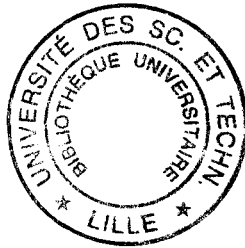


the 14 2672 SE
UNIVERSITÉ DES SCIENCES ET TECHNOLOGIES DE LILLE

Faculté des Sciences Économiques et Sociales



CONDITIONS ET NIVEAUX DE VIE DANS UNE RÉGION EN MUTATION

**UNE ANALYSE ÉCONOMÉTRIQUE DE LA CONSOMMATION DES MÉNAGES
DANS LE NORD-PAS-DE-CALAIS**

Thèse

Pour le Doctorat en Sciences Économiques

Présentée et soutenue publiquement

Le 14 décembre 1999 par

Joseph Emmanuel MATA

Sous la direction du Professeur **Serge DORMARD**

Jury

Serge DORMARD, Professeur à l'Université des Sciences et Technologies de Lille

Didier CORNUEL, Professeur à l'Université des Sciences et Technologies de Lille

Oskar STARZENSKI, Professeur à l'Université de Valenciennes, Rapporteur

Hugues SACHTER, Maître de conférences (HDR) à l'Université d'Artois, Rapporteur

Jean Claude HAUTCOEUR, Directeur Régional de l'INSEE, Lille



**« Le plus grand dérèglement de l'esprit est de croire les choses parce que
l'on veut qu'elles soient et non parce qu'on a vu qu'elles sont en effet »**

BOSSUET, (de la connaissance de Dieu)¹

¹ P. COMBE .« Niveau de vie et progrès technique en France depuis 1860 », 1956

Remerciements

Au terme de ce travail, je tiens particulièrement à remercier en premier lieu Monsieur le Professeur Serge DORMARD, mon directeur de thèse sans lequel ce travail n'aurait jamais abouti. Sa disponibilité, ses remarques et suggestions ne m'ont jamais fait défaut et, ceci, aussi bien à Lille qu'à Brazzaville, où de manière permanente, je recevais nombre de ses propositions qui, à chaque fois, m'encourageaient, éclairaient davantage le cheminement de ma recherche et me rappelaient le temps passé (il fallait en finir!). Qu'il trouve ici l'expression sincère de ma gratitude et de ma très vive et profonde reconnaissance.

Je tiens aussi à remercier Messieurs les professeurs Didier CORNUEL et Oskar STARZENSKI ainsi que Hugues SACHTER, Maître de conférences habilité à diriger les recherches qui, sans la moindre hésitation ont accepté non seulement la lecture de plusieurs parties de mon manuscrit, mais également d'être membre du jury. Leurs critiques et propositions m'ont été d'un secours extrême.

Ce travail doit également à Monsieur Jean Claude HAUTCOEUR, Directeur Régional de l'Institut de la Statistique et des Études Économiques (INSEE) à Lille et à Monsieur Bertrand ZUINDAU, Maître de conférences à l'université de Lille 1, qu'ils trouvent ici, le témoignage de ma reconnaissance.

Mes remerciements vont également à Jeremy MWANGA et Pascal MISSIÉ pour leurs encouragements et les multiples corrections apportées au texte final.

Je ne saurai terminer sans avoir une pensée particulière à mes géniteurs (Joseph IBOUBA et ALBERTINE ILEMOUENDA) dont le destin n'aura pas permis de vivre avec moi ces moments ; ainsi qu'à mes frères (Aloïse, Eugène , De Mayumba) et sœurs (Jeanne, Julienne, Françoise).

Enfin, que mes enfants et mon épouse trouvent ici la consolation de leur solitude.

Introduction Générale

Cette introduction présente les aspects théoriques et empiriques des conditions de vie. Elle fait une synthèse des mesures utilisées dans ce genre d'étude et, énumère un ensemble de variables, dont certaines seront retenues pour la vérification empirique de ce travail. Entre temps, elle énonce les buts de cette recherche.

Dans l'Encyclopédie régionale « les pays du Nord », on peut lire que : « Pour n'avoir pas modifié ses comportements économiques et sociaux, le Nord-Pas-de-Calais vit apparaître les handicaps sociaux, notamment en matière de mortalité, de conditions de vie et de logement, de scolarité qui le caractérisent aujourd'hui, mais qui n'existaient pas avant la première guerre mondiale »². De même, P. GARCETTE écrit : « ... dans bien des cas, les départements du Nord et du Pas-de-Calais, loin d'être les premiers se situent parmi les derniers des départements français »³. Tout récemment, S. DORMARD précise que : « Les difficultés économiques de la région Nord-Pas-de-Calais depuis le premier choc pétrolier ont gravement affecté sa situation en matière de revenu : croissance des salaires plus lente que dans le reste du pays, faiblesse des revenus de l'entreprise et de la propriété, gonflement des prestations sociales, niveau de vie plus bas, aggravation des situations de précarité et de pauvreté. Le Nord-Pas-de-Calais fait partie, à l'heure actuelle, des régions ayant le revenu par habitant le plus bas »⁴.

Ces écrits, à coté de tant d'autres, présentent une situation régionale très sombre.

De manière générale, les attitudes des ménages reflètent davantage les évolutions passées que les comportements à venir. Suivre les évolutions des attitudes dans le temps serait nécessaire pour dégager les grandes tendances⁵ des déséquilibres éventuels.

Ces déséquilibres (régionaux et/ou entre la région et l'ensemble du pays) sont mesurés par les écarts entre les conditions et niveaux de vie. L'accentuation de ces déséquilibres peut conduire à des tensions sociales. Comment peut-on les réduire ?

La théorie néoclassique prône la « correction naturelle » de ces inégalités grâce aux migrations et aux libres mouvements de capitaux. Cependant, les faits réfutent cette vision des choses. En effet, les inégalités persistent et, dans certains cas, s'amplifient. Ceci est dû en partie au fait que les migrations ne concernent que les actifs et que l'orientation des capitaux

² H. PLATELLE, M.C.GROSHENS et C. DHERENT « les pays du Nord », éd. Christine BONNETON, 1986 page 336.

³ P. GARCETTE, « Le Nord-Pas-de-Calais de 1975 à 1985 », éd. Information et conjoncture, 1986, page 13.

⁴ S. DORMARD, « L'évolution des revenus dans le Nord-Pas-de-Calais depuis le premier choc pétrolier », Communication aux sixièmes journées de l'IFRÉSI, avril 1999, page 1.

n'est pas altruiste. Les capitaux se dirigent vers les régions aux créneaux économiques porteurs.

La mise en mal par les faits de la théorie classique devrait conduire l'État à jouer un rôle incitatif en créant un environnement favorable pour permettre la correction des inégalités. L'objectif de cette correction n'est pas d'obtenir une homogénéisation totale, mais une réduction maximale de ces inégalités.

Depuis la fin des années cinquante, le développement du Nord-Pas-de-Calais s'appuie sur ce schéma. L'étude des conditions de vie des ménages de la région va nous permettre de préciser l'impact de la croissance économique à ce niveau et de situer le Nord-Pas-de-Calais dans l'ensemble national.

Elle est d'autant plus impérative que les problèmes de conditions et niveaux de vie revêtent une importance particulière ces dernières décennies. La construction de l'Union Européenne a entre autre objectif et, peut être à terme le plus important, le rapprochement des conditions et niveaux de vie des ménages. Aussi, à la veille de la complète réalisation de cette union, il est utile de voir quelle est la place des ménages du Nord-Pas-de-Calais face à ceux de l'ensemble du pays. L'écart à la moyenne nationale des conditions et niveaux de vie s'accentue-t-il ? ou se réduit-il ?

Notre recherche a donc pour objet une étude comparative des conditions et niveaux de vie des ménages régionaux avec ceux de l'ensemble du pays.

Le choix de la région Nord-Pas-de-Calais a au moins une triple argumentation. C'est une région de vieilles industries aux prises à de grandes difficultés économiques et en pleine restructuration. L'étude de ses conditions de vie peut représenter une bonne indication pour l'ensemble des régions françaises. C'est une région tampon faisant la charnière entre la Grande Bretagne et le continent et, entre la partie septentrionale de l'Europe et le sud. Enfin, c'est un bon moyen de vérifier l'impact, sur les conditions et niveaux de vie des ménages, des reconversions industrielles entamées depuis le milieu des années soixante.

Pour cette analyse, nous utiliserons deux approches méthodologiques : l'approche descriptive et l'approche économétrique.

Nous appelons approche descriptive celle qui a pour objet de décrire et d'expliquer l'évolution des variables sans introduire des relations de causalité entre elles. D'un autre côté, l'approche économétrique cherche à établir des relations statistiques, fonctionnelles et causales entre diverses variables.

⁵ L. HAEUSLER, « Consommation et mode de vie », la lettre du CREDOC, numéro 2, 1985-1986, page 3.

La séparation entre les deux approches est « lâche », elle n'est ni systématique, ni rigoureuse.

Parmi les études descriptives réalisées en France, on peut citer celle de 1956⁶, celle faite en 1963-1964 par l'INSEE, celle de 1967 par l'Union des Caisses d'Allocations Familiales ou encore celles que l'INSEE réalise à des fréquences plus ou moins régulières⁷.

La plupart de ces études traitent pour l'essentiel de la consommation. Aussi, le premier reproche qu'on peut faire concerne l'identification systématique des conditions de vie à la consommation. Certes celle-ci est une variable importante mais, elle n'est pas la seule. Un grand nombre de ces études se font par sondage. Aux critiques classiques que l'on peut formuler pour ce genre de travail, c'est-à-dire celles liées à la taille des échantillons, à la signification de la globalisation des résultats à l'ensemble de la population à partir d'une sous-population, on peut également ajouter d'autres critiques spécifiques à chaque cas. Nous dégageons ici, les erreurs qui ressortent le plus souvent :

- (i) sous-estimation ou surestimation de certaines variables ;
- (ii) faiblesse des taux de participation ou de réponse ;
- (iii) renseignements non demandés ou insuffisants ;
- (iv) manque de données de référence ou encore incompréhension de certaines expressions .

Ces études ne présentent pas souvent les résultats dans leur globalité. C'est ainsi que lorsqu'un indicateur varie, elles concluent à une modification des conditions ou des niveaux de vie, sans se préoccuper du sens de variation des autres variables. La baisse du revenu par exemple, est assimilée, toute chose étant égale, à une baisse des conditions de vie. Aucune prise en compte des autres indicateurs n'est considérée, conduisant la plupart du temps à une juxtaposition des indicateurs. Dès lors, le niveau de vie semble être divisible et, chaque étude, suivant qu'elle privilégie telle variable ou telle autre donne des conclusions qui, parfois sont infirmées par une autre étude, parce que cette dernière aura utilisé d'autres indicateurs ou des intervalles d'études différents.

Ce genre de problèmes est pratiquement impossible à éliminer totalement. On peut toutefois essayer de les réduire en utilisant des intervalles d'études assez longs et en prenant en compte le plus grand nombre de variables possibles. Ceci permet de suivre l'évolution de chaque variable par rapport aux autres sur une période relativement longue et donc aboutir à des conclusions plus fiables.

⁶ Citée par l'UNCAF - CREDOC « Les conditions de vie des familles », 1967, page 19.

⁷ Il faut noter que la plupart de ces études, réalisées à partir des enquêtes concernent la France entière.

Sur le plan économétrique, on dénombre en France plusieurs modèles⁸. Toutefois, aucun de ces modèles n'est élaboré spécialement pour évaluer ou traiter des conditions de vie des ménages. Ce sont plutôt des modèles généraux macro-économiques ou sectoriels qui n'ont pas forcément des liens spécifiques avec les conditions de vie⁹.

Pour tous ces modèles, les diverses relations qu'ils décrivent s'insèrent principalement dans le cadre de la détermination de l'équilibre macro-économique général. Ce qui ne permet pas, à travers les développements qui sont faits, d'analyser spécifiquement les améliorations ou les détériorations des conditions de vie des ménages.

Notre étude présuppose une comparaison entre le pays et la région. Ces modèles généralement nationaux ne développent pas, a priori, de techniques de comparaison ou, en tout cas, très peu.

Il en résulte que, pour ces modèles, les conditions de vie des ménages se situent en aval et sont la conséquence et non la cause de l'équilibre macro-économique général. Ce qui n'est pas tout à fait exact. Il y a simultanéité dans la détermination. En effet, si l'équilibre économique général influence les conditions de vie des ménages, celles-ci influencent également cet équilibre. Une scolarisation mal adaptée par exemple, entraîne un manque de personnel qualifié et conduit à une sous-production dans la région, influençant l'équilibre macro-économique.

Les modèles économétriques ne constituent pas la solution miracle à l'analyse et la compréhension des conditions et niveaux de vie. En effet, il ne sont pas exempts d'erreurs. Ex post, trois types d'erreurs peuvent être décelées¹⁰ :

(i) les erreurs sur les variables exogènes qui, si elles sont importantes, biaisent considérablement les résultats;

(ii) les erreurs liées à l'incertitude statistique. Même en supposant les composantes stables et parfaitement décrites, l'incertitude liée au caractère aléatoire des statistiques et des équations économétriques peut être forte et interdire d'espérer une précision satisfaisante ;

(iii) les erreurs liées à l'absence de stabilité des comportements. C'est le cas par exemple quand un comportement sur le passé semble infirmé par une expérience récente. Ce genre d'erreurs nécessite une attention accrue lors de l'élaboration et de l'application du modèle.

⁸ On peut citer entre autres le Modèle Dynamique Multisectoriel (DMS), PROPAGE, SDR, METRIC, ...

⁹ Les modèles DMS et METRIC par exemple, introduisent dans leurs équations des variables liées aux conditions et niveaux de vie (salaire, patrimoine, consommation). Mais l'analyse qu'ils en font est plutôt celle de l'équilibre macro-économique général.

¹⁰ Ces erreurs sont vraies pour n'importe quel modèle économétrique.

La présentation critique de ces deux approches nous a permis de guider notre recherche sur les deux axes ci-dessous, et, de dégager les facteurs explicatifs des disparités de comportement des ménages :

1°) Une étude évolutive de la situation à travers l'analyse statistique des indicateurs des conditions et niveaux de vie entre les années soixante et quatre vingt dix, permettant de situer la région dans l'ensemble national et,

2°) une analyse économétrique de la consommation.

Les deux axes fondamentaux de notre recherche étant présentés, quelles mesures sont généralement utilisées pour évaluer les conditions et niveaux de vie ?

Plusieurs unités de mesure sur les conditions et niveaux de vie ont été proposées par différents auteurs ou organismes. Nous en présentons ci-dessous une synthèse. Nous divisons ces mesures en deux groupes : les variables provenant de la comptabilité nationale ou d'enquêtes et les formulations mathématiques et méthodes économétriques.

La comptabilité nationale fournit les données des variables qui peuvent être exprimées par tête, par ménage, par unité de consommation.

La première variable est le produit intérieur brut (et/ou le produit national brut pour tenir compte de l'activité des facteurs de production à l'étranger) qui mesure la valeur totale des biens et des services dont sont déduites les consommations intermédiaires à l'intérieur d'un pays. Pour permettre un suivi dans le temps, ces variables sont souvent exprimées en francs constants¹¹.

Le niveau de vie des ménages dépend des avantages dont ils bénéficient. Ces avantages découlent entre autres de la consommation ou de la capacité qu'ont les ménages à consommer. Or, le produit intérieur brut ou le produit national brut mesurent en réalité la production. De plus, leurs calculs ne tiennent pas compte des coûts qu'occasionne la consommation (épuisement des ressources, pollution...). Donc le produit national ou intérieur brut ne peut représenter adéquatement le bien-être des ménages et n'est pas un bon indicateur des conditions de vie. Le produit intérieur et le produit national appréhendent globalement le degré de développement d'une région mais pas les conditions de vie des ménages.

Un autre indicateur est le revenu national. Il ne donne aucune indication quant à la répartition des revenus des ménages. Aussi, l'augmentation du revenu moyen ne peut être assimilée à une amélioration des conditions ou niveau de vie des ménages. Comme le fait

¹¹ Lorsqu'il s'agit de comparaisons entre pays aux unités monétaires différentes, il se pose le problème de pouvoir d'achat intérieur, du fait qu'en convertissant les monnaies, on ne tient pas compte des prix relatifs différents entre les pays. La théorie de la parité du pouvoir d'achat ne résout pas complètement le problème.

remarquer E. GANNAGÉ, celle-ci peut être accompagnée d'une inégalité plus forte¹². De même, cet indicateur fait abstraction de l'échelle des valeurs de la société¹³. À l'image du produit intérieur brut, le revenu national peut nous indiquer le degré de développement de la région, mais, a priori, il ne donne pas d'indications sur le niveau de vie des ménages.

Le revenu disponible des ménages est aussi utilisé comme indicateur de niveau de vie. C'est une moyenne qui représente les sommes effectivement reçues par les ménages. C'est du revenu disponible que dépendent l'essentiel des acquisitions des ménages. De ce fait, c'est donc une variable importante de l'amélioration ou non des conditions et niveaux de vie.

La consommation est également un indicateur du niveau de vie. Ceci repose sur l'idée néoclassique suivant laquelle la consommation exprime la satisfaction des besoins. Donc, plus la consommation est forte, plus la satisfaction des besoins est accrue. L'efficacité de cet indicateur est plus statique que temporelle¹⁴. Un ménage peut en effet faire des investissements pour améliorer sa consommation future. Pendant tout le temps que va durer cette opération, sa consommation pourra stagner, être réduite ou progresser lentement. La consommation réelle moyenne serait un excellent indice, écrit E. GANNAGÉ, à condition toutefois de se placer à un moment donné et d'ignorer toute séquence temporelle¹⁵.

L'élargissement du cadre comptable cherche à améliorer les données ci-dessus pour une meilleure analyse catégorielle des conditions de vie. Ainsi, le système élargi de comptabilité nationale, a mis sur pied le concept de consommation élargie. Il permet de mieux appréhender l'évolution sinon des besoins, du moins du niveau et du mode de vie¹⁶. La consommation élargie s'obtient en ajoutant à la consommation des ménages telle qu'elle est définie par la comptabilité nationale les services collectifs non marchands et individualisables, financés par les entreprises ou les administrations.

À côté des agrégats habituels fournis par la comptabilité, on peut également compter sur les résultats des enquêtes pour situer les différents niveaux de vie.

Les enquêtes ont plusieurs objectifs. Celles destinées à l'analyse des conditions et niveaux de vie cherchent principalement à déterminer la masse des dépenses des ménages. L'idée qu'elles se font du niveau de vie reste restrictive. Car elles assimilent le niveau de vie à

¹² E. GANNAGÉ, économie du développement, page 38.

¹³ M. GENDARME, la pauvreté des nations; cité par J.M. DUPASQUIER, « La mesure du niveau de vie ». Économie et Humanisme ; numéro 221, 1975, page 60.

¹⁴ Pour plus de détails à ce sujet voir : J.M. DUPASQUIER op. cité, page 61 ; E. GANNAGÉ op. cité, p. 37 et M. GILLIS « Économie du développement », 1990, page 94.

¹⁵ E. GANNAGÉ op. cité, page 37.

¹⁶ J.M. DUPASQUIER, op. cité, page 63.

la dépense totale, par unité de consommation ou encore au revenu¹⁷. Comme pour les autres indicateurs, les enquêtes nous donnent des instruments de mesure incomplets, du fait du nombre de variables retenues et de l'oubli de certains aspects, à l'image des consommations collectives.

Outre les unités de mesure issues de la comptabilité et/ou des enquêtes, certains économistes et sociologues définissent des indices du niveau de vie en utilisant diverses formulations mathématiques.

En partant de la théorie néoclassique des courbes d'indifférence, C.E. FERGUSON et J.P. GOULD ont élaboré la théorie économique des nombres indices. Le problème essentiel des nombres indices, écrivent-ils, est le suivant : le niveau de vie du consommateur a-t-il augmenté ou diminué entre la période initiale et la période finale¹⁸ ?

L'analyse de la mesure du niveau de vie chez FERGUSON et GOULD, plus généralement chez les néoclassiques part des courbes d'indifférence. La comparaison du niveau de vie est faite à partir de la confrontation entre la droite de budget et la courbe de la fonction d'utilité du consommateur.

Une dépense plus élevée signifie des conditions de vie meilleures. Cette manière d'analyser les conditions de vie est basée sur la consommation stricto sensu. Elle est pratique lorsque, d'une part, entre les deux périodes, la composition des paniers de biens est restée la même et d'autre part, si la consommation constitue la seule variable de mesure des conditions et niveaux de vie.

En ce qui concerne le premier point, la vie économique montre qu'entre des périodes de temps plus ou moins longues, certains produits disparaissent alors que d'autres font leur entrée sur les marchés. Dans ces conditions, les paniers de biens au cours des deux périodes ne sont pas toujours composés des mêmes biens. Ainsi, les dépenses totales ne représentent pas toujours la même réalité pour les deux périodes.

Pour le deuxième point, nous savons déjà que la consommation n'est pas l'unique variable permettant de mesurer les conditions et niveaux de vie.

H. BROUSSE propose deux façons de mesurer le niveau de vie¹⁹. Il distingue le stade individuel du niveau de vie qu'il définit comme étant égal au pouvoir d'achat diminué des capitaux productifs épargnés et de l'épargne en monnaie et augmenté des sommes retirées de l'épargne, en nature et monnaie, du cadre général de la nation dont le niveau de vie moyen est

¹⁷ UNCAF, « Les conditions de vie des familles » 1967, page 582.

¹⁸ C.E. FERGUSON et J.P. GOULD Théorie micro-économique, page 81, 1982. Voir également Jacqueline FOURASTIÉ (1970).

¹⁹ H. BROUSSE ; Le niveau de vie en France,, 1949, pages 9 et 10.

le rapport de la consommation des biens et services sur la population totale²⁰. Pour enrayer le fait que les unités monétaires utilisées sont élastiques et exprimer le niveau de vie en une monnaie constante, BROUSSE divise la consommation obtenue par l'indice du coût de la vie. Il estime qu'à l'heure actuelle aucune statistique ne permet de mesurer le désinvestissement, que l'épargne est mesurée d'une manière incomplète et que l'équipement est encore difficilement appréciable.

Cette vision du niveau de vie est une fois de plus restrictive et sa définition de biens de consommation laisse planer quelques zones d'ombres : les biens d'équipements ne font-ils pas partie des biens de consommation ? Les exclure enlève une substance considérable de la mesure du niveau de vie.

Il est exact que la mesure de l'épargne est encore faite de manière très approximative et que l'équipement reste très difficile à apprécier. Toutes ces constatations sont la conséquence d'une moindre maîtrise de l'outil statistique qui reste encore imparfait. Ecarter ces variables parce qu'elles sont mal évaluées amoindrit la mesure telle qu'il la définit et, par là même, les objectifs qu'il veut atteindre à savoir l'évaluation du niveau de vie. On devrait travailler avec ces variables, quitte à émettre le cas échéant, des réserves. Les autres données statistiques n'échappent pas à ces défaillances.

Il faut également signaler que FURGUSSON, GOULD et BROUSSE se contentent de la consommation pour mesurer le niveau de vie et ceci davantage lorsqu'il s'agit de considérer le cas individuel.

Il y a tous les autres aspects qui ne sont pas pris en compte telles que certaines variables liées à l'enseignement, à la santé, aux loisirs. Or, le niveau de vie en dépend également.

Une autre manière de mesurer le niveau de vie est celle illustrée par la prise en compte simultanée et du revenu, et de la composition de la famille. Le niveau de vie y est défini comme étant le rapport de la dépense totale sur le nombre d'unités de consommation²¹.

L'utilisation de cette méthode est sujette à un certains nombre de problèmes. Les critères du calcul du nombre d'unités de consommation sont arbitraires. Ils ne tiennent compte ni de la qualité du produit, ni du milieu social, ni des habitudes de consommation. Les dépenses comportent de nombreuses erreurs telles que les erreurs de mesure, les variations

²⁰ Le pouvoir d'achat est défini comme étant le revenu en nature diminué de ses charges et impôts. BROUSSE, op. cité, page 9.

²¹ M. GLAUDE et M. MOUTARDIER, « Les budgets des ménages », Économie et Statistique, 1982, n° 140, page 21. Les auteurs ont écarté l'utilisation du revenu estimant que lors des enquêtes, les ménages ont tendance à le sous-estimer ou à le surestimer, qu'il ne correspond pas à l'ensemble de leurs ressources et qu'il est l'objet de

transitoires liées à la brièveté de la période de relevé. Comme chez BROUSSE, FERGUSSON et GOULD, la prise en compte des variables liées aux loisirs, à la structure des logements à l'enseignement n'est pas garantie.

Parallèlement à ces mesures, certains économistes tentent d'introduire l'économétrie dans l'évaluation des conditions de vie par l'établissement des relations et des tests économétriques. Cet usage est cependant encore très limité. La méthode économétrique comporte un certain nombre d'avantages et d'applications qui sont présentés dans le chapitre 3.

Cet examen rapide des mesures d'évaluation des conditions et des niveaux de vie pose un certain nombre de questions. Sur le plan pratique, tous ces indices sont-ils opérationnels ? Au cours de cette recherche quels indices allons-nous utiliser ? L'usage de l'économétrie semble très marginal s'il n'est pas tout simplement écarté. Cet outil qui, de nos jours pénètre toutes les sphères de la vie économique est-il vraiment adapté à l'évaluation des conditions et des niveaux de vie ?

Il appert, nous l'avons vu plus haut, que l'étude des conditions de vie se ramène concrètement à l'étude du niveau de vie et de sa qualité. En effet, l'étude des conditions de vie est une sorte de « recensement général » de tout ce dont l'homme dispose pour survivre. Or, dès lors que l'on se met à calculer les indices, à comparer telle condition pour tel ou tel espace géographique, à « fouiner » sur les éléments de confort des logements etc... on déborde le cadre purement conditions pour atteindre le stade de niveau et de qualité de la vie. Nous allons, tout au long de cette recherche présenter globalement les conditions de vie mais également situer, chaque fois que nous le pourrons, le niveau de vie de la région par rapport à celui de l'ensemble du pays.

Concernant le choix des unités de mesure, on note que la prise en compte individuelle des variables donne des conclusions partielles. En effet, l'utilisation d'un indicateur permet de révéler l'existence d'un problème social, mais ne précise pas pour autant sa nature profonde. Les indicateurs sont conçus comme des éléments d'un ensemble complémentaire où les informations apportées par chacun sont enrichies par l'observation simultanée des autres. Pourquoi la baisse du revenu, à elle seule (ou l'augmentation du taux de divorce...) serait-elle synonyme d'une dégradation des conditions ou des niveaux de vie ? Cette diminution ne serait-elle pas, par exemple, compensée par une hausse des heures de loisirs ? Et, les divorces ne seraient-ils pas une conséquence de l'amélioration de la situation économique des femmes ? De même, les conditions de santé ne se seraient-elles pas améliorées au cours de la période ?

nombreuses fluctuations.

Finalement, il semble hasardeux à partir de quelques indicateurs d'obtenir des conclusions significatives des conditions et niveaux de vie des ménages. C'est seulement en les confrontant de manière critique que l'on peut obtenir une image plus fidèle de la réalité.

Dans cette recherche, nous utiliserons et confronterons donc un nombre assez important d'indicateurs présentés ci-dessus, pour traiter le plus largement possible l'ensemble du sujet.

Les conditions de vie seront ainsi appréhendées à travers plusieurs caractéristiques du ménage (ressources, caractéristiques du logement, équipement en biens durables, consommation, structures scolaires, de santé et de loisir).

La consommation fera l'objet d'une étude économétrique plus approfondie. Facile à mesurer, elle se distingue de la dépense par la présence de l'autoconsommation. Elle implique l'acquisition de biens ou services par un ménage, un bien ou service consommable étant défini par HIRSCHLEIFER comme un bien dont on préfère avoir plus que moins²².

Si l'omission de certains éléments non quantifiables (climat, paysage etc...) n'attire pas de difficultés particulières dans la mesure où l'étude décrira des situations relatives, en revanche, l'omission de variables comme la qualité ou même l'importance des services collectifs est plus grave dans la mesure où elles ne sont pas saisies dans la consommation des ménages. En effet, la qualité d'un réseau routier ou les facilités offertes par les transports publics constituent un environnement susceptible d'améliorer les conditions de vie des ménages. Faute de considérer ces données, les conclusions auxquelles nous allons aboutir devraient être analysées avec prudence.

À ces indicateurs, nous allons adjoindre un modèle économétrique, quelques indices synthétiques et la méthode des points de correspondance.

Cette recherche comporte deux parties :

La première fait le constat statistique des indicateurs des conditions et niveaux de vie. Il s'agira d'une partie descriptive qui va nous montrer l'évolution des différentes variables.

Au cours de cette partie seront analysées également les données de quatre autres régions en dehors de celles de l'ensemble du pays²³. Ces régions ont été choisies soit, pour leur similitude avec le Nord-Pas-de-Calais (Lorraine), soit, à cause de leur importance économique (l'Île-de-France, Provence-Alpes-Côte-d'Azur, Rhône-Alpes) et de leur rôle central (Île-de-France). Aussi, dans cette première partie des comparaisons seront faites entre

²² J. HIRSCHLEIFER, Price theory and applications, ed. Prentice hall, 1976.

²³ Il s'agit de l'Île-de-France, de la Lorraine, de la Provence-Alpes-Côte-d'Azur et de Rhône-Alpes.

l'ensemble du pays, les quatre autres régions²⁴ et le Nord-Pas-de-Calais.

Le chapitre 1 analysera les structures de production et l'évolution des revenus. La section 1 présentera les transformations de l'appareil production du Nord-Pas-de-Calais alors que la section 2 traitera des capacités d'acquisition en biens et services

Le chapitre 2 se penchera sur l'utilisation faite par les ménages des revenus reçus. La section 1 traitera de la consommation stricto sensu et du logement. La section 2 s'occupera des autres consommations (santé, enseignement et loisirs). Elle présentera également quelques indicateurs démographiques.

La deuxième partie fera un essai d'analyse économétrique des conditions et niveaux de vie par l'intermédiaire de l'analyse de la consommation. Cette partie ne concernera que la région Nord-Pas-de-Calais et l'ensemble du pays.

Le chapitre 3 présentera la méthodologie économétrique. La section 1 fera un aperçu général sur les fonctions de demande du consommateur alors que la section 2 résumera quelques modèles économétriques avant de poser la problématique.

Enfin, le chapitre 4 exposera les résultats empiriques (section 2) après avoir présenté l'ensemble des problèmes liés à la collecte des données (section 1).

²⁴ La comparaison avec ces régions ne va pas concerner l'ensemble des variables étudiées.

PARTIE I : RESTRUCTURATION DE L'ÉCONOMIE DU NORD-PAS-DE-CALAIS ET CONDITIONS DE VIE DES MÉNAGES

Cette première partie, constituée de deux chapitres, présente l'évolution des indicateurs des conditions et niveau de vie des ménages. Elles compare les données régionales du Nord-Pas-de-Calais avec celles de l'ensemble du pays et, pour certaines variables, avec celles des régions de l'Île-de-France, de la Lorraine, de la Provence-Alpes-Côte-d'Azur et de Rhône-Alpes. Ce qui permet de situer les conditions de vie des ménages du Nord dans l'ensemble national.

Le premier chapitre présente dans une première section les transformations de l'appareil productif dans la région, avant d'analyser son poids dans la création de la richesse nationale.

La section 2 complète les investigations ci-dessus par l'analyse des revenus des ménages, sources principales de l'amélioration de leurs conditions d'existence. Cette analyse, synthétique, va du revenu global et disponible aux salaires et prestations sociales. La section présente également les méthodes de régionalisation des revenus et une vue synoptique des théories sur la formation des salaires.

Dans le deuxième chapitre, nous avons analysé l'usage que les ménages font des revenus reçus ; autrement dit, leurs conditions et niveau de vie. Dans la première section, nous avons présenté plutôt les conditions de vie matérielles au travers de la consommation des ménages et de leurs logements.

La deuxième section a été consacrée à l'analyse des indicateurs démographiques, sanitaires, scolaires et de loisirs. Ces derniers types d'indicateurs sont souvent vu comme des conséquences de l'amélioration des conditions matérielles. Leur analyse permet toutefois de mesurer de façon indirecte les conditions et niveau de vie des ménages.

Chapitre 1 : Des structures de production aux revenus

Ce chapitre présente dans une première section les transformations de l'appareil productif du Nord-Pas-de-Calais. Il analyse l'évolution et le déclin de l'économie régionale à travers ces trois piliers traditionnels. Il traite également de la reconversion régionale et de sa

dépendance. Cette première section se termine par l'analyse du produit régional : son influence dans la création des richesses et la participation explicite des ménages dans la formation du produit intérieur. La section deux traite de l'évolution des revenus des ménages.

Section 1 : Regard sur les transformations de l'appareil productif du Nord-Pas-de-Calais

Cette section décrit brièvement les différentes transformations de l'appareil productif du Nord-Pas-de-Calais. Son intérêt est de présenter, d'une part, les transformations de certaines activités économiques et, par conséquent, de la principale base de création de la richesse régionale et, d'autre part, l'évolution de cette richesse à travers une de ses mesures à savoir le produit intérieur brut.

Cette présentation nous aidera, du moins nous l'espérons, à trouver des arguments pour expliquer les modifications éventuelles de l'évolution des conditions et niveaux de vie des ménages. L'appareil productif constitue le « grenier » qui fournit l'essentiel des variables explicatives des conditions de vie. C'est, en effet, si on exclut les biens provenant des échanges inter-régionaux ou de l'extérieur, l'appareil productif qui crée l'ensemble des biens et distribue les revenus, deux groupes de variables explicatives des conditions de vie des ménages.

Plus qu'un rappel historique, la présentation de cette évolution va nous aider à voir la trajectoire qu'a suivie l'appareil productif régional et donc à présager de l'évolution des variables explicatives des conditions de vie et, de projeter certains éléments qui vont occasionner leurs modifications. Cette présentation sera globale. Nous n'analyserons pas l'évolution des entreprises spécifiques²⁵.

1. Aperçu sur l'évolution de l'économie régionale

Trois niveaux vont constituer l'analyse de l'évolution de l'économie régionale. Nous allons dans un premier temps présenter l'ascension des trois piliers traditionnels de l'économie régionale. Dans un deuxième temps, nous analyserons les raisons du déclin des trois piliers et leur remplacement progressif par des activités annexes. Enfin, nous traiterons le

²⁵ Voir D. PARIS La mutation inachevée. Mutation économiques et changements spatial, 1993 ; B. DELEBECQUE « Le produit régional. Essai d'application à la région du Nord-Pas-de-Calais », Thèse de doctorat, 1975.

problème de la dépendance régionale.

A. L'ascension

Jusqu'au milieu du 20^{ème} siècle, conjointement à l'agriculture, trois activités soutiennent l'appareil productif de la région Nord-Pas-de-Calais : le textile, le charbon et la métallurgie. Ces trois activités puisent leur racine dans le temps et forment une trilogie dont le charbon constitue le centre de gravité car, il fournit aux autres activités l'énergie nécessaire pour leur fonctionnement.

a) le textile.

Au départ manuelle, l'industrie textile va peu à peu se développer. Elle va, progressivement, emprunter les innovations technologiques notamment britanniques, suisses, belges et tchèques²⁶. L'industrialisation va vite entraîner des mouvements de concentration et créer ainsi des foyers spécialisés dont les trois pôles les plus importants sont Lille, Roubaix et Tourcoing. Elle va aussi favoriser l'inertextilisation, c'est-à-dire le fait de rendre des fibres au départ différentes, concurrentes aux yeux des consommateurs. Ainsi, vers les années trente, l'industrie textile régionale est presque à son apogée. La part de sa production au niveau national est impressionnante²⁷. Plusieurs éléments sont à la base de cette expansion :

1°) proximité simultanée de la Grande Bretagne, centre mondial de l'innovation technologique dans le domaine textile et des bassins houillers principales sources énergétiques;

2°) politique protectionniste menée par la France à l'époque pour protéger son industrie naissante²⁸;

3°) flux migratoires des régions limitrophes remplacés après les années cinquante par les travailleurs transfrontaliers;

4°) enfin, l'avènement du chemin de fer qui favorise le décroissement de la région.

Cette expansion du textile a été tellement importante que même après le déclin de celui-ci, le Nord-Pas-de-Calais restera à la pointe dans cette activité. Des grandes entreprises textiles sont jusqu'à nos jours implantées dans la région et fournissent à celle-ci un ensemble d'activités sans lesquelles la situation économique régionale serait dramatique.

²⁶ Des techniques tchèques sont utilisées dans la région au cours des années 1960. D. PARIS op. cité page 20. M. BATTIAU « Les industries textiles du Nord-Pas-de-Calais », Thèse de doctorat, 1976, page 172.

²⁷ Le Nord-Pas-de-Calais produit plus de 90% de la laine peignée, 90% des tissus en lin, 40% de fils de laine, 30% des tissus de laine et de coton; D. PARIS op. cité, page 24.

²⁸ Les droits de douane variaient entre 15 et 25%. M. GENDARME, La région du Nord. Essai d'analyse

b) Le charbon

À l'image du textile, le charbon a été l'une des productions de base de l'économie du Nord-Pas-de-Calais. L'exploitation houillère a commencé vers 1720. En 1908 la totalité de la région est concernée par celle-ci. Sa production atteint 28,4 millions de tonnes en 1913 et représente alors 70% de la production nationale française. A partir de 1908 la production de la région dépasse celle de la Belgique²⁹. Cette production est d'autant plus stimulée qu'elle trouve ses débouchés sur place grâce à l'industrie textile et à la métallurgie. Comme pour le textile, le chemin de fer va faciliter son exploitation.

La crise du charbon sera plus profonde que celle du textile. Présentement, son exploitation est arrêtée dans l'ensemble des puits. Ainsi, le charbon qui, jadis faisait la grandeur de la région semble faire du Nord le parent pauvre de l'économie nationale.

c) La métallurgie

La métallurgie est le troisième pilier de l'économie régionale. Presque simultanément aux deux autres piliers, se développe la sidérurgie dans un certain nombre de localités régionales et se créent progressivement des entreprises. La production métallurgique sera favorisée, d'une part, par l'introduction de plusieurs innovations et procédés et, d'autre part, par la proximité des sources énergétiques. Au début de la première guerre mondiale la production régionale de fonte et d'acier représente déjà 18 et 32% de la production nationale³⁰.

Comme pour les deux autres piliers, après avoir connu ses moments de prospérité, la métallurgie va elle aussi sombrer. Actuellement, elle est très faible dans la création de la richesse régionale même si sa compétitivité semble redémarrer ces dernières années.

B. La montée des activités annexes

En aval des trois piliers se développaient des activités annexes soit en prolongement, soit en activités dérivées. C'est le cas de l'agro-alimentaire, de la métallurgie de transformation, de la carbochimie, de la cokéfaction, etc.

Vers les années cinquante, les trois piliers présentent des signes d'essoufflement. En

économique , éd. Librairie Armand colin, 1954, page 50

²⁹ D. PARIS op. cité, page 26

³⁰ D. PARIS op. cité, page 30

1954, ils ne représentent plus que 53% des actifs industriels³¹. Un certain nombre d'éléments vont entraîner le recul progressif des trois activités. Ce repli entraînera soit des restructurations profondes des secteurs (textile, métallurgie), soit à la longue leur disparition (houille). Ces éléments sont nombreux. Nous présentons ci-dessous certains d'entre eux.

a) Les raisons du déclin

Sur le plan énergétique, la découverte du pétrole va être préjudiciable au charbon. En effet, le pétrole est bon marché, son transport plus facile et ses usages beaucoup plus variés. Le charbon ne résistera pas à la concurrence et, les uns après les autres, les puits vont fermer.

À la concurrence du pétrole il faut ajouter aussi celle de la production du charbon provenant des autres pays de la Communauté Européenne du Charbon et de l'Acier (CECA), celle des pays d'Outre mer et des pays de l'Est, ainsi que celle de la Lorraine où la productivité est plus élevée. Progressivement, l'exploitation de charbon va s'arrêter.

La sidérurgie aussi, à l'image du charbon va connaître sa crise. Un certain nombre de facteurs vont être à l'origine de celle-ci. Longtemps seule dans son secteur de base, elle va être concurrencée par la multiplication des produits de substitution. Ce qui va réduire la part de l'acier sur ses marchés traditionnels. C'est le cas pour l'automobile, du rôle jouer par les matières plastiques. À ceci vont s'ajouter la concurrence internationale, l'amélioration des techniques qui haussent la productivité ainsi que les erreurs d'appréciation et d'orientation de la part des sidérurgistes et des autorités politiques.

Tout ceci va entraîner une réduction de l'activité et une restructuration. Plusieurs sites vont fermer alors que d'autres vont à l'image de Dunkerque opérer des adaptations. À l'heure actuelle, la production de la sidérurgie et de la métallurgie régionale, après maintes restructuration, se stabilise.

L'industrie textile n'est pas de reste. Premier handicap le retard technique dû à un manque d'investissement vers les années 1930 comparativement à celles du début du siècle. Un grand nombre de machines utilisées dans ce secteur sont très anciennes et ne répondent plus suffisamment au besoin de production du milieu du 20ème siècle³². Le retard technique est manifeste. Les coûts de production sont de plus en plus élevés. À ce retard technique, vont s'ajouter des coûts salariaux très élevés. Ainsi, les producteurs de la région seront amenés à délocaliser leurs unités de production dans des zones à faibles rémunérations de main d'œuvre. L'arrivée sur le marché des fibres synthétiques ne fera qu'accentuer les problèmes

³¹ D. PARIS op. cité, page 32.

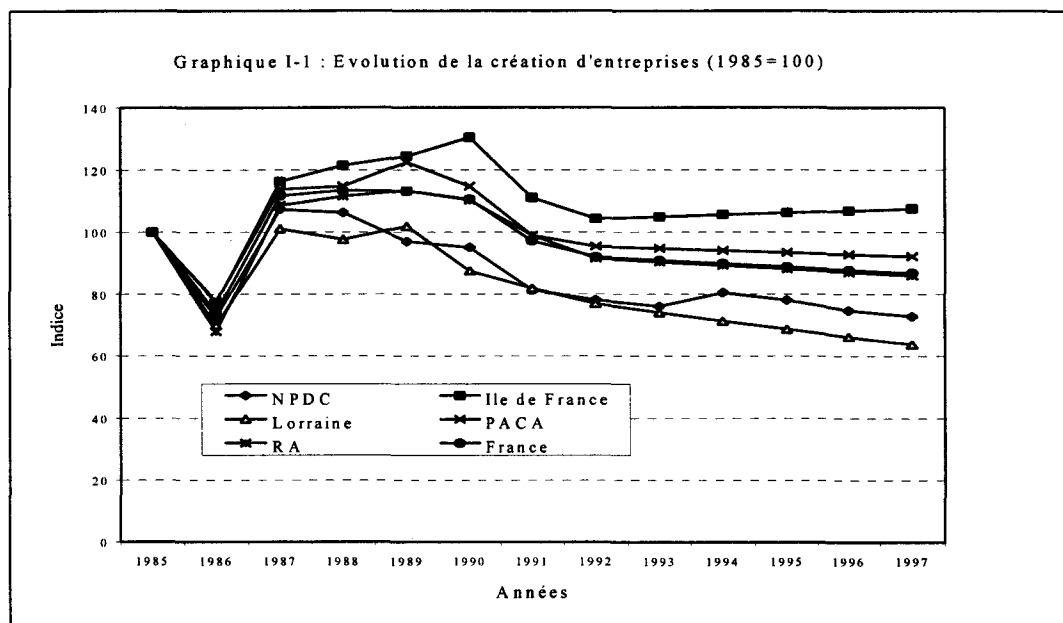
³² R. GENDARME op. cité, page.248.

textiles dans la région.

Vers la fin des années 1950, le charbon commence lentement son agonie alors que le textile et la métallurgie ont perdu de leur ampleur d'antan et régressent progressivement. Le Nord-Pas-de-Calais s'étouffe.

b) Les politiques de reconversion

L'essoufflement progressif des piliers traditionnels va faire prendre conscience aux autorités régionales et nationales de la situation difficile de l'économie régionale. C'est à partir de cette prise de conscience que seront mises en place des politiques de reconversions industrielles. Les industries modernes (automobiles, industries pharmaceutiques...) sont absentes ou très peu représentées dans la région avant les années cinquante. C'est vers celles-ci que l'on va se tourner. L'automobile va occuper une place centrale et, autour d'elle vont graviter plusieurs autres activités.



Malgré une forte production industrielle, le secteur tertiaire restait jusque là très peu représenté, en grande partie à cause de l'influence de la région parisienne. Désormais il va être stimulé, encouragé et va occuper peu à peu les devant de la scène économique régionale. Vers la fin des années soixante, le tertiaire marchand d'abord puis non marchand ensuite connaissent une forte croissance. Les services aux entreprises et l'immobilier, malgré la proximité de Paris et de Bruxelles vont avoir un développement rapide.

C. La dépendance régionale

Nous allons, après avoir présenté l'évolution du nombre d'entreprises voir quel est le niveau de dépendance régionale. Après quoi, nous analyserons l'évolution de l'emploi régional. En effet, les conditions et niveau de vie sont fortement corrélés avec le niveau de l'emploi. Plus l'emploi est élevé, meilleures devraient être les conditions de vie. La raison en est simple : un grand nombre de personnes ayant un emploi reçoivent en contre partie un revenu (salaires, bénéfices...). Or, le niveau de vie est lié au revenu grâce aux biens et/ou services que le revenu permet d'acquérir.

De même, celui-ci est fonction du nombre d'entreprises et de leur dynamisme. Un nombre d'entreprises ou d'établissements élevé conduit à un emploi plus dense nonobstant le phénomène de concentration ou d'entreprises trop réduites utilisant un petit nombre de salariés. Enfin, l'implantation ou pas du siège social peut influencer dans une certaine mesure l'activité et donc l'emploi. En effet, c'est généralement au siège social que sont prises l'ensemble des décisions concernant l'entreprise et, le fait que celui-ci soit éloigné du lieu d'exploitation peut conduire les responsables à des décisions mal appropriées quant à la situation réelle de l'établissement. En définitive, l'implantation ou non du siège social dans la région influence le niveau de l'emploi.

a) Degré de concentration des entreprises régionales

Les politiques de reconversion entamées au cours des années soixante et soixante dix ont eu pour conséquence immédiate l'implantation dans la région d'un certain nombre d'entreprises et d'établissements. Bien que nous n'ayons pas pour objectif l'étude détaillée de ces entreprises nous pouvons cependant noter que l'automobile a constitué la toile de fond de ces installations. Elle devait en application de la théorie sur la croissance polarisée induire un développement industriel dans la filière automobile et les activités annexes.

Le nombre d'entreprises dans la région tous secteurs confondus, est passé de 140727 en 1985 à 151390 en 1992 soit une augmentation annuelle moyenne de 1% contre 2,13% (2827804 en 1985 et 3278293 en 1992) pour l'ensemble du pays. Le graphique I-1 montre l'évolution des entreprises (1985 = 100). Le Nord-Pas-de-Calais et la Lorraine ont l'évolution la plus faible. À partir de 1992, celle-ci est inférieure à 80%.

La part régionale des entreprises (France=100) baisse. Elle baisse également par rapport aux autres régions étudiées en dehors de la Lorraine. La situation est analogue quant

aux créations d'entreprises (4,77% et 4,15% respectivement pour 1985 et 1992).

Tableau I-1: Part des établissements par secteur

(pourcentages)

		NPDC	Ile de France	Lorraine	PACA	Rhône Alpes	France
1990	Agriculture	5,2	0,69	5,5	2,85	5,1	6,9
	Industrie	8,34	10,87	9,4	8,1	10,6	9,24
	Tertiaire	79,38	80,29	76,3	78	73,5	73,8
1992	Agriculture	5,83	0,64	6,2	3,1	5,6	7,65
	Industrie	7,94	9,77	9,1	7,6	10,1	8,64
	Tertiaire	79,86	81,54	76,6	78,8	74,2	74,3

Source : INSEE

La répartition par secteur des établissements fait apparaître un léger fléchissement des établissements industriels entre 1990 et 1992. Ces derniers sont passés de 8,34% en 1990 à 7,94% en 1992. Sur cette période par contre, les établissements du secteur agricole et tertiaire ont augmenté passant de 5,2% à 5,8% pour les premières et de 79,38 à 79,86% pour les secondes (tableau I-1).

Tableau I-2: Degré de concentration dans l'industrie du Nord-Pas-de-CalaisC

(nombre et pourcentages)

		Nord-Pas-de-Calais			France		
		plus de 20 salariés	tranches d'effectifs		plus de 20 salariés	tranches d'effectifs	
			0-99	plus de 100		0-99	plus de 100
1984	Établissements effectifs	3385 360760	79,8% 22,1%	20,2% 77,9%	54275 4249204	84,8% 28,8%	15,2% 71,2%
1990	Établissements effectifs	3818 294392	84,7% 32,5%	15,3% 67,5%	62170 4065391	87,2% 34,6%	12,8% 65,4%
1995	Établissements effectifs	2673 285995	94% 39,5%	6% 60,5%	41009 3476984	95% 44,1%	5% 55%

Source : INSEE

Le Nord-Pas-de-Calais reste toutefois une région industrielle. Le tableau I-2 reprend les données sur l'emploi industriel et le nombre d'établissements en 1984, 1990 et 1995 pour le Nord-Pas-de-Calais et la France entière. Il montre que 6,2% des établissements en 1984 sont installés dans le Nord-Pas-de-Calais contre 23,6% en Île-de-France et 13,2% dans la région Rhône-Alpes. Ce qui représente respectivement 8,5%, 20,9% et 11,2% de l'emploi national. Cette tendance s'est atténuée en 1990 (7,2%, 10,1%, 12% de la main d'œuvre et, 6,1%, 22,5%, 13,8% des établissements respectivement pour le Nord-Pas-de-Calais, l'Île-de-France et Rhône-Alpes)³³.

L'analyse du tableau I-2 montre également que la structure des entreprises industrielles

³³ Profils de l'économie du Nord, numéro 35, 1995, page 8

est désormais moins concentrée que celle du début des années quatre vingt. En effet, on constate qu'en 1984, 20,2% des établissements dans la région avaient plus de 100 salariés et représentaient 77,8% des salariés de l'industrie. En 1990, les établissements de plus de cent salariés ne sont plus que 15,3% pour 67,5% de l'emploi salarié industriel. Cette tendance est analogue au niveau national. En 1984 dans le pays 15,2% des établissements avaient plus de 100 salariés et représentaient 71,2% de salariés de l'industrie. En 1990 ces données sont respectivement de 12,8% et 65,4%. Ces chiffres sont encore plus faibles en 1995. Au niveau global, le degré de concentration semble plus marqué. En effet, en 1995 les entreprises de plus de 100 salariés représentent 1% de l'ensemble des entreprises et 44,7% des salariés de la région Nord-Pas-de-Calais. Ces données sont de 0,7% et 42,6% pour l'ensemble du pays³⁴.

Sur le secteur industriel, la région conserve encore quelques grosses unités, malgré la tendance à la réduction de la taille des entreprises. C'est ainsi qu'avec 8900 salariés, la Verrerie Cristallerie d'Arques est en 1990 l'un des plus gros employeurs de la région (tableau I-3). Pour la même année, au moins 25 entreprises industrielles ont plus de 1100 employés.

Tableau I-3: Les 25 plus grands établissements industriels du Nord-Pas-de-Calais en 1990

Raison sociale	Activités	(nombre) effectifs
Verrerie Cristallerie d'Arques	verres creux mécaniques	8900
Régie nationale Renault	Automobile	6600
Sollac	sidérurgie	6400
Française de Mécanique	Automobile	5400
Maubeuge Construction automobile	Automobile	2500
Roquette Frères	Produits amylacés	2200
Ugine Aciers de Chantillon	automobile	2200
Société de Mécanique auto du Nord	Pièces et équipement automobile	2100
Stora Feldmuehle Corbehem	Papier carton	1600
Jeumont Industrie	Matériel électrique	1600
Firestone France S.A.	Pneumatique	1500
EDF CPN De Gravelines	Electricité	1400
La lainière de Roubaix	Filature	1400
Société d'électroménager du Nord	équipement ménager	1400
La voix du Nord	Presse	1300
Sollac	sidérurgie	1300
Peaudouce	Ouaterie	1200
GTS Industrie	Tube d'aciers	1200
Valmex	Travaux des métaux	110
Société de transmission automatique	Pièces et équipement automobile	1100
Intexal	Bonneterie	1100
Mataleurop	Métallurgie	1100
ANF Industrie	Matériel Ferroviaire	1100
Rhône Pouléc Fibres	Fils et Fibres synthétiques	1100
Société Boussois	Verre pat, Miroiterie	1100

Source: INSEE

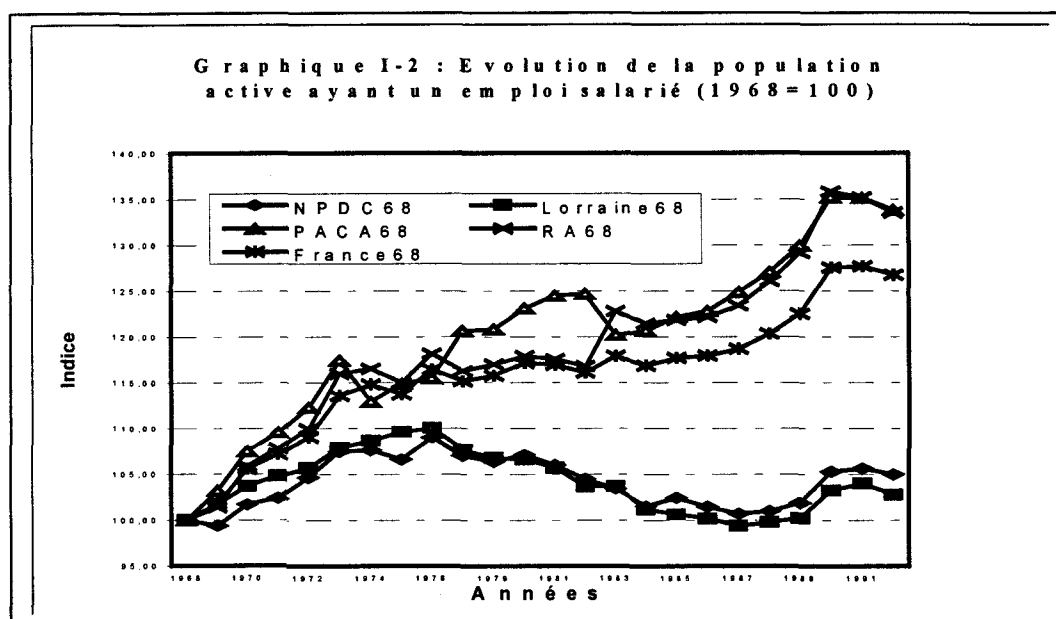
³⁴ Données du fichier Sirène (premier trimestre 1995).

b) l'emploi

L'emploi global est passé de 1337700 en 1954 à 1303812 en 1997, soit un taux de croissance annuel négatif de 0,06%. Au niveau national ces données sont respectivement de 18847500 ; 22273638 et + 0,4%.

Le taux de croissance du nombre de personnes ayant un emploi entre 1954 et 1997 dans le Nord-Pas-de-Calais est donc négatif. La région de la Lorraine qui est dans une situation industrielle analogue a eu un taux positif de 0,22% (tableau I-4). Cette baisse de l'emploi montre l'ampleur des difficultés rencontrées dans la région et donc la baisse progressive de l'activité économique évoquée plus haut.

L'emploi salarié représente plus de 91% des emplois dans le Nord en 1996. À l'inverse de l'emploi total, il est en augmentation depuis 1962, ce qui laisse présager que les conditions de vie matérialisées par l'acquisition des biens et l'usage des services pourront connaître certaines améliorations.



Le Graphique I-2 représente cette évolution (1968 = 100). Deux groupes de régions se distinguent : celles dont l'évolution est inférieure à 110 (Nord-Pas-de-Calais, et Lorraine) et celles dont elle est supérieure (Provence Alpes Côte d'Azur, Rhône Alpes l'Ile de France). À partir de 1977, le différentiel entre l'évolution nationale et régionale s'agrandit. En 1991, il est de plus de 20 points.

Le poids régional de l'emploi salarié est presque toujours supérieur aussi bien à l'emploi total, à la population totale qu'au nombre des ménages. Mais, il faut noter, et l'étude

des revenus le montrera, que ces emplois sont pour une bonne partie les moins biens rémunérés.

Tableau I-4: Taux de croissance de la population active ayant un emploi

	NPDC	Île-de-France	Lorraine	PACA	Rhône-Alpes	France
1997/54	-0,06	0,87	0,22	1,15	0,65	0,4

1992/1954 pour l'Île-de-France, la Lorraine, La Provence-Alpes-Côte-d'Azur et Rhône-Alpes

De même, lorsqu'on regarde les taux de croissance, celui du Nord-Pas-de-Calais (0,3%) est le plus faible des régions considérées, exceptée celui de la région de la Lorraine (0,2%). À ceci, il faut ajouter le fait que l'évolution du nombre de salariés se fait en dents de scie même si, sur la période le taux de croissance global est positif.

L'emploi non salarié est passé de 267040 en 1962 à 110624 en 1997 soit un taux de croissance négatif de 2,5%. La baisse générale de l'emploi est donc en grande partie le fait des professions indépendantes, des employeurs ou des aides familiaux qui constituent l'essentiel des emplois non salariés et, qui sont détruites par la concurrence des métiers modernes, des grandes surfaces et de l'industrie; ces derniers créant moins d'emplois qu'ils n'en détruisent. Le Nord-Pas-de-Calais plus que d'autres régions est confronté à ce dilemme auquel s'est ajoutée le déclin de ses piliers traditionnels.

c) Degré d'autonomie

L'analyse du degré d'autonomie nous permet de voir l'importance des entreprises dont le siège est situé dans la région. La notion du degré d'autonomie ou degré d'indépendance sera définie en considération du nombre d'entreprises dont le siège social est situé dans la région. Nous calculerons d'une part la proportion du nombre d'établissements dont le siège est dans la région et, d'autre part la proportion du nombre de salariés employés par les entreprises dont le siège est régional. Le degré d'indépendance rend compte de l'influence régionale des sièges sociaux localisés dans la région. Nous l'avons noté ci-dessus, la présence ou non du siège social dans la région influence l'emploi et donc les résultats de l'entreprise et a, par conséquence, une incidence sur les conditions et niveau de vie.

Le tableau I-5 donne l'évolution du degré d'autonomie entre 1987 et 1995. Deux remarques ressortent de ce tableau:

1°) le degré d'autonomie tel que défini ci-dessus baisse. Autrement dit, la proportion du nombre de sièges sociaux régionaux en 1995 est plus faible qu'en 1987. Ce résultat est la conséquence probable d'une économie qui devient de plus en plus mondiale ; influencée par

les opérations des firmes multinationales qui elles, ne connaissent que peu ou prou l'existence des frontières ; comme l'écrit M. Boucher: « les Firmes Multinationales transgressent les frontières et le monde est leur marché »³⁵.

2°) le degré d'autonomie calculé à partir du nombre de salariés augmente. Aussi, malgré la baisse relative du nombre de sièges sociaux, le nombre de salariés employés dans les établissements dont le siège est dans la région croît. On constate même que dans le Nord la proportion de baisse des sièges, environ 2,5% entre 1987 et 1995 est sensiblement égale à celle de la hausse du nombre de salariés employés dans les établissements à siège régional (3%). Il s'agit là probablement d'une simple coïncidence, mais la similitude valait la peine d'être signalée.

Tableau I-5: Degré d'autonomie

		(en pourcentage)					
		NPDC	Ile-de-France	Lorraine	PACA	Rhône-Alpes	France
1987	Etablissements	85	85,8	83,3	87,9	86,6	86,5
	Salariés	64	65,8	59,9	67,7	68,5	66
1995	Etablissements	82,5	85,7	81,6	86,8	85	85,3
	Salariés	67,1	69	63,1	70	68	68,1

Le Nord-Pas-de-Calais est, en dehors de la Lorraine la région où les taux d'autonomie sont les plus faibles. En 1995, près de 17,5% des établissements n'ont pas leur siège social dans la région alors que cette proportion n'est que de 14,7% pour l'ensemble du pays.

Les statistiques du tableau I-5 nous indiquent que malgré la baisse des sièges sociaux dans la région les salariés y travaillant sont de plus en plus nombreux. Ceci peut s'expliquer par un certain dynamisme des établissements à siège régional. Comme nous l'avons noté plus haut, la présence du siège social influence les résultats ; grâce entre autres à une prise en compte réelle dans les décisions de l'environnement socio-économique et du surplus d'emplois créé par l'installation même du siège. Ce dynamisme qui conduit à des résultats meilleurs améliore également l'embauche.

Aussi, des années cinquante qui ont vu les bases traditionnelles de l'appareil productif régional s'effondrer, des années soixante qui sont les témoins des prémices de l'installation des politiques de reconversion aux années soixante dix et quatre vingt qui voient l'économie régionale se tertiariser, les conditions et niveau de vie des ménages régionaux ont suivi ces changements. La chute des piliers traditionnels a conduit la région à une reconversion vers l'automobile et les services.

Nous allons analyser pour les quarante dernières années l'évolution de certaines des

³⁵ M. BOUCHER « Éditorial », Cahiers Français, numéro 190, page 1, 1979.

variables qui ont influencé les conditions de vie dans la région. Entre temps, nous allons présenter l'évolution de la production régionale.

2. La création de richesse dans le Nord-Pas-de-Calais

Avant de commencer l'étude du revenu des ménages, variable principale qui détermine leur condition de vie, nous présentons ici le produit régional. Ce dernier détermine pour une grande part le revenu des ménages de la région. Il est intéressant lors de l'étude de celui-là, d'analyser l'évolution de celui-ci.

Il ne s'agira ni d'une étude exhaustive de cet agrégat, l'ampleur du sujet dépasse le cadre de ce travail, ni d'une explication de ces méthodes de calcul et des procédés de régionalisation des données, des ouvrages techniques spécialisés ainsi que quelques travaux spécifiques s'y sont déjà attelés³⁶. Nous pouvons toutefois noter sans entrer dans les détails qu'il existe au niveau macro-économique trois méthodes différentes pour mesurer la production : la méthode des revenus, la méthode des dépenses et la méthode des valeurs ajoutées. Les deux premières permettent d'obtenir respectivement le produit national brut (ou le revenu national) et la dépense nationale brute. La méthode des valeurs ajoutées permet d'obtenir comme les deux précédentes le produit intérieur brut total, mais également la production par branche et par activité. C'est donc aux données fournies par cette dernière méthode que nous allons nous fier, le but étant d'analyser l'évolution de la richesse régionale, par l'intermédiaire du produit intérieur brut.

Toutefois, l'interprétation de ces variables et ratios demande quelques précisions. Ils ne pourront pas être utilisés pour tenter de cerner la richesse des ménages de chacune des régions. Ils ne feront que décrire la contribution moyenne à la création du produit régional et national car, une fois la valeur ajoutée dégagée, elle ne reste pas nécessairement dans la région mais peut grâce au système de redistribution « enrichir » d'autres régions au détriment de la région de création. Cependant, les disparités éventuelles qui seront mises en évidence pourront être riches d'enseignements.

Le produit intérieur est considéré comme étant la somme des valeurs ajoutées aux prix du marché³⁷ ; auxquelles sont adjoints les montants de la taxe sur la valeur ajoutée et les droits de douane. Pratiquement, nous utiliserons les valeurs des produits intérieurs bruts calculées par les services de l'Institut National de la Statistique et des Études Économiques.

³⁶ B. DELEBECQUE, op. cité, collection INSÉE série R63, R64 ; Courriers des statistiques n°4 1987.

A. La région et le produit national

a) Évolution du produit intérieur

C'est vers la fin des années cinquante que les estimations du produit régional ont commencé. Dans ces travaux sur le produit du nord, B. DELEBECQUE en décrit les contours ainsi que les différentes méthodes de calcul et d'estimation³⁸.

Notre soucis est, non pas de revenir sur ces calculs, mais d'analyser l'évolution du produit régional global et, de voir le poids de la participation des ménages (ménages purs et entreprises individuelles) dans la constitution de la richesse régionale. Les conditions de vie en dépendent. En effet, les revenus issus de la production des ménages ou des entreprises individuelles sont plus portés à demeurer et à être distribués en totalité ou en partie dans la région. Alors que les revenus créés par les grandes firmes sont souvent emmenés à traverser aisément les frontières régionales. De plus, il s'agit de l'étude des conditions de vie des ménages, il faille donc analyser leur participation dans la création de la richesse dont ils seront propriétaires.

L'analyse des données partira de l'année 1975. Ce choix est justifié par la série de données en notre possession. La série allant de 1975 à 1996 obtenue à partir de la banque de données interne de l'Institut National de la Statistique et des Études Économiques est continue et rend les comparaisons possibles.

Le produit régional brut du Nord-Pas-de-Calais en valeur a, entre 1975 et 1996, connu une croissance annuelle de 7,6% contre 8,4% pour l'ensemble du pays. Ce taux est plus faible pour la période 1982-1996 ; 5,1% pour le Nord-Pas-de-Calais et 5,7% pour la France entière. La croissance régionale est la plus faible des régions considérées excepté celle de la Lorraine.

En volume, ce taux reste toujours plus faible que la moyenne nationale ainsi que celui des autres régions, 1,46% pour le Nord-Pas-de-Calais et 1,91% pour l'ensemble du pays pour la période 1982-1996 (tableau I-6). Cependant, l'écart à la moyenne nationale se réduit.

Le taux de croissance du produit en volume (base 1980) plus faible, conserve pour le Nord-Pas-de-Calais la tendance des données en valeur. Le niveau de ces taux de croissance dans la région est à mettre en rapport avec le déclin de l'industrie régionale. En effet, on constate (tableau I-6) que le taux de croissance en volume de la valeur ajoutée industrielle est, entre 1982 et 1996 très faible dans le Nord-Pas-de-Calais ; ce qui a influencé à la baisse le

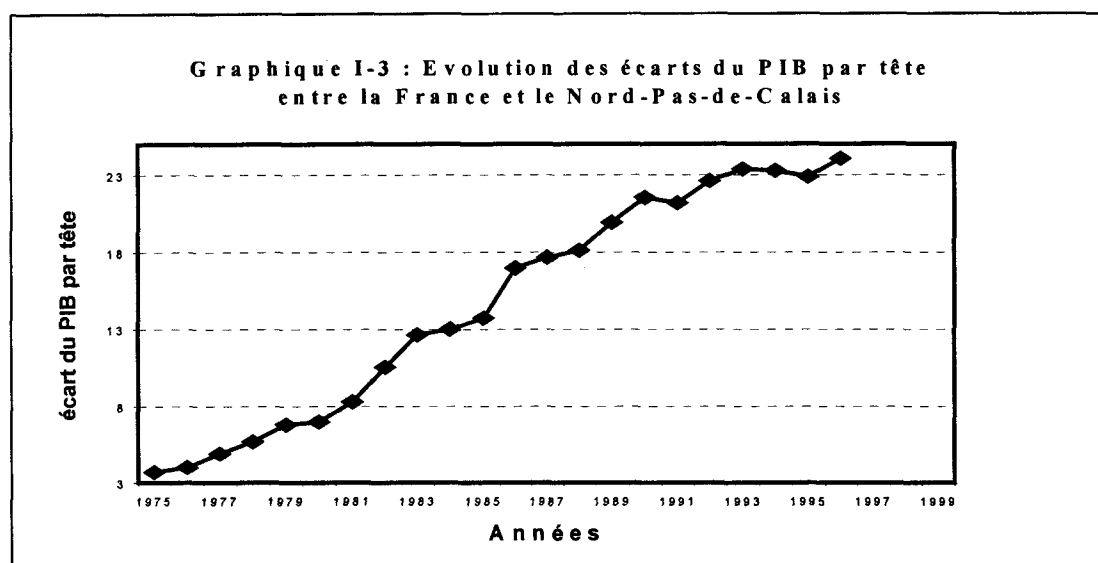
³⁷ B. DELEBECQUE op. cité, page .76 .

taux de croissance du produit intérieur brut. Toutefois, bien que faible, ces taux ne sont pas déconnectés des moyennes nationales. Les politiques de reconversion évoquées précédemment semblent les ramener à un niveau « raisonnable ». Malgré le déclin industriel évoqué plus haut, le Nord-Pas-de-Calais demeure l'une des régions les plus industrialisées de France.

Tableau I-6: Taux de croissance du produit intérieur brut

		(en pourcentage)					
		NPDC	Île-de-France	Lorraine	PACA	Rhône-Alpes	France
PIB en valeur	1975/96	7,6	8,7	7,3	8,25	8,5	8,4
	1982/96	5,1	6,22	4,9	5,9	5,9	5,7
PIB en volume (base 1980)	1982/96	1,46	2,12	1,39	1,7	2,19	1,91
valeur ajoutée industrielle (base 80)	1982/96	0,085	0,92	0,87	1,46	1,85	1,2

L'analyse du produit intérieur brut par habitant en valeur montre que le Nord-Pas-de-Calais a les valeurs les plus basses. Et, les écarts avec les moyennes nationales s'agrandissent, passant de 3700 francs par habitant en 1975 à 24065 francs en 1996. Ces écarts ont tout de même tendance à se stabiliser à partir de 1990 et même à baisser. En effet, de 1990 à 1996, l'écart par habitant s'est stabilisé aux alentours de 24000francs, mieux, ces écarts ont baissé entre 1993 et 1995 (graphique I-3).



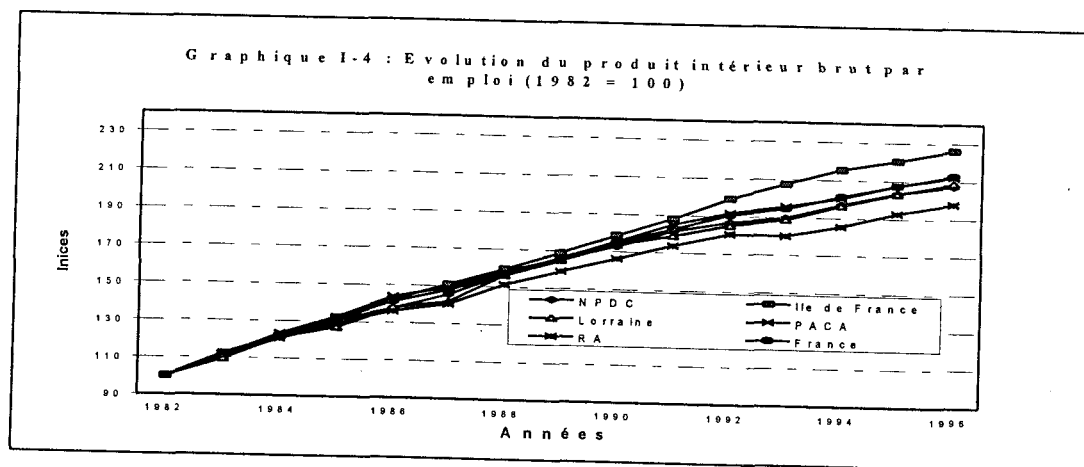
En dehors de l'augmentation de la production régionale, la hausse du produit intérieur brut par habitant est également due à une faible croissance de la population régionale.

Ce ratio représente mal l'effort régional. Il englobe en effet outre les travailleurs, les chômeurs et les inactifs qui ne participent pas à la conception et à la réalisation de la

³⁸ B. DELEBECQUE op. cité.

production. De même, il ne tient pas compte des revenus du capital placés hors de la région. C'est en considérant plutôt le produit intérieur par emploi, qu'on perçoit mieux la participation de la région. Il s'agit ici du rapport de la production sur les véritables acteurs, ceux qui participent effectivement à la création de la richesse. Ce dernier ratio montre qu'en 1975 le Nord-Pas-de-Calais devance toutes les autres régions et l'ensemble du pays sauf l'Île-de-France, alors qu'en 1990 il devance la Lorraine, Rhône-Alpes et se situe presque dans la moyenne nationale (graphique I-4).

Enfin, l'analyse de la part régionale du Produit intérieur brut vient confirmer la faiblesse des moyennes régionales. Depuis 1976, la part régionale (graphique I-5) est en baisse constante si on exclut l'année 1981 pour laquelle cette part a légèrement augmenté. Elle est passée de 6,48% en 1976 à 5,76% en 1992. Pour les autres régions, on constate que les parts de l'Île-de-France et Rhône-Alpes ont globalement augmenté et sont passées respectivement de 27,52% à 30,17% et de 8,99% à 9,84%. La part de la Provence-Alpes-Côte-d'Azur est restée constante à 6,89% après avoir connu une hausse. Enfin, celle de la Lorraine est à la baisse.



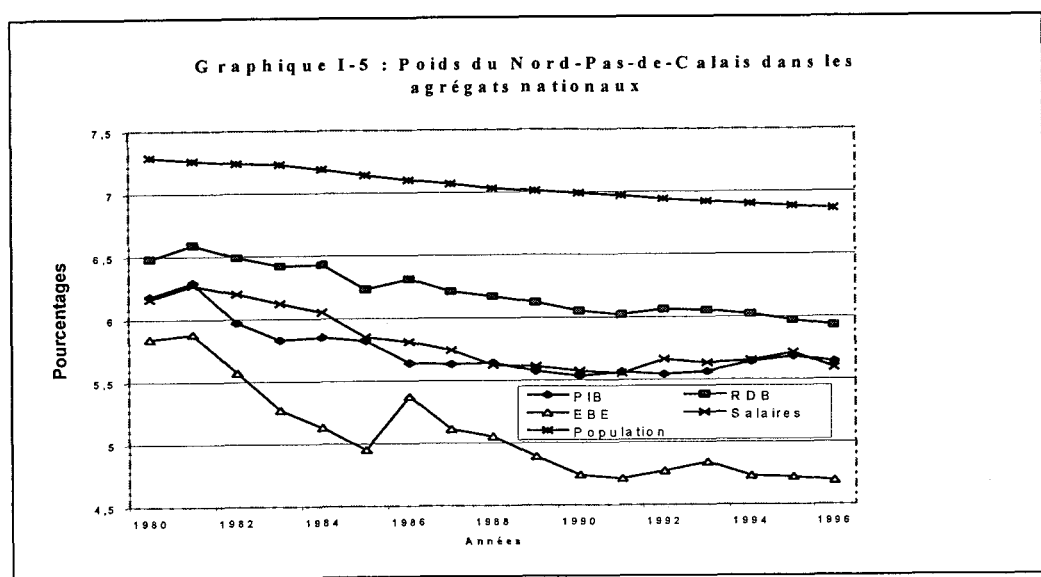
La part régionale du produit intérieur brut est sur la période inférieure à celle de la population, elle même comprise entre 7,4% en 1975, 6,9% en 1992 et 6,8% en 1999. Le poids de la région dans la création de la richesse nationale est donc plus faible que son poids démographique. Ceci est dû entre autres aux graves problèmes que traverse l'industrie régionale, au taux de chômage élevé et, dans une certaine mesure à l'importance des jeunes dans la population régionale. Ces derniers étant sur le plan professionnel généralement moins expérimentés donc moins productifs.

La part régionale dans la production intérieure brute décroît dans le temps. Le nord participe

ainsi de moins en moins à la création de la richesse nationale.

b) Le poids des secteurs dans le produit régional

L'analyse par secteur doit vérifier deux choses : le poids des trois grands secteurs dans le produit intérieur de chaque région et la proportion régionale par secteur par rapport à l'ensemble du pays. Ce qui va permettre de voir dans quel secteur la région est plus performante et, dans quel secteur elle l'est moins.



Ceci nous conduira à voir, en avant propos de l'étude effective de la « richesse » des ménages à travers leur revenu (section 2), les secteurs les mieux représentés dans la région. A partir de l'évolution des parts des valeurs ajoutées sectorielles, on verra la place du Nord-Pas-de-Calais sur le niveau de son développement global mesuré à partir du produit régional.

La théorie économique nous apprend que le développement d'une région s'accompagne sur le plan de la production par une baisse progressive de la proportion dans le Produit intérieur brut des secteurs primaire (agriculture) et secondaire (industrie) et par une hausse de celle du secteur tertiaire. Ce phénomène qui a été analysé entre autres par ENGEL et par Colin CLARK (chapitre 2) est dû aux fortes productivités des deux premiers secteurs. ce qui fait déplacer dans un premier temps la main d'œuvre dégagée du secteur primaire vers le secteur secondaire et, dans un deuxième temps de ce dernier vers le tertiaire.

Actuellement, la valeur ajoutée du secteur tertiaire de la plupart des pays développés de l'Organisation de Coopération et de Développement Économique (OCDE) dépasse 60% du produit intérieur brut total. Aussi, cette analyse statistique essaiera de voir la place du Nord-

Pas-de-Calais par rapport aux autres régions ; en tenant compte d'une part de l'évolution des proportions dans le produit intérieur brut des valeurs ajoutées des trois secteurs ainsi que de leur montant.

Tableau I-7: Part des branches dans le produit intérieur brut

(pourcentages)

		NPDC	Ile-de-France	Lorraine	PACA	Rhône-Alpes	France
Agriculture	1981	2,6	0,5	3,38	2,9	2,7	4,1
	1982	3,04	0,48	3,58	3,18	3,21	4,58
	1986	2,59	0,34	3,48	2,7	2,43	3,73
	1988	2,1	0,3	3,12	2,34	2,19	3,33
	1992	1,5	0,22	2,28	2,12	1,8	2,83
	1994	1,4					2,5
Industrie	1981	36,2	25,3	35,8	21,32	34,5	29,7
	1982	30,8	24,12	28,88	16,8	29,9	25,4
	1986	28,9	23,84	28,76	18,18	29,6	25,13
	1988	28,7	22,56	29,44	16,9	28,81	24,4
	1992	25,6	20,8	27,12	16,29	28,44	23,27
	1994	26,3					22,9
Bâtiment	1981	7,4	6,1	7,5	9	7,4	7
	1982	6,1	5,04	6,47	7,62	7,13	6,29
	1986	5,03	4,58	5,3	5,73	6,05	5,18
	1988	5,21	4,3	5,53	6,25	6,33	5,4
	1992	5,1	4,52	5,4	5,95	5,76	5,21
	1994	4,6					4,8
Tertiaire	1981	53,8	68	53,8	66,7	55,4	59,2
	1982	55,07	65,35	56,1	67,58	54,81	58,76
	1986	59,4	61,17	58,4	69,51	57,81	61,88
	1988	59,9	68,86	58	70,53	58,62	62,9
	1992	64,12	70,9	61,5	72,66	58,92	64,95
Services	1982	39,37	50,45	36,54	47,86	39,42	41,82
Marchands	1986	41,9	53,56	38,04	50,8	42,66	45,21
	1988	43,1	55,91	39,3	52,78	44,02	47
	1992	45,8	58,1	41,49	53,39	44,04	48,59
	1994	48,1					52
Services non Marchands*	1982	15,7	14,89	19,55	19,7	15,38	16,94
	1986	17,5	13,61	20,36	18,7	15,15	16,67
	1988	16,8	12,94	18,73	17,74	14,6	15,9
	1992	18,4	12,79	20	19,3	14,88	16,36
	1994	19,6					17,8

Source: INSEE

* Le tertiaire marchand en 1986 et 1988 inclus le commerce

Le tableau I-7 donne la part de la valeur ajoutée de chaque secteur dans le produit intérieur brut de différentes régions à partir de 1981. De la lecture de ces données il ressort trois remarques:

1°) Les résultats énoncés par la théorie économique sont vérifiés, à savoir la baisse dans le temps de la proportion dans le produit intérieur brut des valeurs ajoutées de l'agriculture et de l'industrie et, la hausse du secteur tertiaire.

2°) Les proportions des valeurs ajoutées industrielles régionales sont quelle que soit les années supérieures à celles de l'ensemble du pays, enfin,

3°) les proportions du secteur primaire et tertiaire régionales restent inférieures aux proportions nationales. En ce qui concerne particulièrement le secteur agricole, il faut noter que la région du Nord-Pas-de-Calais est une région plutôt industrielle. Les exploitations agricoles restent relativement faibles bien qu'au cours de ces dernières décennies elles se soient développée mais, dans un cadre industriel.

Ainsi, si on considère comme nous l'avons esquissé plus haut qu'un degré de développement se caractérise par une proportion plus forte des valeurs ajoutées du secteur tertiaire dans le produit intérieur et par une baisse progressive des secteurs primaire et secondaire, et, au regard de la deuxième et de la troisième remarques ci-dessus, on peut penser que le développement régional mesuré par l'intermédiaire de l'évolution des trois secteurs est, toute chose étant égale, inférieur à la moyenne nationale.

Au vu des données du tableau I-7 on peut dire que le Nord-Pas-de-Calais et les autres régions à savoir l'Île-de-France, la Provence-Alpes-Côte-d'Azur et Rhône-Alpes ont un niveau de développement proche. Par contre, la Lorraine semble être moins développée. En effet, la proportion de sa valeur ajoutée agricole dans le produit intérieur brut est supérieure à celle du Nord-Pas-de-Calais alors que celles du tertiaire et de l'industrie (depuis 1988) sont plus faibles.

Notons que l'étude transversale des données du tableau I-7 ne permet pas de tirer les mêmes conclusions que pour l'analyse longitudinale. En effet, plusieurs variables peuvent influencer pour une année la production des secteurs influençant à la hausse ou à la baisse la proportion de la valeur ajoutée des secteurs dans le produit intérieur brut.

Si nous prenons en exemple l'année 1982 entre le Nord-Pas-de-Calais et la Lorraine sans vouloir analyser les variables exogènes ayant influencé la production, on remarquera que la proportion du secteur tertiaire du Nord-Pas-de-Calais (46,4%) est inférieure à celle de la Lorraine (48,2). Nous ne pouvons au vu de ce ratio et des autres secteurs (agriculture,

industrie) de la même année conclure que le Nord-Pas-de-Calais est moins développé que la Lorraine. Seule une analyse longitudinale peut nous permettre de tirer à ce sujet quelques conclusions acceptables.

Il faut noter que le raisonnement à partir de ces ratios n'est fiable que pour des régions dont les structures de production sont sensiblement similaires. En effet, si on considère des régions aux structures très différentes, il serait très hasardeux de tirer les mêmes conclusions. Comparer ces ratios entre une région à prédominance touristique par exemple à une autre où l'activité principale serait l'agriculture biaiserait fortement les résultats.

Un regard sur la part de la production de chaque secteur, dans la production du secteur national correspondant, montre que pour le Nord-Pas-de-Calais le secteur industriel est celui qui a la proportion la plus élevée devant le commerce et l'agriculture. Autrement dit, malgré les problèmes rencontrés par l'industrie régionale et sûrement grâce aux politiques de reconversion engagées, l'industrie régionale représente encore 6,4% de la valeur ajoutée industrielle nationale en 1996 contre 5,6% au secteur tertiaire.

Le tertiaire reste le secteur le plus important dans le produit intérieur brut total. Dans la région il représente 3,65% du produit intérieur national contre 1,6% à l'industrie et 0,08% à l'agriculture en 1996.

B. la participation des ménages

Malgré de réelles difficultés pratiques, l'Institut National de la Statistique et des Études Économiques publie depuis plusieurs années la part du produit régional réalisée par les ménages. Il s'agit de la production des ménages purs et de celle des entreprises individuelles. La comptabilité nationale inclut la production de ces dernières dans le compte des ménages.

L'Institut National de la Statistique et des Études Économiques a adopté une méthodologie propre pour régionaliser les opérations de production. Pour la valeur ajoutée des ménages, il la divise en trois catégories :

Le secteur agricole, de la pêche et de la sylviculture. Pour le secteur agricole pur, la régionalisation est faite à partir des comptes établis par chaque département par le ministère de l'agriculture. Pour la pêche et la sylviculture on tient compte respectivement des poissons débarqués et des bois enlevés.

La valeur ajoutée des entreprises individuelles non agricoles est régionalisée sur la base des informations comptables fournies par les sources fiscales (bénéfices industriels

commerciaux et bénéfices industriels non commerciaux).

Enfin, la régionalisation de la valeur ajoutée des ménages purs. repose sur des indications propres à chacune de ses composantes. La valeur ajoutée des jardins familiaux par exemple est reprise des comptes du ministère de l'agriculture tandis que celle des services domestiques est répartie en fonction de la structure des emplois régionaux dans ce domaine³⁹.

L'analyse de la valeur ajoutée des ménages nous permet de dégager leur poids dans la création des richesses régionales et nationales. Nous l'avons écrit plus haut, une forte production des ménages constitue à notre avis un gage qu'une partie essentielle de celle-ci sera distribuée sur place.

Le poids de la valeur ajoutée des ménages régionaux du Nord-Pas-de-Calais (produit intérieur régional =100) varie entre 21,17% en 1982 et 19,7% en 1988 avec un maximum en 1986 (21,32%). Ce taux est légèrement inférieur à celui de l'ensemble du pays qui est de 22,42% en 1982 et 21,04% en 1988.

Tableau I-8: Part des valeurs ajoutées régionales des ménages dans le PIB

(pourcentages)

	NPDC	Ile de France	Lorraine	PACA	Rhône Alpes	France
1982	21,17	13,48	20,18	22,72	21,27	22,42
1985	19,83	13,28	20,53	23,21	20,76	21,77
1988	19,7	13,34	20,24	23,13	20,04	21,04

Tableau I-9: Part des valeurs ajoutées régionales des ménages (France=100)

(pourcentages)

	NPDC	Ile-de-France	Lorraine	PACA	RA
1982	5,63	16,36	3,35	6,97	8,6
1985	5,3	16,95	3,32	7,3	8,77
1988	5,29	18,06	3,36	7,58	8,87
1991	5,52	28,9	3,39	6,89	9,37
1996	5,64	29,08	3,37	6,76	9,3

En comparaison avec les quatre autres régions on constate que la part des valeurs ajoutées des ménages du Nord-Pas-de-Calais (PIB régional=100) est toujours largement

³⁹ Sont comptabilisées dans les ménages purs les valeurs ajoutées suivantes : productions de services de logement et location d'immeubles à usage industriels et commerciaux, exploitation des jardins familiaux, production de bâtiment compte propre lié au logement et production de service domestique. INSEE résultats n° 65-66 page 11.

supérieure à celle de l'Île-de-France, toujours inférieure à celle de la Provence-Alpes-Côte-d'Azur ; alors que pour la Lorraine et Rhône-Alpes cette hiérarchie évolue en dents de scies et change d'une année à l'autre (tableau I-8).

Près de 20% du produit intérieur brut du Nord-Pas-de-Calais provient donc de la production directe des ménages, ce qui représente 5,29% du produit intérieur brut national des ménages en 1988 (tableau I-9). Ce pourcentage est inférieur à la part régionale des ménages (France=100) ; cette dernière reste supérieure à 6% sur la période étudiée ; mais, il faut noter que le Nord-Pas-de-Calais a des ménages de grande taille.

Les tableaux I-8 et I-9 montrent également que les proportions régionales (produit intérieur régional=100 et France=100) sont à la baisse entre 1982 et 1988. Cette baisse s'explique par l'importance de la croissance des grandes entreprises industrielles ou non, qui récupèrent également certains secteurs jadis réservés aux ménages purs ou aux entreprises individuelles (production agricole...) et, il s'en suit la baisse des activités des ménages.

Cette première section nous a appris qu'après le déclin des trois activités traditionnelles, la région Nord-Pas-de-Calais s'est engagée sur une politique de reconversion très volontariste. De celle-ci l'automobile s'est avérée d'un intérêt particulier. Ce qui a sans nul doute permis à l'emploi régional de ne pas trop décrocher de la moyenne nationale.

La valeur ajoutée régionale, bien qu'inférieure aussi bien au poids démographique régional qu'au poids des ménages reste relativement élevée.

Enfin, la valeur ajoutée des ménages du Nord-Pas-de-Calais en 1988 ne représente que 1,11% du produit intérieur brut total national et 19,7% de celui de la région. Pendant ce temps, la part régionale du produit intérieur brut (France=100) est de 5,6%. Quelle sera la traduction de ces valeurs sur la richesse réelle des ménages ? À savoir leur revenu global et disponible ? La région recevra-t-elle en revenu une proportion équivalente à celle de sa production ? En gros, quels seront les conditions et niveau de vie des ménages de la région ?

Section 2: Capacité d'acquisition en biens et services

Cette section traite des divers moyens qu'ont les ménages pour acquérir des biens et des services ou pour s'offrir des loisirs. Elle est donc pour notre recherche d'une grande importance. En effet, à travers les variables qui seront étudiées, va ressortir la «richesse» des ménages régionaux. la section étudie les revenus dans leur globalité.

La variable revenu est, à notre avis, la clé de voûte des conditions de vie car, d'elle,

dépend un grand nombre des variables que nous étudierons par la suite (consommation, logement, santé, loisirs), en permettant leur acquisition ou en favorisant leur utilisation. La section traitera des revenus des ménages et de leurs composantes.

1. Le revenu des ménages

Après avoir présenté les choix méthodologiques pour l'estimation des revenus régionaux, nous analysons le passage du revenu global au revenu disponible puis, abordons le problème des revenus moyens suivants certaines caractéristiques du ménage.

A. Choix méthodologiques de l'estimation des revenus

Comme pour les autres variables, l'étude des revenus est confrontée aux problèmes des données statistiques. Bien que la comptabilité régionale soit assez ancienne⁴⁰, elle reste encore peu connue, sous utilisée et ses méthodes de calcul de revenu soumises à plusieurs hypothèses. Au niveau national il est déjà très difficile d'évaluer les opérations du compte des ménages. Elles sont dans la plupart des cas estimées de façon indirecte ce qui influence les résultats des principaux agrégats. La région n'étant pas un espace économiquement clos, on ne peut donc envisager une telle démarche, l'absence d'un système complet de compte nous en empêche. On est donc emmené à émettre plusieurs hypothèses pour régionaliser les données sur les revenus. Ces hypothèses, formulées et utilisées par l'INSEE varient suivant la variable considérée.

De manière générale, on adopte la monorégionalité : chaque flux est affecté à une région, celle du domicile du ménage. Cette hypothèse malgré son bon sens pose de problèmes pour les ménages dont les activités s'étendent sur plusieurs régions. En effet, plusieurs opérations des ménages ne sont pas unirégionales : qu'il s'agisse d'entrepreneurs individuelles possédant des établissements dans plusieurs régions, de l'étalement de résidences principales et secondaires, de l'utilisation du revenu, de la production et de la répartition; toutes ces opérations sont plutôt à caractère multirégional. Ce problème a été marginalisé, la comptabilité régionale des ménages faisant dans ce domaine abstraction du caractère plurirégional des opérations de ces derniers. Une autre hypothèse aurait été de comptabiliser les flux au lieu de travail. Il est évident que la prise en compte de l'une ou l'autre hypothèse

⁴⁰ C'est en 1966 que les premiers comptes régionaux de 1962 ont été publiés.

peut modifier significativement les résultats. En effet, si l'on considère par exemple les régions limitrophes d'une région prospère, la première hypothèse tend à rehausser le revenu de ces régions du fait que plusieurs personnes qui y vivent vont travailler dans la région riche. La deuxième hypothèse aurait plutôt tendance à réduire leur revenu et à accentuer davantage le fossé entre la région riche et les autres. C'est plutôt la première hypothèse qui a été retenue.

La juxtaposition des flux suppose une cohérence de l'ensemble des opérations. Deux méthodes sont ainsi utilisées : une méthode dite directe ou ascendante et une autre dite indirecte ou descendante. La première est utilisée lorsque la source est précise. On somme alors par région de résidence des ménages les informations obtenues. On part de l'échelon le plus bas pour déterminer une répartition régionale et étayer la régionalisation finale de la donnée nationale.

La deuxième est utilisée lorsque les sources d'informations ne sont pas régionalisées. On se sert alors d'un indicateur pour établir la répartition du flux national⁴¹

Aux problèmes d'évaluation statistique s'ajoute celui de la base considérée. En effet, l'INSEE qui constitue notre principale source de données change périodiquement ses années de base. Aussi, depuis 1962 on dénombre quatre années de base différentes : 1962, 1971, 1980 et 1990⁴². Il faut donc en tenir compte au cours des analyses. En effet, lors des changements de base, l'INSEE utilise des clés de répartition entre ménages et sociétés. Ces clés changent d'une base à l'autre du fait des modifications d'activités des agents et du progrès de l'outil statistique.

B. Du revenu global au revenu disponible

Ce paragraphe présente séparément l'évolution du revenu global et du revenu disponible. L'analyse du revenu global ne couvre que la période 1962-1988.

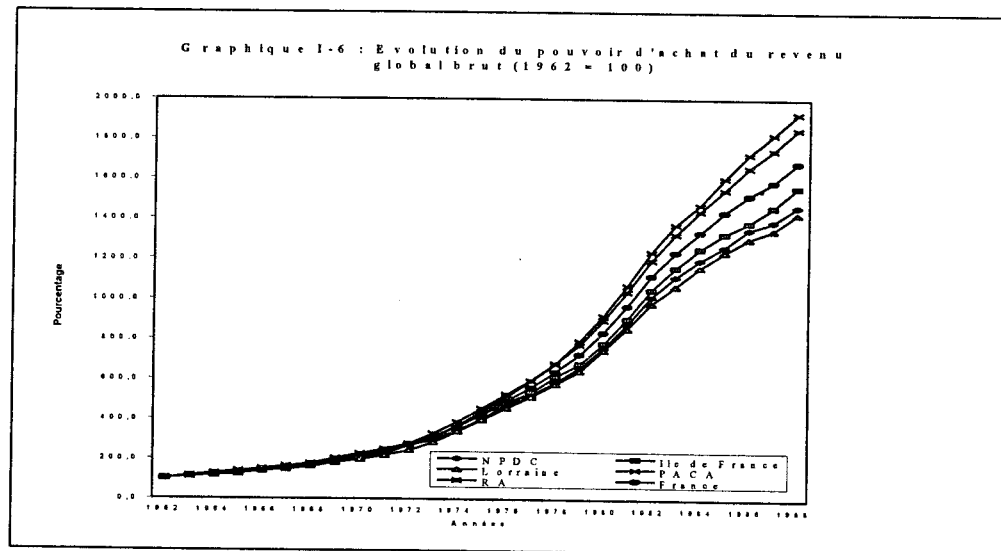
a) le revenu global

Le revenu global est la somme des revenus primaires constitués des salaires bruts, des bénéfices avant impôt pour les entreprises individuelles, des revenus du capital (intérêts et dividendes) et des transferts nets. Il inclut par conséquent les cotisations et impôts qui doivent être payés par les ménages. Il ne reflète donc pas exactement les sommes détenues réellement par ces derniers. Toutefois, son étude nous donne déjà une approximation d'une partie de la

⁴¹ INSEE, Collection R44 février 1981, pages 9-16.

richesse des ménages.

Ramené en base 1980, le revenu global de la région Nord-Pas-de-Calais est passé de 24,12 milliards en 1962 à 352,5 en 1988; soit une croissance annuelle moyenne de 10,86% ; les mêmes données pour la France sont de 346,68; 5826 et 12,46%⁴³. Les autres régions étudiées ont des taux qui varient entre 10,75% et 12,14%. Ces taux élevés, calculés sur 26 ans sont trompeurs. un calcul plus segmenté (tableau I-10) montre de grandes différences entre les périodes. La décennie 1973-82 étant celle où le taux de croissance est le plus fort alors que la période 1982-88 présente la croissance la plus faible. La forte croissance du revenu global brut s'est poursuivie jusqu'en 1983. Au plan général, ceci peut s'expliquer par le fait que les années soixante treize sont celles de la crise mondiale alors qu'en quatre vingt deux elle est moins forte et, une stabilité relative s'est installée jusqu'à la fin des années quatre vingt. ce qui implique donc que les valeurs de départ (1973) étaient faibles. Les deux autres périodes 1962-1973 et 1982-1988 sont des périodes moins troubles et au cours desquelles l'écart de l'évolution de revenus était faible. Pour la période 1962-73 particulièrement, la crise de 1973 a dû influencer fortement les résultats ; attendu que commencée en 1973, elle a dû influencer les statistiques de cette année à la baisse, d'où, la faiblesse des taux de croissance entre 1962 et 1973.



Le taux de croissance régional est pour toutes les sous-périodes en dessous de la moyenne nationale et, excepté la période 1962-73 au cours de laquelle le Nord-Pas-de-Calais devance la Lorraine, il est le plus faible de toutes les régions étudiées. Le retrait des données

⁴² Les années 1956 et 1959 ont également été des années de base.

⁴³ La base 80 pour les données comprises entre 1962 et 1987 est obtenue en faisant une double règle de trois à partir des données en base 62 et 71.

régionaux n'influencent pas les résultats nationaux, puisque les taux de la France hors Nord-Pas-de-Calais sont quasiment identiques au taux national, Nord-Pas-de-Calais inclus.

L'étude du pouvoir d'achat du revenu global brut (graphique I-6) confirme les résultats trouvés plus haut lors de l'analyse du taux de croissance annuel. Comme pour celui-ci, c'est au cours de la période 1973-82 que le pouvoir d'achat a progressé le plus vite.

Notons que la récession observée dans la quasi totalité des pays de l'Organisation de Coopération et de Développement Économique (OCDE) en 1982, n'a pas énormément influencé les données au cours de cette année⁴⁴.

La hausse du pouvoir d'achat du Nord-Pas-de-Calais reste quelle que soit la sous-période, en dessous de la moyenne nationale et de celle de toutes les autres régions excepté pour quelques rares années. Le retrait des données régionales ne modifie pas la moyenne nationale.

Tableau I-10: Taux de croissance du revenu global brut

(pourcentage)

	NPDC	Île-de-France	Lorraine	PACA	Rhône-Alpes	France	France hors NPDC
1988/62	10,8	11,13	10,75	12,14	11,86	11,5	11,5
1973/62	10,36	10,78	9,96	11,04	11,39	10,91	10,9
1982/73	14,62	14,54	14,71	16,61	15,4	15,25	15,25
1988/82	6,32	6,83	6,48	7,7	7,55	7,09	7,09

Plus on se rapproche des années 1990, plus les rythmes d'évolution des pouvoir d'achat se rejoignent. Ceci s'explique d'une part par la faiblesse initiale du niveau de revenu des régions «en retard» entraînant par là même une hausse importante du pouvoir d'achat à la moindre hausse du revenu global brut. Et, d'autre part, par le ralentissement du dynamisme économique de l'Île-de-France et l'accélération de celui des régions de province.

L'écart du Revenu global entre la région et le pays n'a cessé de s'accroître. À partir de 1965, il se creuse. En 1988 il est de 5473,48 soit 21 fois plus qu'il ne l'était en 1962.

Comparés aux autres régions, les écarts se sont amplifiés surtout à partir de 1973. La croissance des écarts est plus marquée avec la Provence-Alpes-Côte-d'Azur et Rhône-Alpes (graphique I-7). Le rapport Nord-Pas-de-Calais sur Provence-Alpes-Côte-d'Azur et Nord-Pas-de-Calais sur Rhône-Alpes a une pente plus forte que pour l'Île-de-France ou la Lorraine. Donc, que l'évolution des écarts entre le Nord-Pas-de-Calais et ces deux régions évolue plus vite. Elle est plus modérée pour l'Île-de-France et la lorraine. C'est avec cette dernière que le

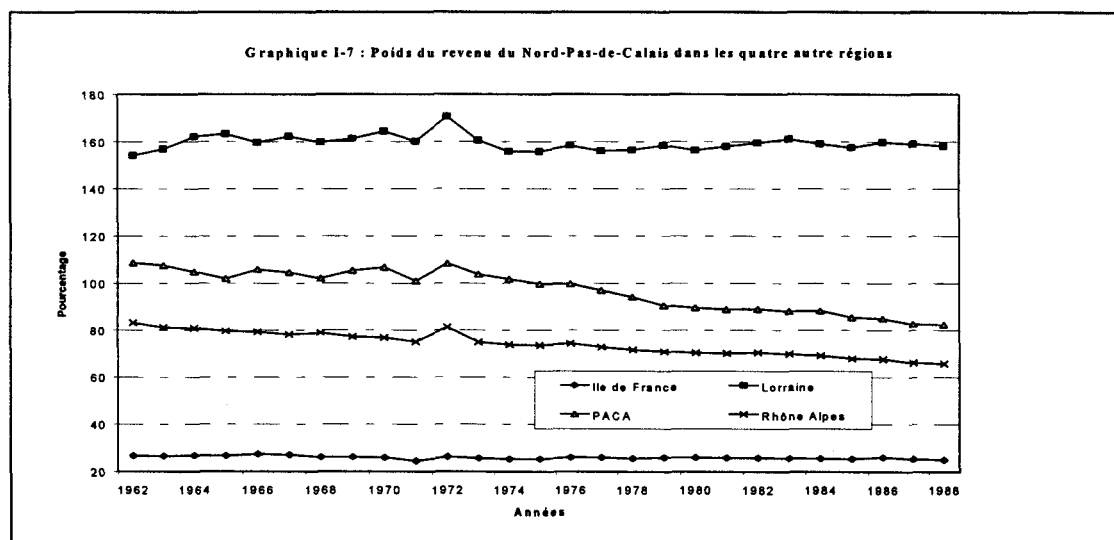
⁴⁴ P. PORET « Les salaires dans les grands pays de l'OCDE au cours des années quatre-vingt. Les comportements ont-ils changé ? », Économie et Statistique, 1990, numéro 235, page 5.

Nord-Pas-de-Calais enregistre des écarts positifs c'est à dire en sa faveur.

L'accentuation des écarts est due à l'ampleur plus prononcée des difficultés économique que traverse la région. En effet, les revenus sont liés au niveau de la production donc à l'activité économique. Or, celle-ci jadis basée sur les trois piliers, a connu un déclin permanent ; les dernières houillères ayant arrêté leur production (section 1). De même, les politiques de reconversion élaborées semblent ne donner que des résultats encore timides. Des régions étudiées, seule la Lorraine se retrouve une fois de plus dans la même situation. Et, c'est ce qui explique entre autres la différence positive entre le Nord-Pas-de-Calais et la Lorraine. Par contre, les autres régions dont les activités économiques sont plus diversifiées et non liées directement au trois piliers, bien que frappées elles aussi par la crise semblent mieux résister.

La part régionale du revenu global brut comme le montre la figure I-5 décroît progressivement. Elle passe de 7,3 en 1962 à 6,05 en 1988. Bien que la tendance à la baisse soit nette, elle n'est pas linéaire, mais évolue en dents de scie. Seules la Provence-Alpes-Côte-d'Azur et Rhône-Alpes voient leur part augmenter entre 1982-1988.

L'augmentation croissante de la différence entre le revenu global brut de la région et celui de la France entraîne que le rapport région sur France baisse constamment. Au delà de cette évidence, les raisons profondes sont les mêmes que celles présentées précédemment. Il est intéressant de remarquer que cette part régionale du revenu global brut est sur toute la période inférieure à celle du revenu disponible et de la population (graphique I-5). Quelques éléments d'explication seront présentés lors de l'étude du revenu disponible.



Les ménages du Nord-Pas-de-Calais détiennent donc une part relativement faible du

revenu global . Toutefois, le revenu global brut ne représente pas la richesse effective des ménages même s'il donne une idée approximative de celle-ci. Dans les faits, c'est plutôt le revenu disponible qui constitue le porte feuille effectif des ménages, celui qui affecte directement leur condition de vie.

Du fait de multiples prélèvements et des transferts sociaux, le passage du revenu global au revenu disponible permet dans certains cas de réduire l'ampleur des disparités. Aussi, sommes nous amenés à analyser l'évolution du revenu disponible afin de voir la richesse effective des ménages du Nord-Pas-de-Calais. Cette richesse, comparée à la richesse nationale donne-t-elle les mêmes proportions que celles du revenu global ? sinon quelle est l'ampleur des écarts ?

b) Le revenu disponible brut

Le revenu disponible est défini, soit comme la différence entre le revenu global et les intérêts versés, les primes d'assurances dommages, les contributions obligatoires et les transferts courants effectués par les ménages ; soit comme la somme du revenu primaire et des transferts nets.

Il représente pour les ménages le revenu courant après impôt. Au niveau de leur porte feuille, il a un impact direct car il s'agit là des disponibilités réelles qu'ils peuvent affecter à la consommation et/ou à l'épargne.

C'est du revenu disponible que dépend en grande partie l'ensemble des acquisitions des ménages.

Cette importance nous conduira à analyser par la suite quelques unes de ses composantes.

Tableau I-11: Taux de croissance du revenu disponible brut par période*

(pourcentage)

	NPDC	Ile-de-France	Lorraine	PACA	Rhône-Alpes	France	France hors NPDC
1973/62	10,1	10,5	9,7	10,6	11,23	10,5	10,9
1982/73	14	13	14	16	15	15	14,7
1990/82	5,7	6,7	6	7,3	7,1	6,6	6,79
1996/62	8,87	8,99	8,66	10,07	9,83	9,46	9,5

* 1962/1973, calculs faits à partir des données en base 1962

1973/1982 calculs à partir des données en base 1971

1982/1990 et 1962/1996 calculs faits à partir des données en base 1980

De 1962 à 1996, le revenu disponible brut est passé de 18,6 milliards (base 1962) à

revenu global . Toutefois, le revenu global brut ne représente pas la richesse effective des ménages même s'il donne une idée approximative de celle-ci. Dans les faits, c'est plutôt le revenu disponible qui constitue le porte feuille effectif des ménages, celui qui affecte directement leur condition de vie.

Du fait de multiples prélèvements et des transferts sociaux, le passage du revenu global au revenu disponible permet dans certains cas de réduire l'ampleur des disparités. Aussi, sommes nous amenés à analyser l'évolution du revenu disponible afin de voir la richesse effective des ménages du Nord-Pas-de-Calais. Cette richesse, comparée à la richesse nationale donne-t-elle les mêmes proportions que celles du revenu global ? sinon quelle est l'ampleur des écarts ?

b) Le revenu disponible brut

Le revenu disponible est défini, soit comme la différence entre le revenu global et les intérêts versés, les primes d'assurances dommages, les contributions obligatoires et les transferts courants effectués par les ménages ; soit comme la somme du revenu primaire et des transferts nets.

Il représente pour les ménages le revenu courant après impôt. Au niveau de leur porte feuille, il a un impact direct car il s'agit là des disponibilités réelles qu'ils peuvent affecter à la consommation et/ou à l'épargne.

C'est du revenu disponible que dépend en grande partie l'ensemble des acquisitions des ménages.

Cette importance nous conduira à analyser par la suite quelques unes de ses composantes.

Tableau I-11: Taux de croissance du revenu disponible brut par période*

	(pourcentage)						
	NPDC	Île-de-France	Lorraine	PACA	Rhône-Alpes	France	France hors NPDC
1973/62	10,1	10,5	9,7	10,6	11,23	10,5	10,9
1982/73	14	13	14	16	15	15	14,7
1990/82	5,7	6,7	6	7,3	7,1	6,6	6,79
1996/62	8,87	8,99	8,66	10,07	9,83	9,46	9,5

* 1962/1973, calculs faits à partir des données en base 1962

1973/1982 calculs à partir des données en base 1971

1982/1990 et 1962/1996 calculs faits à partir des données en base 1980

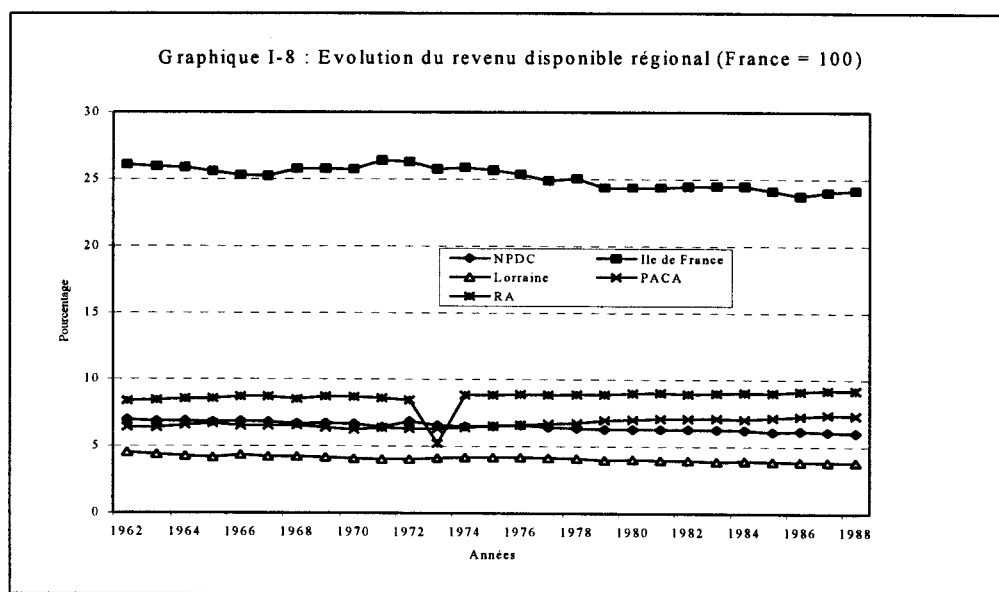
De 1962 à 1996, le revenu disponible brut est passé de 18,6 milliards (base 1962) à

325,415 milliards (base 1980). Ce qui donne un taux de croissance annuel en base '80 de 8,87%. Au plan national on a respectivement 254,9; 5486,798 et 9,46% (tableau I-11)

Comme pour le revenu global, c'est au cours de la période 1973-82 que les taux sont les plus élevés et ceci pour les mêmes raisons que celles évoquées plus haut.

La part régionale du revenu disponible décroît constamment. Cette baisse s'explique naturellement par une variation relative du revenu disponible plus faible dans la région qu'au niveau national ; elle même conséquence des revenus distribués et donc de la situation économique (graphique I-5).

Au niveau des autres régions, la tendance est à la baisse pour l'Île-de-France et la Lorraine, et, plutôt à la hausse pour la Provence-Alpes-Côte-d'Azur et Rhône-Alpes l'Île-de-France qui représentait plus du quart du revenu disponible en 1962 est tombée à 22,3% en 1996. Cette baisse s'explique en partie par une amélioration du dynamisme dans les autres régions que par une baisse de l'activité en l'Île-de-France. En ce qui concerne la Lorraine et le Nord-Pas-de-Calais cette chute est la conséquence directe de la baisse des activités industrielles traditionnelles. La Provence-Alpes-Côte-d'Azur et Rhône-Alpes voient leur part progresser (graphique I-5 et I-8).



La part régionale du Nord-Pas-de-Calais du revenu disponible est supérieure à celle du revenu global (graphique I-5). Ceci est particulièrement dû au revenu net de transfert. En effet, les ménages de la région du fait de leur faible revenu et de leur grande taille sont, soit exonérés d'impôts, soit bénéficient des taux réduits. Dans le même temps ils reçoivent de nombreux revenus de transfert (voir plus loin). Ce phénomène est illustré par le graphique I-9

qui représente le rapport du revenu disponible sur le revenu global et le tableau I-12. Le rapport revenu disponible sur revenu global est plus élevé dans le Nord-Pas-de-Calais. Pour maintenir ce rapport à un niveau élevé, la région bénéficie des transferts nets positifs et par conséquent paie un impôt assez faible par rapport à la moyenne nationale. Il baisse sur la période, signe que le revenu global augmente plus vite que le revenu disponible. Cette augmentation de la différence est à la fois due à des hausses d'impôts et, à une variation de l'augmentation d'une année sur l'autre de plus en plus faible des prestations reçues. Le tableau I-12 nous montre que les transferts nets dans le Nord-Pas-de-Calais sont toujours largement positifs, ce qui confirme ce qui a été dit plus haut.

Le coefficient régional, rapport du revenu par habitant dans la région sur le revenu par habitant national montre que dans la région il est plus faible avant impôt. En moyenne, le poids fiscal est donc faible dans le Nord-Pas-de-Calais. Ce qui se vérifie également lorsqu'on analyse la part des impôts dans le revenu global ou disponible. Celle-ci tourne autour de 4% alors qu'au niveau national elle est de 6% en moyenne.

Tableau I-12: Revenus primaires et transferts nets en 1982 et 1988

(milliards de francs)

	1982			1988		
	revenu primaire brut	transferts nets de redistribution	RDB	revenu primaire brut	transferts nets de redistribution	RDB
NPDC	170,852	0,475	171,327	230,32	7,1079	237,429
Île-de-France	738,131	-122,85	615,286	1086,12	-196,77	889,355
Lorraine	110,181	-4,1743	106,007	149,729	1,9002	151,629
PACA	190,325	-3,2844	187,04	287,632	-3,3561	284,276
Rhône-Alpes	254,793	-20,607	234,183	383,818	-31,289	352,529
France	2809,48	-169,22	2640,26	4100,05	-253,42	3846,63

Source: INSEE

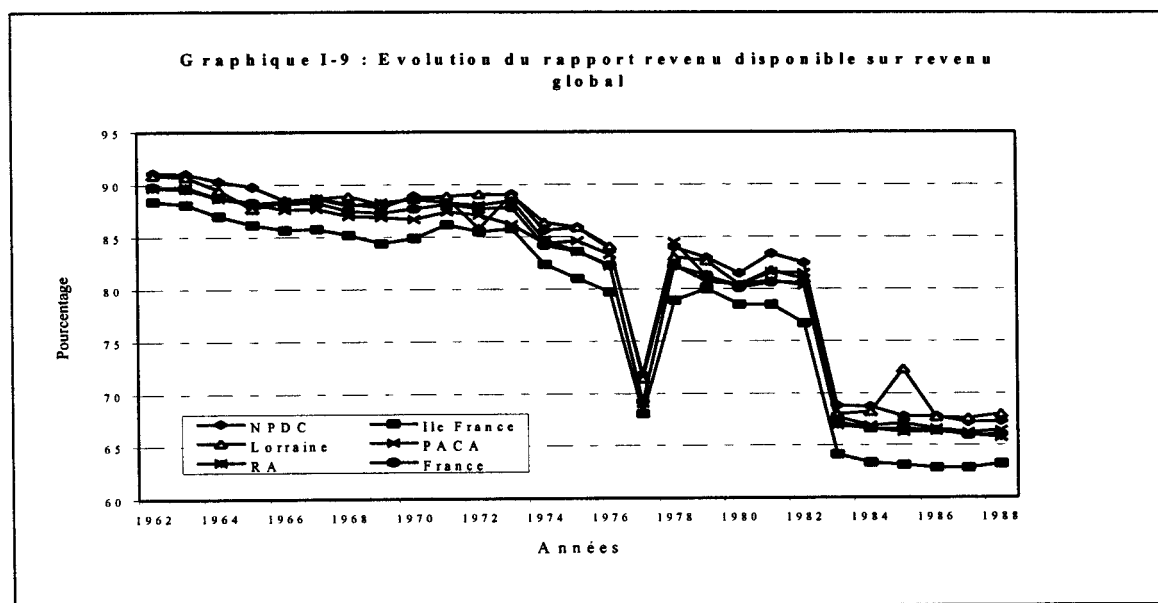
La part de l'impôt dans le revenu est assez faible dans la région et, la différence avec certaines régions telle que l'Île-de-France dépasse 2% suivant les périodes.

Il est intéressant de signaler (graphique I-5) que la part régionale de la population est largement supérieure à celle du revenu disponible. Le Nord-Pas-de-Calais reçoit donc une part du revenu disponible moins élevée que son poids démographique. Cette part est cependant nettement supérieure à la part de sa contribution à la création de la richesse nationale. En 1990, la différence est de plus de 1%.

Trois coefficient mesurent la richesse effective des ménages : le revenu disponible par

habitant, par ménage et par unité de consommation (uc). L'unité de consommation est un indice qualitatif qui tient compte de l'âge des membres du ménage. Selon l'échelle d'Oxford, le nombre d'unités de consommation d'un ménage est égal à : $0,3 + 0,7 \cdot A + 0,5 \cdot E$ où A représente le nombre de personnes adultes dans le ménage et E le nombre d'enfants de moins de 15 ans.

Ce ratio vient compléter les deux autres. Sa raison d'être est simple et tient du fait que le revenu et/ou la consommation par ménage et par habitant ne prend pas en compte le fait que certains besoins varient avec l'âge. De telle sorte que certaines dépenses y sont fonction. Ainsi, la division par le nombre de personnes ou de ménages représente certes un indicateur du niveau de vie mais, n'est pas entièrement satisfaisante. En effet, certaines dépenses ne sont pas fonction de la taille du ménage (télévision, camescope,...), et, pour des consommations individualisantes on peut réaliser des économies d'échelle. Aussi, la division par le nombre d'unité de consommation qui croît avec la taille du ménage mais moins que proportionnellement représente « mieux » la réalité.



Bien que proche du réel, l'unité de consommation constitue aussi une abstraction de la réalité et une simple convention. Le choix de l'âge de séparation entre A et E est arbitraire et dépend de plusieurs critères (économiques, sociaux, culturels) dont on ne maîtrise toujours pas. De plus, pourquoi ne tenir compte que de la démarcation enfants adultes ? et non d'autres critères (sexes, activités, lieu d'habitation...).

Le tableau I-13 représente les trois coefficients ci-dessus décrits. Son analyse montre que le Nord-Pas-de-Calais a globalement les valeurs les plus faibles. Ces trois variables

résumant le pouvoir d'achat de la population des ménages.

Les pourcentages de la différence entre les autres régions et le Nord-Pas-de-Calais sont tous positifs, à l'exception de ceux du revenu disponible par ménage en 1975 pour la Provence-Alpes-Côte-d'Azur et Rhône-Alpes (tableau I-14). Ils indiquent donc que ces ratios sont plus faibles dans la région.

Le revenu par unité de consommation qui à notre avis est plus proche de la réalité puisqu'il tient compte de l'âge se situe à un niveau intermédiaire entre le revenu par habitant et le revenu par ménage. Son pourcentage de différence diminue depuis 1962 ; même si en 1990 il a légèrement augmenté par rapport à 1982 et davantage en 1996 par rapport à l'ensemble du pays. Il en va de même pour le revenu par habitant et par ménage. Cette baisse relative de la différence caractérise une réduction des inégalités de revenu entre le Nord-Pas-de-Calais et le reste du pays. Elle s'explique d'une part par le maintien à un niveau élevé dans la région de la proportion des enfants de moins de 14 ans. Ils entrent pour un faible taux (0,5) dans le calcul des unités de consommation et, d'autre part par une baisse relative de l'augmentation des ménages et de la population totale.

Tableau I-13: Évolution du revenu disponible brut (par habitant, ménage et unité de consommation)

(en francs)

		NPDC	Ile-de-France	Lorraine	PACA	Rhône-Alpes	France
1962	par habitant	5082	7804	5378,3	5959,6	5479	5482
	par ménage	17149,2	21800	18744	18334	17473	17472
	par unité de consommation	7901	11862	8363	9058,6	8409	8435,3
1968	par habitant	7861,6	11742	8135,4	8942,1	8523,6	8629,8
	par ménage	26353	33186	27861	26914	26936	27210
	par unité de consommation	12193,3	17879	12629	13574	13102	13238
1975	par habitant	19008,7	27502,8	20206	20779,2	20129	20807,5
	par ménage	60395	73864	64591	58878	59851	61713
	par unité de consommation	29314	41805,1	31110	31670	30711	37992
1982	par habitant	43448	60899	45669	46988	46505	48602
	par ménage	135426	161316	137851	139564	135500	139880
	par unité de consommation	66886,1	92531	69625,1	71149,5	71042,2	73835
1990	par habitant	67400	96700	73200	76700	75300	77900
	par ménage	192456	244360	200364	193485	200751	205064
	par unité de consommation	102727	146661,4	110663	115688	114286	117762
1996	par habitant	81264	110841	87444	93779	90961	93993
	Par ménage	137631					156607
	Par unité de consommation	68984					84472

Source : INSEE

La différence est plus faible sur le revenu par ménage. Il a été démontré que les ménages du nord sont en général plus grand ; autrement dit, le nombre de personnes par

ménage est plus élevé dans la région. Ce qui implique que cette différence relativement faible cache de grandes disparités dans les faits. La prise en compte du revenu par habitant et par unité de consommation le montre bien.

L'écart par habitant est plus important que par unité de consommation. Ceci est dû à la proportion très élevée des enfants de moins de 14 ans dans la région. Car, ces derniers ont un poids moins élevé dans le calcul des unités de consommation. Dans les autres régions, cette proportion bien qu'à la hausse reste dans la plupart des cas inférieure à celle du Nord-Pas-de-Calais.

Ces différences avec l'ensemble du pays dépassent rarement 15,5%. Alors qu'elles ont tendance à baisser par rapport aux autres régions étudiées, elles augmentent par rapport à la France entière, en particulier pour le revenu par unité de consommation qui, du reste est toujours inférieur au revenu par habitant. L'explication provient de la conjugaison de plusieurs éléments : le revenu disponible croît plus vite au niveau national que dans la région. De même, on assiste à une augmentation en valeur relative plus forte des moins de 14 ans dans le pays alors que celle-ci est plus faible pour les ménages. La conjonction de ces trois éléments (et probablement d'autres), fait que les données nationales soient plus élevées que celles de la région

Tableau I-14: Valeur relative de la différence du RDB entre les autres zones et le Nord-Pas-de-Calais*

(en pourcentage)

		Île-de-France	Lorraine	PACA	Rhône-Alpes	France
1962	par habitant	53,6	5,8	7,3	7,8	7,9
	par ménage	27,12	9,3	6,9	1,9	1,9
	Par unité de consommation	50,1	5,8	14,65	6,4	6,76
1968	par habitant	49,4	3,5	13,74	8,4	9,8
	par ménage	25,92	5,72	2,12	2,21	3,25
	Par unité de consommation	46,6	3,57	11,32	7,45	8,56
1975	par habitant	44,7	6,3	9,3	5,9	9,5
	par ménage	22,3	6,9	-2,5	-0,9	2,1
	Par unité de consommation	42,61	6,12	8,03	4,76	29,6
1982	par habitant	40,2	5,1	8,1	7	11,9
	par ménage	19,2	1,8	3,05	0,05	3,3
	Par unité de consommation	38,3	4,1	6,37	6,21	10,4
1990	par habitant	43,5	8,6	13,8	11,7	15,5
	par ménage	27	4,1	0,5	4,3	6,6
	Par unité de consommation	42,8	7,7	12,6	11,25	14,6
1996	Par habitant	36.39	7.6	15.4	11.93	15.66
	Par ménage					13,78
	Par unité de consommation					22,45

* (Valeur d'autres régions - valeur du NPDC)/valeur du NPDC

Toutefois, la faible différence que présente le revenu par unité de consommation par rapport au revenu par habitant (si on fait exception de l'année 1996) montre que le fossé entre le niveau de vie régional et celui des autres régions est moins grand que ne le fait apparaître à première vue le revenu par habitant. En effet, en tenant compte de l'âge, le revenu par unité de consommation prend en considération de manière imparfaite certes, mais "grossièrement" réelle la répartition en fonction de l'importance des dépenses et donc des coûts occasionnés par chaque membre du ménage dans le revenu disponible. De même, la trop faible différence que donne le revenu par ménage nous semble trop optimiste. La réalité se situe entre les deux et est donc plus proche du revenu par unité de consommation.

C. Revenu moyen suivant certaines caractéristiques du ménage

Le revenu moyen est influencé par le montant des sommes reçues. Or, celles-ci varient d'un groupe professionnel à un autre. Il s'ensuit que, une étude sur le revenu global par habitant et/ou par ménage est nécessairement biaisée par l'effet de structure, c'est-à-dire la grande influence des sommes allouées aux groupes les plus importants. Cet effet est plus ou moins important suivant que les disparités des sommes reçues sont plus ou moins grandes entre les professions. Aussi, il s'avère important de décomposer la population en catégorie de personnes assez homogènes pour faire apparaître au mieux les spécificités régionales en matière de revenu. Par conséquent, il est intéressant d'analyser d'une part ces revenus selon les professions et catégories socioprofessionnelles. Ce qui permet de voir quelles sont dans la région les professions les mieux rémunérées par rapport à la moyenne nationale et de pouvoir entreprendre des comparaisons. Et, d'autre part d'analyser ces revenus selon la taille de l'unité urbaine. Certes, l'unité urbaine ne constitue pas un ensemble de personnes homogènes, mais, le Nord-Pas-de-Calais étant une région très urbanisée, on peut se demander si cette position a un impact sur les revenus distribués.

Il est opportun de signaler les limites de cette démarche. Les statistiques, en notre possession sont modestes : un nombre important de prestations est exclu du calcul et, certains revenus, en l'occurrence agricoles sont très mal connus. De plus, les statistiques ne sont disponibles que pour certaines années.

Les dernières statistiques des revenus moyens par profession et par la taille de l'unité urbaine à notre possession sont assez anciennes. Même anciennes, elles représentent la réalité actuelle. En effet, malgré quelques changements, la proportion des différentes professions a

conservé les mêmes prédominances. C'est ainsi que les ouvriers sont toujours plus nombreux dans la région alors qu'il y a très peu de cadres. De même, le pourcentage de la population urbaine régionale reste très élevé. Aussi, malgré l'importance et la généralisation du chômage dans certaines professions ces dernières années, les disparités de revenu due à la profession et/ou à l'urbanisation ont très peu évolué depuis les années soixante dix.

a) Les revenus moyens

La moyenne régionale du revenu des ménages est généralement inférieure à celle du pays. le tableau I-15 montre que la différence en 1965 est de 1076, en 1979 elle est de 7016 ce qui représente une croissance annuelle de 14,33%. En 1996, cette différence monte à 18976. L'indice régional par rapport à la France passe de 92,7% en 1965, 89,4% en 1979 à 87,88% en 1996.

En plus des arguments développés lors de l'étude du revenu disponible et du revenu global ; s'ajoute l'influence de l'effet de structure. En effet, les plus gros revenus sont détenus par les cadres et par les patrons de l'industrie et du commerce. La proportion de ces derniers est très faible dans la région, comparativement à l'ensemble du pays. Ce qui tire vers le bas les moyennes du Nord-Pas-de-Calais.

Tableau I-15 : Évolution du revenu moyen par ménage

Années	NPDC	France	France - NPDC	Indice régional (France=100)
1965	13565	14641	1076	92,7
1979	59369	66385	7016	89,4
1996	137631	156607	18976	87,88

Source : INSEE

b) les revenu moyens suivant les professions et catégories socioprofessionnelles

L'analyse de l'évolution du revenu moyen suivant les professions et catégories socioprofessionnelles (PCS) fait ressortir trois groupes.

Le premier est celui dont le revenu moyen est plus élevé dans la région que dans le pays. Il est constitué des agriculteurs, des cadres supérieurs et des patrons de l'industrie et du commerce (tableau I-16). Les personnes exerçant ces professions sont attirées par les régions dont l'Île-de-France, où les structures d'accueil sont « meilleures ». Pour retenir cette catégorie de travailleurs, les entreprises du Nord-Pas-de-Calais octroient une rémunération plus élevée. Une prime de «contentement » en quelque sorte⁴⁵.

⁴⁵ Les données pour 1996 font exception.

Tableau I-16: Évolution du revenu moyen selon les professions et catégories socioprofessionnelles⁴⁶

(nombre)

		NPDC	Ile-de-France	Lorraine	PACA	Rhône-Alpes	France
agriculture	1965	7097	20304	6568		4979	5858
	1975	28284	43470	30950		19067	22061
	1979	52922	109364	59062	45662	34966	45967
patrons de l'industrie et du commerce	1965	26202	29632	29177		26014	24683
	1975	88824	91878	87820		68040	75736
	1979	124464	138922	106183	100973	109394	113491
	1996	179032					185341
cadres moyens	1965	21253	26672	19150		21899	22535
	1975	55359	67399	54851		57946	59368
	1979	80052	93998	76952	83454	83457	85946
	1996	190353					201036
ouvriers	1965	12134	16261	12380		12643	12696
	1975	34698	42777	38036		35368	35853
	1979	49970	62911	55305	49232	59551	55754
	1996	124396					140891
Inactifs	1965	7579	12439	8082		8623	8626
	1975	25166	38316	24714		24876	26594
	1979	41476	60859	44544	48686	46794	47226
	1996	64499					71174
salariés agricoles	1965	8620	11030	11449		7045	7454
	1975	22818	37824	39134		29284	27740
	1979	41136	63588	24236	40260	37002	42201
cadres supérieurs	1965	37820	52833	32173		39745	43515
	1975	104356	115430	100266		92118	102778
	1979	143198	154623	126882	158298	137526	142034
	1996	284582					299618
Employés	1965	14709	15248	15159		14762	14343
	1975	42932	45205	37955		41483	41405
	1979	61867	66957	60290	61680	58081	62453
	1996	134063					135017

Source: INSEE

Le deuxième groupe est constitué des professions pour lesquelles la moyenne du revenu moyen national est plus élevée. Ce deuxième groupe comprend les cadres moyens, les

⁴⁶ Le regroupement des PCS pour l'année 1996 est différent des années précédentes. Ainsi, Agriculteurs, artisans et chef d'entreprises ont été regroupés et placés ici dans la rubrique patrons de l'industrie et du commerce. De même, dans les inactifs, les retraités ne sont pas comptabilisés. Leur revenu moyen est

ouvriers et les inactifs. A l'inverse des cadres supérieurs, les cadres moyens et les ouvriers ont une forte proportion dans la région. Et, loin de les sous-payer par rapport à leurs homologues nationaux, les entreprises dans la région ne sont plutôt pas incitées à leur offrir des salaires très élevés. Le taux élevé de chômage en est également pour quelque chose.

Dans le troisième groupe, la hiérarchie fluctue d'une année à l'autre. C'est le cas des employés et des salariés agricoles. Seule l'Île-de-France a toutes ses moyennes supérieures à celles du Nord. Dans les autres régions, ces données fluctuent. Les indices régionaux du Nord-Pas-de-Calais en 1965 et 1979 confirment la répartition en trois groupes (tableau I-17). L'agriculture reste la profession où les revenus sont largement supérieurs à ceux de l'ensemble du pays ; et, les inactifs, les moins bien lotis.

À partir de cette répartition on comprend pourquoi le revenu moyen régional est en dessous de la moyenne nationale. En effet, seuls les agriculteurs, les cadres supérieurs et les patrons ont leurs revenus moyens plus élevés dans la région. Or, ces catégories ne représentent qu'une faible proportion de la population régionale. Les autres catégories ont, soit un revenu moyen inférieur, soit un revenu qui fluctue.

Tableau I-17: Indice régional du Nord-Pas-de-Calais du revenu moyen selon les PCS (France=100)

	Agriculteurs	patrons	Cadres moyens	Cadres supérieurs	salariés agricoles	employés	Inactifs
1965	121,1	106	94,3	86,9	105,6	102,5	87,8
1979	115,1	110	93,14	100,8	97,47	99	82
1996		96,5	94,6	94,9		99,3	90,6

Source : INSEE

c) Les revenus moyens suivant l'unité urbaine

L'analyse du revenu moyen suivant la taille de l'unité urbaine (tableau I-18) montre que :

(i) pour les zones rurales, le revenu moyen du Nord-Pas-de-Calais est supérieur à la moyenne nationale sur la période ;

(ii) pour les communes de moins de 10000 habitants et de plus de 100000 habitants les moyennes de la région sont inférieures aux moyennes nationales et,

(iii) pour les communes de 10000 à 100000 habitants, les moyennes régionales, au départ inférieures à celles du pays ont dépassé ces dernières en 1975 et 1979.

respectivement de 116484 et 129650 pour la région et l'ensemble du pays. Voir Profil d'économie du Nord, 1999, n°55, page 66.

Les revenus moyens dans les zones rurales sont en grande partie influencés par les revenus agricoles. Nous venons de voir (tableau I-16) que les revenus des agriculteurs étaient plus élevés dans la région même si ces derniers sont très mal connus. Aussi, si toutes choses étaient égales comme par ailleurs, en particulier en minimisant les fraudes et les dissimulations fiscales, ceci peut expliquer le fait que le revenu moyen dans les zones rurales du Nord soit plus élevé. Il faut aussi ajouter que, au cours des années considérées l'exploitation houillère même au ralenti, fonctionnait encore dans la région et particulièrement en milieu rural. Or, les revenus dans les puits houillers sont largement supérieurs à ceux des agriculteurs. Ce qui rehausse le revenu moyen rural du Nord.

La comparaison avec les autres régions montre qu'en dehors de l'Île-de-France, où les données sont nettement supérieures à celles du Nord-Pas-de-Calais, les trois autres régions ont des données qui fluctuent.

En ce qui concerne l'Île-de-France, ceci s'explique par le fait que les zones rurales de cette région sont peuplées de personnes qui, en réalité travaillent pour la plupart dans l'agglomération parisienne où les salaires sont élevés. À ceci, s'ajoute la très faible proportion des agriculteurs dans la région.

Les trois autres régions ont une structure rurale relativement identique à celle du Nord; d'où, des résultats qui se chevauchent suivant les années au gré de l'activité.

Tableau I-18: Revenu moyen selon la taille de l'unité urbaine

(en francs)

		NPDC	Île-de-France	Lorraine	PACA	Rhône-Alpes	France
communes rurales	1965	9399	14759	10881		10367	9064
	1975	34581	49761	34172	29194	30456	30171
	1979	56370	79644	59648	65081	59501	56139
communes de moins de 10000 habitants	1965	12456	19445	12560		14007	131674
	1975	36892	54989	41305	31635	41743	39581
	1979	55774	75799	61564	59805	71318	63577
communes de 10000 à 100000 habitants	1965	14793	20376	15992		13413	15856
	1975	47172	52638	42713	39019	42205	42240
	1979	64463	76106	64019	61122	63532	63954
Communes de plus de 100000 habitants	1965	14688	21688*	17560		17674	16696
	1975	41355	58409	43997	45162	44583	45041
	1979	59360	83879*	61720	68389	71322	73532

Source: INSEE

* Ne comprend que l'agglomération parisienne

Si on écarte les années 1975 et 1979 pour les communes de 10000 à 100000 habitants, on voit que dans les centres urbains les revenus moyens nationaux sont supérieurs à ceux de la région. Ces résultats s'expliquent par la prédominance dans les centres urbains des cadres et des professions supérieures hautement rémunérées. L'effet de structure joue largement en défaveur de la région. Les patrons et les cadres qui sont relativement moins nombreux dans la région et habitant généralement les centres urbains ont beaucoup influencé le calcul de cette moyenne en rehaussant celle des centres urbains du pays.

Lorsqu'on examine cette évolution entre 1965 et 1979, on remarque que l'avantage qu'avait la région dans les zones rurales s'effrite, le taux de croissance global de la différence entre la région et l'ensemble du pays dans la période étant négatif (-31%), même si cet avantage existe encore (tableau I-19). De même, le désavantage régional des centres urbains moyens s'allège (-1063 en 1965 contre 509 en 1979). Cependant, dans les centres de moins de 10000 habitants et de plus de 100000 habitants l'écart se creuse davantage. Il passe de -708 à -7803 pour les premiers et de -2008 à -14172 pour les seconds.

Tableau I-19 : Différence entre le Nord-Pas-de-Calais et la France du revenu moyen selon la taille de l'unité urbaine
(en francs)

	Différence: NPDC - France			
	1965	1970	1975	1979
zones rurales	335	52	4410	231
moins de 10000 habitants	-708	-503	-2689	-7803
de 10000 à 100000 habitants	-1063	-2819	4932	509
plus de 100000 habitants	-2008	-2278	-3686	14172

Source : INSEE

La comparaison du revenu moyen des zones urbaines avec les quatre autres régions corrobore l'analyse déjà faite sur ces zones au niveau national. La région Île-de-France du fait de sa concentration de cadres a une moyenne largement supérieure à celle du Nord-Pas-de-Calais tandis que les trois autres régions ont des moyennes dont la hiérarchie ne peut être établie, sauf pour les communes de plus de 100000 habitants où celles du Nord sont toujours inférieures.

d) Patrimoine des ménages et degré de concentration du revenu

Avant de faire une analyse des différentes composantes du revenu, nous tenons à faire sommairement une comparaison du patrimoine des ménages et de la concentration des revenus entre la région et l'ensemble du pays.

L'analyse du patrimoine des ménages pose un certain nombre de problèmes : D'abord, les patrimoines sont très mal connus dans l'ensemble du pays et, a fortiori dans la région. Ensuite, la difficulté de sélectionner le patrimoine à étudier. En effet, le patrimoine regroupe plusieurs variables, dont il est difficile d'étudier la totalité au cours d'un même travail, de telle sorte que celles retenues ne représentent pas toujours l'intégralité de la fortune des ménages⁴⁷.

Les données en notre possession montrent que la région Nord-Pas-de-Calais fait partie des régions où l'on trouve le plus grand nombre de grosses fortunes. D'un autre côté, si l'analyse est faite à partir des patrimoines moyens, la région a les moyennes les plus faibles⁴⁸. En effet, l'enquête sur les patrimoines a montré qu'en 1988, le patrimoine moyen au décès est de 183000 francs dans la région contre 296000 francs pour l'ensemble du pays. Ce qui représente un pourcentage d'écart par rapport aux données nationales de 38,17%⁴⁹.

Autant la fortune moyenne au décès place le Nord-Pas-de-Calais parmi les régions les moins loties, autant l'impôt sur la fortune la place parmi les quatre premières régions pourvoyeuses. Le nombre de foyers assujettis à l'impôt sur la fortune est passé de 6337 en 1996 à 6709 en 1997⁵⁰. L'impôt versé en 1997 est de 438 millions représentant une part de 4,4% (France = 100). Ce qui place la région au quatrième rang, derrière l'Île-de-France, la Provence-Alpes-Côte-d'Azur et Rhône-Alpes avec respectivement 48%, 9,4% et 7,6% des assujettis et 57,7%, 6,5% et 6,7% des sommes versées. Enfin, le montant de l'impôt payé par le contribuable est passé de 44600 francs en 1992 à 65300 francs en 1997 plaçant le Nord en deuxième position derrière l'Île-de-France pour le montant de l'impôt versé⁵¹. Ce montant élevé de l'impôt payé dans la région, prouve la présence et le maintien de grandes fortunes héritées de l'industrie et du commerce.

Le contraste pour la région d'être, d'une part parmi les quatre pourvoyeuses de l'impôt sur la grande fortune et, d'autre part, parmi les dernières quant à la fortune moyenne peut s'expliquer par une forte concentration des fortunes et des revenus, celle des fortunes étant, de manière générale, la plus forte⁵².

⁴⁷ A. MASSON et D. STRAUS-KAHN « Croissance et inégalité des fortunes de 1949 à 1975 », *Économie et statistiques*, numéro 98, 1978, page 31. Nous nous sommes limités aux données sur la fortune moyenne publiées par l'INSEE et à l'impôt sur les grandes fortunes.

⁴⁸ S. DORMARD « L'évolution des revenus dans le Nord-Pas-de-Calais depuis le premier choc pétrolier », *Communication à la sixième journée de l'IFRESI*, 1999, page 7.

⁴⁹ J. ACCARDO et PH. MONTEIL « Le patrimoine au décès en 1988 », *INSEE-Résultats*, série consommation mode de vie, numéro 71, 1995.

⁵⁰ Ministère de l'Économie, des Finances et de l'Industrie « Résultats 1996 et 1997 de l'ISF », *Les notes bleues de Bercy*, 1-15 septembre 1998.

⁵¹ E. AGBOVON et R. MERLEN « Impôt de solidarité sur les fortunes : une forte contribution du Nord-Pas-de-Calais », *Profils de l'économie du Nord-Pas-de-Calais*, numéro 9, 1995, pages 15-19.

⁵² A. MASSON et D. STRAUSS-KAHN op. cit., page 48.

Au niveau de la concentration des revenus, plusieurs travaux ont été effectués⁵³. Ceux-ci semblent indiquer que la concentration des revenus se renforce avec le temps dans la région. En 1975, J.C. HAUTCOEUR a montré que l'inégalité des revenus était moins importante dans la région que dans l'ensemble de la France de province⁵⁴. En 1988 par contre, la courbe de Gini montre que dans la région 50% des ménages qui touchent les plus bas revenus reçoivent 13,5% de la masse totale des revenus contre 53% pour les 10% qui touchent les revenus les plus élevés. En France, ces données sont respectivement de 21% et 31,5%⁵⁵.

2. Les différentes composantes du revenu

A. Les salaires

Les salaires représentent une proportion importante du revenu disponible et sont donc une variable importante du niveau de vie. Bien que la relation entre salaires et niveau de vie ne soit pas toujours directe⁵⁶, leur étude permet de comprendre son évolution. Il convient donc d'analyser de façon autonome leurs évolutions des autres constituants du revenu en l'occurrence les prestations sociales et l'excédent brut d'exploitation.

Comme pour le revenu, L'étude des salaires ne compte pas faire l'analyse des mécanismes de formation du salaire, donc, ne cherche pas à faire leurs analyses théoriques. Elle cherche plutôt à voir leur évolution et à comparer leur importance et leur niveau entre la région Nord-Pas-de-Calais et la France entière.

Cependant, nous résumerons quelques présentations théoriques pour nous permettre d'expliquer les écarts observés.

Le but principal demeure donc le constat statistique, afin de situer le Nord-Pas-de-Calais par rapport à l'ensemble du pays. Nous dégagerons également le salaire de quelques professions et catégories socioprofessionnelles. La comparaison se fera d'abord de manière statique puis dynamique.

Il est certain qu'entre deux dates, on ne retrouve pas dans une même profession, les mêmes individus. Les sorties et les entrées, les variations de salaire de départ ainsi que toute

⁵³ J.C. HAUTCOEUR « Les revenus par zones dans le Nord-Pas-de-Calais », *INSEE*, 1983 ; Tableaux économiques du Nord-Pas-de-Calais (1980...)

⁵⁴ J.C. HAUTCOEUR op. cité, page 20.

⁵⁵ Tableau économique du Nord, 1992, page 11.

⁵⁶ Le salaire ne constitue qu'une des composantes du niveau de vie. Les bas salaires ne sont pas forcément signe de bas niveau de vie. C. BAUDELLOT et O. CHOQUET « Du salaire au niveau de vie », *Économie et statistique* numéro 139, 1981 pages 17-28.

une batterie d'autres éléments (chômage, qualifications, prix...) influencent le niveau de salaire. Ces éléments, souvent spécifiques à chaque région vont être déterminants pour expliquer les différences observées. Enfin, il faut préciser qu'il s'agit des salaires annuels nets de cotisations sociales du secteur privé et semi-public. Les agents de l'Etat et collectivités territoriales sont exclus⁵⁷.

a) Revue synoptique des théories sur le salaire

Plusieurs théories ont été développées sur la formation et le niveau des salaires⁵⁸. Nous présentons sommairement quelques unes d'entre elles.

La théorie du capital humain est de loin la mieux structurée et la plus répandue dans la littérature. Elle a beaucoup d'adeptes et, plusieurs vérifications empiriques de celle-ci ont été réalisées par nombres de chercheurs⁵⁹. Cette théorie dont BECKER est l'un des pionniers⁶⁰, fait du salaire une fonction de l'investissement scolaire et de l'investissement professionnel (l'expérience). La scolarité donne une somme de connaissance : le capital humain. Cette première acquisition constitue le « patrimoine génétique » de base puisqu'elle ne se déprécie ni avec le temps par l'oubli, ni avec le progrès technique⁶¹. Ce patrimoine de base offre à son propriétaire un niveau de salaire plat.

L'ajout de l'investissement professionnel (expérience ou temps de travail passé à l'acquisition du capital humain) rehausse à chaque étape le niveau du salaire. À tout ceci la théorie du capital humain ajoute, pour expliquer le niveau du salaire le volume de l'activité ainsi que l'ancienneté.

La théorie du filtre⁶² indique que la rémunération des personnes scolarisées n'est liée que très faiblement aux connaissances acquises. Elles se présenteraient plutôt comme une caractéristique personnelle révélée par le système.

THUROW et Lucas ont développé le modèle de concurrence⁶³. Ils stipulent que la productivité est liée au poste de travail. L'éducation reçue par les individus ne serait dès lors qu'un simple clignotant qui montrerait aux employeurs les capacités et les adaptabilités de

⁵⁷ Profils de l'économie du Nord-Pas-de-Calais, numéro 3, 1994, p. 9.

⁵⁸ G.S. BECKER Human capital. A theoretical empirical analysis. ed. Columbia University press 1964 ; J. MINCER « Investment in human capital and personal income distribution », Journal of political economy, 4, 1958 ; J.P. JAROUSSE et A. MINGAT « Un réexamen du modèle de gains de MINCER », Revue Économique numéro 6, 1986.

⁵⁹ J. MINCER, op. cité, J.P. JAROUSSE et A. MINGAT, op. cité ; J. WAGNER « Le test de fonction de gain : résultats pour cinq pays », Économie et prévision n° 92-93-1/2, 1990.

⁶⁰ BECKER G.S. op. cité.

⁶¹ J.P. JAROUSSE et A. MINGAT op. cité, page 1000.

⁶² J.P. JAROUSSE et A. MINGAT, op. cité, page 1020.

⁶³ J.P. JAROUSSE et A. MINGAT, op. cité, page 1020.

l'employé aux différents emplois. La scolarité ne détermine qu'une échelle de valeur dont dépendra le salaire de départ.

On peut aussi citer la théorie du salaire d'efficience. Cette théorie repose sur l'existence d'une relation croissante entre le salaire et la productivité⁶⁴. Enfin, l'évolution des salaires est fonction des prix et du taux de chômage⁶⁵. Ces diverses théories ont pour leitmotiv l'explication du montant du salaire perçu.

La question qu'on peut se poser est celle de savoir si, à partir de ces théories on peut trouver une explication logique des éventuelles disparités régionales sur les salaires. Aussi, allons nous dans les sections qui suivent analyser l'évolution des salaires des ménages pour en déceler l'existence ou non des inégalités et, tenter éventuellement d'apporter des explications. En ce sens, les théories résumées ci-dessus nous fourniront peut-être quelques éclairages.

b) Salaire global net et salaire moyen

Les salaires moyens par travailleur classaient le département du Nord au huitième rang des départements français en 1950 et au dix septième en 1960 ; le Pas-de-Calais occupait pour les mêmes années le douzième et le vingtième rang⁶⁶. Ce qui montre l'effritement régulier de la position régionale par rapport au reste de la France. Cette situation a-t-elle évolué depuis ?

Notre analyse n'aborde pas le problème en termes de classement, mais plutôt en termes de taux de croissance et d'écart avec les données nationales et celles de quelques autres régions.

b.1. Les salaires nets

Les salaires nets constituent la somme globale des rémunérations nettes reçues par l'ensemble des salariés ramenées à leurs domiciles . Ils excluent par conséquent toutes les cotisations sociales payées par les travailleurs dont la Contribution Sociale Généralisée depuis 1990. Ils entrent en moyenne pour 71% dans le revenu primaire brut et moitié dans le revenu disponible⁶⁷. Ces proportions sont relativement différentes suivant les régions.

La part du salaire net dans le revenu du nord est faible (inférieure à 50%) et également inférieure au moyenne nationale. Une grande part du revenu des ménages du Nord (plus de

⁶⁴ J.M. PLASSARD et J. TAHAR, «Théorie du salaire d'efficience et disparité non compensatrices : évaluation à partir de l'enquête fpq », Économie et prévisions, 1990, page 68.

⁶⁵ P. RALLE et J. TOUJAS-BERNATE « Les salaires désindexés : une réalité depuis 1983 », *INSEE première*, numéro 59, 1990.

⁶⁶ M. GILLET « La qualité de la vie dans le Nord-Pas-de-Calais au 20^{ème} siècle », éd. Universitaire, 1975), page 247.

⁶⁷ collection R67 (numéro 567), 1987 pages 13 et 20.

50%) ne provient donc pas des salaires. Ce qui a des incidences sur les conditions et le niveau de vie des ménages. En effet, à revenu disponible égal, les conditions et niveau de vie diffèrent suivant que ce revenu est constitué en grande partie de salaire ou de prestations (revenu de transfert). Ne fut-ce qu'en considérant que les prestations sont temporaires, donc limitées dans le temps. Le propriétaire de ces revenus en tiendra compte. Il pourra par exemple privilégier l'épargne s'il le peut au détriment de la consommation. Où encore, pour ses achats, se contentera du strict minimum.

Au niveau national la situation est relativement analogue, même si la part des salaires est un peu plus élevée que dans le Nord-Pas-de-Calais. Quant aux autres régions, seule la Provence-Alpes-Côte-d'Azur a ses proportions de salaires dans le revenu disponible inférieures à celle du Nord.

Tableau I-20: Part dans le revenu disponible brut des salaires, excédent brut d'exploitation et prestations sociales
(en pourcentage)

		NPDC	Île-de-France	Lorraine	PACA	RA	France
salaires nets	1962	45,54	60,71	48,31	41,82	47,92	45,94
	1975	50,4	66,3	54,24	29194	55,66	53,1
	1982	47,6	64,6	50,5	45,91	51,6	49,8
	1996	41,44	54,9	42,26	40,5	55,13	43,9
excédent brut d'exploitation	1962	26,42	24,27	27,17	32,1	32,1	131674
	1975	18,56	12,12	18,33	31635	19,23	20,73
	1982	14,6	8,96	13,8	16,4	16,53	17,02
	1996	10,63	8,26	12	12,89	13,46	13,4
prestations sociales	1962	23,75	14,77	21,28		17,82	18,58
	1975	31,85	22,52	28,58	39019	26,97	27,9
	1982	35	25	32,25	36,25	30,31	31,27
	1996	41,44	30,02	39,15	39,65	35,19	36,11

Une explication pour le Nord-Pas-de-Calais de la relative faiblesse du rapport salaire sur revenu disponible est à chercher d'une part du côté de la jeunesse de sa population. Le Nord est l'une des régions où la proportion de la population jeune est très élevée. Or, le salaire des jeunes est généralement faible (voir plus loin). Et, d'autre part le fort taux de chômage qui réduit la proportion des salariés et le « désastreux » héritage industriel (fermeture des houillères, difficile restructuration dans le textile et la métallurgie), augmentent la part des prestation, auxquels il faudrait ajouter la différence de qualification. Nous avons vu que le salaire était fonction, entre autres du degré de qualification. La région parisienne a tendance à attirer les cadres les plus compétents laissant aux autres régions dont le Nord-Pas-de-Calais

les cadres les moins expérimentés. De plus, le Nord-Pas-de-Calais a une proportion très élevée d'ouvriers dont l'on sait la faiblesse des salaires.

Une explication supplémentaire vient des secteurs d'activités. En effet, le textile est fortement représenté dans la région. Or, c'est dans ce secteur que la main d'œuvre féminine est la plus importante. Le salaire féminin étant généralement moins élevé, explique la faiblesse de ce rapport dans la région.

Pour la région, les salaires sont passés de 8,47 milliards en 1962 (données en base 1962) à 134,858 milliards en 1996 (données en base 1980). Ce qui donne un taux de croissance annuel de 8,6% entre 1962 et 1996, en base 1980.

Tableau I-21: Taux de croissance annuel du salaire net par période*

(pourcentage)

	NPDC	Ile de France	Lorraine	PACA	Rhône-Alpes	France
1973/62	10,1	11,43	9,8	10,4**	11,5	11,5
1982/73	13,87	13,6	13,81		14,6	14,5
1990/82	4,1	5,2	4	6	6	5,5
1996/62	8,6	8,8	8,1		9,46	9,29

* 1962/1973, calculs faits à partir des données en base 1962

1973/1982 calculs à partir des données en base 1971

1982/1990 et 1962/1996 calculs faits à partir des données en base 1980 **
période 1962/1969

Ces taux de croissance varient largement suivant la période considérée (tableau I-21). La période 1982-1990 est celle où la croissance est la plus faible; alors que la décennie 1973-1982 a la croissance la plus forte. Les explications sont identiques à celles avancées lors de l'analyse du revenu. La croissance de la période 1973-1982 est largement influencée par la crise des années 1973 ; mais également pour le Nord-Pas-de-Calais des politiques volontaristes de reconversion économiques. Le blocage des prix et des salaires en 1982 et surtout 1983 a influencé la croissance pour la période 1982-1990, en la modérant.

À l'image de la population et du revenu global et disponible, la part régionale du salaire net décroît constamment depuis 1962 (graphique I-5). Pour le Nord-Pas-de-Calais, on peut diviser la période 1962-96 en plusieurs sous-périodes :

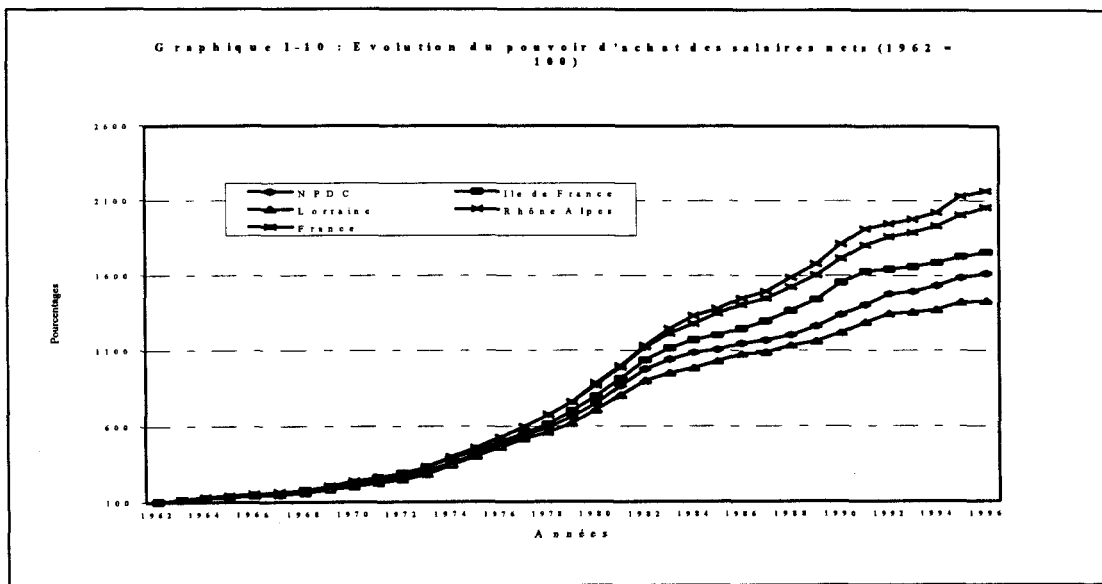
Au cours de la période allant de 1962 à 1967, la baisse est linéaire mais faible. Le Nord-Pas-de-Calais connaît une amélioration relative jusqu'en 1976. Après cette date, les conséquences de la crise de 1973 commencent à se faire sentir, l'écart avec la moyenne

nationale augmente jusqu'en 1978, puis, diminue jusqu'en 1982⁶⁸.

De 1982 aux débuts des années quatre-vingt, la situation régionale se dégrade de nouveau⁶⁹. Les années récentes se caractérisent par une légère amélioration.

Pour les autres régions, ces baisses sont moins marquées à l'exception de l'Île-de-France. La part régionale de la Provence-Alpes-Côte-d'Azur est même à la hausse.

L'évolution du pouvoir d'achat du salaire net depuis 1962 place le Nord en dessous de la moyenne nationale, mais devant la Lorraine (graphique I-10). L'écart entre les moyennes nationales et celles de la région du Nord s'accroît depuis 1982.



b.2. Le salaire annuel moyen

Les salaires moyens sont obtenus en divisant la masse des salaires nets versés, ramenés aux résidences principales des salariés, par la population des salariés correspondantes. Son intérêt, très limité est de nous donner une idée des sommes moyennes reçues par un travailleur. Nous savons déjà que cette donnée sera influencée d'une part par l'effet de structure et, d'autre part, par toutes les limites liées au calcul des moyennes. Il faut également noter que son calcul est fastidieux, auquel il faut ajouter des difficultés supplémentaires pour les régions frontalières, telle le Nord-Pas-de-Calais, à cause des travailleurs transfrontaliers. En effet, le salaire de ces travailleurs n'est pas facile à appréhender et par conséquent, n'entre pas dans le nombre de cas dans le calcul de cette moyenne. De plus, il ne tient compte que de la population salariée. Ce qui veut dire que les

⁶⁸ Voir aussi S. DORMARD, op. cité, page 2.

non salariés ne sont pas inclus. Or, ceux-ci représentent une grande proportion de la population totale. Aussi, suivant que le chômage est plus ou moins important, que la population inactive est élevée, le salaire moyen calculé sur la base du nombre des salariés ne sera qu'un indicateur peu représentatif puisqu'il ne concerne qu'une partie de la population.

Toutefois, son analyse qui sera complétée par celle des salaires par profession et catégorie socioprofessionnelle, est importante. Elle montre la place de la région par rapport à l'ensemble du pays.

Le taux de croissance annuel du salaire moyen entre 1963 et 1996 est globalement inférieur à celui du salaire net. Ce taux est relativement équivalent pour toutes les régions étudiées et tourne autour de 9,2%.

La différence entre la moyenne du Nord-Pas-de-Calais et celle de l'ensemble du pays reste élevée.

Le tableau I-22 permet de calculer les écarts de salaires moyens du Nord-Pas-de-Calais avec les régions étudiées depuis 1963. Ces écarts sont exprimés en pourcentage et s'obtiennent en soustrayant la valeur 100 aux données du tableau. Il s'agit comme on le voit du rapport entre le salaire du Nord-Pas-de-Calais et celui de la région comparée. L'indice 100 représente le salaire de la région comparée et, le complément à 100 correspond au pourcentage d'écart.

Un indice supérieur à 100 signifie que les salariés de la région Nord-Pas-de-Calais ont un salaire moyen supérieur à celui de leurs homologues de la région comparée dont le pourcentage d'écart est représenté par la différence entre la valeur trouvée et 100. De même, un indice inférieur à 100 signifie que les salariés du Nord-Pas-de-Calais perçoivent un salaire inférieur à celui de leurs homologues de la région comparée.

La tendance générale de ces écarts est à la baisse; même si, vis à vis de la France entière les écarts en 1990 et 1996 soient légèrement plus élevés qu'en 1963. En 1990 et 1996 les salariés de la région touchent respectivement un salaire inférieur de 9,1% (90,9-100) et 10,1% alors qu'en 1963 ce pourcentage était inférieur de 9% (91-100). En 1982 ces écarts ont été les plus faibles excepté avec la Provence-Alpes-Côte-d'Azur. Dans l'ensemble, ils sont largement influencés par les données de l'Île-de-France. Avec cette dernière, la différence est très élevée : - 30,8% en 1963 et - 27,86% en 1992. Il n'y a qu'avec la Lorraine que la différence est en faveur du Nord-Pas-de-Calais et ceci de façon continue depuis 1982.

Avec la France de Province, les écarts de salaires moyens ont beaucoup fluctué. En

⁶⁹ J.L. LHERITIER « Les salaires dans le Nord-Pas-de-Calais en 1986 : des disparités importantes », *Profils de l'économie du Nord-Pas-de-Calais*, numéro 1, 1989, pages 3-12.

1975, l'écart était de 1% en faveur de la région, en 1996 cet écart n'est plus que de 0,1%. En 1986, la France de Province surpassait de 1,4% la moyenne régionale.

Si on examine l'évolution de la situation régionale depuis les années soixante, on observe une succession de période de hausse et de baisse. Mais, comme le fait remarquer S. DORMARD, « il n'existe pas de relations simple entre la situation économique de la région et sa position relative en matière de salaire. En 1993, alors que le produit intérieur brut baisse de 2% dans la région , contre 1,3% dans le pays, la situation régionale s'améliore »⁷⁰

De même, comme nous le verrons un peu plus loin (cf Salaire moyen suivant certaines caractéristiques du ménage), l'écart de salaire avec la moyenne nationale n'est pas le même, suivant qu'on l'analyse selon l'âge, la profession, l'activité ou le sexe. D'où, la nécessité d'étudier certaines causes à l'origine de ces disparités. Nous en retiendrons quatre : l'effet de structure et l'effet résiduel, l'âge, l'expérience et la désindexation des salaires.

L'effet de structure et l'effet résiduel. Ces deux effets permettent de distinguer, lors de l'analyse des disparités salariales, ce qui relève des différences de structure entre la région et le pays de ce qui dépend des facteurs spécifiquement régionaux.

L'effet de structure est mesuré par l'écart entre d'une part le salaire fictif de la région calculé en appliquant à la structure régionale les salaires nationaux et, d'autre part, le salaire moyen national. Il est donc influencé par la structure de l'économie (proportion de cadres, d'ouvriers, d'employés, de jeunes,..., poids des différentes activités, ...).

L'effet, résiduel ou effet propre est égal à la différence entre le salaire régional et le salaire national non prise en compte par l'effet de structure. Cet effet dépend de facteurs autres que ceux inclus dans l'effet structurel (ancienneté de la main d'œuvre, taille des établissements, voie de communication, situation géographique, ...).

Lorsqu'une région a les mêmes caractéristiques que l'ensemble du pays, l'effet structurel sera nul et la différence entre les salaires moyens sera due à l'effet propre. De même, une région dans laquelle les salaires moyens seraient les mêmes qu'au niveau national pour tous les emplois, aurait un effet propre nul. L'effet structurel expliquerait seul l'écart entre les salaires moyens⁷¹.

L'effet structurel du Nord-Pas-de-Calais est, depuis le milieu des années soixante-dix durablement négatif aussi bien vis-à-vis de la France entière que de la France de province⁷². Ce résultat est dû à une faible proportion de cadres et une forte proportion d'ouvriers et des

⁷⁰ S. DORMARD op. cité, page 2.

⁷¹ Voir aussi S. DORMARD op. cité, page 4 et l'annexe 2.

⁷² S. DORMARD, op. cité page 4.

activités distribuant de faibles salaires. Ceci traduit une composition régionale des catégories socioprofessionnelles et des activités défavorables.

L'effet résiduel régional a été longtemps négatif⁷³ ou, a eu peu d'effet sur la détermination des salaires régionaux (0,2% en 1992)⁷⁴.

J.C. HAUTCOEUR a démontré qu'en 1975, si les salaires régionaux avaient été les mêmes pour chaque catégorie socioprofessionnelle que ceux constatés au niveau national, l'écart entre le salaire moyen national et le salaire moyen régional n'aurait été que de 2,8% au lieu de 7,5% constaté⁷⁵. Ceci montre que c'est beaucoup plus de la faiblesse des salaires régionaux que découle l'essentiel de l'écart de salaire moyen.

En 1995, l'effet de structure est toujours négatif (- 0,45%) alors que l'effet résiduel est devenu largement positif (0,67%), permettant ainsi au salaire moyen régionaux d'être supérieur de 0,22% au salaire de la France de province⁷⁶.

Tableau I-22: Indice des écarts du salaire moyen du NPDC avec les autres régions (autres régions = 100)

	1963	1968	1975	1982	1986	1990	1992
Ile-de-France	69,2	67,1	74,8	77,6	74,1	74	72,2
Lorraine	98,8	99,2	98,4	101,7	97,3	100,3	100,9
PACA	88	89,7	96,5	93,7	89,1	93,2	
Rhône-Alpes	93	92	96,8	97	93,6	93,2	93,2
France	91	88,2	94	94,6	90,4	90,9	90,9
France de province					98,6	99,5	99,5

En 1997, les effets de structure et résiduels sont négatifs pour le Nord-Pas-de-Calais. Pour toutes les régions considérées seule l'Île-de-France a ces deux effets positifs. La mise en place depuis quelques années de grands chantiers d'infrastructures tels que le train à grande vitesse du Nord, le tunnel sous la Manche dans la région devrait à long terme stimuler ces deux effets et les rendre durablement positifs pour les prochaines décennies.

L'âge. La région a une proportion élevée de jeunes. Ces derniers, voir plus loin, ont les salaires les plus bas.

l'expérience. Nous avons, en introduisant cette section vu que le salaire est entre autres, fonction de l'expérience et du niveau de qualification. Or, dans le Nord-Pas-de-Calais,

⁷³ Voir collection R42-43, 1975, page 204.

⁷⁴ B. JOLY « Le salaire moyen dans le secteur privé : 8900 francs par mois en 1992 dans la région », *Profils de l'économie du Nord-Pas-de-Calais*, numéro 3, 1994, page 11.

⁷⁵ J.C. HAUTCOEUR « Les salaires dans le Nord-Pas-de-Calais en 1975 et actualisation au 1-10-1978 », *Profils de l'économie du Nord-Pas-de-Calais*, numéro 2, 1979.

⁷⁶ CH. BRUTEL et H. MARIOTTE « Les salaires régionaux et départementaux en 1995 », *INSEE-première*, numéro 556, 1997.

le niveau de qualification est moins élevé. En effet, les postes d'ingénieurs, de cadres et de techniciens sont proportionnellement moins nombreux. En décembre 1990 par exemple, les cadres et professions intellectuelles supérieures représentent 7,4% dans la région contre 11,7% dans le pays et 21,5% en Île-de-France. Il faut également noter une sur-représentation des ouvriers 52,4% en 1990 contre seulement 44,3% dans le pays et 27,4% en Île-de-France⁷⁷.

Enfin, la désindexation des salaires au début des années quatre vingt concomitante à la désinflation a dû également jouer un rôle dans le ralentissement du taux de croissance des salaires⁷⁸.

Il faut noter que ces éléments ne sont pas spécifiques au Nord-Pas-de-Calais. Les autres régions sont aussi concernées. Mais, leur ampleur est plus amplifiée dans le Nord. En ce qui concerne la qualification, on assiste ces dernières années à une nette amélioration de son niveau dans la région.

c) Salaire moyen suivant certaines caractéristiques du ménage

L'analyse du salaire moyen suivant l'âge, les professions et catégories socioprofessionnelles et l'activité vient compléter celle plus globale des salaires moyens. Elle permet de diviser la population salariée en des strates plus homogènes afin de faire des comparaisons plus fines.

c.1. L'âge

La quasi totalité des études empiriques confirment l'influence de l'âge sur le niveau des salaires⁷⁹. La relation entre le salaire et l'âge est positive⁸⁰; autrement dit, plus l'âge est avancé, plus le salaire est important.

Nous vérifierons ce lien tout en comparant les résultats du Nord-Pas-de-Calais avec ceux des autres régions. Nous utiliserons deux formes d'analyses : Une première forme qui se veut statique. Elle cherche à comparer les salaires moyens par groupe d'âge suivant quelques années. La deuxième forme sera dynamique. Elle cherchera à suivre l'évolution d'une même cohorte, ses changements et son poids vis à vis de la même cohorte d'autres régions. Les deux formes d'analyse se veulent complémentaires.

⁷⁷ Profils de l'économie Nord-Pas-de-Calais, numéro 3, avril 1994.

⁷⁸ P. RALLE et J. TOUJAS-BERNATE, op. cité.

⁷⁹ A. TRANNOY et C. LUGAND « L'évolution de l'inégalité des salaires due aux différences de qualifications : une étude d'entreprise françaises de 1976 à 1987 », *Économie et prévisions*, n° 102-103, 1992 ; J.M. PLASSARD et G.TAHAR, op. cité, C. BAUDELLOT « Les carrières salariales », *Données sociales*, INSEE, 1984.

⁸⁰ Certaines études en coupe instantanée ont démontré que les 30-40 ans pouvaient avoir un salaire plus élevé que les autres groupes d'âge. D. DÉPARDIEU « Où rechercher les disparités de salaire ? », *Économie et*

Tableau I-23 : Évolution du salaire moyen suivant l'âge
(en francs)

		NPDC	Île de France	Lorraine	PACA	RA	France
1979	moins de 18 ans	17178	16027	12268	11369	14575	13505
	18 à 20 ans	25659	28388	24883	23726	25795	25584
	21 à 25 ans	32285	37429	32612	32047	33395	33241
	26 à 30 ans	39475	47696	40226	40066	41473	41404
	31 à 35 ans	46768	57802	46754	47455	48753	49448
	36 à 40 ans	50774	64690	50653	52359	52976	54528
	41 à 45 ans	50607	66149	51672	52724	53142	54799
	46 à 50 ans	51736	67740	50749	52795	53871	54917
	51 à 55 ans	53060	69939	51947	53607	53774	56195
	56 à 60 ans	52068	70120	54486	52731	54675	56475
	61 à 65 ans	51063	73437	49171	49602	58008	59532
	plus de 65 ans	88877	76786	44492	50709	57861	64153
1982	moins de 18 ans	27271	25763	20202	19720	23005	21552
	18 à 20 ans	38603	38581	35283	33010	35881	35451
	21 à 25 ans	48072	5307	473383	47326	47279	47750
	26 à 30 ans	56678	67611	56754	58085	58340	58690
	31 à 35 ans	65550	81286	65847	68967	68218	69226
	36 à 40 ans	76844	93421	72331	76450	75255	78438
	41 à 45 ans	74357	98977	76208	81512	78875	81752
	46 à 50 ans	76319	97511	74427	79077	76111	80149
	51 à 55 ans	77904	100719	74893	79942	77137	81228
	56 à 60 ans	81597	109361	78098	83065	82445	86754
	61 à 65 ans	89855	112513	92842	82369	88809	92452
	plus de 65 ans	96390	114903	84302	71795	85493	94875
1989	moins de 18 ans	22446	23988	19064	18424	21679	20318
	18 à 20 ans	47407	52802	45718	44584	48931	47718
	21 à 25 ans	63786	76622	63983	63630	66900	66800
	26 à 30 ans	77103	100498	77362	80282	83081	83488
	31 à 35 ans	87710	115821	89253	93096	95173	95372
	36 à 40 ans	96442	131241	98364	103160	105887	106240
	41 à 45 ans	106906	146833	106682	112986	116509	117991
	46 à 50 ans	109093	153532	111531	116974	118978	123370
	51 à 55 ans	105348	147806	106570	113404	113722	118415
	56 à 60 ans	106395	152314	105399	109055	113531	120237
	61 à 65 ans	143229	183129	123603	130491	144989	150066
	plus de 65 ans	124628	190119	133761	147737	173075	157948

Source : INSEE

L'analyse de l'évolution du salaire moyen par âge fait ressortir trois résultats principaux :

1°)- Les salaires moyens croissent en général avec l'âge. Ce qui confirme la théorie

statistiques, numéro 130, 1981.

économique sur la formation des salaires qui veut que l'expérience et, par conséquent l'âge influence le montant des salaires;

2°)- Les moyennes régionales du Nord-Pas-de-Calais des tranches d'âge inférieures à 18 ans et supérieures à 65 ans sont généralement plus élevées que les moyennes nationales;

3°)- Pour les tranches d'âge intermédiaires les moyennes nationales et celles des autres régions sont dans la plupart des cas supérieures à celles de la région Nord-Pas-de-Calais.

Le tableau I-23 qui représente l'évolution des salaires moyens par âge montre en effet que celui-ci est plus élevé lorsque l'âge est plus avancé pour l'ensemble des régions. Ce résultat est en accord avec la théorie du capital humain et les différentes études empiriques longitudinales faites sur les salaires. Ceci est dû d'une part à l'expérience accumulée, base à d'éventuelles promotions et, d'autre part, à la qualification.

Le salaire moyen des moins de 18 ans et des plus de 65 ans (tableau I-23 et I-24) est dans la plupart des cas supérieur à celui du pays et celui de plusieurs régions considérées dans l'étude, si on exclut l'année 1989 pour les plus de 65 ans. Certes pour chaque année et pour chaque groupe d'âge il ne s'agit pas des mêmes personnes et, beaucoup de choses sont bien différentes pour le même groupe d'âge d'une année à une autre. Les qualifications, les aides, le degré de formation, l'âge de la retraite, le nombre de salariés, bref tout un ensemble de variables influençant le calcul et la détermination du salaire moyen sont différentes.

Cependant, il faut noter que notre travail cherche à évaluer les niveaux de vie et non l'évolution de salaire en tant que telle. Aussi, une comparaison statique nous montrera qu'à une date donnée, les salariés du Nord-Pas-de-Calais âgés de 21 à 25 ans par exemple reçoivent un salaire plus ou moins élevé que leurs homologues d'autres régions ; mais, que quelques années plus tard ou plus tôt les salariés du même intervalle d'âge reçoivent tel autre montant plus ou moins élevé également. Toute chose étant égale comme par ailleurs leur condition et niveau de vie sera plus ou moins élevée. Il s'agit là d'une analyse statique.

En prenant les données de manière transversale, on constate que les moins de 18 ans du Nord-Pas-de-Calais perçoivent en moyenne des salaires plus élevés que leurs homologues des autres régions l'Île-de-France incluse (5,8% de moins que le Nord-Pas-de-Calais en 1982, tableau I-24). Avec l'ensemble du pays ces écarts varient de 10,5% en 1989 à 30,9% en 1969 en faveur du Nord-Pas-de-Calais. Avec les plus de 65 ans l'intervalle varie de 1,6% en 1982 à 21,6% en 1975 en faveur du Nord-Pas-de-Calais. En 1989 par contre les plus de 65 ans dans la région ont un salaire inférieur de 21,1% à la moyenne nationale (78,9-100).

Pour les tranches d'âge intermédiaires (31-35 et 36-40) la situation est inverse. Les

moyennes régionales sont plus faibles. Les écarts qui se réduisaient entre 1969 et 1982 ont commencé à augmenter en 1989. L'écart le plus important est enregistré avec l'Île-de-France (-26,52% en 1989).

Quelques éléments expliquent les deux derniers résultats :

Dans le premier groupe, celui où les moyennes régionales sont supérieures à la moyenne nationale et celles de quelques autres régions, il faut séparer les moins de 18 ans et les plus de 65 ans.

Tableau I-24 : Indice des écarts du salaire moyen par âge du NPDC avec les autres régions (autres régions = 100)

		Île-de-France	Lorraine	PACA	Rhône-Alpes	France
1963	moins de 18 ans	85,1	127,4		106,8	115,1*
	moins de 18 ans	100,6	144,8		121,24	130,9
1969	31 à 40 ans	73,2	103,1		94	91,8
	plus de 65 ans	88,8	121,45		128,9	108,5
	moins de 18 ans	105,9	119,4		121,1	126,1
1975	31 à 40 ans	77,3	97,7	97,2	97,5	93,3
	plus de 65 ans	100,6	152,7	142,2	143,6	121,6
	moins de 18 ans	105,8	135	138,2	118,5	126,5
1982	31 à 40 ans	82,3	106,2	100,5	102,11	98
	plus de 65 ans	83,9	114,7	134,5	112,7	101,6
	moins de 18 ans	93,6	117,7	121,8	103,5	110,5
1989	31 à 40 ans	73,5	98	93,5	91,1	90,8
	plus de 65 ans	65,5	93,2	84,35	72	78,9

Source: INSEE ; * Les données pour la France sont celles de 1964

Les fonctions occupées par les moins de 18 ans sont en général des fonctions de cadres moyens (instituteurs, administrateurs, informaticiens...). Or, ces fonctions ont en général un salaire moyen plus élevé dans la région. De même, les plus de 65 ans sont généralement des cadres, professions pour lesquelles les salaires régionaux sont une fois de plus supérieurs à la moyenne nationale.

Le deuxième groupe par contre est en majeure partie constitué d'ouvriers et d'employés. Or, le salaire de ces deux catégories est le plus faible de toutes les professions. Nous avons déjà vu que les ouvriers occupent une très forte proportion des salariés dans la région or, comme le constatent BARGE et PAYEN, l'influence de l'âge sur leur salaire (ouvriers et employés) semble très modeste pour les hommes et quasiment inexistant chez les ouvrières et les employés⁸¹. ce qui implique que sur l'évolution des carrières salariales, le gain dû à l'âge

⁸¹ M. BARGE et J.F. PAYEN, « Vieillesse et salaire : une optique individuelle », *Économie et statistique*,

sur cette tranche sera plus faible dans la région.

À cette analyse statique on peut également adjoindre une analyse dynamique, complémentaire de la première. En effet, on peut se poser la double question suivante : Pourquoi le même groupe de personnes ayant 18 ans et moins en 1979 par exemple et qui avaient un salaire moyen plus élevé dans la région se retrouvent quelques années plus tard avec un salaire moyen plus faible (tableau I-23) ? De même, pourquoi ceux qui ont 55 ans en 1979 et ont un salaire moyen plus faible dans la région par rapport aux autres régions, voient 10 ans plus tard leur salaire plus élevé que celui octroyé dans les autres régions ? autrement dit quels sont les facteurs qui influencent l'évolution du salaire d'une cohorte et, donc ses conditions et niveaux de vie ?

Pour répondre à ces questions, il faut pouvoir suivre les salaires perçus par le même groupe d'âge au cours du temps⁸².

Aussi, pour faire une vérification empirique, nous allons considérer deux années 1979 et 1989 séparées de 10 ans. De ce fait, une personne âgée de 18 ans en 1979 aura 28 ans en 1989; de même, celles de l'intervalle 21-25 ans en 1979 se retrouveront dans l'intervalle 31-35 ans; ainsi de suite (tableau I-25). Chaque intervalle de 1979 a un intervalle image unique en 1989. Il se pose cependant un problème pour les intervalles images correspondants aux personnes âgées de moins de 18 ans et à celui des personnes ayant entre 56 et 60 ans. Pour les moins de 18 ans, nous estimons qu'elles se retrouvent dans l'intervalle 26-30⁸³. De même, celles de l'intervalle 56-60 ans auront tous plus de 65 ans même si toutes les personnes qui ont plus de 65 ans ne proviennent pas toutes de l'intervalle 56-60 de 1979, puisque toutes celles qui avaient plus de 60 ans en 1979 font aussi partie.

Lorsqu'on analyse le tableau I-25 particulièrement les taux de croissance, on constate qu'entre 1979 et 1989 le taux de croissance du salaire moyen des moins de 18 ans dans la région est largement inférieur de quatre points en moyenne des autres régions et de l'ensemble du pays. Pendant dix ans, le salaire de cette cohorte régionale a donc augmenté beaucoup moins vite que celui des autres régions. Ce qui entraîne que dix ans plus tard, les 26-30 ans dans la région se retrouvent avec un salaire moyen plus faible que la moyenne nationale alors qu'il y a dix ans lorsqu'elles avaient moins de 18 ans c'était l'inverse. Quelques éléments peuvent nous éclairer. Avec la chute des trois piliers de l'industrie régionale, le tissu

numéro 139, 1981, page 16.

⁸² M. BARGE et J.F. PAYEN, op. cité ; C. BAUDELLOT, op. cité.

⁸³ La scolarité étant obligatoire jusqu'à 16 ans, on estime que c'est à partir de cet âge qu'on entre sur le marché du travail et, dix ans plus tard elles auront entre 26 et 28 ans. L'autre partie des 26-30 c'est-à-dire les personnes qui ont 29 et 30 ans est constituée des personnes qui avaient entre 19 et 20 ans en 1979.

économique régional se trouve mal en point malgré les politiques de reconversion engagées ; d'où un chômage endémique qui encourage les entreprises à n'opérer que très modestement les augmentations de salaire. Ce qui pousse à l'émigration de certains actifs (surtout les cadres) pour aller chercher fortune dans d'autres régions.

Tableau I-25 : Évolution du salaire moyen d'une cohorte sur dix ans

(en francs et en %)

			NPDC	Île-de-France	Lorraine	PACA	Rhône-Alpes	France
1979	moins de 18 ans	1	17178	16024	12268	11369	14575	13505
	21 à 25 ans	2	32285	37429	32612	32047	33395	33241
	31 à 35 ans	3	46768	57802	46754	47455	48753	49448
	41 à 45 ans	4	50607	66149	51672	52724	53142	54799
	51 à 55 ans	5	52068	70120	54486	52731	54675	56475
1989	26 à 30 ans	1	77103	100498	77362	80282	83081	83488
	31 à 35 ans	2	87710	115821	89253	93096	95173	95172
	41 à 45 ans	3	106906	146833	106682	112986	116509	117991
	51 à 55 ans	4	105348	147806	106570	113404	113722	118415
	plus de 65 ans	5	124628	19011	133761	147737	13075	157948
Évolution sur 10 ans des cohortes de 1979(en pourcentage)		1	16,2	20,2	20,2	21,6	19	19,98
		2	10,5	11,95	10,6	11,25	1,04	11,1
		3	8,6	9,77	8,6	9,1	9,1	9,1
		4	7,6	8,37	7,5	7,25	7,9	8
		5	9,1	10,48	9,4	1085	12,2	10,8

Le taux de croissance pour la cohorte de 56-60 ans en 1979, qui se retrouve avec plus de 65 ans en 1989 est également plus faible. Mais, il s'agit là d'une année particulière. En effet, avant cette date ces derniers avaient généralement un salaire moyen plus élevé que le reste du pays. Ce changement illustre la poursuite de la dégradation économique qui atteint une partie de la population, jusque là préservée. D'autres éléments ont aussi probablement influencé ce retournement. L'avancement de la retraite à 60 ans a certainement gêné les plus de 65 ans davantage dans la région qu'ailleurs.

Enfin, pour les cohortes intermédiaires les salaires moyens régionaux sont restés plus faibles de même que les taux de croissance. Les arguments déjà avancés plus haut expliquent ces résultats ; à savoir la proportion élevées pour ces tranches d'âge d'ouvriers et d'employés, l'importance du travail féminin ainsi que les difficultés de l'appareil productif régional.

c.2. Les professions

Le salaire par profession et catégories socioprofessionnelle confirme pour chaque

espace géographique la disparité entre les cadres et les employés, ouvriers et apprentis.

L'écart en valeur absolue entre cadres et apprentis ou stagiaires dans le Nord est de 142340 en 1988. Il était de 137001 de francs en 1986 (tableau I-26). Il est plus important chez les chefs d'entreprises, où les données sont respectivement de 194258 et 194547. Ici, l'écart entre 1986 et 1988 a baissé. Au niveau national ces écarts sont de 158963 en 1986 et de 163679 en 1988 entre les cadres et les stagiaires. Alors qu'entre les chefs d'entreprises et les stagiaires ils sont de 200967 en 1986 et 237108 en 1988. Ces différences sont à la hausse entre les cadres et les stagiaires dans le Nord-Pas-de-Calais et en France. Alors que celles entre les chefs d'entreprises et les stagiaires diminuent dans la région.

L'analyse de la différence entre les salaires moyens du Nord-Pas-de-Calais et ceux de l'ensemble du pays indique qu'en général la moyenne nationale est supérieure à celle de la région. Excepté pour les cadres supérieurs et moyens et pour les stagiaires et, ceci pour quelques années (tableau I-27).

De manière générale, et par rapport à la moyenne nationale, il se dégage trois tendances :

1°) la première tendance est constituée par les stagiaires et apprentis. Les moyennes régionales sont ici plus élevées. Le déficit d'un personnel qualifié que nous avons souligné plus haut incite probablement les entreprises régionales à des politiques de formations très attractives.

2°) la deuxième tendance est constituée par les professions pour lesquelles le salaire moyen régional est plus faible (ouvriers, employés et cadres moyens). Le salaire de ces trois catégories est influencé par la forte offre de travail, elle même entretenue par un taux de chômage très élevé dans ces professions. l'activité économique, caractérisée par la fermeture des entreprises, conséquence de la fin d'une période d'industrialisation qui date du 18ème et 19ème siècle est également un élément qui influence les salaires.

3°) enfin, dans le troisième cas, on classe les professions pour lesquelles la hiérarchie fluctue (chefs d'entreprise et cadres supérieurs et moyens). La concurrence avec les autres régions et particulièrement avec la région parisienne incite les entreprises à octroyer des salaires très élevés aux cadres pour pouvoir les retenir. Le Nord est parmi les régions les plus urbanisées. Or, c'est dans les zones urbaines que les salaires sont généralement les plus élevés.

Enfin, malgré l'effondrement des secteurs industriels traditionnels, la région reste encore détentrice d'un potentiel important dont certaines branches sont créditées de hauts salaires. Toutefois, cette hiérarchie fluctue à cause de plusieurs éléments internes et externes dont l'importance de la région parisienne qui concentre l'essentiel des industries de pointe et

de certaines activités tertiaires qui distribuent de hauts salaires et, des régions telles que Rhône-Alpes et la Provence-Alpes-Côte-d'Azur qui, elles aussi, ne sont pas en reste quant à la richesse des activités. Et, de la disparition de plusieurs unités de production régionale.

Tableau I-26: Salaires nets moyens par professions et catégories socioprofessionnelles

(en francs)

		NPDC	Île-de-France	Lorraine	PACA	Rhône-Alpes	France
Chef s d'entreprises	1986	225762	31055	162570	180182	214757	230959
	1987	302868	362108	238127	240061	212800	261969
	1988	227929	364480	224507	252308	230283	268250
Cadres et Professions	1963	31357	37904	28991	n.d.	29926	n.d
Intellectuelles Supérieurs	1975	89750	99886	87025	n.d	85048	88900
	1979	125293	136036	122327	117506	115630	123537
	1986	168216	210058	164092	193014	174567	188955
	1987	177265	225617	176952	191458	185014	199896
	1988	176011	219906	170512	178245	181554	194821
	1996	238900	n.d	n.d	n.d	n.d	255700
Professions	1963	15299	18599	14464		14748	n.d
intermédiaires (cadres moyens)	1975	42389	48690	42758	42745	41726	43380
	1979	63176	69132	63516	59969	62624	63136
	1986	106039	125645	104859	112075	109162	111911
	1987	109640	126358	109404	113361	109459	113987
	1988	104530	122735	104632	107865	106074	110542
	1996	135700	n.d	n.d	n.d	n.d	138600
Employés	1963	7821	9712	8201		8288	n.d
	1975	23625	27942	22930	24196	25325	25067
	1979	37281	42681	35549	38429	39218	38802
	1986	69596	82284	69469	74025	71455	73656
	1987	70401	80623	69510	71820	71423	73297
	1988	72241	80782	70353	71535	72136	73563
	1996	91100	n.d	n.d	n.d	n.d	94200
Ouvriers	1963	7485	9551	7730		7931	n.d
	1975	23327	27169	24469	23493	23766	23739
	1986	68541	80120	73472	74882	70393	70991
	1987	70084	80829	74097	73080	71752	72071
	1988	71686	82365	73481	74111	73584	73439
	1996	93100	n.d	n.d	n.d	n.d	95000
Stagiaires et apprentis	1986	31215	38022	29388	29548	30492	29992
	1987	33612	37921	31105	29132	32259	30453
	1988	33671	37565	30645	29495	32207	31142

Source: INSEE

Tableau I-27 : Écarts entre les salaires moyens nationaux et ceux du Nord-Pas-de-Calais suivant les PCS

(pourcentage)

Années	Employés	Ouvriers	Cadres supérieurs	Cadres moyens	Stagiaires et apprentis
1964	5,9	4,97	0,28	11,41	n.d.
1968	9,24	6	-1,85	5,78	n.d.
1975	6,1	1,76	-0,94	2,33	n.d.
1970	8,2	4,8	1,3	6,5	n.d.
1980	6,1	n.d.	-3,67	-2,82	n.d.
1982	6,22	n.d.	-6,77	-3,64	n.d.
1986	5,83	3,57	12,32	5,5	-3,9
1987	4,11	2,83	12,76	3,96	-9,39
1988	1,82	2,44	10,68	5,75	-7,51
1996	3,41	2	6,66	2,14	n.d.

Source : INSEE. La règle de calcul est la suivante : (salaires nationaux - salaires régionaux)*100/salaires régionaux

c.3. L'activité

Si l'âge et la profession influencent le montant des gains reçus, l'activité, elle aussi, joue un rôle déterminant à plusieurs niveaux. En effet, les qualifications dépendent de l'activité car la connaissance de celle-ci oriente le type de formation. l'activité détermine également l'âge et le sexe du travailleur nouvellement embauché ou susceptible de l'être. Par conséquent, les niveaux des salaires en sont dépendants.

Le nombre d'activités varie suivant la nomenclature utilisée. Dans cette recherche nous avons considéré cinq grandes activités pour la période 1963-1975 (tableau I-28)⁸⁴. A coté de ces cinq secteurs nous traiterons également de quelques activités de la nomenclature à 40 postes (NAP 40) pour compléter nos analyses sur la période 1976-1989. Cette façon de faire nous est dictée par les statistiques en notre possession. En effet, pour les cinq grandes activités nous n'avons pas pu avoir les données après l'année 1975. De même, avant 1976 nous n'avons pas eu les données régionales en NAP40.

L'analyse du salaire moyen suivant les activités entre 1963 et 1975 (tableau I-28) montre que les salaires moyens du Nord-Pas-de-Calais sont tous inférieurs aux moyennes nationales. L'effet de structure explique de beaucoup et pour chaque secteur d'activité ces écarts, attendu que la proportion des personnes à bas salaires est plus importante dans la région.

La situation est analogue pour les autres régions, exception faite pour la Lorraine, en ce qui concerne l'industrie mécanique, les transports, le commerce et les services, et pour

⁸⁴ Il s'agit des secteurs d'activités suivants: industrie mécanique et électrique, BTP, transport, commerce et

Rhône Alpes pour les transports.

Tableau I-28: Indices des écarts du salaire moyen par activité

(pourcentage)

		NPDC/Ile-de-France	NPDC/Lorraine	NPDC/PACA	NPDC/RA	NPDC/France
Industrie mécanique et électrique	1967	68,5	105,2	n.d.	93	87,7
	1970	67,3	102,4	n.d.	92,3	86,6
Bâtiments et travaux publics	1967	67,4	99,5	n.d.	91,3	93,3
	1970	69,7	90,2	n.d.	94,9	95,4
	1975	73,98	95,6	99,5	92,7	95,2
Industrie (bâtiments et travaux publics inclus)	1963	67,6	98,8	n.d.	92,9	86,2*
	1967	64,6	99,1	n.d.	94	89,1
	1970	65,3	95,2	n.d.	90,9	89,1
	1975	72,25	94,5	93,2	95,3	93,5
Industrie (bâtiments et travaux publics exclus)	1963	67,3	98,9	n.d.	92,6	85,4*
	1967	63,7	98,7	n.d.	94,4	87,4
	1970	63,9	96,2	n.d.	89,7	90,1
	1975	70,85	93,8	85,4	94,9	91,9
Transports**	1963	81,9	108,6	n.d.	106,4	93,8*
	1967	75,1	100,05	n.d.	101	89,9
	1970	78,7	107,3	n.d.	104,9	93,6
	1975	81,5	103,58	95,7	107,95	95,3
Commerce	1963	69,9	105,3	n.d.	89,2	86,3*
	1967	67	107,6	n.d.	65,1	87,5
	1970	66,8	104,5	n.d.	87,4	87,35
	1975	75,25	104	99,15	91,71	93,37
Services	1963	73,25	107,08	n.d.	101,07	83,26
	1967	73,33	107,6	n.d.	95,6	89,24
	1970	72,3	108,36	n.d.	94,59	89,4
	1975	74,4	99,9	97,4	95,01	90,6

Source: INSEE (fichier interne)

Données de 1964; ** en 1975 il s'agit des données des transports et télécommunication

services. A ceci nous ajouterons l'industrie plus les BTP et l'industrie moins les BTP.

Aussi, pour chaque grand secteur d'activité les moyennes du Nord-Pas-de-Calais sont devancées par celles de plusieurs autres régions et par celles de l'ensemble du pays. Ceci confirme un certain nombre de résultats signalés plus haut. En effet, pour chaque grand secteur on peut affirmer que la proportion des ouvriers et employés est plus élevée dans la région. Les salaires de ces derniers étant généralement plus bas ramènent par conséquent la moyenne régionale en deçà de celle du pays. De plus, le pourcentage de cadre est plus faible et le taux de chômage plus élevé. Tous ces éléments se conjuguent pour baisser la moyenne par activité de la région.

Tableau I-29: Salaire moyens de quelques activités suivant la nomenclature à 40 postes

(en francs)

		NPDC	Ile-de-France	Lorraine	PACA	Rhône-Alpes	France
Agriculteurs	1976	43968	25963	27766	19765	n.d.	35365
	1982	90259	44505	n.d.	35807	51370	81192
	1989	123794	199913	67450	74174	73190	131639
Autres industries agricoles	1976	31361	37317	28472	31230	30475	31156
	1982	72426	54381	63916	58376	62121	n.d.
	1989	90793	101224	82624	99649	86865	86671
Textiles et habillement	1976	25430	35496	23431	23452	26615	25338
	1982	51460	67887	48183	50237	54820	51467
	1989	74302	115786	70657	88864	80142	78414
Papiers et carrelage	1976	35323	38368	34070	32573	35627	35251
	1982	69598	76983	64913	59598	72007	70223
	1989	98545	120077	94377	102398	103648	102354
Commerce de détail non alimentaire	1976	29873	35536	26383	28632	28874	29750
	1982	59163	69779	51422	44421	58477	58982
	1989	83271	102589	80149	83831	83974	85472
Réparation automobile	1976	31095	36453	29770	29110	30839	30443
	1982	58966	68284	55283	58491	58463	58111
	1989	83085	104414	81838	88626	86130	86666
Location immobilière	1976	31541	33914	31908	30007	28496	29263
	1982	60171	74746	70581	54671	53589	61498
	1989	84853	99948	89678	79073	87774	87181
Services non marchands	1976	33738	37894	31915	32643	32026	33571
	1982	67624	75432	67446	66941	67123	67450
	1989	83325	90263	85751	81166	83913	83597

Source: INSEE

À partir de 1976 la publication des statistiques par activité en quarante postes fait

ressortir huit postes environ pour lesquels les salaires moyens régionaux sont pour un certains nombre d'années plus élevés que les moyennes nationales et celles des régions étudiées (tableau I-29). Il s'agit là d'un ensemble d'activités qui en grande partie ne nécessitent pas de qualifications très élevées et dont l'essentiel de travailleurs sont constitués d'ouvriers et, dans une moindre mesure d'employés. Le surplus national sur la régions qui était lié à une moindre proportion de cadres dans la région se trouve ainsi amoindri ; on le voit clairement pour le secteur agricole. Cet avantage se réduit au fur et à mesure que l'on s'approche des années quatre vingt dix.

L'étude des salaires nous apprend que les moyennes régionales sont dans l'ensemble plus faibles. Cet handicap est avant tout d'ordre structurel. En effet, les salaires par profession et catégorie socioprofessionnelle sont généralement au moins égaux à la moyenne des régions de province. Mais, la région souffre d'une insuffisance d'activités économiques versant de salaires élevés, des cadres et de main d'œuvre qualifiée. Cependant, on peut noter que, la tendance de l'effet régional qui était généralement négative s'est renversée : elle est, pour les dernières années, positive.

B. Excédent brut d'exploitation

L'analyse porte sur l'excédent brut d'exploitation des entreprises individuelles. Cette variable représente la part qui revient aux entrepreneurs individuels après paiement des charges d'exploitation sur leurs chiffres d'affaire. C'est donc le solde du compte d'exploitation des entreprises individuelles. Il constitue un revenu qui sera dépensé ou épargné après réduction des autres charges⁸⁵. En effet, la comptabilité nationale ne fait pas de distinction entre les biens de l'entrepreneur individuel et ceux de son entreprise. Comme pour le salarié, l'excédent brut d'exploitation constitue pour le chef d'une entreprise individuelle son revenu de base.

L'importance de ce revenu décroît avec le temps. Ainsi, depuis 1962 pour la quasi totalité des régions étudiées, la part de l'excédent brut d'exploitation dans le revenu disponible diminue (tableau I-20). Pour le Nord-Pas-de-Calais elle est de 26,42% en 1962 et seulement de 10,63% en 1996. Pour la France ces données sont de 32,1% et 13,4%. Cette chute de plus de la moitié de la part de l'excédent brut d'exploitation dans le revenu disponible illustre les difficultés que rencontrent les entreprises individuelles au cours de ces dernières années. Ces

⁸⁵ Il s'agit des charges autres que les charges d'exploitation.

difficultés sont dues d'une part à la concurrence que les grandes entreprises livrent aux entreprises individuelles sur les créneaux qui traditionnellement leur étaient réservés et, d'autre part à la crise conjoncturelle et structurelle que traversent les économies mondiales et françaises. La réduction des commerçants et agriculteurs explique également cette chute.

Le taux de croissance dans le Nord-Pas-de-Calais, plus élevé que celui de l'ensemble du pays au cours des années soixante est désormais en dessous de la moyenne nationale (tableau I-30).

Tableau I-30: Taux de croissance annuel de l'Excédent brut d'exploitation par période

(pourcentages)

	NPDC	Île-de-France	Lorraine	PACA	Rhône-Alpes	France
1962-1973	9,07	5,5	7,82		8,58	8,46
1973-1982	10,6	10,53	9,4		11,91	11,13
1982-1990	4,16	8,15	5,85	76,71	5,57	
1962-1996	8,11	7,8	7,7		9,1	8,59

Les arguments déjà développés pour l'analyse de la croissance des revenus globaux et disponibles ainsi que des salaires sont également valables pour expliquer la baisse de la croissance de l'excédent brut d'exploitation. À ces explications vient s'ajouter la fréquence élevée des fermetures d'entreprises individuelles. En effet, comme le font remarquer VINCENAU et BRASSEUR, « face aux économies structurées, les formes d'exploitation de type plus familial et/ou individuel s'estompent et se limitent le plus souvent aux activités indépendantes de type libéral ou commercial »⁸⁶. Les décennies quatre vingt et quatre vingt dix sont parmi les périodes les plus intenses dans le Nord-Pas-de-Calais pour ces fermetures⁸⁷. Ce qui fait que le taux de croissance 1982-1990 est le plus faible. La Lorraine vient juste après, elle aussi concernée par ces fermetures liées une fois de plus à la transition entre les vieilles industries, les nouvelles et les autres formes de développement économiques.

Le pouvoir d'achat de l'excédent brut d'exploitation est passé de 100 en 1962 à 894.44 en 1996 pour le Nord-Pas-de-Calais et de 100 à 1036.61 pour l'ensemble du pays (graphique I-11). L'importance de l'évolution du pouvoir d'achat du Nord-Pas-de-Calais est plus élevée que celle de l'Île-de-France dont le pouvoir d'achat passe de 100 en 1962 à 814.64 en 1996 et de la Lorraine avec respectivement 100 et 854.93.

⁸⁶ M. VINCENAU, M. VAILLARD et M. Brasseur « Les comptes des ménages 1982-1990 », INSEE, 1993, page 21.

On vérifie pour les mêmes années que le poids de l'excédent brut d'exploitation du Nord-Pas-de-Calais s'améliore par rapport à l'Île-de-France et à la Lorraine alors qu'il se détériore face à la région Rhône-Alpes et à l'ensemble du pays.

En ce qui concerne l'Île-de-France, ces résultats s'expliquent par l'accroissement plus important des autres formes d'entreprises (petites et moyennes entreprises, petites et moyennes industrie, grandes entreprises...) au détriment des formes individuelles. Il peut aussi s'agir pour cette région, d'une « saturation » de cette forme d'organisation, alors que les autres régions dont le Nord-Pas-de-Calais n'ont pas encore atteint cette saturation. Ce qui fait que le poids de ces régions dans les données de l'Île-de-France augmente. Mais, l'Île-de-France pâtit également d'un manque d'agriculture. Celle-ci ne représente que 3,6% de l'excédent brut d'exploitation de cette région en 1988.

La Lorraine, connaît les mêmes problèmes que le Nord-Pas-de-Calais. Mais, le Nord-Pas-de-Calais semble plus avantagé, d'abord par sa situation géographique qui fait déjà de Lille une métropole européenne et de son aire, une zone stratégique des échanges internationaux pour les années à venir. Et, ensuite, par l'appareil productif du Nord-Pas-de-Calais qui, à notre avis, est plus diversifié. D'où, un attrait particulier en faveur du Nord-Pas-de-Calais par rapport à la Lorraine.

Rhône-Alpes ayant un poids économique plus important, a somme toute une structure plus abondante en entreprises individuelles.

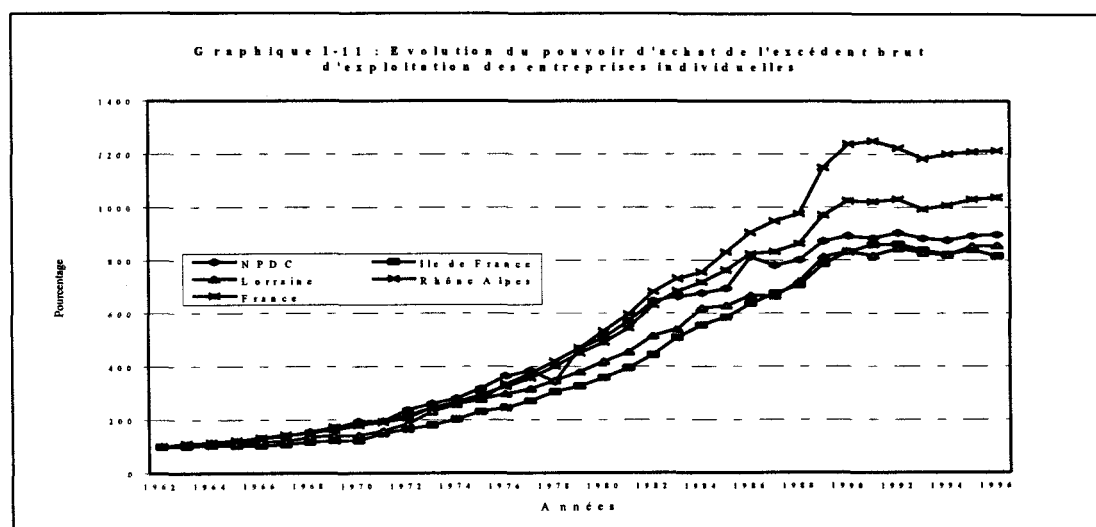
La part régionale progresse jusqu'en 1976, date où elle atteint son maximum (graphique I-5). A partir de 1976, elle décroît et, en 1996 elle ne représente plus que 4,7%.

Plusieurs éléments expliquent cette situation à coté de ceux présentés plus haut. La moyenne des faillites des entreprises et particulièrement des entreprises individuelles est proportionnellement plus élevée dans la région Nord-Pas-de-Calais que dans l'ensemble du pays. En 1992 et 1993 par exemple, les faillites totales d'entreprises représentaient 92% et 78% des créations nettes dans la région Nord-Pas-de-Calais. Ces statistiques sont respectivement de 59% et 68% pour l'Île-de-France, 71% et 69% pour la Lorraine, 51,8% et 57% pour La Provence-Alpes-Côte-d'Azur, 68,6% et 68% pour Rhône-Alpes et enfin 58,7% et 68% pour l'ensemble du pays. Comme on le voit, des pourcentages nettement moins élevés que pour le Nord-Pas-de-Calais.

Les secteurs d'activités influencent également ces résultats. Dans la région, le secteur agricole, particulièrement alimentaire serait privilégié. Or, ce secteur est celui dont l'excédent

⁸⁷ G. DUCHESNE « Les déterminants des disparités en matière de création d'entreprises : approche théorique et application aux zones d'emplois françaises », *Thèse de doctorat*, 1999, Lille 1.

brut d'exploitation est le moins élevé. Et, avec la modernisation, ce secteur passe de plus en plus sous le contrôle des petites et moyennes entreprises, des petites et moyennes industries et même des grandes entreprises ce qui réduit le rôle et l'importance des entreprises personnelles. La part régionale du Nord-Pas-de-Calais du secteur agricole décroît rapidement et plus vite que celle du secteur non agricole. On peut donc penser que la baisse de la part régionale du Nord-Pas-de-Calais de l'excédent brut d'exploitation totale l'est davantage par l'excédent brut d'exploitation agricole dont la proportion tourne autour de 3% à 4% de l'excédent brut d'exploitation agricole nationale très largement en deçà du poids de la population active. La part de l'excédent brut d'exploitation agricole décroît constamment depuis 1973 alors que l'excédent brut d'exploitation non agricole augmente. Cette tendance est générale mais, semble plus accentuée dans le Nord-Pas-de-Calais si on exclue la région de la Lorraine. Le Nord-Pas-de-Calais perd 14,7 points entre 1973 et 1988. Il n'y a que la Lorraine qui le devance avec 34,6% de points de moins⁸⁸.



Le tableau I-31 donne l'excédent brut d'exploitation des entreprises individuelles agricoles et des entreprises individuelles non agricoles respectivement par agriculteur et par entrepreneur individuel non agricole.

Dans le premier cas, il montre que l'excédent brut d'exploitation agricole par agriculteur, plus élevé dans la région pendant les années 1982, s'est effrité au fur et à mesure. En 1988 il est moins élevé que dans les autres régions étudiées.

⁸⁸ Il s'agit des points liés à la part de l'EBE agricole dans l'EBE totale des entreprises individuelles.

Tableau I-31 : EBE agricole et non agricole par agriculteur et par entrepreneur individuel

(en francs)

		NPDC	Ile-de-France	Lorraine	PACA	Rhône-Alpes	France
1982	EBE agricole par agriculteur	99000	220000	117000	125000	85000	98000
	EBE non agricole par entrepreneur	173000	145000	16900	137000	150000	
1983	EBE agricole par agriculteur	106000	229000	112000	143000	83000	101000
	EBE non agricole par entrepreneur	178000	17000	187000	157000	153000	169000
1984	EBE agricole par agriculteur	117000	230000	146000	140000	86000	107000
	EBE non agricole par entrepreneur	181000	189000	209000	164000	159000	180000
1985	EBE agricole par agriculteur	101000	209000	142000	155000	95000	115000
	EBE non agricole par entrepreneur	199000	200000	218000	177000	175000	193000
1986	EBE agricole par agriculteur	117000	215000	149000	166000	103000	125000
	EBE non agricole par entrepreneur	237000	214000	235000	185000	192000	209000
1987	EBE agricole par agriculteur	95000	203000	148000	167000	111000	127000
	EBE non agricole par entrepreneur	239000	222000	235000	187000	199000	212000
1988	EBE agricole par agriculteur	110000	233000	175000	176000	116000	132000
	EBE non agricole par entrepreneur	244000	224000	250000	192000	204000	220000

Source : INSEE

Dans le deuxième cas par contre, l'excédent brut d'exploitation non agricole par entrepreneur non agricole est dans la plupart des cas plus élevé si on exclut la région de la Lorraine. Concernant l'excédent brut d'exploitation agricole, la mécanisation que subit ce secteur est l'une des raisons probables de sa baisse. Les entrepreneurs individuels ayant de plus en plus de difficultés à acquérir le matériel, laissent libre cours aux petites, moyennes et grandes entreprises. La croissance du secteur tertiaire a permis d'améliorer le poids relatif de l'excédent brut d'exploitation non agricole. Il faut également noter, à l'image de ce qu'écrivent VINCENAU et BRASSEUR « que dans presque toute la partie nord du pays, la composition sociologique des entreprises individuelles repose sur des professions libérales »⁸⁹. Ce qui explique le niveau élevé des revenus non salariaux. L'excédent brut d'exploitation par habitant est plus faible que la moyenne nationale, bien que l'excédent brut d'exploitation non agricole par entrepreneur soit plus élevé.

C. Les revenus de nivellement : les transferts sociaux

Nous terminons l'analyse des revenus et de ses composantes par l'étude des transferts sociaux. Les transferts sociaux constituent dans le cadre de notre recherche la dernière composante du revenu des ménages qui sera analysée. A l'inverse des salaires, de l'excédent

brut d'exploitation et des revenus nets de la propriété⁹⁰, les transferts sociaux sont des revenus qui ne sont pas directement liés à une activité productive immédiate. Ce sont des revenus de redistribution qui, à première vue permettent d'opérer un nivellement entre les ménages à revenu élevé et les ménages aux revenus intermédiaires, faibles ou démunis. En réalité, les transferts qu'ils opèrent vont principalement des personnes seules et des couples sans enfant vers les familles nombreuses⁹¹. Ils jouent donc un rôle déterminant dans la régulation du niveau de vie des ménages à l'intérieur de chaque région et entre celles-ci; en ce sens particulier qu'ils assurent aux ménages bénéficiaires des moyens de subsistances qu'ils n'auraient pas eus autrement.

Analysant les statistiques de manière globale, nous tentons de répondre à la question suivante : l'ensemble des ménages du Nord-Pas-de-Calais reçoit-il les transferts selon ses besoins⁹²? Cette question est très ambitieuse et, en réalité aucune réponse absolue ne peut être donnée. Ces réponses doivent être nuancées. L'analyse du revenu nous a déjà montré que les transferts nets de redistribution étaient positifs dans la région. Nous chercherons alors à vérifier le poids de ces prestations comparativement aux autres régions, à la France entière et à l'ensemble des revenus.

Une première difficulté est la multitude des variables regroupées sous le terme de transferts sociaux, les modalités de collecte des ressources ainsi que de distribution et les groupes de personnes concernées. À cause de cette diversité, notre analyse va se concentrer dans un premier temps sur les transferts nets. Ce qui nous donnera déjà une idée sur les sommes reçues par la région. Ensuite, nous présenterons l'évolution de trois variables (les plus importantes à notre avis), qui déterminent les transferts sociaux à savoir les impôts courants sur le revenu et le patrimoine, les cotisations sociales versées et les prestations sociales reçues. Cette dernière composante est, elle aussi composée d'un « conglomerats » d'autres variables ; nous tenterons d'en considérer quelques unes.

⁸⁹ M. VINCENAU, et M. BRASSEUR op. cité page 22 .

⁹⁰ Nous n'avons pas dans cette recherche traité des revenus nets de la propriété. À cause de leur importance dans le revenu disponible (moins de 3,6% et de 2,4% en France et dans le NPDC en 1988) et de la disponibilité des données.

⁹¹ Un certain nombre d'études ont montré qu'en ce qui concerne la redistribution verticale (des riches vers les pauvres), on ne peut rien dire de sérieux sur les résultats car ne disposant pas des moyens statistiques. par contre, les transferts des personnes seules et des familles de petite taille vers les familles nombreuses ont été vérifiés. Y. CHASSARD et P. CONCIALDI, Les revenus en France, 1989, p. 74 ; MURARD NUMA, La protection sociale, éd. La Découverte, 1993, page 101.

⁹² On remarquera que cette question est opposée à l'approche qui voudrait que chacun reçoive selon ses moyens. Nous n'abordons pas cette dernière approche. Car nous voulons principalement vérifier l'importance des prestations.

a) Les transferts nets

Les transferts nets dépendent des impôts et cotisations versés par les ménages, et des prestations reçues par ces derniers auxquelles ils faut ajouter les autres transferts nets⁹³. Ils sont fonction d'une part de la situation économique de la région donc, entre autres, du niveau de la production c'est-à-dire des revenus primaires distribués et, d'autre part, de la structure de la population. Une production élevée devrait entraîner une distribution élevée de salaires et par conséquent des cotisations et des impôts élevés. Ce qui constitue de bonnes ressources. Une situation économique désastreuse aura des effets contraires. Elle entraîne une hausse des allocations chômage. La structure de la population influence aussi les prestations reçues particulièrement au niveau des deux extrêmes : les enfants et les personnes âgées. Lorsque la population est jeune, les aides aux familles seront élevées. Alors que si la population est plutôt âgée ce sont les allocations vieillesse qui le seront. Il faut noter qu'une région pauvre n'aura pas forcément des prestations élevées. Il faudrait en plus, que la structure de la population s'y prête. De la même façon, une région riche avec une production élevée n'est pas forcément contributrice nette. À ce stade, bien des éléments de la politique sociale et budgétaire interfèrent au travers de leur double aspect : dispensateur de ressources lorsqu'il s'agit des prestations sociales et de divers autres transferts, collecteur lorsqu'il s'agit de prélever les impôts et les cotisations sociales. Dans ce dernier cas, seule une partie de la population est concernée, celle disposant d'un emploi et de revenus conséquents. Ce qui, suivant les régions augmente ou baisse le revenu primaire.

Si on exclut le Nord-Pas-de-Calais et la Lorraine pour 1988, l'ensemble des régions considérées sont contributrices nettes (cf. tableau I-32). La région de l'Île-de-France est la plus « généreuse ». Les sommes qu'elle verse (impôts courants plus cotisations) représentent 28% environ des montants nationaux en 1988 alors que les sommes reçues ne représentent que 15%. Par rapport au revenu disponible de l'Île-de-France les sommes versées représentent 50,6% et les sommes reçues 28,5%. Pour le Nord-Pas-de-Calais, la part régionale des versements est de 5,7%; et, celles des sommes reçues est de 6%. Ce qui équivaut respectivement à 39% et 42,2% de son revenu disponible.

L'ensemble de ces données (transferts nets) rehausse le revenu primaire du Nord-Pas-de-Calais de 3,1% en 1988. Au niveau national, ce processus diminue de 6,1% le revenu primaire. L'Île-de-France, La Provence-Alpes-Côte-d'Azur et Rhône-Alpes ont également vu

⁹³ Les autres transferts nets sont constitués de la différence entre les ressources (indemnités d'assurance dommage, transferts privés internationaux reçus et transferts courants divers reçus) et les emplois (primes nettes d'assurance dommage versés, transferts courants aux administrations privées, transferts privés internationaux et transferts courants divers). M. VINCENAU, M. VAILLARD et J. BRASSEUR.(1993) pages 139 et suivantes.

leur revenu primaire diminué respectivement de 18,1%, 1,2% et 8,2% en 1988. Celui de la Lorraine par contre a augmenté de 1,3%.

Pour le Nord-Pas-de-Calais, cette situation a au moins une double explications : La région est l'une des plus jeunes, ce qui devrait entraîner de fortes allocations familiales, même si la part régionale de celles-ci est en baisse. Ensuite les problèmes économiques que connaît la région augmente le nombre de chômeurs d'une part et, les différentes formes de précarité d'autre part, ce qui influence les allocations chômage ainsi que les autres formes d'aides. Tout ceci entraîne également, par des effets induits la réduction relative des sommes versées⁹⁴.

Tableau I-32 : Transferts sociaux : les principales composantes

(en millions de francs)

		NPDC	Ile-de-France	Lorraine	PACA	Rhône-Alpes	France
1982	Transferts nets	475	-122845	-4174	-3284	-20610	-169216
	Prestations sociales	59,95	154033	34186	67809	70971	825655
	Impôts courants	11904	75753,5	69609	17225	18691	228595
	Cotisations versées	48603	204284	31725	55820	73713	783765
	Autres transferts	1030	3158,9	326	1950,8	823,6	234183
1986	Transferts nets	4741	-181109	-881	-3783	-25625	-228860
	Prestations sociales	87346	218221	51575	97439	104528	1194333
	Impôts courants	16682	110107	9806	24922	26952	331624
	Autres transferts	2562	5756,2	944,4	3616,7	2727,7	32865
1988	Transferts nets	7108	-196767	1900	-3356	-31289	-253421
	Prestations sociales	97362	244573	57827	108604	116093	1323527
	Impôts courants	16875	115732	9838	26890	28974	348376
	Cotisations versées	76259	334296	47626	90285	121607	1274255
	Autres transferts	2881	8687,6	1537	5212	3199,1	352529

Source: INSEE

De 1982 à 1988, les transferts nets ont fortement augmenté dans la région. De 475 millions en 1982, ils sont passés à plus de 7107 millions en 1988; soit un taux de croissance annuel de 56,9%. Au niveau national on n'est passé de -169216 millions à -253421 millions soit un taux de croissance négatif de 6,9%. La situation, telle que décrite au niveau national est identique pour l'Île-de-France, Rhône-Alpes et, dans une moindre mesure la Provence-Alpes-Côte-d'Azur. Le cas de la Lorraine est différent : négatif en 1982, les transferts nets sont devenus positifs en 1988.

⁹⁴ La hausse du chômage par exemple augmente les prestations reçues et baisse les cotisations, celles qui

Les transferts nets jouent donc un rôle important dans le maintien à un niveau relativement élevé des revenus des ménages de la région Nord-Pas-de-Calais. En 1988 ils représentent près de 3% du revenu disponible de la région et sont largement supérieurs au revenu de la propriété. Sans cet apport, la situation des ménages serait moins bonne qu'elle ne l'est. Le but ici n'étant pas de voir à quel groupe les prestations ont profité, encore moins de désigner la catégorie sociale qui a contribué le plus, nous voulions juste démontrer que le revenu primaire des ménages de la région est inférieur au revenu disponible brut par conséquent, que le Nord-Pas-de-Calais reçoit au niveau des transferts plus qu'il ne donne. Et, de ce fait, les conditions de vie des ménages attendu ici leur capacité d'acquisition des biens dépend dans une large mesure de ces transferts.

Quelle est alors l'importance des trois composantes présentées ci-dessus ? Nous commencerons par l'analyse des prestations reçues.

b) Les prestations sociales

Les prestations sociales comprennent l'ensemble des flux perçus par les ménages dans le cadre des divers systèmes de prévoyance collectives (maladie, vieillesse, politique familiale, politique de l'emploi, lutte contre la pauvreté et l'exclusion).

Notre objectif n'est ni d'analyser en détail les différentes variantes des prestations sociales, ni de chercher à présenter son organisation financière⁹⁵. Il s'agit, à l'image des sections précédentes d'analyser et de comparer l'évolution des prestations tout en proposant quelques explications possibles sur les écarts éventuels entre les données du Nord-Pas-de-Calais et des autres régions.

Ces différences sont expliquées par la disparité des structures démographiques, les traitements spécifiques de certains problèmes économiques et les revenus primaires.

Une étude complète sur ce point demanderait de différencier l'origine des prestations, ce qui d'une part n'est pas notre objectif et, d'autre part n'est pas complètement possible dans l'état actuel de la comptabilité régionale⁹⁶. Aussi, nous n'analyserons que les prestations sociales globales, au coté desquelles nous émettrons quelques commentaires sur certaines de ses composantes.

De manière générale, le financement de la protection sociale est assuré au trois quart

auraient dû être versées par les travailleurs devenus chômeurs ainsi que par leurs employeurs.

⁹⁵ Voir: MURARD NUMA op. cité ; Y. CHASSARD et P. CONCIALDI Les revenus en France, éd. La Découverte, 1989, pages 71 et suivantes ; M.A. CASIEZ « Sécurité sociale et transferts intra-régionaux : une application à la région Nord-Pas-de-Calais », Lille1, 1981 ; M. VINCENAU, M. VAILLARD et J. BRASSEUR op. cité.

par les cotisations des employeurs et des salariés et le reste par les impôts. La plus grande part de ces sommes revient aux ménages par l'entremise des prestations sociales.

Depuis 1962, le montant des prestations sociales n'a cessé de croître tant en volume qu'en proportion du revenu disponible des ménages (tableau I-20).

En 1996, l'ensemble des prestations sociales versées aux ménages de la région est de 134,7 milliards soit 6,8% du total. Ces prestations égalent la masse des salaires distribués dans la région. Le Nord-Pas-de-Calais occupe ainsi le quatrième rang des régions françaises derrière la Corse, le Limousin et le Languedoc-Roussillon⁹⁷.

À partir de 1962, et particulièrement au cours de la période 1973-1982 le décalage avec l'évolution des salaires et de l'ensemble des revenus s'accroît (tableau I-33 versus tableau I-21 et tableau I-10 et I-11). Cette accentuation concerne l'ensemble du pays et les régions étudiées.

Les taux de croissance des prestations sont très élevés et tournent autour de 18% entre 1973 et 1982. Cette explosion s'explique par l'évolution de trois logiques⁹⁸.

La logique des risques. Les prestations sociales sont liées aux risques qu'elles couvrent et aux compensations de revenu qu'elles génèrent. Les risques s'accroissant ainsi que le besoin de complément de revenu dû à la crise et à la précarité entraînent pour une bonne partie l'augmentation des prestations. Toutefois, un grand nombre d'événements couverts par les prestations ne peuvent pas être considérés comme des risques mais plutôt comme des certitudes. C'est le cas de la vieillesse et de la retraite. Le fait d'avoir une famille nombreuse ne constitue pas non plus un risque mais relève d'une volonté des conjoints; c'est donc aussi un choix de société dans certains cas et une évidence naturelle dans d'autres.

La logique des statuts. La protection sociale, écrit MURARD n'est pas seulement une machine à couvrir les risques, mais aussi et avant cela un élément constitutif de l'identité des groupes sociaux, au même titre que le niveau de revenu et la qualification⁹⁹. Ainsi, l'augmentation des prestations sociales serait également due à une multiplication des statuts; chaque groupe cherchant à préserver une couverture spécifique.

La logique de l'entreprise. Les entreprises, pour d'une part gérer leur main d'œuvre qui affichait une pénurie avant 1960, ou pour accompagner les restructurations industrielles entre 1960-1973 et enfin, après 1973 pour éliminer du marché du travail ceux dont elles voulaient se débarrasser, et, d'autre part pour gérer leur politique sociale consentent avec plus ou moins

⁹⁶ M. VINCENEAU, M. VAILLARD et J. Brasseur, op. cité, page 26.

⁹⁷ S. DORMARD, op. cité, page 10.

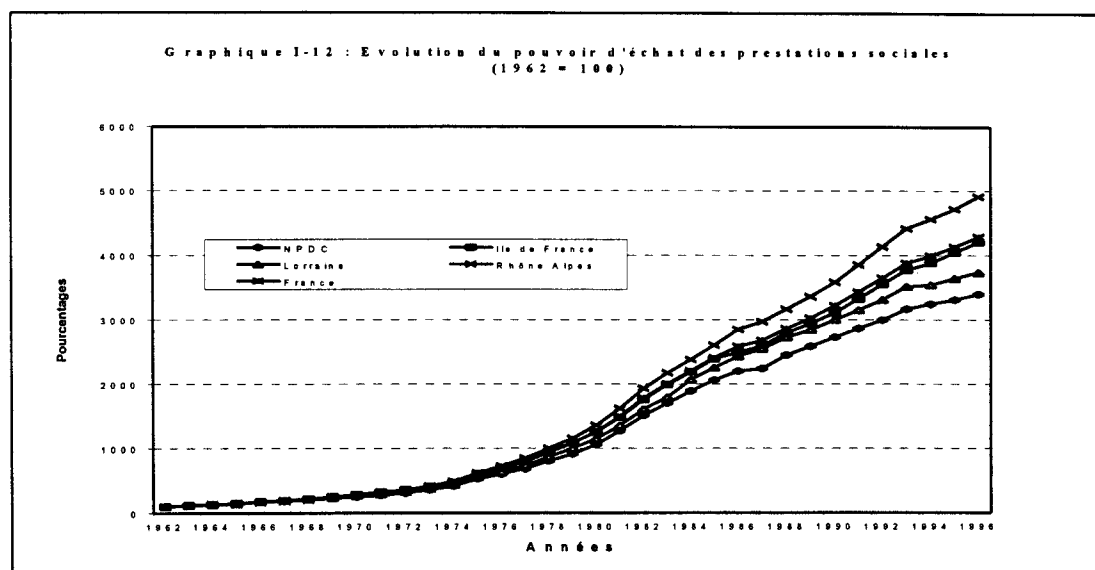
⁹⁸ MURARD NUMA op. cité, pages 70-86.

de bonne volonté de contribuer activement à l'augmentation des prestations.

Tableau I-33: Taux de croissance annuel des prestations sociales par période

(pourcentages)

	NPDC	Île-de-France	Lorraine	PACA	Rhône-Alpes	France
1962-1973	12,1	13,6	12,6	n.d.	13,7	13,1
1973-1982	17,6	17,6	17,7	n.d.	18,8	18,5
1982-1990	7,5	7,4	7,9	7,8	8	7,6
1962-1996*	12,5	13	13,5	n.d.	14,4	13,1



Le taux de croissance des régions considérées est très proche, même si au niveau du Nord-Pas-de-Calais il semble légèrement plus faible (tableau I-33). Cette faiblesse est également constatée au niveau de l'évolution du pouvoir d'achat des prestations sociales (graphique I-12). Aussi, malgré le fait que la région bénéficie des transferts positifs, son pouvoir d'achat (1962=100) reste cependant le plus faible. Une explication de cette situation peut être trouvée du côté des données initiales. À partir de 1962 le Nord-Pas-de-Calais recevait déjà une proportion élevée des prestations. En 1962 la part régionale des prestations était de 8,43% très largement supérieure à la part de la population totale et active; en 1966 elle atteignait 9%. Depuis, elle a baissé pour atteindre 6,8% en 1996 (graphique 1-5). Le montant des prestations sociales reçues par le Nord-Pas-de-Calais en 1962 était déjà très élevé ce qui a influencé à la fois le taux de croissance et l'évolution du pouvoir d'achat. À cette explication s'ajoute la baisse relative de la population régionale et, avec elle, celle des naissances. Une

⁹⁹ MURARD NUMA op. cité, page 79.

bonne partie des prestations reçues par la région proviennent des allocations familiales liées entre autres aux naissances. la baisse relative de celles-ci réduit la proportion des prestations.

Si la part des prestations sociales totales tend à la baisse, quelle est la situation particulière de trois de ses composantes à savoir les prestations maladies, les prestations familiales et le revenu minimum d'insertion¹⁰⁰.

b.1. Quelle place pour les prestations familiales et les prestations maladies ?

Ces deux prestations constituent en valeur absolue et relative par rapport à l'ensemble des prestations reçues dans le Nord-Pas-de-Calais les plus importantes. D'où l'intérêt de comparer les données régionales d'avec celles de l'ensemble du pays et des autres régions.

Les prestations familiales constituent un important complément de ressources pour les familles à revenu modeste, quant elles ne sont pas tout simplement l'unique source de revenu. Elles sont constituées des allocations familiales proprement dites, des prestations versées sous conditions de ressources et des allocations logement. Dans les analyses qui suivent, les données considérées sont celles du régime général. En effet, la prise en compte d'autres régimes ne changerait pas significativement les résultats du fait de la prépondérance du régime général. En 1975 par exemple, les salariés non agricoles représentaient 81% de la population active totale, et, en 1978 le régime général représentait 77,8% des salariés non agricoles¹⁰¹. Depuis, la situation n'a pas foncièrement changé.

Les prestations familiales représentent une proportion relativement élevée des prestations sociales reçues (7,7% en 1990 au niveau national et 10,4% dans le Nord-Pas-de-Calais). La part des prestations familiales dans l'ensemble des prestations reçues montre que depuis 1975, elle est plus élevée dans la région (tableau I-34).

La part régionale par rapport à l'ensemble du pays, largement supérieure à 9% sur la période 1960-1992 (graphique I-13) vient confirmer l'importance de cette variante dans les prestations reçues par les ménages de la région.

Le pouvoir d'achat des prestations familiales dans le Nord-Pas-de-Calais est passé de 100 en 1960 à 1951 en 1992 (tableau I-35). La région est devancée par la Provence-Alpes-Côte-d'Azur, Rhône Alpes et la France entière. Ceci s'explique comme indiqué plus haut par le fait qu'en 1960, la région avait déjà un montant de prestation familiale élevé. Ce qui n'était pas forcément le cas pour les quatre autres régions.

¹⁰⁰ Le choix de ces trois prestations est lié au fait que la région Nord-Pas-de-Calais est parmi celles qui ont les taux de mortalité, de natalité et de chômage les plus élevés.

¹⁰¹ M.A. CASIEZ op. cité, pp. 8-9.

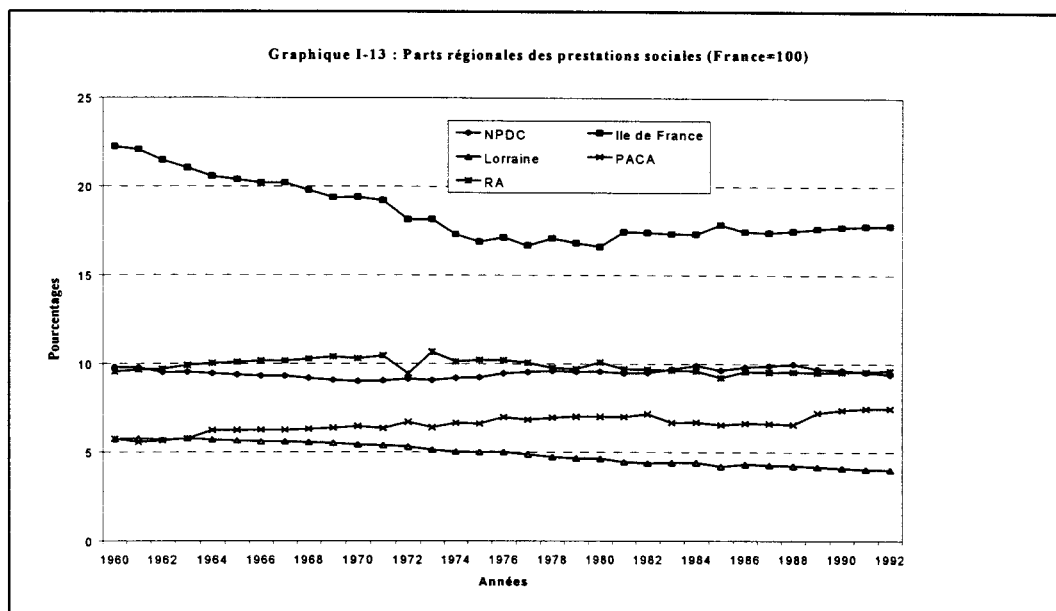


Tableau I-34 : Part des prestations familiales dans les prestations sociales

(pourcentage)

	NPDC	Île-de-France	Lorraine	PACA	Rhône-Alpes	France
1962	16,27	16,6	17,16	n.d.	18,62	15,95
1969	11,86	10,34	11,99	n.d.	13,94	11,75
1975	8,88	6,44	8,45	n.d.	8,95	7,44
1980	10,8	7,09	8,98	n.d.	9,66	8,25
1982	12,7	9,05	10,26	8,48	10,92	9,68
1986	10	7,1	7,46	6,07	8,16	7,45
1990	10,4	7,4	7,46	6,84	8,36	7,72

Source : INSEE

On peut également vérifier l'importance des prestations familiales dans la région en analysant la part de celles-ci dans le revenu disponible. On vérifie que dans le Nord-Pas-de-Calais cette proportion est une fois encore la plus élevée (tableau I-36). Des régions étudiées, l'Île-de-France a la proportion la plus faible.

L'importance des prestations familiales dans le Nord-Pas-de-Calais s'explique par le fait que d'une part la région est la plus jeune donc a un nombre élevé d'enfants maintenant ainsi les allocations familiales à un niveau élevé et, d'autre part par l'existence et la persistance de familles nombreuses autre condition d'attribution des prestations. Il faut également ajouter le grand nombre d'ouvriers et d'employés dont les revenus sont bas et, des chômeurs.

Il paraît intéressant de noter que les prestations familiales si elles constituent pour les

ménages démunis, l'essentiel de leur revenu ne sont pas non plus neutres pour les ménages aisés. Les réductions d'impôts accordées à ces derniers font que les avantages sont presque équivalents, voir plus élevés dans certains cas. En effet, ces réductions d'impôts, fonction du quotient familial atteignent et parfois dépassent l'équivalent d'un mois de salaire¹⁰².

Tableau I-35 : Pouvoir d'achat des prestations familiales (1960 = 100)

	NPDC	Ile-de-France	Lorraine	PACA	Rhône-Alpes	France
1960	100	100	100	100	100	100
1969	195	183	202	234	229	215
1975	350	289	323	427	396	371
1982	1264	1021	997	1630	1323	1305
1986	1456	1138	1094	1678	1455	1451
1990	1844	1492	1336	2405	1872	1874
1992	1951	1624	1419	2639	2056	2032

Source : INSEE

Tableau I-36 : Part des prestations familiales dans le RDB

(pourcentage)

	NPDC	Ile-de-France	Lorraine	PACA	Rhône-Alpes	France
1962	3,86	2,45	3,65	2,54	3,32	2,61
1969	3,45	2,05	3,45	2,54	3,05	2,66
1975	2,82	1,45	2,41	1,96	2,41	2,07
1982	4,43	2,26	3,31	3,07	3,31	3,03
1990	4,14	1,96	2,78	2,59	2,71	2,62

Source : INSEE

b.2. Le revenu minimum d'insertion (RMI)

Les statistiques sur le revenu minimum d'insertion obtenues auprès de l'INSEE ne concernent que le nombre de ménages bénéficiaires de cette prestation. Aussi, à défaut des statistiques financières (équivalent monétaire du RMI), nous allons analyser cette variable à partir du nombre de ménages.

Depuis sa mise en place, le nombre de ménage recevant le RMI n'a cessé de progresser (tableau I-37). Le taux de croissance dans la région reste cependant très faible comparativement à la moyenne nationale ainsi qu'à celle des régions considérées. Une double explication : les ménages susceptibles de bénéficier du revenu minimum d'insertion l'ont fait dès les premières années de l'instauration de celui-ci. Attendu que le Nord-Pas-de-Calais est

¹⁰²Y. CHASSARD et P. CONCIALDI, op. cité, page 106.

une région où les gens entrent difficilement, à cause entre autres des problèmes économiques que la région traverse, peu de ménages en tout cas démunis sont entrés durant la période, d'où la faible croissance. Ce qui n'est pas le cas pour l'Île-de-France et la Provence-Alpes-Côte-d'Azur, régions prospères dans lesquelles l'on espère trouver un emploi et donc où les entrées sont nombreuses.

La proportion des ménages « érémites » de la région par rapport à l'ensemble du pays est supérieure à celle de la population active et s'approche de celle de l'Île-de-France malgré l'énorme différence de leur poids démographique.

Cette part baisse constamment pour atteindre 9,6% en 1998. Mais, comme l'écrit S. DORMARD, cette diminution n'équivaut pas à une véritable amélioration car, depuis 1989, avec l'aggravation du chômage, le nombre de bénéficiaire du RMI a été multiplié par 2,25 dans la région et, aujourd'hui c'est près de 3,2% des adultes qui touchent le revenu minimum d'insertion¹⁰³.

Tableau I-37 : Évolution du nombre de ménages bénéficiant du Revenu minimum d'insertion

(nombre et pourcentage)

	NPDC	Île-de-France	Lorraine	PACA	Rhône-Alpes	France
1989	41582	48095	15874	25580	21094	335675
1990	48554	65534	17655	40439	26031	422102
1991	53555	77279	19402	49600	31037	488422
1998	93573					969039
Taux de croissance 89/98	9,43					12,5

Source : INSEE

De même, il a été démontré que les familles du Nord-Pas-de-Calais étaient en moyenne plus nombreuses ; ces données doivent donc être analysées avec prudence du fait que les sommes reçues sont, entre autres fonctions de la taille du ménage et donc plus importante dans la région. En plus, le revenu minimum d'insertion est fortement lié aux allocations familiales. En effet, les sommes minimales allouées tiennent compte du montant des prestations familiales. Aussi, malgré le fait que la part des ménages « érémites » par rapport aux autres régions baisse le Nord-Pas-de-Calais reste une région où les transferts, en l'occurrence le revenu minimum d'insertion est une source importante de revenu.

c) L'apport des ménages : les prélèvements

Les prélèvements sur le revenu des ménages considérés ici sont les impôts courants sur les revenus et le patrimoine et les diverses cotisations versées (tableau I-32). La somme de ces deux formes de cotisations augmente constamment. Pendant que cette somme reste supérieure aux prestations sociales reçues dans la plupart des régions, elle est presque toujours inférieure à ces dernières dans le Nord-Pas-de-Calais. Si sa part dans le revenu primaire est relativement élevée et se situe au niveau de celle de l'Île-de-France, et, supérieure dans la plupart des cas à celle de la Lorraine, de Rhône-Alpes et de l'ensemble du pays (tableau I-38); sa proportion par rapport au revenu disponible brut est par contre parmi les plus faibles des régions étudiées (tableau I-39). Enfin, sa part par rapport aux données nationales est largement en dessous de celle de la population active et de celle du revenu disponible.

Tableau I-38 : Part dans le revenu primaire des prélèvements (impôts sur le revenu plus cotisations)

(pourcentages)

	NPDC	Île-de-France	Lorraine	PACA	Rhône-Alpes	France
1982	35,3	37,9	35,1	38,3	36,3	36
1986	39,4	41,9	38,5	40,5	38,5	27,2
1988	40,4	41,4	38,3	40,7	39,1	39,5

Tous ces résultats nous indiquent que le Nord-Pas-de-Calais cotise de manière équivalente aux autres régions, si on compare la proportion des sommes versées à ses revenus primaires (tableau I-38), même si, sa part dans le revenu national reste faible. En contre partie il reçoit davantage, puisque ses transferts nets sont positifs et le pourcentage des cotisations par rapport au revenu disponible est le plus faible (tableau I-39). Pour le Nord-Pas-de-Calais, ceci est dû, aux prestations sociales qui sont élevées; elles mêmes liées à la structure démographique et à la situation économique de la région. Aussi, si proportionnellement à la production le Nord-Pas-de-Calais cotise autant que les autres régions, la structure de sa population ainsi que les problèmes économiques qu'il connaît lui permettent de bénéficier des transferts toujours positifs.

Il est dans l'ensemble très difficile de faire un bilan sur la redistribution des revenus ; en raison d'une part des difficultés de méthodes et, d'autre part des résultats très mitigés auxquels on aboutit. Aussi, l'élaboration de ces bilans a-t-elle été abandonnée par l'INSEE depuis 1986. Cependant, des études récentes ont tenté d'élaborer de nouvelles méthodes

¹⁰³S. DORMARD, op. cité, page 13.

(méthodes des cycles de vie) qui font le bilan sur l'existence entière en analysant l'ensemble des contributions versées et des avantages reçus. Les résultats obtenus semblent édifiant mais manquent parfois de significations¹⁰⁴. Ceci montre que les analyses développées plus haut sur les transferts avaient pour but de montrer la part des transferts dans le revenu des ménages de la région. Il ne s'agissait pas de prouver de l'efficacité du système. La part importante des transferts dans le revenu prouvant si peu soit-il, des difficultés économiques que traverse le Nord.

Tableau I-39 : Part dans le revenu disponible des prélèvements (impôts sur le revenu plus cotisations)

(pourcentage)

	NPDC	Ile-de-France	Lorraine	PACA	Rhône-Alpes	France
1982	35,3	45,5	36,4	39	39,4	38,3
1986	38,6	51,6	38,7	41,2	41,6	41,7
1988	39,2	50,6	37,8	41,2	42,7	42,2

Au cours de ce chapitre, nous avons analysé d'une part les mutations globales de l'appareil productif du Nord-Pas-de-Calais et d'autre part présenter la richesse des ménages à partir de leur revenu.

Les changements de l'appareil productif ont conduit la région à faire des reconversions après la chute de ses trois piliers traditionnel.

L'analyse des revenus nous a montré que les ménages de la région ont un revenu primaire bien inférieur à la moyenne nationale. Mais, les transferts nets positifs compensent cette faiblesse à tel point que le revenu disponible est toujours supérieur au revenu primaire.

Le niveau de vie des ménages analysé à partir des revenus seraient donc inférieur dans la région par rapport à la moyenne nationale.

Cet résultat global change lorsqu'on pousse l'analyse à des niveaux plus fins. Ainsi, lorsqu'on considère différemment les professions et catégories socioprofessionnelles, les zones rurales des zones urbaines, l'âge..., les conclusions sont alors nuancées et la région prend le dessus pour certaines subdivisions.

¹⁰⁴ Y. CHASSARD et P. CONCIALDI, op. cité, page 75. Voir aussi HATCHUEL G., Transferts sociaux et

CHAPITRE 2: Conditions de vie des ménages du Nord-Pas-de-Calais

Dans le chapitre précédent, nous avons analysé l'évolution des revenus et des disparités qu'ils engendrent entre le Nord-Pas-de-Calais, les quatre autres régions et la France entière. Les revenus ne constituent pas en soi les conditions de vie. Ils sont un moyen grâce auquel les ménages peuvent acquérir les biens matériels ou les services, sources de leurs conditions d'existence. Aussi, le simple fait d'avoir un revenu élevé ne conduit pas systématiquement à des conditions ou niveaux de vie meilleurs. Faudrait-il encore que ce revenu serve à améliorer les moyens d'existence de son propriétaire ou tout au moins que ce dernier l'utilise à ces fins. Quelles seraient à un moment donné les conditions de vie d'une personne qui, ayant un revenu élevé, épargnerait ou thésauriserait la quasi totalité de ce revenu ? C'est donc pour compléter les constats réalisés au chapitre 1 que le présent chapitre va s'atteler à présenter les acquisitions des ménages à travers leur consommation.

On sait que le revenu des ménages se divise entre consommation, épargne et investissement en logement. Toutefois, c'est davantage la consommation et le logement qui donnent le reflet de leurs conditions matériels. On peut dès lors se poser la question de savoir si les disparités de revenus constatées dans le chapitre 1 conduisent à des disparités au niveau de la consommation et du logement ? Et l'épargne des ménages qu'on peut qualifier de consommation future, quelle place occupe-t-elle ? Il nous sied de préciser que notre analyse ne concerne ici que la consommation des ménages purs. Seule en effet leur consommation explique directement leurs conditions d'existence. La consommation finale des entreprises n'est donc pas prise en compte.

Aux cotés de la consommation stricto sensu et du logement, les ménages doivent se soigner, s'instruire et bénéficier d'un certain nombre de loisirs. Difficile à quantifier, ces conditions d'existence d'un genre plutôt « collectif » seront mesurées à partir de leurs infrastructures et du personnel chargé de les animer. En effet, il s'agit là des consommations dont les statistiques ne sont pas publiées par ménage.

Section 1: Consommation des ménages et conditions de logement

Cette section fait l'analyse de la consommation stricto sensu et des logements des

ménages. Ces deux groupes de variables forment la matrice principale des conditions de vie matérielles des ménages et permettent de faire des comparaisons entre les groupes sociaux ou les zones géographiques.

1. Un indicateur incontournable : la consommation des ménages.

L'importance du rôle de la consommation des ménages dans l'économie tient au moins à deux raisons : son poids dans la demande finale et le rôle régulateur de la demande sur l'offre¹⁰⁵. Ceci fait de la consommation une variable principale dans l'explication des tendances prises par les conditions et niveaux de vie des ménages. La consommation des ménages, écrit KERGAOT POTET M. est certainement l'agrégat économique le plus riche d'enseignement en ce qui concerne l'étude du niveau de vie des ménages¹⁰⁶. Les modifications des structures de consommation révèlent les distinctions sociales, les fragmentations et les dérives et, peuvent permettre de détecter les changements profonds d'une société, par conséquent la situation des ménages. En réalité, la consommation finale des ménages ne remplit pas uniquement les fonctions économiques strictes que lui confère la comptabilité nationale. Elle permet aussi de matérialiser le statut social du consommateur ou d'afficher une conformité aux normes courantes de consommation. La consommation représente donc autant l'achat d'un bien que l'achat des signes extérieurs.

Au niveau des définitions, la comptabilité nationale définit la consommation comme étant la valeur des biens et des services utilisés pour la satisfaction des besoins des ménages¹⁰⁷. Sont aussi inclus les produits du jardin potager dont on peut calculer la valeur à partir des prix du marché alors que le travail à domicile est exclu.

La consommation ne doit pas être confondue à l'investissement. La comptabilité nationale inclut dans la consommation tous les achats des biens durables exceptés l'acquisition de logements et l'achat des biens d'équipement par les entreprises individuelles.

Dans ce travail, nous retiendrons cette définition plutôt marchande, tout en signalant que d'autres définitions existent. Celles-ci intègrent des points de vue psychologiques ou sociologiques et considèrent la consommation comme un rapport des personnes d'avec les objets. Elles utilisent généralement des indicateurs qualitatifs¹⁰⁸.

Ainsi définie, la consommation permet donc de satisfaire un certain nombre de besoins

¹⁰⁵ D. DARMON « La consommation des ménages à moyen terme », *Archives et documents*, n° 92, 1983, p. 3.

¹⁰⁶ M. KERGAOT POTET, op. cité, page 149.

¹⁰⁷ N. HERPIN et D. Verger, *La consommation*, éd. La Découverte, 1991, page 84

¹⁰⁸ PH. L'HARDY, « La consommation des ménages, 1960-1990 », *Le futurible*, numéro 76, 1984, page 16.

et, par conséquent constitue un indicateur essentiel des conditions et niveau de vie. En effet, la consommation est le but ultime de toute activité économique. A travers elle, l'homme satisfait ses besoins. Or, c'est à partir de la satisfaction des besoins que l'on peut constater l'amélioration des conditions de vie. Plus les besoins sont satisfaits, meilleures seront les conditions de vie.

Nous n'analyserons que la consommation des biens matériels marchands, attendu que certaines consommations peuvent être satisfaites par des biens non marchands ou des biens libres.

Les résultats des études sur la consommation étant fortement influencés par la subdivision des biens consommés, nous diviserons la consommation en deux grands blocs : les produits alimentaires et les autres (biens durables et semi-durables).

Plusieurs raisons expliquent ce choix : d'abord, la disponibilité des données statistiques. Ensuite, le fait que les biens alimentaires sont très peu sensibles à la variation du revenu alors que les autres biens, durables et semi-durables le sont davantage. La comparaison de ces résultats d'avec ceux des autres régions nous permettra de formuler quelques conclusions, lesquelles seront complétées plus tard par l'analyse économétrique, basée essentiellement sur la fonction de la demande du consommateur.

Un certain nombre de difficultés entourent l'analyse statistique de la consommation.

Au niveau régional principalement, l'analyse de la consommation des ménages est limitée par les données recueillies. En effet, l'estimation de la consommation totale régionale n'est plus effectuée annuellement depuis l'exercice de 1974, par suite de l'interruption de l'enquête annuelle « Conditions de vie des ménages » de l'INSEE sur laquelle reposait cette régionalisation¹⁰⁹. À partir de cette date, un certain nombre de problèmes (voir ci-après dans la consommation totale) feront que ces études soient maintenant réalisées sur une périodicité de cinq ans. Ainsi, après 1974, les suivantes ont eu lieu en 1979, 1985, 1989 et 1995. À tel point qu'en 1987 le Chef de Division des études Régionales de l'Institut National des Statistiques et des Études Économiques de l'époque (Monsieur GARIGNON), proposait déjà de rétablir les comptes d'utilisation du revenu des ménages, seul moyen d'obtenir leur consommation totale¹¹⁰.

L'autre difficulté réside au niveau de l'outil de mesure utilisé. Les statistiques à notre disposition sont construites par références aux ménages. Ces derniers diffèrent les uns des

¹⁰⁹ Étude interne de l'INSEE n°361/29 du 6 février 1987, courrier des statistiques n°44, 1987 pages 59 et 62; Collection R67, page 10.

¹¹⁰ Courrier des statistiques n°44, page 62.

autres par leur taille, le montant de leur revenu, leur localisation, leurs habitudes culturelles. Aussi, comparer la consommation d'un couple avec deux enfants vivant à Paris à celle d'un célibataire résidant à Saint-Omer par exemple semble très hasardeux. L'un des problèmes sera donc d'introduire des statistiques comparables en utilisant des indices par tête, par unité de consommation etc., qui sont aussi, certes des approximations de la réalité; mais, constituent à l'étape actuelle de la connaissance, les meilleurs moyens de mesures des conditions et niveaux de vie des ménages.

Nous présentons d'abord les différentes formes de consommations, puis analysons les coefficients budgétaires avant de terminer par un questionnement sur le rôle de l'épargne.

A. Les différentes consommations

a) La consommation totale

Depuis 1974, les comptes d'utilisation du revenu ne sont plus publiés annuellement. Cette interruption est due à un certain nombre de difficultés techniques et pratiques dont la taille de l'échantillon.

Pour obtenir les données sur la consommation des ménages, plusieurs procédés sont utilisés. De 1962 à 1974 les enquêtes annuelles permettaient d'établir le compte d'utilisation du revenu des ménages. Ce qui donnait les statistiques de la consommation et de l'épargne. Toutefois, compte tenu de la taille des échantillons, la régionalisation des résultats de ces enquêtes avaient d'importantes fluctuations. Pour corriger ces fluctuations, on faisait intervenir dans l'estimation d'une année, les résultats de plusieurs enquêtes consécutives¹¹¹. Malgré ces ajustements, il se posait encore des problèmes de représentativité. Les données régionales sont obtenues à partir des résultats nationaux qui, en fonction de certains critères et hypothèses sont régionalisées¹¹².

L'ensemble de ces difficultés, techniques et financières, mais aussi la volonté de mener une réflexion sur les possibilités d'améliorations méthodologiques ont conduit l'Institut National de la Statistique et des Études Économiques à interrompre ces études en 1974. En 1979, grâce aux améliorations techniques et théoriques apportées, cette étude a été de nouveau réalisée et baptisée « Enquête budget des ménages ». Très détaillées, ces études donnent l'essentiel des éléments liés à l'utilisation du revenu.

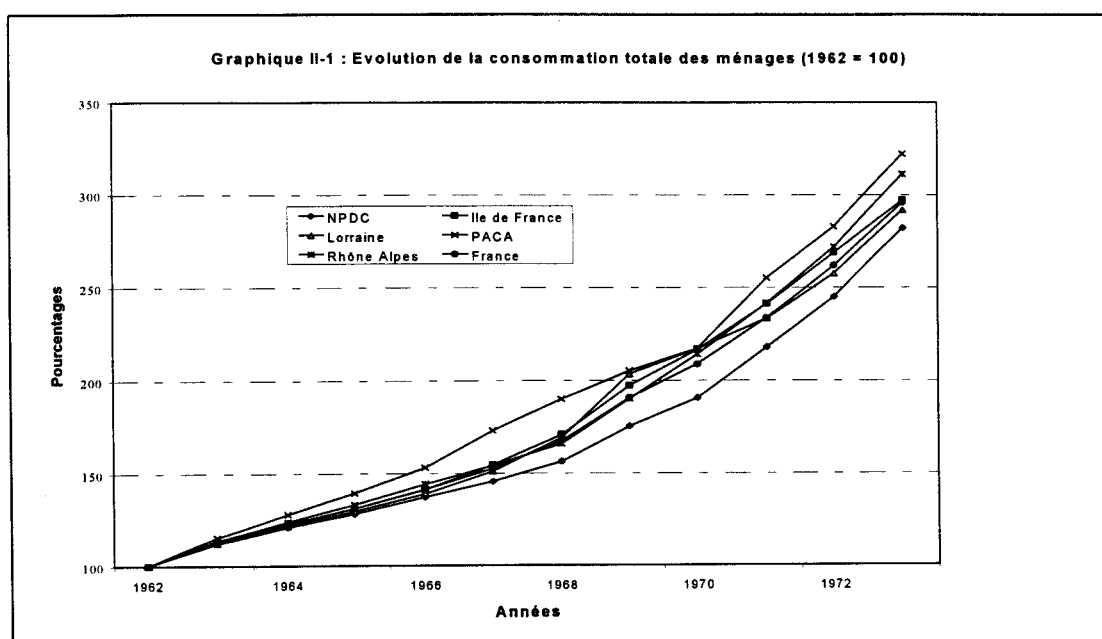
¹¹¹ Étude interne de l'INSEE, op. cité page 1 ; voir également dans la collection M30.

¹¹² Comptes régionaux des ménages, Études et conjonctures, numéro spécial octobre-décembre 1966. Collection R22 pp.11-12.

À côté des enquêtes budget des ménages, on note également les enquêtes consommation alimentaire. Commencées en 1965, ces enquêtes ont lieu tous les ans jusqu'en 1983. A partir de cette date elles se font tous les deux ans.

Enfin, la consommation bénéficie également des enquêtes spécialisées qui apportent des informations détaillées sur des postes spécifiques du budget des ménages¹¹³.

Ainsi, les statistiques sur la consommation totale sont donc données particulièrement par les enquêtes budget des ménages. Ceci implique que la série annuelle des données sur la consommation totale sera relativement ancienne. Les dernières données en notre possession datent de 1989.



Notre travail a un caractère comparatif. Les données des différentes régions considérées, sont calculées dans des conditions identiques, ce qui garantit un bon niveau de comparaison.

Les données nationales recouvrent une période plus longue mais, notre analyse ne considérera que la période concernée par les données régionales.

La consommation totale a, entre 1962 et 1989 connu une forte augmentation. Dans la région Nord-Pas-de-Calais elle est passée de 16021 en 1962 à 194853 millions en 1989 soit un taux de croissance annuelle de 9,7%. Ce taux est le plus faible des régions considérées et est, inférieur à la moyenne nationale. Ces taux globaux ne décrivent que grossièrement la situation réelle et ne montrent pas les spécificités qui peuvent subvenir d'une année à l'autre.

L'évolution de la consommation régionale depuis 1962 est plus faible que celle des autres régions. La courbe régionale a en effet la pente la plus faible. Le graphique II-1 montre que les courbes sont toutes ascendantes et d'allure semblable. Ce qui implique une évolution relativement identique dans tous les cas ; avec toutefois un léger accroissement de l'écart entre la courbe du Nord-Pas-de-Calais et les autres courbes, surtout entre 1967 et 1972. La consommation nationale était 13 fois supérieure à celle de la région en 1962. En 1967 elle est 14,1 fois supérieure et en 1989 elle culmine à 16,7.

Plusieurs éléments expliquent l'augmentation de ces écarts :

La baisse relative de la population régionale a pu entraîner une baisse relative de la consommation.

De même, la composition de la population régionale, constituée de familles de grande taille et de forte proportion de jeunes influence également la consommation régionale. En effet, la consommation se trouve influencée par les ménages de grande taille grâce aux économies d'échelle qu'ils peuvent réaliser sur les achats de certains biens

Deuxièmement, les difficultés économiques ont entraîné des baisses relatives de revenus et donc influencé la consommation.

La part régionale de la consommation totale tourne autour de 6% ces dernières années (tableau II-1). Elle est généralement inférieure à la part régionale de la population totale et plutôt supérieure à celle du revenu disponible brut (cf. figure I-5 chapitre 1).

Le fait que la part régionale de la consommation est plus faible que la part régionale de la population est due entre autres au fort taux de chômage dans la région, la proportion élevée de jeunes et la présence de ménages de grande taille. Une analyse rapide des données sur la consommation par ménage, par unité de consommation et par habitant confirme les hypothèses¹¹⁴ ci-dessus (tableau II-2).

On remarque en effet que la consommation par unité de consommation dans la région possède l'écart le plus faible avec l'ensemble du pays. Or, l'unité de consommation tient compte de l'âge des membres du ménage. On peut remarquer qu'en 1962 et 1968 l'indice de la consommation par unité de consommation dans la région (France=100) est respectivement de 95,4% et 91,3%; soit un écart de 4,6 et 8,7. La consommation par ménage et par habitant représentent respectivement 92,5% et 94,3% en 1962 et, 89,1% et 90,3% en 1968; donc des écarts plus importants.

¹¹³ Dépenses de santé, transport, habillement et bien durables, Collection R49-50-51.

¹¹⁴ L'ancienneté des données est due au manque de statistiques sur la consommation totale pour les périodes récentes

La supériorité de la part régionale de la consommation sur celle du revenu disponible est la conséquence de la faiblesse des revenus. Ceci fait que les ménages régionaux utilisent une grande partie de leur revenu à la consommation en l'occurrence alimentaire (cf. chapitre 4).

L'analyse de la proportion de la consommation sur le revenu montre que ce rapport est passé de 86,13% en 1962 à 76,8% en 1989 dans la région. Ces données sont de 84,5% et 78,7% pour l'ensemble du pays.

Dans l'ensemble, le pourcentage de la consommation dans le revenu disponible brut est élevé. De 1967 à 1970, de même qu'en 1972 la proportion au niveau national est supérieure à celle du Nord-Pas-de-Calais. Il s'agit de la consommation totale (alimentaire et non alimentaire). La part des différents types de biens n'est pas spécifiée. De plus, la période pour laquelle le pourcentage régional est inférieur à celui de l'ensemble du pays est très courte. Ce qui limite notre capacité d'interprétation. On peut toutefois lier ce phénomène à la hausse du revenu régional observé à partir de 1968. On peut également objecter que, l'accélération de l'émigration (voir tableau II-20) à partir de 1968, a baissé relativement la consommation en ne modifiant pas ou peu les revenus, les émigrants étant généralement les chômeurs.

On peut enfin jeter un autre regard sur ce rapport qui, bien que plus faible dans la région reste élevé. En effet, la consommation, essentiellement alimentaire, est constituée des produits marchands et de l'autoconsommation. Celle-ci a dû influencer ces rapports. Les données disponibles montrent (voir la consommation alimentaire) que l'autoconsommation par personne pour le Nord-Pas-de-Calais tourne autour de 4% de la consommation alimentaire totale, et de 7% pour l'ensemble du pays. Comme l'autoconsommation n'est pas influencée par le revenu, la consommation augmente, mais pas le revenu. Or, l'autoconsommation est moins importante dans la région que dans l'ensemble du pays. Ce qui peut avoir conduit le rapport consommation totale sur le revenu de l'ensemble du pays à être plus élevé que celui de la région.

Finalement, on constate que, exceptée la courbe de la Provence-Alpes-Côte-d'Azur, les autres courbes se tiennent dans un tunnel donnant au rapport consommation totale sur le revenu disponible une forme relativement identique (graphique II-2).

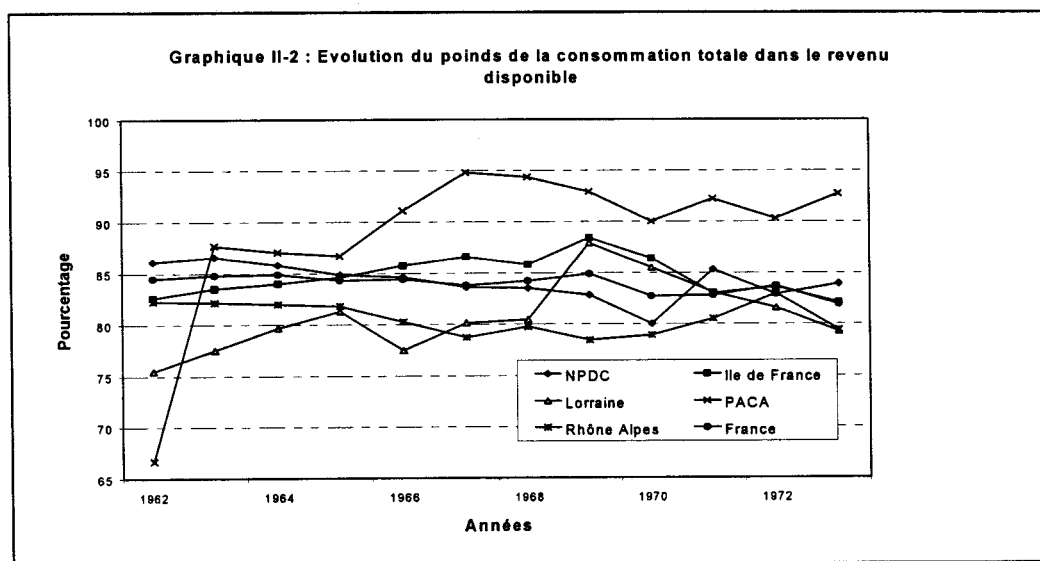
Cette constatation statistique est en accord avec la théorie Keynésienne de la propension moyenne à consommer. En longue période, la hausse du revenu conduit les ménages à augmenter moins que proportionnellement leur consommation. La part de l'épargne augmente. À tel point qu'à certains niveaux de revenu les variations de la

consommation sont de plus en plus faible, donc que le rapport consommation sur revenu tend vers une constante.

Tableau II-1 : Indice régional de la consommation totale (France = 100)

	NPDC	Île-de-France	Lorraine	PACA	Rhône Alpes
1962	7,4	25,3	4,1	6,8	8,4
1963	7,37	25,32	4,1	6,9	8,45
1964	7,32	25,3	4,09	7,1	8,48
1965	7,26	25,32	4,07	7,23	8,52
1966	7,21	25,28	4,05	7,36	8,57
1967	7,08	25,64	4,08	7,72	8,48
1968	6,9	25,82	4,17	7,71	8,32
1969	6,8	26,2	4,4	7,32	8,37
1970	6,78	25,25	4,29	7,08	8,61
1971	6,93	26,14	4,12	7,43	8,68
1972	6,95	25,98	4,06	7,36	8,71
1973	7,08	25,43	4,07	8,8	8,83
1979	6,73	24	3,9	7,72	8,01
1985	6,4	24,1			
1989	6	24,9	3,98	7,39	9,3

Source : INSEE



Les dernières données en notre possession montrent que ce rapport diminue pour l'ensemble des zones étudiées. Ce qui peut présager d'une amélioration des conditions de vie. Une baisse de ce rapport signifie que la propension à consommer diminue, autrement dit que la part de la consommation dans le revenu est plus faible en 1989 qu'en 1979.

Cependant, l'analyse longitudinale (1962-1973) de ce rapport montre de manière générale qu'il évolue en dents de scie avec une tendance à la hausse malgré la baisse de 1989.

Toutefois, l'analyse transversale n'a pas la même signification que l'analyse longitudinale (cf. chapitre 3)¹¹⁵. En 1989 par exemple, l'Île-de-France, région considérée comme riche a le rapport le plus élevé (79,19%), ce rapport est de 74,65% pour le Nord-Pas-de-Calais¹¹⁶.

Tableau II-2 : Évolution de la consommation totale par ménage, par unité de consommation (u.c.) et par habitant

		NPDC	Île de France	Lorraine	PACA	Rhône-Alpes	France
1962	Consommation Par ménage	14771	16684	14145	16025	14375	15967
	Consommation par u.c.	6805	9798	6311	7918	6917	7136
	Consommation Par habitant	4377	6446	4059	4913	4507	4637
1968	Consommation Par ménage	22015	25357	22690	25439		24701
	Consommation par u.c.	10183	15355	10284	12830	10436	11149
	Consommation Par habitant	6566	10085	6625	7938	6798	7268
1989	Consommation Par ménage	22015	192465,3	151757	140546	157913	24701
	Consommation par u.c.	63868	99715				76926
	Consommation Par habitant	48663	79640, 1	54235	61067	60947	59686

Source : INSEE

b) La consommation alimentaire

Contrairement à la consommation totale obtenue à partir du compte d'utilisation du revenu des ménages, interrompu en 1974, les consommations alimentaires et non alimentaires ont quant à elles bénéficié des enquêtes annuelles jusqu'en 1983 et tous les deux ans à partir de cette date dans le cadre des enquêtes sur la consommation alimentaire.

C'est à partir des résultats de ces enquêtes dont les premières données datent de 1965, complétées par celles fournies par les enquêtes quinquennales budgets des ménages que nous analyserons l'évolution de ces variables. Il s'agit des données provenant des enquêtes, donc sujettes aux diverses critiques liées à ce genre de statistiques.

Notons également que ces statistiques concernent les Zones d'Études et d'Aménagement du Territoire (ZÉAT). Ce qui du reste n'a pas d'incidence pour le Nord-Pas-de-Calais et l'Île de France du fait que les zones d'études et d'aménagement du territoire pour les deux zones géographiques correspondent exactement aux étendues de ces deux régions. Cette remarque vaut également pour l'espace France entière. Ce qui n'est pas le cas pour les

¹¹⁵ La propension marginale à consommer de court terme mesure l'effet immédiat. La propension de long terme mesure l'effet dynamique.

¹¹⁶ Ces résultats sont analogues à ceux trouvés par M. KERGAOT POTET sur la Bretagne.

autres régions (Lorraine, Provence-Alpes-Côte-d'Azur et Rhône-Alpes). La différence entre les données par ZEAT et par région pour les trois zones est faible. En effet, les données analysées sont exprimées par ménage et, généralement entre l'ensemble de la ZÉAT et la région les différences sont faibles.

b.1. La consommation alimentaire totale

La consommation alimentaire totale à prix courant augmente depuis 1965. Le tableau II-3 représente cette évolution (par ménage, par habitant et par unité de consommation). Les différences avec les moyennes nationales sont relativement faibles. Ce tableau montre que les données sont à la hausse pour toutes les zones étudiées. On constate que pour les années reculées, les moyennes régionales sont généralement supérieures à celles de l'ensemble du pays, alors que pour les années récentes, c'est plutôt le contraire.

Ceci veut dire que dans l'ensemble les conditions de vie se sont améliorées pour chaque zone géographique. Cependant, par rapport au pays tout entier, les conditions de vie dans la région Nord-Pas-de-Calais sont moins bonnes.

Si on soustrait de la consommation alimentaire la part de l'autoconsommation (tableau II-4), les moyennes de la dépense alimentaire régionale reprennent le dessus sur celles de l'ensemble du pays.

Tableau II-3 : Évolution de la consommation alimentaire par ménage, par unité de consommation (u.c.) et par habitant

		NPDC	Ile-de-France	Lorraine	PACA	Rhône-Alpes	France
1965	Consommation Par ménage	7010,9	7209,9	6599,5	6557,6	6208,2	6472,9
	Consommation par u.c.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.
	Consommation. Par habitant	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.
1977	Consommation Par ménage	14359,8	13295,4	n.d.	n.d.	n.d.	13607,9
	Consommation par u.c.	6353,9	6549,5	5922,3	6659,6	6325,6	6242,2
	Consommation Par habitant	4782,1	5969,1	4412,8	4494,7	4768,1	4745,4
1985	Consommation Par ménage	29264,8	32010,6	27298,3	28132,4	29728,1	28753,6
	Consommation par u.c.	13363	16332	12568	13927	14023	13891
	Consommation Par habitant	10125,3	12676,2	9445,2	11238,9	10664,4	10696,7
1989	Consommation Par ménage	32332,1	37765,6	31649,4	32880,4	33209,1	32442,4
	Consommation par u.c.	15038,2	19568	n.d.	n.d.	n.d.	16221
	Consommation Par habitant	11456,4	15627	11821,4	13759,9	12238,8	12584

Source : INSEE

L'autoconsommation comprend tous les produits alimentaires consommés par les ménages, qui ne transitent pas par le marché. Il s'agit principalement de la production des jardins ou des élevages familiaux¹¹⁷.

L'autoconsommation alimentaire dans la région comme le montre le tableau II-4 est pratiquée par un grand nombre de ménages, 68,9% en 1989 contre 55,3% pour l'ensemble du

¹¹⁷ Les dons, les produits de la chasse et de la pêche sont également comptabilisés dans l'autoconsommation.

pays. Mais, les quantités autoconsommées sont moins importantes. En 1985 la valeur par ménage de l'autoconsommation est de 692 francs soit 57,4% de la valeur nationale. Quatre ans plus tard cette valeur est de 666 francs soit 68.9%.

Tableau II-4 : Autoconsommation par ménage et pourcentage de ménages pouvant autoconsommer

		NPDC	Île-de-France	Lorraine	PACA	Rhône-Alpes	France
1979	Autoconsommation	739	221	1018	579	1375	1063
	Pourcentage de ménage pouvant autoconsommer	67,3	30,93	58,05	36,59	53,53	54,2
1985	Autoconsommation	692	239	1378	749	1330	1204
	Pourcentage de ménage pouvant autoconsommer	69,8	30,65	64,32	40,2	53,44	55,7
1989	Autoconsommation	666	172	1077	568	1215	967
	Pourcentage de ménage pouvant autoconsommer	68,9	32,2	60,75	40,96	55,78	55,3

Source : INSEE

Plusieurs raisons expliquent la faiblesse relative de l'autoconsommation dans le Nord-Pas-de-Calais. C'est une région fortement urbanisée. Or, l'autoconsommation alimentaire est plus fréquente en campagne qu'en zone urbaine. Il s'agit également d'une région industrielle, dans laquelle prédominent les catégories sociales des employés et des ouvriers. Ces deux catégories socioprofessionnelles sont celles qui le moins, usent de l'autoconsommation alimentaire. Enfin, on peut également noter la faiblesse des exploitations agricoles individuelles dans lesquelles l'autoconsommation est très élevée. Cette faiblesse est la conséquence du caractère industriel de la région.

Si on tient compte des prix constants (base 1965), on constate que la consommation alimentaire totale par ménage baisse dans le Nord-Pas-de-Calais ainsi que dans l'ensemble du pays, en Lorraine et en Provence-Alpes-Côte-d'Azur. Elle est par contre à la hausse en Île-de-France et en Rhône-Alpes (tableau II-5)¹¹⁸.

Tableau II-5 : Consommation alimentaire et non alimentaire (prix constant 1965)

		(en francs)					
		NPDC	Île-de-France	Lorraine	PACA	Rhône-Alpes	France
1965	Consommation alimentaire	7010,9	7209,9	6599,5	6557,6	6208,2	6472,9
	Consommation non alimentaire	9383,64	12805,6	10119,9	10046,9	9338	9918,7
1989	Consommation alimentaire	6177,3	7215,4	6046,9	6282,1	6344,9	6198,4
	Consommation non alimentaire	20061,8	29556,7	21695,2	21598,3	25251,5	23199,8

Source : INSEE

b.2. Consommation alimentaires par produit

L'analyse de la consommation alimentaire globale a montré que les ménages du Nord-Pas-de-Calais dépensent plus que la moyenne nationale. Dans ce paragraphe, sera réalisée une analyse par produit.

¹¹⁸ Pour le calcul des données constantes, nous avons utilisé l'indice des prix à la consommation de la

Le choix de ces produits est au premier abord subjectif. Mais, il a été tenu compte de deux éléments : l'indispensabilité et l'aspect discriminant.

Ce choix s'est porté sur les produits à base de céréale, les corps gras et le triplet viande-oeuf-poisson pour leur indispensabilité, la boisson et les repas à l'extérieur pour leur caractère discriminatoire entre les catégories sociales. Il est évident que les arguments qui sous-tendent ce choix n'ont pas un caractère « scientifique », encore moins les attributs qui leur sont donnés. Les caractères d'indispensabilité et de discrimination sont aléatoires et varient suivant les circonstances.

Un des inconvénients ici est celui d'habitude de consommation. En effet, chaque peuple a ses habitudes de consommation, préférant tels aliments à tels autres et, les régions d'un pays n'échappent pas à cette réalité.

Les produits du premier groupe dits indispensables et représentés ici par les produits à base de céréale, les corps gras et le groupe viande-oeuf-poisson devraient avoir des moyennes élevées, mais proches d'une région à l'autre et de l'ensemble du pays. En effet, ces produits étant nécessaires constituent une priorité pour les ménages qui sont obligés de les acquérir.

La boisson et les repas à l'extérieur représentent le deuxième groupe. Ces deux dernières variables plus que les deux premières ont un caractère discriminatoire et, peuvent ainsi permettre de distinguer et de différencier les conditions de vie des ménages dans différentes régions.

Une forte consommation de boisson se rencontre plus couramment dans des régions à faible niveau de vie ; les boissons alcoolisées étant beaucoup prisées par les catégories socioprofessionnelles à bas revenus¹¹⁹.

De même, malgré la prépondérance des cantines et des restaurants, les repas à l'extérieur sont encore dominés par les catégories à haut revenu.

L'analyse des produits du premier groupe montre que les moyennes du Nord-Pas-de-Calais sont très proches de celles de l'ensemble du pays et des quatre autres régions. De même, l'évolution des indices (1965=100) est ascendante et d'allure identique pour toutes les zones considérées. On notera cependant que pour les corps gras, l'évolution est plus douce, due probablement aux moyennes déjà élevées en 1965.

Les deux produits du deuxième groupe présentent deux tendances opposées : les boissons ont dans la région une moyenne nettement supérieure à celle de l'ensemble du pays

comptabilité nationale. INSEE résultats n°262-263.

¹¹⁹ Les alcools haut de gamme sont plus généralement consommés par les catégories socioprofessionnelles à haut revenu. La proportion de ceux-ci dans la consommation totale d'alcool reste très faible.

et des autres régions. En 1965, la moyenne régionale est ainsi supérieure de 33% à celle de l'ensemble du pays et de 29% sur celle de l'Île-de-France. Cette différence se réduit avec le temps. En 1991 la moyenne régionale n'est plus supérieure que de 29,2% sur celle de la France et de 19,5% sur celle de l'Île-de-France. Mais, la tendance dominatrice de la région demeure.

Les repas à l'extérieur ont par contre des moyennes régionales moins élevées que celles des autres régions et de l'ensemble du pays. Elles sont inférieures aux moyennes nationales de 52% en 1965 et de 96,7% en 1991. L'amplification de cet écart peut avoir une double signification. D'une part, le revenu des ménages nationaux croît plus vite et, dégage par conséquent un surplus leur permettant de consommer plus fréquemment en dehors du domicile. D'autre part les rythmes et les lieux de travail ainsi que les nouveaux métiers favorisent les consommations extérieures.

Si on tient compte des remarques énoncées plus haut à savoir qu'une consommation forte de boissons est généralement observée dans les milieux plutôt pauvres et, que les repas à l'extérieur sont plus fréquents chez les ménages riches, on peut, attribuer au Nord-Pas-de-Calais, toutes choses étant égales par ailleurs, un niveau de vie en deçà de la moyenne nationale.

c) Les consommations non alimentaires

c.1. Les consommations non alimentaires totales

Les consommations non alimentaires totales ont connu une forte augmentation entre 1965 et 1989 qu'il s'agisse de francs constants (tableau II-5) ou courants (tableau II-6). Dans la région cette consommation a été multipliée par 11 à prix courant et par un peu plus de deux à prix constant.

Cette hausse reste cependant légèrement plus faible dans le Nord par rapport aux autres régions. La supériorité des moyennes nationales peut s'expliquer par la structure socio-démographique. Le nombre relativement élevé des ouvriers et employés dans la région limite la consommation de certains biens non alimentaires. En effet, ces derniers (ouvriers, employés, inactifs), ont par exemple une consommation très limitée de certains biens et services tels que les livres, les vacances, le cinéma etc. En revanche, au niveau national où les cadres sont proportionnellement plus nombreux, ces dépenses sont élevées.

Tableau II-6 : Évolution des consommations totales non alimentaires par ménage (prix courant)

(en francs)

	NPDC	Île-de-France	Lorraine	PACA	Rhône-Alpes	France
1965	9383,64	12805,6	10119,9	10046,9	9338	9918,7
1967	9635,85	12824,4	9731,4	10279,3	9463,2	10105
1972	14995,07	21653,2	15605,2	15726,6	16144,4	16508,1
1979	46164	67462,7	48991,5	44144,6	50329,7	50832
1985	87241,69	118101,2	85485,2	93911	104268,8	100203,7
1989	105003,25	154699,6	113552,9	113045,4	132166,3	121427,8

Source: INSE

Les taux de croissance assez proches (10, 5% pour le Nord-Pas-de-Calais et 11% pour la France entière entre 1965 et 1989) indiquent entre autres que, certains éléments qui concourent à cette différence se sont maintenus.

Les quatre autres régions ont non seulement des moyennes par ménage supérieures à celle du Nord, mais également des taux de croissance légèrement plus élevés.

Ici encore, on peut affirmer que la hausse temporelle des moyennes indique l'amélioration des conditions de vie, alors que la faiblesse des données régionales par rapport aux autres régions et à l'ensemble du pays dénote des conditions moins bonnes dans la région.

Tableau II-7 : Évolution de certaines consommations non alimentaires par ménage

(en francs)

		Habillement	Habitation	Livres	Vacances	Culture	Hygiène
NPDC	1965	1941,34	2374,22	20,12	143,09	1220,24	901,03
	1972	2442,36	4222,87	281,85	280,65	1591,42	2090,34
	1979	4927,8	15780,8	214,7	1185,5	4185,6	3652,6
	1985	6891,92	30926,4	358,8	2006,5	6165	6673,52
	1989	8784,48	38004,1	539,2		10165,5	8793,94
Île-de-France	1965	2132,98	3124,61	92,55	361,09	1433,55	1517,71
	1972	3180,27	5689,99	484,34	646,08	2118,96	2886,05
	1979	7033,9	20772,4	452,1	2707,6	5656,7	5231,4
	1985	9513,27	37931,9	858,7	4820,3	9167,7	9587,06
	1989	11529,4	50170,3	1191,4		12771,8	12623,76
Lorraine	1965	1983,11	2540,79	42,83	200,69	1117,83	1246,86
	1972	2524,17	4252,56	283,35	242,19	1462,42	2185,11
	1979	5385,2	16186	338,5	1108,7	4311,3	4475,6
	1985	7672,5	31883,6	834,8	2239,7	756,6	7176,45
	1989	10163,17	39345,7	728,3		10984,1	8859,62
PACA	1965	1605,35	2634,1	65,82	136,06	1049,86	1107,5
	1972	2407,3	4245,27	383,19	218,56	1478,33	2208,28
	1979	4652	14694,6	231,1	948,9	3761,8	4137,7
	1985	7212,02	28916,3	480,8	2398,1	6581,4	8400,24
	1989	9030,49	35515,9	680,8		9650,4	9865,71
Rhône Alpes	1965	1682,72	2277,8	38,82	187,61	941,32	919,55
	1972	2390,56	4333,95	350,9	266,71	1461,87	2187,31
	1979	5320,8	15941,2	284,1	1251,9	4295,5	4467,6
	1985	8364,89	33677,8	558,4	2652	7050,57	8434,06
	1989	9391,65	41389,1	759,1		10326,6	11677,83
France	1965	1777,26	2454,27	50,68	191,89	1071,08	1126,92
	1972	2507,1	4405,97	348,17	318,6	1555,22	2197,54
	1979	5326,5	16429	281,4	1339,2	4394,2	4360
	1985	7731,93	32341	532,4	2620,7	7192,5	7986,04
	1989	9283,84	40305,3	752,9		10422,7	10626,26

Source : INSEE

c.2. Consommations non alimentaires par produit

Le choix de ces produits est fait comme pour l'alimentation en fonction de deux critères : l'indispensabilité et l'aspect discriminant. L'habillement et l'habitation ont ainsi été retenus pour leur indispensabilité; les livres, les vacances, la culture et l'hygiène pour leur caractère discriminatoire.

L'habillement et l'habitation, variables indispensables ont des moyennes très proches d'une région à l'autre. Comme pour l'alimentation, les ménages cherchent à satisfaire en priorité ces besoins qualifiés de primaires.

Il faut toutefois noter que dans la composition des deux biens, entrent un certain nombre d'éléments plutôt qualitatifs et donc parfois non indispensables. Dans l'habitation par exemple, sont incluses certaines dépenses telles le bricolage gros outillages, matériaux pour équiper le logement, machine à laver le linge...qui ne sont pas a priori dans leur ensemble indispensables. De même, les dépenses d'habillement sont un domaine où le comportement est fortement influencé par la situation sociale et non seulement par le simple besoin de se vêtir. C'est probablement pourquoi, même si ces moyennes sont proches entre les régions, elles restent cependant légèrement inférieures dans le Nord pour un certain nombre d'années.

Il est donc généralement difficile de pouvoir repérer des disparités importantes entre les régions à partir de ces produits à cause d'une part de leur aspect strictement obligatoire et indispensable et, d'autre part du fait du niveau de développement général atteint par l'ensemble du pays qui, globalement sur ces produits est proche sinon de la saturation, du moins de la suffisance.

Au niveau de l'achat des livres et des vacances, les moyennes du Nord-Pas-de-Calais sont largement en dessous des moyennes nationales et de celles des autres régions (tableau II-7). La part des dépenses sur l'achat des livres dans la région par rapport à l'ensemble du pays ne représente que 4,64% en 1985. En 1989, cette part est passée à 4,79%. La part régionale des vacances est de 5,28% en 1985. Il faut signaler que les deux biens ne sont pas soumis aux mêmes moyens de paiement. En effet, les vacances pour les plus jeunes sont souvent financées par les caisses d'allocation familiales, ce qui allège finalement la participation des ménages sur ce poste; alors que l'achat des livres est presque exclusivement réalisé par les ménages eux-mêmes.

Les dépenses de culture par contre sont sur la période supérieures à la moyenne nationale. Ici aussi, pour bien mesurer l'ampleur de la ponction sur le budget des ménages, il aurait fallu avoir les données de la participation des collectivités locales c'est à dire de l'Etat.

Enfin, les données sur l'hygiène sont plus faibles dans la région. Mais, elles sont dans tous les cas en augmentation, signe d'une amélioration du niveau et des conditions de vie, qui restent toutefois moins bonnes qu'au niveau national.

B. Les coefficients budgétaires

Les coefficients budgétaires expriment le rapport de la consommation d'un produit ou groupe de produits sur la consommation totale.

Ces coefficients ont une grande signification en économie du bien être. En effet, ils représentent une mesure du niveau de vie.

L'interprétation de ces indices est liée à la nature des biens : d'une part les biens de consommation courante et, d'autre part les autres biens considérés comme de luxe ou supérieurs. Les biens de consommation courante (alimentation, habillement) donnent droit à des coefficients qui diminuent avec le développement, autrement dit avec l'amélioration des conditions et niveaux de vie ; alors que les biens de luxe, supérieurs ou non courants devraient voir leur indice croître pour des degrés supérieurs de développement. En ce sens que, plus le niveau de vie est élevé, plus ces coefficients le seront également.

Les premières formulations théoriques et les vérifications empiriques ont été réalisées par ENGEL qui travaillait sur les données de dépenses belges¹²⁰. De ces travaux, complétés et enrichis par un certain nombre d'autres recherches, il ressort les quatre lois initiales suivantes¹²¹:

1°) la proportion des dépenses de nourriture diminue quand le revenu augmente

2°) la part des dépenses consacrées aux vêtements est approximativement la même quel que soit le revenu

3°) le pourcentage des dépenses relatives à l'habitation, au chauffage et à l'éclairage est invariable quel que soit le revenu

4°) lorsque le revenu s'accroît, le pourcentage des dépenses diverses augmente.

Les études réalisées ultérieurement par ENGEL vont confirmer la loi principale à savoir : plus on est pauvre, plus la part de la nourriture dans la consommation totale est importante. Les résultats sur le vêtement, l'habitation, le chauffage et l'éclairage seront un peu plus nuancés.

Le revenu était alors considéré comme la seule variable explicative de la

¹²⁰ N. HERPIN et D. VERGER op. cité, page 15.

consommation. M. KERGOAT POTET a démontré que d'autres variables, telle que l'autoconsommation alimentaire influençaient elles aussi la consommation. Il faudrait donc en tenir compte dans l'interprétation des résultats.

a) Les coefficients d'ensemble

L'analyse partira des coefficients alimentaires, attendu que la connaissance de ceux-ci implique de facto celle des biens non alimentaires. En effet, la somme de ces deux coefficients est égale à l'unité.

La théorie économique à partir des travaux d'ENGEL nous apprend que le pourcentage de la consommation alimentaire baisse lorsque le revenu augmente. Le tableau II-8 montre que la part de la consommation alimentaire dans la consommation totale baisse dans toutes les régions.

La consommation totale par ménage pour l'année 1965 est la consommation moyenne des comptes économiques et comprend donc la consommation des ménages ordinaires et des ménages collectifs¹²².

Dans le Nord-Pas-de-Calais il est de 0,23 en 1989 contre 0,21 en France. Ce coefficient, un peu plus élevé dans la région, exprime, le retard du développement régional vis à vis de l'ensemble du pays.

Tableau II-8 : Évolution des coefficients budgétaires alimentaires

(pourcentages)

	NPDC	Ile-de-France	Lorraine	PACA	Rhône-Alpes	France
1965	37,9	31,7	36,9	34,28	34,26	34,74
1979	28,3	22,8	25,78	27,38	26,15	25,8
1985	25,12	21,3	24,2	23,1	22,2	22,83
1989	23,5	19,6	20,8	23,4	21,03	21,1

Cependant, on ne peut pas déduire pour une date spécifique qu'un plus faible coefficient implique un niveau de vie plus élevé. Dans ses travaux sur la Bretagne, M. KERGOAT POTET a montré qu'en coupe instantanée la valeur du coefficient budgétaire alimentaire ne reflète pas la place de chaque ZEAT quant à leur revenu¹²³. Donc, si à long terme on considère l'augmentation du revenu comme indispensable à la baisse du coefficient budgétaire, le fait d'avoir un revenu élevé à un moment donné n'est pas un gage d'un faible

¹²¹ N. HERPIN et D. VERGER, op. cité, 16 et 18.

¹²² Il s'agit des données régionales contrairement aux autres qui sont par ZEAT.

¹²³ M. KERGOAT POTET op. cité, page 189.

coefficient. D'autres variables telles que l'âge, la taille du ménage, l'autoconsommation-ainsi que certaines spécificités de la consommation régionale l'influencent également. À ces variables, on ajouterait l'importance des professions et catégories socioprofessionnelles, les diverses catégories de population (ménages agricoles ou non agricoles), les types de ménages ainsi que l'âge du chef de ménage. Autrement dit, une région ayant un revenu élevé peut se retrouver avec un coefficient budgétaire élevé. Ce qui semble, sinon important, du moins confirmer l'amélioration des conditions de vie est la tendance à long terme de la baisse du coefficient budgétaire alimentaire. Notons que dans le cas spécifique du Nord-Pas-de-Calais, le retrait de l'autoconsommation ne change pas significativement les résultats¹²⁴.

Puisque nous venons de voir que les coefficients budgétaires alimentaires sont à la baisse, nous pouvons donc déduire que dans l'ensemble les coefficients des biens non alimentaires ont progressé. Quelle est la situation par produit ou groupe de produits ?

Tableau II-9 : Évolution du coefficient budgétaire par produit et groupe de produits (pourcentages)

		1965	1979	1985	1989
NPDC	Produits à base de céréale	3,25	2,6	2,16	2,06
	Légume	3,1	2,4	2,05	1,63
	Corps gras	3,78	1,56	1,02	0,68
	Viande-œufs-poisson	11,6	9,51	7,51	6,79
	Boisson	7,08	4,81	3,4	3,35
	Repas à l'extérieur	2,07	2,9	2,9	3,6
	Hygiène	4,87	5,85	5,73	6,4
	Habillement	10,5	7,89	5,9	6,39
	Habitation	12,8	25,3	26,5	27,7
	Livres	0,1	0,34	0,31	0,39
	Culture	6,6	6,7	5,29	7,4
France	Produits à base de céréale	3,29	2,4	2,13	2,03
	Légume	3,03	2,1	1,8	1,6
	Corps gras	1,14	0,9	0,66	0,46
	Viande-œufs-poisson	11,4	8,5	7,06	6,46
	Boisson	4,69	3,05	2,14	1,84
	Repas à l'extérieur	3,12	3,4	3,58	3,5
	Hygiène	6,04	6,36	6,9	6,34
	Habillement	9,5	7,77	6,1	6,03
	Habitation	13,2	24	25,7	26,2
	Livres	0,27	0,4	0,42	0,49
	Culture	5,8	6,4	5,71	6,77

Source : INSEE

b) Les coefficients budgétaires par produit

Les coefficients budgétaires de quelques produits sont représentés dans le tableau II-9. Les résultats obtenus montrent que contrairement au tableau II-8 dans lequel tous les coefficients du Nord-Pas-de-Calais sont supérieurs à ceux des autres régions, la prise en compte de chaque bien présente quelques différences. La tendance à la baisse des coefficients

¹²⁴ M. KERGOAT POTET a trouvé des résultats analogues pour la Bretagne (op. cité).

des produits de consommation courante est maintenue. Cependant, pour un certain nombre de biens alimentaires les coefficients régionaux sont parfois en dessous de la moyenne nationale particulièrement pour l'année 1965 ; même si la supériorité des moyennes régionales restent la tendance dominante.

Parmi les biens qui ont fortement baissé, il y a les boissons qui ont, entre 1965 et 1989 perdu 3,73 points dans la région contre 2,8 pour l'ensemble du pays. La baisse relative de la proportion des ouvriers dans la population régionale est probablement de quelque chose, ces derniers étant parmi les plus grands consommateurs de boissons alcoolisées.

En effet, on constate qu'entre 1965 et 1989 le coefficient budgétaire de vin dans la région du Nord-Pas-de-Calais est passé de 2,65 à 0,87. Autrement dit, la baisse de 3,73 points de boisson entre 1965 et 1989 est due pour près de la moitié, soit 1,78 points au vin et le reste, à la bière et aux apéritifs ; le coefficient des boissons non alcoolisées étant quasiment constant (tableau II-10). On peut aussi citer le triplet viande-oeuf-poisson qui est passé de 11,65 en 1965 à 6,79% en 1989 perdant ainsi 4,86 points, l'ensemble du pays en perd 4,7 au cours de la même période. L'habillement a également fortement baissé. Faut-il voir ici l'influence de l'existence d'une grande industrie textile jadis prospère ? L'hypothèse n'est pas invraisemblable étant donné que la production sur place peut offrir d'énormes avantages quant aux prix du textile dans la région.

Tableau II-10 : Coefficients budgétaires détaillés de boisson du Nord-Pas-de-Calais (pourcentage)

	1965	1979	1985	1989
Vin	2,65	1,27	1,03	0,87
Apéritif	n.d.	0,89	0,76	0,64
Bière	n.d.	0,74	0,65	0,5
Cidre	n.d.	0,01	0,02	0,009
Boisson non alcoolisée	n.d.	0,82	0,84	0,91
Café, thé	n.d.	0,95	0,72	0,45
Total boisson	7,08	4,66	4,03	3,35

Source : INSEE

Les coefficients à la hausse sur la période sont généralement ceux des biens non alimentaires si on excepte les repas à l'extérieur qui ont gagné 1,24 point en l'espace de 24 ans (1965-1989), alors qu'au niveau national ce gain n'est que de 0,38 point. Il faut voir ici l'influence de la multiplication des cantines dans les entreprises et les établissements scolaires ainsi que des restaurants, mais également une forme de rattrape régionale.

C. L'épargne

Dans ce paragraphe nous posons la question de l'importance de l'épargne dans l'analyse des conditions et niveaux de vie. Considérée comme la partie du revenu non consommée, l'épargne peut-elle nous renseigner efficacement sur le niveau de vie des ménages ? Enfin, quelle évolution a-t-elle connue depuis les années soixante.

a) L'épargne : peut-elle mesurer les conditions et niveau de vie ?

La prise en compte de l'épargne dans notre recherche est due au fait qu'elle constitue avec la consommation les deux postes d'utilisations du revenu disponible¹²⁵. Son calcul se fait alors par solde entre le revenu disponible et la consommation. Il s'agit donc au premier abord d'un reliquat. Ce qui implique que les ménages n'épargnent que la partie non utilisée de leur revenu après avoir satisfait les besoins prioritaires. Ainsi, de manière générale, plus un ménage aura une épargne élevée, plus il est supposé avoir satisfait un nombre de besoins plus importants. L'analyse de l'évolution de l'épargne peut donc nous permettre de connaître le degré de développement par conséquent le niveau de vie d'un ménage ou d'une région. Une épargne, trop faible ou nulle par exemple sera le signe d'un degré de développement moindre c'est-à-dire d'un niveau de vie bas.

La question qui se pose, est celle de savoir quels sont les besoins minimums à satisfaire avant la constitution d'une épargne. Là est toute la difficulté car ce minimum (s'il existe) diffère suivant les ménages, les régions, les professions et même l'éducation.

Nous ne serons certes pas en mesure de définir et de quantifier ce minimum. Nous n'émettons qu'une hypothèse, toutes choses étant égales par ailleurs, plus l'épargne est importante, plus les conditions et niveaux de vie devraient être meilleurs. Cette hypothèse nous semble justifiée, particulièrement pour comparer des régions qui bénéficient des politiques économiques, sociales et culturelles relativement identiques, ce qui est le cas pour notre étude.

Il faudrait toutefois être très prudent dans l'analyse et les conclusions à tirer. Il ne s'agira que de tendances qui nous permettront de compléter celles évoquées lors de l'étude de la consommation. De plus, certains comportements atypiques peuvent rendre difficile sinon peu fiable l'interprétation des variations de l'épargne. Face par exemple à des emplois précaires ou au chômage indemnisé, les ménages peuvent volontairement réduire leur consommation au profit de leur épargne. On se retrouverait ainsi avec une variation positive

¹²⁵ L'investissement en logement que nous avons présenté plus haut étant une partie de l'épargne.

de l'épargne sans que cela puisse représenter une amélioration des conditions et niveaux de vie. C'est le cas, si on peut se permettre cet exemple historique de la période de guerre 1942-1945, durant laquelle les produits de consommation étaient rationnés. Au cours de cette période les ménages consommaient peu et épargnaient plus¹²⁶. Le taux d'épargne était très élevé sans que les conditions de vie soient meilleures, au contraire. Aussi, seule une tendance à long terme de l'épargne pourrait permettre de voir si les conditions de vie tendent à s'améliorer ou à se détériorer. Une hausse constante de l'épargne ou son maintien à un niveau relativement élevé peut être le signe d'une amélioration des conditions de vie ou tout au moins de leur maintien à un niveau raisonnable.

Une étude transversale de l'épargne ne permet pas de déduire la hausse ou la baisse du niveau de vie d'un ménage ou d'une région; car, le niveau de l'épargne, peut être, la conséquence d'événements fortuits.

De même, si on tient compte de l'optique des conditions et niveaux de vie adoptée dans l'introduction générale à savoir l'étude de la possession par les ménages des biens matériels, l'épargne ne permet pas de faire une comparaison efficiente des conditions de vie entre les régions.

Finalement, l'intérêt de l'étude de l'épargne sur les conditions et niveaux de vie est limité. Toutefois, elle nous paraît nécessaire car elle nous donne une idée sur une partie du patrimoine des ménages.

b) L'évolution de l'épargne

Dans la région Nord-Pas-de-Calais l'épargne a, entre 1962 et 1989 connu une croissance de 12,27% soit 2,57% de plus que pour la consommation. Ce taux est, avec celui de la Provence-Alpes-Côte-d'Azur le plus élevé. Il est légèrement supérieur à la moyenne nationale et à celle de l'Île-de-France.

Le taux d'épargne qui est le rapport de l'épargne sur le revenu disponible évolue en dents de scie, même s'il augmente sur l'ensemble de la période puisqu'il passe de 13,87 en 1962 à 23,17 en 1989 (tableau II-11). Au niveau national ce taux est passé de 15,5% à 21,3%. Les ménages du Nord-Pas-de-Calais en 1989 épargneraient donc une proportion plus importante de leur revenu disponible que leurs homologues nationaux et même franciliens (16%). Seuls les ménages de la région Rhône-Alpes les dépassent en taux d'épargne. Il faut signaler que si le taux d'épargne est à la hausse dans le Nord, en Rhône-Alpes et dans

¹²⁶ R. J. GORDON, A. CARRIER CHARLET et J. POTTIER Macro-économie, éd. Gaetan, 1984, page 107

l'ensemble du pays, il est par contre à la baisse en Île-de-France, en Lorraine et en Provence-Alpes-Côte-d'Azur.

Il est difficile, sinon très ambitieux de vouloir faire un lien entre la tendance à épargner une bonne part du revenu disponible des ménages du Nord et l'état des conditions de vie. En effet, il n'est pas possible de savoir quelle est, dans cette motivation la part due à l'incertitude du lendemain, c'est-à-dire en prévision des mauvais jours et celle due effectivement au reliquat du revenu disponible sur la consommation après que le minimum nécessaire de cette dernière ait été vraiment satisfait. Toutefois, si nous considérons que la période étudiée a été relativement calme c'est-à-dire qu'il n'y a pas eu de grands bouleversements susceptibles de modifier sur une grande échelle le comportement des ménages et, malgré la hausse continue du chômage et des difficultés économiques, cette tendance sur près de trente ans est le signe d'une amélioration des conditions de vie.

Tableau II-11 : Taux d'épargne entre 1962 et 1989

	(Pourcentages)					
	NPDC	Île-de-France	Lorraine	PACA	Rhône-Alpes	France
1962	13,87	17,41	21,54	33,32	17,75	15,5
1965	15,13	15,4	18,76	13,3	18,2	15,7
1968	16,5	14,2	19,57	15,65	20,27	15,8
1979	13,23	15,21	18,22	11,9	15,5	15,6
1989	23,17	16	22,85	21,24	24,5	21,3

Source : INSE

La part régionale de l'épargne (France =100) est dans la région du Nord-Pas-de-Calais supérieure à celle de la consommation totale, confirmant ainsi la forte tendance à épargner des ménages. Ce qui n'est pas toujours le cas pour les autres régions telle la Lorraine où ce taux est en baisse perpétuelle depuis 1962 (tableau II-12).

Tableau II-12 : Part régionale de l'épargne

	(Pourcentage)				
	NPDC	Île-de-France	Lorraine	PACA	Rhône-Alpes
1962	6,56	29,29	7,37	5,38	9,94
1968	7,3	22,64	5,07	2,4	11,3
1979	5,56	23,33	4,75	5,62	8,71
1989	6,66	17,52	3,35	7,38	8,478

Source : INSE

Il est intéressant pour clore l'analyse de l'épargne de préciser que si cette étude statistique nous permet d'affirmer une amélioration des conditions et niveau de vie de chacune des régions grâce à l'augmentation de l'épargne ou son maintien à un bon niveau, elle ne

permet pas par contre de situer les régions entre elles.

2 : Les conditions de logement de la population régionale.

Parmi les variables qui déterminent les conditions de vie des ménages, le logement est certainement l'une des plus visibles. Il « synthétise » l'ensemble des consommations. C'est une sorte de « concentré » des biens des ménages. En effet, hormis les avoirs tels que ceux contenus dans les comptes en banque ou les créances sur les tiers, l'essentiel de la fortune des ménages est localisée au domicile de ces derniers. D'où l'opportunité d'analyser cette variable ainsi que son équipement.

Après avoir présenté le statut d'occupation et l'évolution du parc de logements, nous analysons le niveau de vie à partir du confort des résidences principales et de l'équipement des ménages.

A. Le statut d'occupation

Avant d'aborder la question de l'évolution du parc de logement, du confort et de l'équipement, nous tenons à présenter le statut d'occupation. La région Nord-Pas-de-Calais est très urbanisée. Il a fallu 70 ans (en 1950) pour que la part de la population urbaine nationale atteigne la proportion qu'avait la région en 1880, soit 50%¹²⁷. On peut également voir que la part de la population urbaine de l'ensemble du pays en 1980 (64%), est celle que la région avait en 1920. En 1990, la population urbaine régionale reste très élevée. Elle représente 86,15% de la population contre 74% pour l'ensemble du pays. Cette forte proportion urbaine a de nombreuses conséquences sur le logement, le confort, le statut d'occupation, etc.

Pour analyser le critère d'occupation, nous avons retenu trois statuts : propriétaires, locataires ou sous-locataires et autres (logés par l'employeur ou logés gratuitement).

Le Nord-Pas-de-Calais se caractérise par une proportion plus importante de propriétaires de leur logement. En 1990, 55,4% des ménages étaient propriétaires contre 54,4% pour l'ensemble du pays. Cet écart était moins important en 1975 puisqu'à l'époque on avait respectivement 47,2% et 46,6% des ménages propriétaires. Il était même en faveur de la France en 1970. Les dernières données de 1996 montrent que ce pourcentage est de nouveau en faveur de l'ensemble du pays (tableau II-13). Ceci s'explique par le fait que l'habitat dans le

¹²⁷ Dossier du Profil 1982, page 9.

Nord-Pas-de-Calais est avant tout individuel, l'habitat collectif ne s'est développé que tardivement¹²⁸.

L'évolution qui s'est opérée depuis lors sur l'accession à la propriété a été donc plus favorable à la région. Les autres régions considérées dans l'analyse ont toutes une proportion moins élevée de propriétaires. La Lorraine avec 54,6% de propriétaires en 1990 vient juste après le Nord.

La proportion de ménages logés gratuitement ou par l'employeur baisse constamment mais reste largement au dessus de la moyenne nationale. Ceci est la conséquence du caractère industriel de la région. En effet, les entreprises industrielles logent généralement certains de leurs travailleurs.

Tableau II-13 : Résidences principales selon le statut d'occupation

(Pourcentages)

		NPDC	Ile-de-France	Lorraine	PACA	Rhône-Alpes	France
1970	Propriétaires	29,4	20,9	29,4	29,2	30,7	29,9
	Locataires	39,4	57,1	39,4	42,9	43,6	41,7
1975	Propriétaires	47,2	36,4	44	42,3	43,8	46,6
	Locataires	38,1	54,3	39,3	47,4	46,5	43
	Autres*	14,7	9,3	16,7	10,4	9,7	10,5
1982	Propriétaires	50,9	38,8	49,7	46	49	50,6
	Locataires	39,3	53,3	38,4	45,4	43,3	41,1
	Autres*	9,8	7,9	11,9	8,6	7,8	8,3
1990	Propriétaires	55,4	43	54,6	51	52,8	54,4
	Locataires	37,4	51,3	37,7	42	41,7	39,6
	Autres*	7,2	5,8	7,8	7,1	5,6	5,9
1996	Propriétaires	52,61	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	54,3
	Locataires	37,92	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	38,12
	Autres*	9,48	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	7,57

Sources : INSEE, 1996 DRE NPDC

*Autres = logés par l'employeur et logés à titre gracieux (gratuit)

a) Le statut d'occupation suivant les professions et catégories socioprofessionnelles

À l'image des données d'ensemble, la proportion des ménages propriétaires suivant les professions et catégories socioprofessionnelles est dominante dans la région. À l'exception des agriculteurs exploitants pour lesquels la proportion des ménages propriétaires nationaux est supérieure, les autres professions ont, dans la région, une proportion toujours supérieure à celle de l'ensemble du pays.

En 1990, on dénombre dans la région cinq professions pour lesquelles la proportion des ménages propriétaires est supérieure à 60% : les agriculteurs (72,6%), les artisans et

¹²⁸ Observation Régional de l'Habitat et de l'Aménagement « L'habitat en région Nord-Pas-de-Calais : le livre blanc des enjeux et perspectives », 1994, page 14.

commerçants (70,1%), les cadres (67,7%), les professions intermédiaires (63,2%) et les retraités (61,5%). On constate que les cadres ne viennent qu'en troisième position dans la région et en quatrième position pour l'ensemble du pays (tableau II-14). Ainsi, comme le note M. KERGOAT POTET¹²⁹, en matière d'accession, le revenu ne joue pas un rôle central. En effet, il faut aussi compter avec l'héritage, le patrimoine, la taille du ménage, les aides à l'accession et même les taux d'intérêt bancaires.

En dehors des agriculteurs, les analyses faites au niveau globale sont reproduites à l'identique sur les professions et catégories socioprofessionnelles. Le cas des agriculteurs est particulier. Le Nord étant une région plutôt industrielle malgré le déclin souligné plus haut, a une activité agricole limitée.

Tableau II-14 : Résidences principales selon le statut d'occupation par PCS (ensemble des résidences =100)

			Agriculteurs	artisans	Cadres	Professions Intermédiaires	Employés	Ouvriers	retraités	Sans activités
1982	NPDC	Ensemble	100	100	100	100	100	100	100	100
		Propriétaires	72	68,3	65,4	59,7	44,5	44	54,9	36,7
		locataires	21,1	27,3	26,2	31,1	46,5	48,8	32,6	46,7
		autres	6,9	4,4	8,4	9,2	9	7,2	12,5	16,6
	France	Ensemble	100	100	100	100	100	100	100	100
		Propriétaires	77,5	64,7	57,8	51,5	34,2	41,3	59,9	39,6
		Locataires	15,9	30,6	34,6	39,3	54,8	51,8	31,3	50,2
		autres	6,6	4,7	7,6	9,2	11	6,9	8,8	10,2
1990	NPDC	Ensemble	100	100	100	100	100	100	100	100
		Propriétaires	72,6	70,2	67,7	63,2	44,7	49,9	61,6	36,7
		locataires	19,5	26,8	28,2	32	49	46,8	27,3	48,5
		autres	7,9	3	4,1	4,8	6,3	3,3	11,1	14,8
	France	Ensemble	100	100	100	100	100	100	100	100
		Propriétaires	76,7	66,1	59	53,8	35,1	45,3	66,4	40
		Locataires	16,9	30,1	36	40,2	56,3	50,5	27,4	50,7
		autres	6,4	3,8	5	6	8,6	4,2	6,2	9,3

Source : INSEE

b) Le statut d'occupation suivant les communes

Le tableau II-15 montre que c'est dans les communes urbaines que la proportion de propriétaires est la plus forte.

Dans les communes urbaines toutes les proportions régionales sont supérieures à celles de l'ensemble du pays alors que dans les communes rurales c'est le contraire. Ce résultat est dû d'une part au fait que le Nord-Pas-de-Calais est l'une des régions les plus urbanisées. On sait qu'en milieu urbain, les professions libérales qui ont les revenus les plus élevés, occupent une forte proportion. D'autre part, nous l'avons signalés ci-dessus, l'habitat dans le Nord est avant tout individuel. , comme nous l'avons déjà signalé.

¹²⁹ M. KERGAOT POTET, op. cité, page 112.

Tableau II-15 : Statut d'occupation suivant la commune en 1982
(pourcentages)

	Communes rurales		Communes urbaines	
	NPDC	France	NPDC	France
Propriétaires	9,6	17,9	41,3	32,7
Locataires	2,4	4,6	36,9	36,5
Autres	1,1	2,6	8,7	5,7

Source : INSEE

B. Évolution canonique du parc de logement

De manière globale, le parc de logement s'est accru entre 1962 et 1996. Les tableaux II-16 et II-17 donnent cette évolution pour les différentes années de recensement.

La région Nord-Pas-de-Calais est celle qui possède la proportion la plus forte de résidences principales. À l'inverse, elle a la proportion la plus faible de résidences secondaires. Les premières (résidences principales) sont définies comme étant des logements occupés de façon permanente alors que les secondes (résidences secondaires) sont des logements occupés de manière occasionnelle (vacances, week-end...), ou loués pour des séjours touristiques. Le taux de croissance de ces dernières est le plus élevé pour la période 1962-1990.

La domination des résidences principales dans le parc de logements est normale. En effet, chaque ménage occupe nécessairement une résidence principale¹³⁰. Cependant, le fait que cette proportion soit plus importante dans la région est la conséquence d'un certain nombre d'éléments.

En premier lieu le niveau des revenus ne permet pas certainement à un grand nombre de ménages régionaux d'acquérir une résidence secondaire. À ceci, il faut ajouter le fait que la composition socioprofessionnelle régionale est à prédominance ouvrière, 41,4% des ménages sont ouvriers en 1982 dans la région contre 32% dans l'ensemble du pays. Cette proportion croît constamment et est passée respectivement à 62,5% et 53,5% en 1995. Or, les ouvriers acquièrent très peu de résidences secondaires, conséquence logique de la faiblesse de leur revenu.

¹³⁰ Le nombre de ménages est égal au nombre de résidences principales. Un ménage étant défini comme l'ensemble de personnes vivant dans une même résidence principale quel que soit le lien de parenté. En 1962, les personnes vivant en habitation mobile étaient considérées comme des ménages. Pour cette année, le nombre de résidences principales n'est pas égal au nombre de ménages. C. LOUVOT « Le nombre de ménages augmentera de moins en moins vite. Une projection à l'horizon 2020. », *Économie et statistique*, n° 267, 1993, p.32.

Pour expliquer le recul dans l'ensemble du parc des résidences principales, on peut aussi citer l'apparition de deux phénomènes relativement nouveaux : la décohabitation et le départ de plus en plus tardif des jeunes du foyer familial.

Le premier phénomène est dû d'une part à la fréquence élevée des divorces (section 2) et au fait que la tendance à la cohabitation de plusieurs familles dans une même résidence tend à disparaître. A ces deux éléments il faut ajouter l'amplification des unions libres et des familles monoparentales.

Tableau II-16 : Évolution du parc de logement

(milliers et pourcentages)

		NPDC	Ile-de-France	Lorraine	PACA	Rhône-Alpes	France
1962	Ensemble	1141	3224	681	1074,6	1451	16398
	Résidence principales	95	94	92,2	85,15	86,8	88,8
	Résidences secondaires	1,5	3,6	2,1	9,03	7,7	6
	Logement vacant	3,5	2,4	5,7	5,82	5,5	5,2
1968	Ensemble	1219	3586	736	1344	1667	18263
	Résidence principales	91,8	89,8	89,2	78,6	81,6	84,2
	Résidences secondaires	2,4	3,2	3,5	13	10,2	8,1
	Logement vacant	5,8	7	7,3	8,4	8,2	7,7
1975	Ensemble	1341	4097	817	1658	1971	21073
	Résidence principales	91,8	89,8	89,2	78,6	81,6	84,2
	Résidences secondaires	2,4	3,2	3,5	13	10,2	8,1
	Logement vacant	5,8	7	7,3	8,4	8,2	7,7
1982	Ensemble	1467	4422	895	1949	2243	23709
	Résidence principales	90	89	88,4	76,6	79,8	82,6
	Résidences secondaires	2,9	3,4	4,1	15,6	12,7	9,6
	Logement vacant	4,2	7,6	7,5	7,8	7,5	7,8
1990	Ensemble	1559	4746	951	2270,4	2539	26237
	Résidence principales	89	89,2	88,4	74,6	79,4	82,1
	Résidences secondaires	3,6	4,3	4,3	17,6	14,1	10,8
	Logement vacant	7,4	6,5	6,5	7,8	6,5	7,1
1996	Ensemble	1619,4	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	28221
	Résidence principales	89,43	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	82,5
	Résidences secondaires ¹³¹	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	8,7
	Logement vacant	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	7,4

Source : INSEE

Le deuxième phénomène est la conséquence de l'allongement des études ainsi que la difficulté de trouver un emploi ou même un logement¹³².

Ces deux phénomènes agissent de manière opposée. Le premier phénomène tend à augmenter le nombre de ménages et par conséquent le nombre de résidences principales, alors

¹³¹ Le concept de logement occasionnel est apparu dans les statistiques en 1992. Cependant, pour maintenir la cohérence des comparaisons avec les données antérieures, nous ne retiendrons que les logements secondaires. La différence à 100 de l'ensemble constitue le pourcentage des logements occasionnels.

¹³² C. LOUVOT, op. cité, page 31.

que le second tend à limiter leur croissance. Ces tendances sont certes nationales mais, le fait que le Nord-Pas-de-Calais ait des ménages de grande taille laisse présager que le deuxième phénomène (départ tardif du milieu familial des enfants) pourrait être plus important dans la région.

Tableau II-17 : Taux de croissance annuel des différents types de logements

		(Pourcentages)					
		NPDC	Ile-de-France	Lorraine	PACA	Rhône-Alpes	France
1962-1990	Ensemble	1,12	1,39	1,19	2,7	2	1,69
	Résidence principales	0,88	1,20	1,04	2,2	1,69	1,4
	Résidences secondaires	4,33	1,9	3,9	5,2	4,26	3,8
	Logement vacant	3,87	5,05	2,04	3,8	2,5	2,8
1968-1982	Ensemble	1,3	1,5	1,4	2,6	2,1	1,88
	Résidence principales	1,08	1,3	1,25	2,22	1,1	1,56
	Résidences secondaires	4,5	0,29	4,25	5,71	4,9	4,24
	Logement vacant	3,4	4,98	1,86	2,46	2,31	2,9
1982-1990	Ensemble	0,76	0,88	0,76	1,9	1,56	1,27
	Résidence principales	0,6	0,9	0,76	1,59	1,49	1,19
	Résidences secondaires	3,96	3,8	1,41	3,4	2,9	2,78
	Logement vacant	0,9	-0,93	0,28	1,96	-0,19	1,38

La première hypothèse est difficile à vérifier, car les statistiques ne nous donnent pas spécialement le nombre de ménages dus à la décohabitation.

Quant à la deuxième hypothèse, on constate qu'entre 1982 et 1990 la proportion de ménages dont la personne de référence est un jeune est passée de 17,5% à 15%¹³³ dans le Nord-Pas-de-Calais. Ce qui, dans une certaine mesure, montre que le départ des jeunes du milieu familial est de plus en plus tardif.

On constate cependant un accroissement des résidences secondaires qui sont passées de 1,5% du parc de logements en 1962 à 3,6% en 1990. Cette hausse qui est toujours inférieure à la moyenne nationale est due à l'augmentation des revenus des ménages mais, également à d'autres variables telle que le passage de certaines résidences principales en résidences secondaires.

Malgré la prédominance des résidences principales, leur part dans le parc de logement du Nord-Pas-de-Calais n'a cessé de baisser. En 1996 elle est de 89,43% alors qu'elle était de 95% en 1962. Cette baisse est due d'une part à une hausse continue des résidences secondaires et des logements vacants et d'autre part, à un effort de constructions nouvelles moins dynamiques auquel il faut ajouter le passage de certaines résidences principales en secondaires voire en logements vacants. Il faut aussi noter que tout ceci est fonction de

¹³³ M.M. LEGRAND « Les 18-25 ans dans le Nord-Pas-de-Calais : 500000 jeunes entre l'école et l'emploi »,

l'évolution du nombre de ménages. Or, dans la région, ces derniers sont non seulement de grandes tailles mais ont connu une croissance plus lente, l'un explique probablement l'autre, en ce sens que la grande taille des ménages a sûrement freiné cette croissance en maintenant dans un même ménage des personnes qui auraient pu créer des ménages supplémentaires.

Les logements vacants constituent un ensemble très composite. L'analyse de leur évolution est ainsi très complexe. En effet, les logements vacants sont un ensemble hétérogène puisqu'ils comprennent aussi bien des logements neufs non vendus ou encore non occupés, des logements disponibles pour la vente ou la location, mais également des logements en ruine, en instance de démolition ou encore ceux dont les travaux importants sont en cours. L'évolution du nombre de logements vacants renferme donc des réalités très différentes que les chiffres en notre possession ne révèlent pas. Son analyse mesure l'ampleur du phénomène sans pour autant séparer les réalités ci-dessus évoquées.

La proportion des logements vacants dans le Nord-Pas-de-Calais s'est accrue entre 1962 et 1990 passant de 3,5% à 7,4% de l'ensemble du parc de logement, soit un taux de croissance de 3,8%. La situation est analogue pour les autres régions mais, avec des taux de croissance moins élevés (tableau II-16 et II-17). Plusieurs arguments se juxtaposent pour expliquer cette hausse. L'augmentation des logements neufs non vendus ou vendus et non occupés, les vieux logements en ruine ou en quête de réparation et les logements en cours de rénovation sont à la base de la hausse des logements vacants.

Au recensement de 1982 par exemple, le parc de logement du Nord-Pas-de-Calais possède encore 94844 résidences principales construites avant 1871 soit 7,2% de l'ensemble des résidences principales contre 2765060 (14%) pour l'ensemble du pays. Pour le recensement de 1990 on dénombre 282208 résidences principales construites avant 1915 (20,34% de l'ensemble des résidences principales) dans la région. Ces données pour l'ensemble du pays sont de 5162804 (24% de l'ensemble des résidences principales). Ceci montre le poids du vieux bâti qui, avec les réglementations et normes de confort et de sécurité nouvelles, sont des cibles potentielles à la destruction ou à la rénovation, sources de vacance (tableau II-18).

À ceci, il faut ajouter la forte émigration régionale. Celle-ci frappe particulièrement la population active jeune au chômage qui quitte la région à la recherche d'emplois ; laissant ainsi vides un certain nombre de résidences ou réduisant fortement la demande de logement. Celle-ci a d'ailleurs beaucoup baissé entre 1979 et 1984 passant de 30633 demandes à 18267 (tableau II-19). Certes, d'autres variables telles que le revenu, la composition du ménage

influencent la demande de logement. Mais, le solde migratoire négatif est aussi, semble-t-il, d'une grande influence.

La croissance régionale des logements vacants pour la période 1982-1990 est relativement faible (0,9%) et moins élevée qu'au niveau nationale (1,38%). cette faiblesse peut s'expliquer par un ralentissement marquée des constructions neuves ainsi que par l'importance du différentiel entre les logements demandés et les logements terminés. En 1984, ce différentiel est de 4261 logements.

La sortie et l'entrée des actifs dans la région influencent la vacance des résidences. Une sortie massive des actifs libère les logements alors qu'une entrée rend possible l'occupation de certains logements vacants. Un solde migratoire négatif a donc des répercussions sur l'occupation des logements. Le départ d'actifs augmente la vacance des résidences alors qu'un solde migratoire positif agit dans le sens inverse.

Depuis 1954, le solde migratoire du Nord-Pas-de-Calais a été constamment négatif (tableau II-20) favorisant ainsi un taux élevé de vacance.

Tableau II-18: Vétusté du parc de logement : résidences principales achevées avant 1871* aux différents recensements

	NPDC	Ile-de-France	Lorraine	PACA	Rhône-Alpes	France
1968	153444	490068	145316	226272	413200	4106268
1975	129060	354115	121595	196875	348165	3439130
1982	94844	279808	95852	165296	282420	2765060
1990	282208	913368	186304	310184	466348	5162804
1996	618791					8296270

Source : INSEE. * 1915 pour le recensement de 1990 et 1949 pour 1996

Tableau II-19 : Nombre de demande de logements

	NPDC	Ile-de-France	Lorraine	PACA	Rhône Alpes	France
						(nombre)
1979	30633	66852	17569	78560	61406	580080
1980	30270	72536	18187	82930	67506	629749
1981	30655	77352	15188	71531	66924	569449
1982	32551	70500	13334	62533	57770	530789
1983	21158	52843	11638	59208	53926	440149
1984	18267	52365	10324	46676	47719	391135
1996	63678					855178

Source: Fichier interne de l'INSEE ; (Profil n° 55 page 45 pour 1996)

Tableau II-20 : Soldes migratoires du Nord-Pas-de-Calais

						(% de l'année de départ)
1954-1962	1962-1968	1968-1975	1975-1982	1982-1990	1990-1994	1990-1999
-0,06	-0,21	-0,45	-0,53	-0,55	0,01	-0,42

Source : INSEE

En ce qui concerne le ralentissement des constructions nouvelles sur la période, on constate que sur huit ans, entre 1982 et 1990, le nombre de logements terminés s'élève à

129742 soit un nombre inférieur à celui réalisé sur 4 ans, entre 1962 et 1968 (142990 constructions). On constate qu'entre 1975 et 1981, il y a eu 172265 constructions dans la région, ce qui est largement supérieur à celui des années 1982-1990.

L'influence sur les logements vacants des constructions nouvelles s'explique par le fait que ces dernières ne sont pas immédiatement occupées dès la fin de leurs travaux. Il y a une période plus ou moins longue au cours de laquelle elles sont libres, donc vacantes. Aussi, plus il y a des constructions neuves, plus le taux de vacance devrait être important sur une certaine période jusqu'à ce qu'elles soient occupées.

Le taux de vacance des logements défini comme étant le rapport des logements vacants sur l'ensemble du parc qui, dans le Nord-Pas-de-Calais était jusqu'en 1962 inférieur au taux national est, en 1990 supérieur à ce dernier confirmant ainsi la tendance à la hausse des résidences inoccupées.

La part régionale, par rapport aux données nationales du parc de logements, n'a cessé de baisser depuis 1962. De 6,9% en 1962 elle est passée à 5,94% en 1990 (tableau II-21). Le ralentissement des constructions neuves évoqué plus haut en est probablement l'une des causes. Par rapport aux autres régions, cette part est également à la baisse si on exclut la Provence-Alpes-Côte-d'Azur.

L'analyse canonique de l'évolution du parc de logement nous montre que les conditions de vie dans la région ont connu une amélioration. En effet, la proportion des résidences secondaires a augmenté, passant de 1,5% en 1962 à 3,6% en 1990. Or, l'acquisition de celles-ci exige des revenus supplémentaires et accroît le patrimoine. Comparé aux autres régions, ce pourcentage est plus faible.

Tableau II-21 : Part régionale du Nord-Pas-de-Calais des différentes résidences (France = 100)

	Total	Résidences principales	Résidences secondaires	Logements vacants
1954	7,55			
1962	6,9	7,44	1,7	4,59
1968	6,67	7,2	1,77	4,9
1975	6,36	6,9	1,88	4,79
1982	6,18	6,73	1,85	5,7
1990	5,94	6,4	2	6,11
1996	n.d.	6,3	n.d.	n.d.

C. Analyse du niveau de vie à partir du confort des Résidences principales

Après avoir présenté le statut d'occupation et l'évolution du parc de logements Le choix des résidences principales se justifie par le fait que c'est dans celles-ci que les ménages

passent la quasi totalité de leur temps en dehors des heures de travail et de loisirs extérieures au domicile. C'est donc dans celles-ci que les efforts de confort et/ou d'aménagement seront les plus importants. Il faut ajouter que les statistiques publiées par l'INSEE sur le confort concernent exclusivement les résidences principales.

Nous aborderons uniquement le confort des résidences, autrement dit les structures qui leur sont directement liées, ainsi que leur degré de peuplement. L'équipement des ménages sera traité plus loin.

a) Les caractéristiques du confort

Les variables de confort analysées dans ce paragraphe font corps avec la résidence quel que soit l'occupant. Elles se distinguent donc des autres variables et en particulier de l'équipement qui est lié directement à l'occupant de la résidence. Nous avons sélectionné quatre variables : l'eau, les WC, les baignoires et douches et le chauffage. Il s'agit de quatre variables de toute première importance.

Le tableau II-22 montre que la proportion des résidences principales équipées est assez élevée, même si les résidences possédant tout le confort reste encore plus faible dans le Nord : 73,8% contre 80,6% dans l'ensemble du pays en 1996.

En 1990 les pourcentages les plus élevés dans la région concernent les baignoires (douches) et les W.C. ; alors que l'eau courante équipe désormais la quasi totalité des résidences. Au niveau national, les résidences équipées en baignoires, douches et W.C. sont également les plus nombreuses. De même, l'eau est présente dans la quasi totalité des résidences.

Cette amélioration du confort est due aux efforts réalisés sur la mise en œuvre de plusieurs actions en faveur du logement¹³⁴ ainsi qu'à une réglementation plus sévère et aux changements de mentalités des populations qui sont désormais plus sensibles à ces problèmes.

Mais, cette amélioration est relativement faible, si on la compare à celle de l'ensemble du pays.

La série des tableaux II-23, II-24, II-25 et II-26 montrent que les conditions régionales par rapport à celles de l'ensemble du pays sont inconfortables.

Le tableau II-23 donne le nombre de points de retard de la région par rapport à l'ensemble du pays depuis 1962. D'après ce tableau, le Nord-Pas-de-Calais est en retard sur toutes les variables considérées. Ce qui paraît plus surprenant, c'est le retard très prononcé en

¹³⁴ G. Denier « La politique de réhabilitation du logement », 1987, Lille1.

chauffage, la région étant d'une part productrice de charbon¹³⁵ et très urbanisée et, d'autre part, une de celles où les hivers sont particulièrement froids. La remarque vaut également pour l'eau chaude qui affiche un retard de 13 points en 1982. Une partie de l'explication est apportée par la faiblesse des revenus et par l'importance du vieux bâtis. Enfin, on remarque que le retard est encore plus élevé sur la possession de tout le confort. En 1982 et 1996, la région a respectivement 15,6 et 6,8 points de retard.

Tableau II-22 : Proportions de résidences principales équipées en éléments de confort

(pourcentage)

		Eau	Eau chaude	WC intérieur	Baignoires et douches	Chauffage	Tout le confort
NPDC	1962	76	26,9	27,1	23,4	9,4	n.d.
	1968	90,75	35,2	38,9	36,7	18	n.d.
	1975	96,2	57,1	55,4	56,9	36,3	30,14
	1982	99	75,2	70,2	75	53	47
	1990	n.d.	n.d.	85,4	88,25	67,3	63
	1996	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	73,8
Île-de-France	1968	95,8	60	65,9	55	57,7	n.d.
	1975	98,4	83,1	81,1	75,9	69,9	65
	1982	99,5	91,6	86,97	86,9	79,5	71,9
	1990	n.d.	n.d.	93,6	93,6	88,4	83,3
Lorraine	1968	96,7	44,4	63,6	49,6	28,9	n.d.
	1975	98,9	69,9	79,9	69,9	46,8	43,8
	1982	99,6	84,7	89,4	84,8	63,9	60,8
	1990	n.d.	n.d.	95,9	93,9	76,4	73,9
PACA	1968	97,2	63,7	76,4	65,6	39,6	n.d.
	1975	98,8	85,7	88,6	84,4	53,03	50,85
	1982	99,6	93,8	92,3	92,96	63,8	61,05
	1990	n.d.	n.d.	96,4	97,2	76,64	74,4
Rhône-Alpes	1968	95,4	56,9	60,96	50,9	34,8	n.d.
	1975	98,5	80,95	78,8	73,2	52,3	49,3
	1982	99,5	91	88,5	87	66,9	63,5
	1990	n.d.	n.d.	95,6	94,9	78,8	76,4
France	1962	78,4		41,12	28	19,3	n.d.
	1968	90,8	50,2	55	47,5	35	n.d.
	1975	97,2	76	73,8	70,3	53,2	47,7
	1982	99,2	88,2	85	84,7	67,5	62,6
	1990	n.d.	n.d.	93,6	93,5	79	75,6
	1996	99,9	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	80,6

Source : INSEE

Tableau II-23 : Nombre de points de retard du NPDC par rapport à l'ensemble du pays en éléments de confort des résidences principales*

(pourcentage)

	1962	1968	1975	1982	1990	1996
Eau courante	2,4	0,05	1	0,6	2,9	
Eau chaude	n.d.	15	18,9	13	11,4	
WC intérieur	14,02	16,1	18,4	14,8	8,2	
Baignoires	4,6	10,8	13,4	9,7	5,25	
Chauffage	9,9	17	16,9	14,5	11,7	
Tout le confort	n.d.	n.d.	17,56	15,6	12,6	6,8

* Pourcentage des résidences principales ayant l'élément de confort par rapport à l'ensemble des résidences de la France moins celui du NPDC

¹³⁵ La fermeture de tous les puits de charbon n'est intervenue qu'au cours de la décennie quatre vingt dix (cf chapitre 1).

Le tableau II-24 représente les parts régionales par rapport à l'ensemble du pays des résidences équipées et non équipées en éléments de confort. Trois remarques s'imposent :

- 1°) la part régionale des résidences principales non équipées pour chaque élément de confort est toujours supérieure à celle des résidences équipées;
- 2°) La part des non équipés croît entre 1982 et 1990
- 3°) La part des résidences équipées croît très lentement et stagne pour certaines périodes.

Le montant des primes à l'amélioration de l'habitat indique que le Nord-Pas-de-Calais est l'une des régions qui en bénéficie le plus. Avec une croissance de 3,8% entre 1985 et 1991 contre 2,5% pour l'ensemble du pays. En 1991, les primes allouées au Nord-Pas-de-Calais représentent 11,5% de l'ensemble des primes distribuées en France soit près du double de la proportion régionale des résidences principales. Malgré ces sommes importantes destinées à améliorer l'habitat, ces efforts semblent encore très insuffisants, la proportion des logements non équipés en éléments de confort restant encore très élevée.

Les parts régionales viennent confirmer le retard de la région. Alors que les proportions régionales des résidences principales varient entre 7,4% (1984) et 6,4% (1990), celles des résidences ayant l'élément de confort sont toujours en dessous de 6% hormis l'eau, tandis que celles n'ayant pas l'élément de confort sont en général supérieures à 7% et en augmentation constante.

La faiblesse relative du dynamisme régional en éléments de confort est aussi exprimée à travers le tableau II-25 qui présente le nombre total de logements équipés au cours de la période 1982-1990 et le nombre de constructions neuves équipées en éléments de confort.

Si on exclut l'eau où les données concernent la période 1975-1982, on constate que sur la période 1982-1990, les constructions neuves équipées ne représentent que 3,5% des constructions neuves nationales, ce qui est très faible quand on sait que la région représente en moyenne 6,4% des résidences principales. Ceci confirme ce que nous avons déjà dit plus haut, la faiblesse des constructions nouvelles dans la région.

Le tableau II-26 donne le nombre de logements équipés de 1982 à 1990, la moyenne annuelle ainsi qu'un indicateur : le nombre d'années théoriques nécessaires à partir de 1990, pour que tous les logements non équipés de l'élément de confort considéré le deviennent¹³⁶.

Le nombre d'années théoriques est définie comme étant le quotient du nombre de résidences principales dépourvues de l'élément de confort à la date donnée (1990), sur la

moyenne annuelle d'équipement des résidences en cet élément de confort sur la période de référence (1982-1990). L'hypothèse qui sous-tend cette démarche est que la moyenne de l'évolution des équipements des logements de la période 1982-1990 soit maintenue pour les périodes suivantes.

La part régionale des logements non équipés en éléments de confort sur la période 1982-1990 tourne autour de 9% (tableau II-24). Cette proportion est largement supérieure à la part des résidences principales.

Tableau II-24 : Part régionale du NPDC par rapport à la France des résidences possédant et ne possédant pas l'élément de confort

		(pourcentage)					
		Eau	Eau chaude	WC intérieur	Baignoire et douche	Chauffage	Tout le confort
Possédant l'élément de confort	1962	7,2	n.d.	4,9	6,2	3,6	n.d.
	1968	7,2	5,1	5,12	5,6	3,7	n.d.
	1975	6,7	5,2	5,2	5,6	4,7	4,4
	1982	6,7	5,7	5,6	5,9	5,2	5
	1990	n.d.	n.d.	5,8	6	5,5	5,3
Ne possédant pas l'élément de confort	1962	8,3		9,2	7,9	8,4	n.d.
	1968	7,3	9,4	9,7	8,7	9,1	n.d.
	1975	9,4	12,3	11,8	10	9,4	9,2
	1982	9	14,1	13,35	11,2	9,7	9,6
	1990	n.d.	n.d.	14,75	11,6	10	9,9

En prenant comme période de référence 1982-1990, on remarque qu'il faudrait à partir de 1990 respectivement 8,6 et 7,6 années pour que tous les logements soient équipés en W.C. intérieur et en baignoires et douches dans la région. Pour l'ensemble du pays, il faudrait 7,1 années pour les deux variables. ce qui implique, que dans la région, on doit attendre 1999 et 1998 pour que toutes les résidences soient équipées des W.C. et des baignoires et douches. Par contre, le reste de la France le serait à partir de 1997. Pour le chauffage, il faudrait respectivement 22 et 20 années pour le Nord et la France.

En ce qui concerne l'équipement en eau, nos calculs ont été faits pour l'année 1982. On remarque ainsi qu'à partir de 1982, il fallait environ 3 ans et 11 ans pour que l'ensemble des résidences principales régionales soient équipées en eau courante et en eau chaude. Il en faudrait par contre un peu plus de 3 ans et 8 ans pour l'ensemble du pays. Ce qui veut dire qu'en 1985 et 1993 pour la région, 1985 et 1990 pour la France entière toutes les résidences auraient été équipées en eau courante et eau chaude.

Les calculs, pour l'eau, semblent vérifiés. En effet, aux recensements de 1990 et 1999, la question sur l'eau n'a pas été posée. Nous n'avons donc pas les données statistiques sur

¹³⁶ G. Denier, op. cité, page12 ; pour l'eau il s'agit de l'année 1982.

l'eau.

Deux hypothèses : Soit les services de l'INSEE ont écarté cette question pour cause de pléthores de réponses parce que ayant déjà dans leur questionnaire posé un grand nombre de questions, soit ils ont jugé que la proportion de résidences non équipées en eau était très faible donc négligeable. Nous penchons pour la deuxième hypothèse.

Les calculs du tableau II-26 montrent globalement qu'il faut plus de temps pour la région que pour l'ensemble du pays pour équiper toutes les résidences principales non équipées en élément de confort à partir de 1990 sur la base de l'évolution qu'il y avait entre 1982 et 1990. Pour l'eau, le calcul fait à partir de l'année 1982 montre que toutes les résidences devraient théoriquement déjà être équipées actuellement. Ces résultats dénotent le retard de la région vis-à-vis de l'ensemble du pays.

Tableau II-25 : Nombre total de logements ayant l'élément de confort entre 1982 et 1990 (construits ou réhabilités) et nombre de constructions nouvelles équipées de l'élément de confort au cours de la période

	Nombre total de logements			(pourcentage et nombre) Constructions neuves équipées		
	NPDC	France	NPDC/France	NPDC	France	NPDC/France
Eau courante*	121	2197	5,5	87,9	1850,7	4,8
Eau chaude	289	3837	7,5	88,4	1851,7	4,8
WC intérieur	258,82	3509,62	7,4	69,5	1945	3,6
Baignoires	238,84	3533,47	6,7	67,9	1944,9	3,5
Chauffage	234,66	3787,9	6,2	68	1945	3,5
Tout confort	248,74	4019,3	6,2	67,9	1944,9	3,5

Source : INSEE

*Pour l'eau, il s'agit de la période 1975-1982.

Logements ayant l'élément de confort au cours de la période = logements équipés en fin de période - logements équipés en début de période

Constructions neuves équipées = nombre de logements équipés dans la période - la différence entre les non équipés de début de période et de fin de période.

Tableau II-26 : Nombre de logements équipés compte non tenu de logements neufs équipés au cours de la période 1982-1990, moyenne annuelle et nombre théorique d'années nécessaires à partir de 1990 pour que tous les logements non équipés le soient*

	Nombre de logements équipés de 1982-90		Nombre de logements équipés en moyenne		(nombre) nombre d'années théoriques	
	NPDC	France	NPDC	France	NPDC	France
Eau courante*	33,03	346,35	4,72	49,48	2,98	3,05
au chaude	200,56	1985,3	28,65	283,6	11,4	8,2
WC intérieur	189,3	1564,6	23,66	195,6	8,62	7,1
Baignoires	170,9	1588,5	21,363	198,56	7,6	7,1
Chauffage	166,7	1842,9	20,84	230,4	21,77	19,65
Tout confort	180,78	2074,35	22,6	259,3	23,01	20,25

Source : Construit à partir des données brutes.

*Pour l'eau il s'agit de la période 1975-1982

Globalement, on peut affirmer que le confort des résidences principales s'est nettement amélioré : le pourcentage des résidences équipées ayant parfois doublé, triplé ou même quintuplé sur la période. Mais, comparée à l'évolution nationale, la part régionale de cette amélioration reste faible.

b) Les professions et catégories socioprofessionnelles et le confort

L'analyse générale des quatre éléments de confort conclut à un retard des résidences régionales. Qu'en est-il lorsque cette analyse est couplée avec les professions et catégories socioprofessionnelles (tableau II-27) ? Certes, dans le cas de logements locatifs, ce ne sont pas directement les occupants qui déterminent le confort, mais plutôt les propriétaires. Toutefois, les données sur le confort en notre possession ne sont pas séparées en logements locatifs et non locatifs¹³⁷. De plus, nous savons déjà que la proportion de propriétaires est plus importante. Enfin, le degré de standing des logements loués dépend des revenus et donc indirectement de la profession.

Tableau II-27 : Proportion des résidences principales équipées par PCS en 1990 par rapport à l'ensemble de la catégorie (entre parenthèse la part régionale dans le secteur)

(Pourcentages)

	WC		Baignoire		Chauffage	
	NPDC	France	NPDC	France	NPDC	France
Agriculture	68,9 (2,9)	87,3	69,2 (3,5)	89,4	46,7 (2,9)	57,7
Artisans, Commerçant et chefs d'entreprises	88,9 (4,4)	96	95,5 (4,7)	97,7	79,3 (3,5)	83,3
Cadres	97,2 (4,48)	98	99,3 (4,52)	99	93,9 (4,6)	92,7
Professions intermédiaires	94,9 (5,8)	97,3	98,1 (5,9)	98,8	85,4 (5,7)	88,4
Employés	91,8 (5,5)	94,9	94,8 (5,6)	96,6	78,7 (5,3)	85,2
Ouvriers	87,7 (7,39)	93,9	91,1 (7,6)	95	63,2 (6,6)	76,3
Retraités	77,44 (5,4)	90,9	79,5 (5,7)	87,9	56,9 (5)	72,5
Sans activité	77,2 (8)	89,1	77,3	87,6	55,7 (7)	73,2

Source : calculs faits à partir des données brutes de l'INSEE

On constate que les disparités varient en fonction des professions.

Dans la région, les cadres ont un confort légèrement supérieur à celui de leurs homologues nationaux, particulièrement sur la possession en baignoire et douche et en chauffage. Le déficit national pour les deux variables est respectivement de 0,3 point et 1,2 point. En ce qui concerne la possession de WC intérieur, les cadres régionaux ont un retard de 0,8 point. Il faut signaler que la proportion par rapport à l'ensemble du pays des résidences

¹³⁷ En 1996, les données sur le confort selon le statut dans le Nord-Pas-de-Calais montrent que le degré de confort est plus élevé chez les propriétaires (voir annexe 4).

équipées en éléments de confort est égale à la proportion de l'ensemble des résidences principales des cadres.

En dehors des cadres, le confort des résidences régionales des sept autres professions présente des points de retard par rapport à l'ensemble du pays. Les agriculteurs sont les plus défavorisés et, ont les retards les plus importants si on exclut le chauffage ou les sans emplois, les retraités et les ouvriers se partagent les trois premières places quant à l'ampleur du retard. A l'inverse des cadres, il faut noter que la part des résidences ayant l'élément de confort pour les professions et catégories socioprofessionnelles par rapport à l'ensemble du pays correspondant est largement inférieur à la part des résidences de chaque professions et catégories socioprofessionnelles

En 1990, pour les agriculteurs, les résidences équipées en WC intérieur représentent 2,9% des résidences nationales équipées alors que la part régionale des résidences principales pour les agriculteurs est de 3,7%.

Ainsi, les tendances trouvées au niveau global se retrouvent au niveau de chaque profession à l'exception des cadres. Nous avons lors de l'analyse du revenu, présenté quelques arguments qui expliquent les privilèges des cadres régionaux.

Enfin, nous pouvons émettre l'hypothèse que dans une vingtaine d'années au moins, les inégalités sur le confort seront très faibles. Cette certitude s'appuie sur le fait que les nouvelles constructions sont généralement équipées de ces éléments et donc qu'après la réhabilitation de vieilles résidences non équipées, l'essentiel du parc d'habitation sera équipé.

c) Le peuplement

L'étude du nombre de personnes vivant dans une même résidence principale et/ou dans une même pièce donne également une idée du confort des résidences.

Pour définir l'indice de peuplement, l'INSEE affecte à chaque ménage un nombre de pièces fictif correspondant à une situation de peuplement normal, à partir de sa composition. L'indice de peuplement résulte de la confrontation entre ce nombre de pièces normatif et le nombre de pièces réel de la résidence principale.

Nous posons qu'une approximation satisfaisante d'un peuplement normal peut être déterminée en allouant à une pièce une personne. Il faudrait donc en réalité comme l'écrit M. KERGOAT POTET¹³⁸ que le nombre de personnes du ménage soit le plus proche possible du nombre de pièces.

L'INSEE définit le nombre de pièces normatif par logement de la façon suivante : 2

pièces par couple plus 1 pièce de séjour, 2 pièces par personne célibataire, divorcée, veuve ou mariée dont le conjoint ne fait pas partie du ménage. 1 pièce pour 2 enfants de moins de 7 ans ou de 7 à 18 ans s'ils sont de même sexe et une pièce pour chaque personne hors famille non célibataire (domestiques, salariés logés...) L'indice de peuplement est alors déterminé par :

Sous (ou surpeuplement) accentué : le nombre de pièces du logement dépasse (ou est inférieur) d'au moins deux unités le nombre de pièces normatif,

Sous (ou surpeuplement) modéré : le nombre de pièces du logement dépasse (ou est inférieur) d'une unité au nombre de pièces normatif,

Peuplement normal : le nombre de pièces du logement est égal au nombre de pièce normatif¹³⁹.

Tableau II-28 : Indices de peuplement

(En pourcentage des résidences principales)

		NPDC	Île-de-France	Lorraine	PACA	Rhône-Alpes	France
1968	Sous-peuplement	52	27	48	33	36	38
	Peuplement normal	26	33	28	33	31	30
	surpeuplement	22	40	24	34	33	32
1975	Sous-peuplement	59	34,3	56	40	45	47
	Peuplement normal	25	35,4	27	35	32	30
	surpeuplement	16	n.d.	n.d.	25	23	23
1982	Sous-peuplement	64	41	65	48	55	56
	Peuplement normal	24	34	23	33	29	28
	surpeuplement	12	25	12	19	16	16
1996	Sous-peuplement	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	67.1
	Peuplement normal	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	22.5
	surpeuplement	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	10.4

Source : INSEE

* Sous-peuplement = sous-peuplement accentué + sous-peuplement moyen

Surpeuplement = surpeuplement accentué + surpeuplement moyen

Tableau II-29 : Nombre moyen de pièces par logement et de personnes par pièce

(nombre)

		NPDC	Île de France	Lorraine	PACA	Rhône-Alpes	France
1962	Pièce par logement	3,64	2,57	3,53	2,85	2,99	3,08
	personne par pièce	0,91	1,06	0,96	1,04	1,04	1,01
1968	Pièce par logement	3,83	2,76	3,04	3,22	3,29	3,29
	personne par pièce	0,86	0,99	0,88	0,96	0,93	0,93
1975	Pièce par logement	3,94	2,96	3,84	3,18	3,44	3,47
	personne par pièce	0,79	0,88	0,8	0,86	0,84	0,83
1982	Pièce par logement	4,04	3,09	4,05	3,3	3,63	3,65
	personne par pièce	0,73	0,81	0,71	0,78	0,75	0,74
1990	Pièce par logement	4,23	3,21	4,17	3,43	3,8	3,8
	personne par pièce	0,66	0,77	0,64	0,72	0,68	0,68
1996	Pièces par logement	4.2	3.4	4.5	3.8	4	4
	Personne par pièce	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	0.63

Source : INSEE

* Données par ZEAT

¹³⁸ M. KERGOAT POTET, op. cité, page 99.

Tableau II-30 : Nombre moyen de personne par logement, de personnes par pièce et de pièces par logement suivant les professions et catégories sociales professionnelles en 1990

	(nombre)					
	personnes par logement		personnes par pièce		pièces par logement	
	NPDC	France	NPDC	France	NPDC	France
Agriculture	3,58	3,4	0,67	0,7	5,38	4,85
Artisan, commerçants chefs entreprises	3,27	3,15	0,67	0,72	4,92	4,38
Cadres	3,23	2,95	0,64	0,68	5,03	4,35
Professions intermédiaires	3,13	2,83	0,7	0,73	4,48	3,9
Employés	2,82	2,47	0,7	0,74	4,01	3,36
Ouvriers	3,7	3,29	0,86	0,87	4,3	3,77
Retraités	1,96	1,84	0,49	0,5	4,04	3,69
Sans activité	1,93	1,78	0,54	0,56	3,8	3,17

INSEE

Tableau II-31 : Répartition des résidences principales suivant le nombre de pièces du logement

(pourcentage)

		1 pièce	2 pièces	3 pièces	4 pièces	5 pièces	6 pièces et +
NPDC	1962	7,1	15,8	24,5	27,9	24,7	n.d.
	1968	5,6	13,4	22,8	28,9	29,3	n.d.
	1975	4,6	11,3	21,8	30,1	20,2	12
	1982	3,7	10,5	20,2	30,7	21,9	13
	1990	3	8,7	16,4	30,4	25,3	16,2
Île-de-France	1962	23,6	30,4	25,7	12,2	8,1	n.d.
	1968	19,6	27,5	27,5	15,5	9,9	n.d.
	1975	15,8	24,4	28,6	19	7,77	4,4
	1982	13,6	22,5	28,6	20,8	9,3	5,2
	1990	12	21	27,7	22,1	11,1	6,1
Lorraine	1962	8,6	17,7	25,7	24,2	22,8	n.d.
	1968	6,4	14,2	25,4	26,3	27,7	b.d.
	1975	5,6	12,1	23,6	27,4	18,4	12,9
	1982	4,5	10	21,5	28	21,2	14,8
	1990	4	8,5	19,1	27,7	24,6	16
PACA	1962	16,2	26	30,8	17,2	9,8	n.d.
	1968	12,1	22,5	32,7	21,4	11,3	n.d.
	1975	10,1	19,8	33,1	24,4	8,4	4,2
	1982	8,2	17,9	32,7	26,2	10	5
	1990	6,9	14,5	30,8	28,2	12,2	5,8
Rhône-Alpes	1962	16,5	24,5	26,6	18,7	13,7	n.d.
	1968	12,3	20,9	27,4	22,8	16,6	n.d.
	1975	9,5	17,2	27,1	26,2	12,5	7,5
	1982	7,3	14,5	25,8	28,2	15,1	9,1
	1990	5,4	12,6	23,7	29,5	18,2	10,6
France	1962	14,7	24,1	26,8	19	14,4	n.d.
	1968	11,6	20,6	27,1	22,2	18,4	n.d.
	1975	9,2	17,3	26,9	25,2	13	8,3
	1982	7,3	14,8	25,7	26,8	15,5	9,9
	1990	6	13	23,5	28	18,3	11,2
	1996	5,9	12,3	21,1	25,4	18,7	16,6

Source : INSEE

Ces normes nous paraissent plus réalistes. Nous partirons donc de celles-ci pour analyser le degré de peuplement des résidences principales.

Si on considère comme de bonnes conditions de logement le sous-peuplement et le peuplement normal, les ménages du Nord-Pas-de-Calais semblent être mieux logés que leurs pairs nationaux. En 1982, 88% des résidences principales du Nord ont un peuplement normal contre 84% en France. La différence entre la région et l'ensemble du pays était encore plus importante en 1968 (tableau II-28).

L'importance relative du sous-peuplement dans la région est due en partie à la baisse relative de la population et plus spécifiquement à l'exode de la population active qui quitte la région à la recherche d'emplois.

La proportion des résidences principales ayant un peuplement normal ou un surpeuplement baisse continuellement. Ceci est dû d'abord à une hausse des résidences sous-peuplées elle-même liée à une baisse relative de la population. De même, nous avons vu plus haut que la proportion des propriétaires était plus élevée et, par là, le pourcentage des résidences individuelles. Or, ces dernières sont généralement très spacieuses. Ce qui apporterait une explication supplémentaire au pourcentage élevé des résidences sous-peuplées ou peuplées normalement dans la région.

L'étude des autres variables de peuplement vient confirmer l'analyse ci-dessus.

Le tableau II-29 montre que le nombre moyen de pièces par logement est à la hausse. Il est passé de 3,64 pièces par logement en 1962 à 4,23 pièces en 1990. Pendant ce temps, le nombre de personnes par logement et/ou par pièce baisse. En 1962 la moyenne est de 0,91 personne par pièce ; en 1990 elle n'est plus que de 0,66. Au niveau national le nombre moyen de pièces est de 3,08 en 1962 et 3,8 en 1990 pour respectivement 1,01 et 0,68 personne par pièce en 1962 et 1990.

On constate que dans la région il y a plus de pièces par logement qu'au niveau national. De même, il y a moins de personnes par logement et/ou par pièce dans la région que dans l'ensemble du pays. Ces résultats sont également confirmés si on considère cette répartition par profession et catégorie socioprofessionnelle (tableau II-30). Quelle que soit la profession, le nombre moyen de pièce par logement est toujours plus élevé dans la région alors que le nombre de personnes par pièce est toujours plus faible par rapport à la France.

Les tableaux II-31 et II-32 présentent la répartition des résidences principales suivant le nombre de pièces du logement et le nombre de personnes.

En 1990, 72% de ménages vivent dans des résidences qui ont 4 pièces ou plus. Pour la même année ce pourcentage est de 57,5% pour l'ensemble du pays et atteint à peine 39% pour

l'Île-de-France. Enfin, 30,8% des ménages ont 4 personnes et plus dans la région contre 25,6% pour l'ensemble du pays.

Le pourcentage de ménages ayant plus de trois personnes est supérieur dans la région, mais, baisse dans le temps (tableau II-32). En effet, les ménages de 5 personnes et plus sont passés de 23,2% en 1962 à 14,9% en 1990, alors que les ménages à une personne ou deux sont passés au cours de la même période de 42,3% à 51,2%. De même, le nombre de personnes par ménage baisse constamment. Dans la région il est passé de 3,31 personnes en 1962 à 2,81 en 1990. Il reste toutefois plus élevé dans la région.

Tableau II-32 : Répartition des résidences principales suivant le nombre de personnes et nombre de personnes par ménage

		(% et nombre)						
		1 personne	2 personnes	3 personnes	4 personnes	5 personnes	6 personnes et plus	personne par ménage
NPDC	1962	15,4	26,9	18,8	15,6	10,5	12,7	3,31
	1968	16,9	26,6	18,3	15,3	13,7	12,6	3,28
	1975	18,8	27	19,1	15,4	9,4	10,2	3,2
	1982	20,9	27,5	19,4	16,1	9,3	6,9	2,93
	1990	23,3	27,9	18,1	15,9	9,4	5,5	2,81
	1996	23,8	29,7	16,5	15,6	9,6	4,8	
Île-de-France	1962	24,7	29,5	19,3	13	6,9	6,3	2,73
	1968	25,3	28,2	19,5	13,8	7,1	6,1	2,74
	1975	27,4	17,8	19,8	14,4	6,2	4,3	2,61
	1982	30,2	27,8	18,4	14,9	5,6	3,1	0,5
	1990	31,7	27,7	17,3	14,7	5,4	3,2	2,46
Lorraine	1962	15,7	24,1	18,5	16,9	11,5	13,3	3,38
	1968	17,1	24,3	18	16,8	11,3	12,5	3,31
	1975	19,1	25,7	19,2	16,8	9,9	9,3	3,09
	1982	21,5	26,9	19,9	17,3	8,8	5,6	2,86
	1990	24,5	28,6	19	16,5	7,7	3,7	2,68
PACA	1962	18,6	28,9	20,6	15,2	8,7	8	2,98
	1968	19,3	29,3	20,3	15,5	8,4	7,2	2,93
	1975	22,4	30,5	19,8	15,1	7,1	5,1	2,74
	1982	25,3	30,9	19,2	15,4	5,9	3,3	2,59
	1990	28,4	31,6	18,1	14,2	5,2	2,5	2,46
Rhône Alpes	1962	20	26,5	18,7	14,9	9,4	10,5	3,09
	1968	20,3	26,4	18,8	15,7	9,3	9,5	3,05
	1975	22,3	26,9	19,2	16,3	8,4	7	2,89
	1982	24,7	27,5	18,7	17,1	7,5	4,5	2,73
	1990	27	28,8	17,7	16,5	6,8	3,3	2,6
France	1962	18,4	26,8	18,8	14,8	9,5	10,7	3,1
	1968	20,3	27	18,6	15	9,2	9,9	3,06
	1975	22,2	27,8	19,2	15,4	10,8	4,7	2,88
	1982	24,6	28,5	18,8	16,2	7,4	4,5	2,7
	1990	27,1	29,6	17,7	15,7	9,9	3,2	2,57
	1996	28,1	32,2	16,1	14,8	6,1	2,6	

Source : INSEE

L'analyse du degré de peuplement montre que les ménages régionaux sont mieux logés. Rien qu'en 1990 nous avons vu que seulement 30,8% des ménages ont 4 personnes et plus alors que c'est 72% des ménages qui vivent dans des logements à quatre pièces et plus.

Une grande proportion des résidences principales ont un peuplement normal.

La prise en compte du critère peuplement place la région Nord-Pas-de-Calais largement devant l'ensemble du pays. Les ménages régionaux disposeraient donc d'un espace résidentiel plus spacieux.

D. l'équipement des ménages

L'équipement du ménage concerne tous les objets qui ne sont pas directement liés à la résidence mais plutôt au ménage. Il dépend directement de celui-ci et donc de ses revenus. Pour les immeubles à caractère locatif par exemple, et contrairement au confort du logement, l'équipement est plus lié à la situation économique de l'occupant. Le confort, tel que nous l'avons défini (eau, chauffage...) est généralement déjà installé et varie très peu en fonction de l'occupant (particulièrement dans le cas des logements locatifs). L'équipement détermine donc, mieux que le confort, les conditions et niveaux de vie des ménages.

Nous retiendrons comme variable de l'équipement du ménage celles retenues par l'INSEE dans ses enquêtes conditions de vie des ménages, c'est-à-dire l'automobile, le réfrigérateur, le lave-linge, le téléviseur, le congélateur et le lave-vaisselle. L'unité de mesure choisie sera le pourcentage de ménages équipés de l'élément considéré.

Depuis les années soixante et particulièrement à partir de 1965, date à partir de laquelle les données en notre possession sont continues, l'équipement des ménages a connu une forte progression.

Les graphiques de l'annexe 1 et le tableau II-33 illustrent quelques unes de ces évolutions. Ce dernier présente la différence entre les pourcentages nationaux et régionaux des ménages ayant le bien considéré. Le signe négatif indique que le pourcentage régional est supérieur à celui de l'ensemble du pays.

Tableau II-33 : Points de différence entre l'équipement des ménages nationaux et celui des ménages du NPDC

	Automobile	Réfrigérateur	Lave-linge	Télévision noir et blanc	Télévision couleur	Congélateur	Lave-vaisselle
1965	10,4	20,1	-28,8	-13			
1968	9,8	14	-23,7	-10,8			
1973	5,3	5,9	-13,7	-7,3	1	0,2	2
1975	6,1	2,7	-10,8	-6,2	-1,6	0	3,5
1982	1,9	0,9	-5	-3,5	-3,4	-2,1	3,8
1990	3,8	2,3	-1	-1,5	-2	-1,2	9,4
1991	5,1	-0,3	-4,3	-3	-4,1	0,5	0,2

Un premier constat tiré du tableau II-33 est que l'ampleur des écarts entre la région et le pays se réduit avec le temps. C'est ainsi que pour l'automobile, le retard régional qui était de 10,4 points en 1965 est passé à 5,1 points en 1991. De même, l'ensemble du pays avait 28,8 points de retard pour la possession du lave-linge en 1965; celui-ci n'est plus que de 4,3 points en 1991.

Le deuxième constat découle du premier en ce sens qu'on peut ainsi classer ces différents produits en deux groupes : ceux dont l'évolution régionale dépasse celle du pays (lave-linge, télévision et, dans une moindre mesure congélateur) et ceux dont l'évolution nationale est supérieure (lave-vaisselle, réfrigérateur et automobile).

Dans le premier groupe, les écarts les plus importants en faveur de la région sont détenus par le lave-linge (4,3 points en 1991) et la télévision en couleur (4,1 points en 1991).

La forte diffusion du lave-linge est le reflet de la « tradition ménagère » du Nord¹⁴⁰, elle-même conséquence de familles nombreuses dans lesquelles le nombre élevé de personnes nécessite une lessive constante.

La prépondérance télévisiennelle est également une conséquence de la taille du ménage ainsi que du niveau relativement bas des revenus. Ce bas niveau de revenu limite ainsi l'accès à un certain nombre de loisirs et, la télévision constitue ainsi un produit de remplacement à moindres coûts des autres loisirs tels le cinéma, le théâtre, etc.

Les postes de télévision en noir et blanc semblent avoir atteint un niveau de saturation et n'évoluent plus que très lentement depuis le début des années quatre vingt, remplacés probablement par les postes en couleur qui ont connu une forte croissance (annexe A.1.19).

Les congélateurs et réfrigérateurs présentent quelques spécificités. En ce qui concerne la variable congélateur, la région qui accusait un retard de 0,2 point en 1973 l'a finalement comblé en 1975 et, devance même l'ensemble du pays jusqu'en 1991 date à laquelle elle a encore perdu 0,5 point. Quant au réfrigérateur, le retard régional d'entre 1965 et 1990 a été comblé en 1991 où les données régionales dépassent celles de l'ensemble du pays.

Ces deux produits ont la même fonction, celle de conservation des produits alimentaires, le congélateur l'assurant sur une période plus longue que le réfrigérateur. La durée plus longue de conservation et la grande taille des familles ont probablement fait que les ménages régionaux privilégient relativement le congélateur au réfrigérateur.

Enfin, pour le lave-vaisselle et l'automobile, la région est toujours en retard. La faiblesse des revenus est la principale cause. Le lave-vaisselle est pour un certain nombre de ménages encore considéré comme un bien de luxe.

L'automobile peut également être considérée comme un bien de luxe pour certaines familles. En effet, son coût d'achat assez élevé auquel il faut ajouter le coût d'entretien poussent très vite les ménages régionaux à l'écarter de leur décision d'achat.

L'analyse de l'équipement des ménages montre que les ménages du Nord privilégient l'équipement de première nécessité. Le retard sur certains équipements tend à être résorbé.

Les résultats sur le logement sont mitigés, avec cependant, une constante : Les conditions et niveaux de vie se sont améliorés sur l'ensemble de la période. Toutefois, le retard des ménages du Nord-Pas-de-Calais est, globalement perceptible.

L'analyse fait ressortir que :

- 1°) le parc de logements s'est accru, mais, la part régionale a baissé ;
- 2°) les résidences principales régionales sont plus spacieuses et moins peuplées ;
- 3°) le confort s'est nettement amélioré ;
- 4°) l'équipement des ménages s'est accru, mais le retard régional persiste ;
- 5°) enfin, la proportion des propriétaires de leur logement est plus élevée dans la région que dans l'ensemble du pays.

Section 2 : Regards sur quelques autres indicateurs de la qualité et des conditions de vie

Cette dernière section sur les constats statistiques analyse d'une part quelques indicateurs démographiques et d'autre part, fait le point sur l'infrastructure en matière de santé, d'éducation et de loisir ; dans la région et dans l'ensemble du pays et, jette un regard sur les densités en personnel sanitaire et de l'enseignement.

Ces indicateurs ne sont pas, pour leur grand nombre, la cause de l'amélioration des conditions de vie, mais plutôt sa conséquence. Il s'agit donc en principe des indicateurs par « défaut » qu'on pourrait qualifier « d'indicateurs indirects ».

1. Indicateurs sociodémographiques

Les indicateurs sociodémographiques donnent un aperçu sur les conditions de vie des ménages. Nous avons retenu la nuptialité qui regroupera les mariages et les divorces et, le mouvement naturel qui englobera les naissances et les décès.

¹⁴⁰ M. GILLET, la qualité de la vie dans Le Nord-Pas-de-Calais au 20^{ème} siècle, éd. Universitaire, 1975, p.251.

A. La nuptialité

En elle même, la nuptialité et/ou la divortialité ne permettent pas de dire si les conditions de vie sont bonnes ou mauvaises. Cependant, l'augmentation du nombre de mariages représente une situation qu'on peut qualifier « d'équilibre social » et, de manière indirecte de bonnes situation économiques. Mais, la hausse de divorces ou une augmentation d'unions libres n'est pas forcément synonyme de dégradation économique. Elles peut signifier plusieurs choses, parfois même antagonistes. Une fréquence d'unions libres par exemple, peut aussi bien représenter un signe d'une amélioration des conditions matérielles des femmes qui souhaiteraient s'assumer, qu'une dégradation économique. Les futurs époux ne pouvant pas assurer les contraintes matérielles du mariage préfèrent vivre séparément.

L'hypothèse que nous émettons est qu'une augmentation de mariages est un signe positif de bonne cohésion social et, de bien-être. Alors qu'une fréquence de divorce sera le signe d'un certain malaise social.

Tableau II-34: Évolution des taux de nuptialité et de divortialité

Tableau 1.5.1. Evolution globale de nuptialité et de divorciance

(% et ‰)

Années	Taux de nuptialité pour 1000 habitants		Parts régionales des mariages (France=100)	Taux de divortialité pour 10000 couples mariés		Part régionale divorces (France = 100)
	NPDC	France		NPDC	France	
1954	7,9	7,3	7,2			
1962	7	6,8	7,68			
1968	7,7	7,1	8,25			7,2
1970				29,8	33	6,89
1975	8,8	7,4	8,92	40,6	43,6	6,77
1982	6,9	5,7	8,74	65	71,9	6,53
1989	5,4	5	7,57	81,9	84,1	7,1
1990	5,5	5,1	7,54		84	7,06
1995	4,8	4,4	7,54		97	7,62
1997	5,4	4,9	7,59			

Sources: INSEE

Depuis 1954, le nombre de mariages a augmenté constamment pour atteindre un maximum en 1975, aussi bien dans la région que dans l'ensemble du pays. À partir de cette date, la nuptialité a continuellement baissé. Le taux de croissance de 1954 à 1997 est de - 0,0052 dans la région (27045 mariages en 1954 contre 21600 en 1997). Ces données sont respectivement de - 0,0024 ; 315500 et 284000 pour l'ensemble du pays.

La baisse du nombre de mariages dans la région est plus élevée. Toutefois, la part régionale (France = 100) reste au-dessus de celle de la population totale.

L'optimum du nombre de mariage en 1975 coïncide avec la fin des effets positifs de la croissance des trente glorieuses et les débuts d'un chômage de masse¹⁴¹.

Le taux de nuptialité pour 1000 habitants est plus élevé dans la région mais, diminue depuis 1954 (tableau II-34). La part régionale du nombre de mariage tourne autour de 7% et est supérieure à la part régionale de la population.

Au niveau des divorces, on constate une augmentation continue depuis 1968. Le taux de croissance entre le Nord-Pas-de-Calais et l'ensemble du pays est très proche pour la période 1968-1995 ; respectivement de 0,048 et 0,047.

La fréquence des divorces, exprimée en terme de taux de divortialité est plus élevée dans le pays.

La part régionale des divorces qui était plus faible que celle des mariages au cours des années 1970, rattrape progressivement ce dernier à partir de 1989 (tableau II-34).

B. Le mouvement naturel

Comme nous l'avons indiqué en introduction, les statistiques sur le mouvement naturel font partie de celles qui peuvent être considérées comme la conséquence des bonnes conditions de vie¹⁴².

Ainsi, un taux de natalité ou une espérance de vie élevée peuvent être associés à de bonnes conditions de vie, alors qu'une forte mortalité serait plutôt un indice de mauvaises conditions de vie.

a) Indicateurs de natalité et de mortalité

Comme pour la nuptialité, la fécondité dans la région est plus élevée qu'au niveau national. Elle augmente jusqu'en 1964. Depuis, elle baisse et, en 1990 elle atteint 198 enfants pour 100 femmes dans la région et 180 pour l'ensemble du pays.(tableau II-35).

En terme de nombre d'enfants pour 100 femmes, la surfécondité régionale par rapport à l'ensemble du pays est passée de 18% en 1954 à 10% en 1990. De même, le différentiel régional sur l'indice conjoncturel de fécondité¹⁴³ est passée de 0,17 point en 1994 à 0,14 point en 1997.

¹⁴¹ À partir de 1975, la hausse du chômage va s'accélérer : 4,7% dans la région contre 3,8% dans le pays pour dépasser les 10% au début des années 1980 (10,1% dans la région en 1981 et 10,2% dans le pays en 1985).

¹⁴² Il s'agit des taux de natalité, de mortalité et de l'espérance de vie.

¹⁴³ L'indice conjoncturel de fécondité est la somme des taux de fécondité par âge détaillé de la mère. Il mesure l'intensité de la fécondité du moment. C'est donc le nombre moyen d'enfants par femme d'une génération fictive

Tout ceci montre, non seulement la baisse permanente de la fécondité, mais également l'amorce d'un alignement régional sur le niveau France entière.

Le nombre de naissances dans la région est passé de 77400 en 1954 à 54700 en 1997 ; soit un taux de croissance annuel de - 0,008%. Au niveau national, ces données sont respectivement de 808500, 726300 et - 0,0024%. Malgré la baisse plus marquée de naissance au niveau régional, le taux de natalité reste nettement supérieur à la moyenne national (tableau II-36). Ce taux connaît une baisse continue et, les alignements aux taux nationaux annoncés plus haut est très perceptibles. La surnatalité régionale pour 1000 habitants qui était de 2,8 points en 1962, n'est plus que de 0,9 point en 1997.

Tableau II-35 : Indicateurs de fécondité

Années	Nombre moyen d'enfants pour 100 femmes		(nombre et ‰)	
	NPDC	France	NPDC	France
1954	321	271		
1962	324	278		
1968	303	258		
1975	230	193		
1982	225	191		
1987				1,82
1990	198	180		
1994			1,82	1,65
1995			1,88	1,72
1997			1,85	1,71
1998				1,7

Source : INSEE

La baisse de la natalité s'explique par plusieurs causes, parmi lesquelles l'augmentation de l'activité féminine, le prolongement de la durée des études, etc. Le maintien d'un écart en faveur de la région est la conséquence des mêmes causes, celles-ci agissant avec davantage d'intensité au niveau national que régional. Le taux d'activité féminine est, par exemple, plus élevé dans l'ensemble du pays, favorisant ainsi un taux de fécondité plus élevé pour les ménages régionaux. À tout ceci, on peut ajouter le fait que la régions du Nord-Pas-de-Calais est probablement l'une des région les plus attachés aux modes de vie traditionnels, favorables à une natalité forte¹⁴⁴.

de femmes qui auraient au cours de leur vie la fécondité par âge observée dans la zone et l'année considérée en absence de mortalité et de migration féminine avant 50 ans. (tableau de l'économie du Nord, page 1998).

¹⁴⁴ INSEE « Bilan économique et démographique 1981-1986 », *Profils de l'économie du Nord-Pas-de-Calais*, numéro 4, 1986, page 17.

Tableau II-36 : Évolution des taux de mortalité et de natalité

(% et ‰)

Années	Taux de natalité pour 1000 habitants		Taux de mortalité pour 1000		Taux de mortalité infantile		Part régionale des naissances	Part régionale des décès (France=100)
	NPDC	France	NPDC	France	NPDC	France	9,1	
1962	20,5	17,7	11,8	11,5	36,1	25,7	8,8	
1968	19,2	16,7	11,5	11,1	25,6	20,4	9	
1975	17	14,1	11,2	10,6	18,8	13,7	8,7	
1982	17,6	14,6	10,3	10	11,8	9,4	7,8	7,5
1990	15,5	13,6	9,3		8,1		7,53	6,97
1997	13,9	12,4	9,1	9,1	9,2			6,8
1998		12,6		9		5,1		

Source : INSEE

Les taux de mortalité régionaux et nationaux sont très proches. En 1962, ils sont respectivement de 11,8‰ et 11,5‰. Ils sont identiques en 1997 soit 9,1‰ (tableau II-36).

Les taux de mortalité infantile par contre sont plus élevés dans la région. Toutefois, l'écart se réduit progressivement.

La baisse des taux de mortalité est accompagnée par celle du nombre de décès. La diminution des décès entre 1954 et 1997 est de 10,5% dans la région (40700 décès en 1954 et 36402 en 1997). Au cours de la même période, on assiste à une hausse de 2,77% au niveau nationale (519600 décès en 1954 et 534000 en 1997)¹⁴⁵.

Cette baisse sur 43 années cache beaucoup de disparités. Au cours de la période 1954-1975 par exemple, on enregistre une hausse de la mortalité de 7,3% dans la région et 7,7% dans le pays. Enfin, malgré la baisse de la fécondité et une mortalité encore élevée, l'accroissement naturel (différence entre les naissances et les décès) régional est parmi les plus élevé et représente par rapport aux données nationales une forte proportion (tableau II-37). Par contre, les difficultés économiques régionales font que les soldes migratoires sont toujours négatifs (cf. tableau II-17).

Tableau II-37 : Part régionale de l'excédent naturel du Nord-Pas-de-Calais

(pourcentages)

1954	1962	1968	1975	1982	1990	1999
12,6	11,2	11,1	11,2	11,3		9,41

b) L'espérance de vie

L'analyse de l'espérance de vie montre que les moyennes régionales sont toujours inférieures aux moyennes nationales, aussi bien pour les femmes que pour les hommes. Deux remarques peuvent être faites (tableau II-38) :

¹⁴⁵ Les données de 1954 pour la France sont une moyenne des années 1954-1961.

1°) Au niveau statique, on constate que plus on avance dans l'âge, plus les espérances de vie se rapprochent. En 1954, la différence de l'espérance de vie à la naissance pour les hommes est de 2,6 années. Elle n'est plus que 0,5 année à 80 ans.

Ceci peut s'expliquer par la possession d'un patrimoine élevé. Nous avons vu lors de l'analyse du revenu par âge qu'à des âges avancés, les revenus des ménages régionaux étaient, sinon plus élevés, du moins dans les mêmes proportions que ceux des ménages de l'ensemble du pays. Or, on sait que plus on a un revenu élevé, plus les conditions de vie sont meilleures. De même, la longévité est corrélée aux bonnes conditions de vie. Les personnes, aux conditions de vie plus ou moins identiques, devraient toutes choses étant égales avoir une durée de vie proche.

2°) Au niveau longitudinal, on observe une augmentation de l'espérance de vie. Cette augmentation ne conduit pas à une baisse du différentiel entre la région et l'ensemble du pays. On peut, d'une manière générale, expliquer cette hausse par l'amélioration des conditions de vie.

La non réduction de la différence entre la région et l'ensemble du pays est, entre autre, due au fait que l'amélioration de ces conditions n'est pas homogène. Si on compare le différentiel de l'espérance de vie à 60 ans en 1954 et 1994, on voit qu'en 1954, ce différentiel est de 0,8 année pour les hommes et 1 année pour les femmes. En 1994, il est de 2,1 années pour les hommes et 1,3 année pour les femmes. L'écart s'est accru. Les conditions de vie se seraient améliorées plus rapidement dans l'ensemble du pays et, davantage pour les femmes que pour les hommes.

Tableau II-38 : Espérance de vie aux différents âges

	Hommes								Femmes								(nombre)
	1954		1982		1993		1994		1954		1982		1993		1994		
	NPDC	France	NPDC	France	NPDC	France	NPDC	France	NPDC	France	NPDC	France	NPDC	France	NPDC	France	
0 an	62,1	64,7	67,8	70,6	69,8	72,7	70,9	73,8	68,6	70,9	76,5	78,7	78,9	80,9	80	81,9	
20 ans	47,6	48,9	49,1	52,2	50,9	53,8	n.d.	n.d.	53	54,4	57,6	59,7	59,7	61,7	n.d.	n.d.	
60 ans	14,4	15,2	15,6	17,5	17	19	17,6	19,7	17,5	18,5	21,1	22,7	22,7	24,2	23,6	24,9	
80 ans	4,4	4,9	5,6	6,1	6,2	6,9	n.d.	n.d.	5	6	7,2	7,8	8	8,7	n.d.	n.d.	

Source : INSEE

2. Les Indicateurs à caractère social

Nous présentons ici quelques indicateurs liés au secteur de la santé, de l'enseignement et des loisirs ; à partir des infrastructures et des densités respectives.

A. Le secteur sanitaire

Les conditions de vie dans le domaine sanitaire seront analysées à travers l'infrastructure hospitalière et la densité des professions médicales.

Nous avons écarté l'analyse aussi bien des dépenses de santé que des admissions ou séjours dans les centres hospitaliers. En effet, les dépenses de santé, avec les aides multiples de l'État ou d'autres organismes ne permettent pas à notre avis, de percevoir la discrimination entre la région et l'ensemble du pays. Il en va de même des admissions.

a) L'infrastructure hospitalière

Le nombre d'établissements hospitaliers a peu évolué (tableau II-39). Cette faible croissance a très probablement, plus pour la région que pour l'ensemble du pays, limité l'augmentation du nombre d'agents pour certaines professions.

La part régionale de l'ensemble des établissements (publics et privés) est relativement constante et tourne autour de 4,5% (4,7 % en 1984) ; ce qui est faible, eu égard au poids de la population régionale.

La densité régionale des établissements hospitaliers pour 100000 habitants est inférieure à celle de l'ensemble du pays, la différence est en moyenne supérieure à deux établissements.

Tableau II-39 : Évolution des établissements hospitaliers

		(nombre)									
		1981		1982		1984		1995		1997	
		Publics	Privés	Publics	Privés	Publics	Privés	Publics	Privés	Publics	Privés
NPDC		47	111	52	112	46	112				
France		888	2431	968	2404	958	2399	1074	2967	1063	3123
NPDC/France		5,29	4,56	5,26	4,65	4,8	4,66				
Densité	NPDC	1,2	2,82	1,29	2,84	1,16	2,84				
100000habitants	France	1,69	4,49	1,78	4,42	1,74	4,37	1.85	5.11	1.81	5.33

Source : INSEE

Tableau II-40 : Nombre de lits pour 1000 habitants

	Hôpitaux publics		Hôpitaux privés		Ensemble	
	NPDC	France	NPDC	France	NPDC	France
1968	3,24	4,44				
1975	3,5	4,98	2,06	3,29	5,56	8,27
1982	4,8	5,85	2,39	3,3	7,19	9,15
1985	4,72	5,67	2,35	3,36	7,1	9,03
1993					4,3	5

Source : INSEE

À l'image des établissements, la densité en nombre de lits pour 1000 habitants est plus faible dans la région (tableau II-40). La différence qui était de deux lits dans les années soixante tend à baisser. En 1993 elle n'est plus que de 0,7.

b) Densité des professions médicales

Il est opportun de noter au début de cette analyse les difficultés qu'on éprouve lorsqu'il s'agit de faire une étude sur l'évolution du personnel médical. Ces difficultés sont de deux ordres : d'une part la terminologie (voir la qualification) de certaines professions change d'une période à l'autre et, d'autre part apparaissent de nouvelles professions, soit par la séparation des fonctions combinées jusque là, soit par une création pure, due à l'apparition de nouvelles maladies ou de l'évolution de la technologie.

Tenant compte de ces remarques, quelques regroupements ont été opérés. Aussi, médecins et docteurs ont été regroupés dans la rubrique médecin ; il en a été de même pour chirurgiens et dentistes appelés ici chirurgiens. Enfin, l'étude n'a pas pris en compte l'ensemble des professions¹⁴⁶.

Tableau II-41 : Taux de croissance annuel des professions médicales

	(pourcentages)									
	1945-1986		1959-1986		1975-1986		1979-1986		1980-1986	
	NPDC	France	NPDC	France	NPDC	France	NPDC	France	NPDC	France
Médecins	4,19	3,99	4,3	3,95	4,65	4,61	5,8	3,86	3,32	3,76
Pharmaciens	1,73	1,4	1,4	1,7	1,96	1,91	2,21	1,86	1,78	0,22
Chirurgiens	3,77	3,31	2,74	3,31	1,9	3,28	3,47	3,11	2,78	3,92
Sages-femmes	0,16		2,85		3,22	1,67	3,14	1,7	3,09	2,86
Assistants sociales	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	3,92	2,8	3,74	2	1,3	1,33
infirmiers	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	6,64	4,56	5,78	3,42	2,82	7,43

Source: INSEE

Depuis 1945, le personnel médical a constamment augmenté. L'ampleur de cette évolution dépend de la fonction considérée. Aussi, de 1945 à 1996 le nombre de médecins a été multiplié par 7,45 dans le Nord-Pas-de-Calais et par 6,76 en France alors qu'en ce qui concerne les sages-femmes ce coefficient est inférieur à 1,5 dans les deux cas.

Les médecins ont le taux de croissance le plus élevé sur la période 1945-1997, suivis par les chirurgiens et les pharmaciens. Les sages-femmes ont un taux de croissances particulièrement faible. Depuis 1975, les infirmiers ont le taux le plus fort (tableau II-41)

¹⁴⁶ Un certain nombre de professions n'ont pas été retenues. Il s'agit entre autres des masseurs-kinésithérapeutes, des orthophonistes et des orthoptistes.

Sauf quelques rares exceptions, le taux de croissance régional dans les différentes périodes est supérieur à celui de l'ensemble du pays.

La part régionale (France = 100) des différentes professions de santé fait ressortir deux groupes (graphique II-3):

1°) un groupe dont la part régionale, très élevée au départ, baisse ces dernières années. Il s'agit des sages femmes, des infirmières et des pharmaciens.

2°) Un deuxième groupe pour lequel la part régionale augmente depuis une décennie et constitué de médecins, chirurgiens et assistantes sociales.

La densité médicale a fortement augmenté depuis les années cinquante (tableau II-42). Cette densité reste faible dans la région par rapport à l'ensemble du pays et les écarts pour certaines professions restent encore assez élevés. En 1996, les écarts pour 10000 habitants entre l'ensemble du pays et la région sont de 3,9 médecins, 2,2 chirurgiens et 16,7 infirmiers.

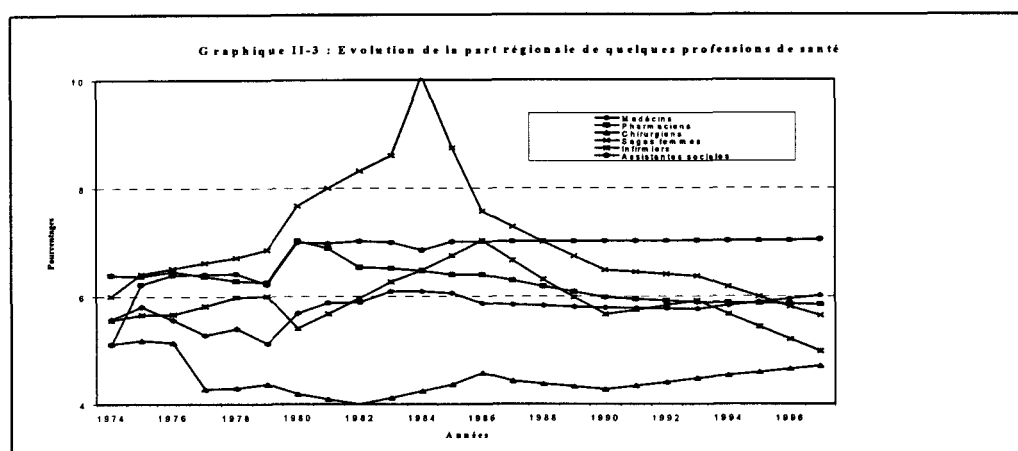


Tableau II-42 : Densité des professions médicales pour 10000 habitants

		Médecins	Chirurgiens	Pharmaciens	sages-femmes	infirmiers	assistantes sociales
1952	NPDC	2,72	0,84	1,38	0,92	n.d.	n.d.
	France	8,4	2,58	3,38	2,33	n.d.	n.d.
1962	NPDC	7,37	2,14	3,06	n.d.	n.d.	n.d.
	France	10,37	3,19	3,32	n.d.	n.d.	n.d.
1968	NPDC	8,88	2,94	2,37	n.d.	n.d.	n.d.
	France	12,19	3,92	3,33	n.d.	n.d.	n.d.
1975	NPDC	11,31	3,29	3,01	1,37	25,76	3,71
	France	14,65	4,29	3,5	1,61	35,61	4,44
1986	NPDC	18,8	4,08	3,74	1,96	52,77	5,65
	France	22,91	6,46	4,18	1,83	53,3	5,73
1993	NPDC	23	4,4	3,76*	1,75*	38,8(?)	n.d.
	France	27,6	6,8	4,43*	1,88*	55,3	n.d.
1996	NPDC	25,6	4,6	n.d.	1,9	43,3	n.d.
	France	29,5	6,8	4,6	2,17	60	n.d.

Source : INSEE. * 1990

L'analyse ci-dessus fait ressortir les éléments suivants :

1°) une diminution du nombre de personnes par profession médical dans la région et l'ensemble du pays ;

2°) une augmentation lente du nombre d'établissements hospitaliers depuis 1981 ; et,

3°) une densité plus faible en nombre de lits dans la région par rapport à l'ensemble du pays.

On peut, compte tenu de ce qui vient d'être décrit, parler d'une amélioration globale des conditions sanitaires. Les écarts, pour un grand nombre de variables, se réduisent. Mais, la région Nord-Pas-de-Calais n'a pas encore refait complètement son retard.

B. L'enseignement

À l'image de l'ensemble de cette recherche, le problème fondamental de la mesure des conditions et niveau de vie dans le secteur de l'enseignement est celui du choix des indicateurs. Ce choix a été dicté par la disponibilité des données en notre possession, et le souci d'être le plus près possible des conditions matérielles des ménages. Ce souci nous a conduit à ne retenir dans cette analyse que les indicateurs directement liés aux supports matériels et humains et aux degrés d'instruction de la population.

a) Les supports matériels et humains

Nous analyserons dans ce paragraphe l'évolution de l'infrastructure scolaire et la densité des élèves par rapport aux établissements et aux enseignants.

L'analyse de l'évolution des établissements scolaires conduit à des conclusions différentes suivant que l'on parle du premier ou du second degré¹⁴⁷, du secteur public ou privé.

Depuis 1965, les établissements du premier degré ont baissé, tant dans le secteur public que privé, aussi bien dans la région que dans l'ensemble du pays. La situation est inverse pour le secteur public du second degré. Le secteur privé du second degré a connu lui aussi une baisse.

De 1965 à 1998, les établissements du premier degré (public plus privé) ont eu un taux de croissance annuel négatif (- 0,45% dans le Nord-Pas-de-Calais et - 0,99% dans l'ensemble du pays). Dans le second degré (public plus privé), on a enregistré un taux négatif de 0,82%

¹⁴⁷ Le premier degré rassemble les écoles maternelles, les écoles primaires et les écoles spéciales. Le second degré regroupe les collèges, les lycées d'enseignement générale et professionnel.

dans la région et - 0,29% dans le pays. Pris séparément, le secteur public affiche des taux positifs (0,66% et 0,49% respectivement).

La baisse des établissements du premier degré peut s'expliquer par la chute de la natalité. Celle-ci a entraîné des réductions d'effectifs d'élèves dans le premier degré conduisant ainsi à une baisse progressive des établissements. La fréquence des cours à mi-temps¹⁴⁸ peut également avoir favorisé la baisse des établissements.

L'évolution de la part régionale est faible (tableau II-43). Elle s'est stabilisée ces dernières années entre 6,5% et 6,7%, pour les établissements du premier et du deuxième degré. Il faut noter que les évolutions dans ces deux secteurs sont opposées : Depuis 1965 la part régionale des établissements du premier degré augmente alors que celle du second degré baisse.

La hausse de la part régionale des établissements du premier degré est la conséquence du maintien d'une natalité plus élevée dans la région par rapport à l'ensemble du pays. La baisse de la part régionale des établissements du second degré très marquée entre 1965 et 1970 est la résultante de la situation économique défavorable dont l'émigration est une des conséquences. Mais, il peut aussi s'agir du fait que la baisse des établissements du second degré a été plus importante dans la région que dans le pays (-8,23% par an contre -3,55% entre 1965 et 1988).

Alors que le nombre des élèves et étudiants baissent, le nombre des enseignants, tout cycle confondu est à la hausse (annexe 5).

La baisse des élèves dans le premier degré est en grande partie la conséquence de la baisse de la natalité, l'école étant obligatoire jusqu'à 16 ans.

Tableau II-43 : Part régionale des établissements scolaires et de la population scolaire

	Établissements du premier degré			Établissements du deuxième degré			Population scolaire (pourcentages)		
	Public	Privé	Ensemble	Public	Privé	Ensemble	1er degré	2ème degré	supérieur
1965	5,7	6,65	5,82	6,76	7,98	7,33	n.d.	n.d.	n.d.
1968	5,95	6,88	6,07	7,01	6,46	6,76	9,2	7,9	5,8
1975	6,23	7,23	6,35	7,06	6,31	6,78	8,6	8,3	5,3
1982	6,38	7,78	6,52	7,12	5,88	6,68	n.d.	n.d.	n.d.
1988	6,51	7,76	6,64	7,04	5,71	6,57	8,51	8,25	6,39
1997	6,8	n.d.	n.d.	7,3	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.
1998	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	7,9	8,38	n.d.

Source : IINSEE

¹⁴⁸ Procédé selon lequel un niveau de classe donné occupe une salle pendant une partie du temps et, un autre niveau le remplace. On l'appelle également système à classes volantes. Certaines analyses postulent avec raison que ce système est la conséquence du manque de classe et non la cause.

La baisse dans le second degré et l'enseignement supérieur est due à la baisse dans le premier degré évoquée ci-dessus. Cette baisse, à notre avis, semble même avoir été freinée par les difficultés économiques qui contraignent les élèves à poursuivre tardivement leurs études.

La part régionale des élèves du premier degré reste élevée mais, décroît progressivement ; alors que celles du deuxième et troisième degré sont en augmentation constante (tableau II-43).

La densité des élèves par enseignant et par classe dans la région est généralement plus élevée (tableau II-44). Ce qui, par rapport à l'ensemble du pays signifie que les conditions dans l'enseignement dans la région sont relativement moins bonne. Entre 1979 et 1998, ces ratios baissent dans le premier degré alors qu'ils stagnent dans le second.

Tableau II-44 : Évolution du nombre d'élèves par classe et par enseignant

		(nombre)							
		Elèves par enseignant				Elèves par classe			
		NPDC		France		NPDC		France	
		1er degré	2ème degré	1er degré	2ème degré	1er degré	2ème degré	1er degré	2ème degré
1979	Public	25,9	15,9	25,2	16,2	27,1	25	25,6	24,9
	privé	n.d.	14,6	n.d.	12,6	29,5	26,1	26,6	22,6
1987	Public	21,4	n.d.	19,3	13,6	24,6	26,61	23,7	25,8
	privé	24,2	n.d.	23,1	14,3	25,8	26,74	25	24,91
1993	Public	19,4*	n.d.	18,7*	n.d.	24,6	24,1	n.d.	n.d.
	privé	21,8*	n.d.	21,2*	n.d.	25,8	26,4	n.d.	n.d.
1995	Public	19,2	12,62**	18,6	12,64	24,5	26	23,9	25,3
	privé	21,5**	n.d.	20,4	n.d.	25,8	25,7	24,3	24,5
1998	Public	22,8	14,54	20,24	13,35	24	25,3	23,4	25,1
	privé	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	25,3	25,6	24,1	24,4

*1994 ; **1996

b) Les indicateurs de résultats

Les résultats scolaires seront analysés à travers les différentes densités des diplômes dans la population. D'entrée, nous présentons les retards scolaires.

b.1. Les retards scolaires

Les retards ou avances scolaires sont calculés à partir d'un âge théorique qu'on suppose être l'âge normal¹⁴⁹.

¹⁴⁹ Cet âge est défini par le Ministère de l'enseignement. Il est indiqué pour chaque niveau entre parenthèse dans le tableau II-45.

Dans le Nord-Pas-de-Calais, le pourcentage des élèves en avance scolaire et en retard est plus élevé que celui de l'ensemble du pays (tableau II-45). Il en résulte que le pourcentage des élèves ayant un âge normal dans un niveau donné est plus élevé dans l'ensemble du pays¹⁵⁰.

Les raisons des retards sont nombreux. Certains élèves arrêtent leurs études suite à des difficultés économiques et les reprennent un peu plus tard occasionnant par là même des retards. Il y a aussi les « redoublements économiques » dus à une insuffisance d'encadrement moral ou matériel. Ces derniers, à cause de tout ce qui a été dit au cours du chapitre précédent devraient être plus nombreux dans la région que dans l'ensemble du pays.

Après la classe de troisième, le pourcentage des élèves en retard par rapport à l'âge normal l'emporte sur les autres. Ce phénomène est plus marquée au niveau de la classe de terminal aussi bien dans la région que dans le pays.

Tableau II-45 : Retard scolaire : Évolution de la répartition des élèves selon leur situation par rapport à l'âge normal (public + privé)

		pourcentages)							
		C.P. (6ans)		C.M.E. (10 ans)		3 ^{ème} (14 ans)		Terminale (17 ans)	
		NPDC	France	NPDC	France	NPDC	France	NPDC	France
1978	Avance	3,9	2,5	4,7	3,9	7	6,4	7,7	7,2
	Normal	77,6	82,4	51	57,4	44,7	47	37,6	39,1
	Retard de 1 ans et plus	18,5	15,1	44,3	38,7	48,3	46,6	54,7	53,7
1984	Avance	2,6	2,1	3,6	2,7	7,2	5	5,8	4,6
	Normal	80	84,4	54,7	61	49,9	49,4	34,8	38,5
	Retard de 1 ans et plus	17,3	13,4	41,7	36,3	43,8	45	59,3	56,9
1987	Avance	2,5	2	3,2	3,3	4,3	3,5	5	3,7
	Normal	85,4	86,1	57,9	62,1	46,6	46,8	32,1	33,9
	Retard de 1 ans et plus	12,1	11,9	38,9	34,6	49,1	49,6	62,9	62,4
1999	Avance	1.41	1.54	2.73	2.56	3.62	3.51	3.43	3.17
	Normal	88.86	85.11	75.04	77.79	63.42	57.83	45.03	43.87
	Retard de 1 ans et plus	9.73	13.34	22.24	19.65	32.97	38.67	51.54	52.96

Source : Rectorat de Lille

Concernant le degré de fréquentation, notons que dans la région, le taux de scolarisation est précoce. Aux bas âges, les taux de scolarisation régionaux sont plus élevés que ceux du pays. Après 16 ans, ils sont plus faibles, conséquence entre autres de la prédominance des ouvriers et employés dans la région. Ces catégories sont très sensibles aux chocs économiques, ce qui poussent les enfants issus de ces foyers d'interrompre, souvent prématurément leurs études. On peut le vérifier en analysant la répartition de la population selon l'âge de fin d'études. En 1975 par exemple, 71,2% des habitants de la région ont arrêté

¹⁵⁰ Cette tendance varie suivant les niveaux. Les données pour l'année scolaire 1998-99 sont légèrement différentes.

leurs études à 16 ans et seulement 5,8% à 20 ans et plus. Au plan national ces pourcentages sont de 62,1% et 8,3%¹⁵¹.

b.2. Degré d'instruction

Nous comparons dans ce paragraphe le degré d'instruction dans la région et l'ensemble du pays par l'intermédiaire des différentes densités.

Nous nous sommes limités aux diplômes courant¹⁵², toutes disciplines confondus.

Jusqu'au brevet des collèges, le nombre de diplômés pour 10000 habitants est plus élevé dans la région. À partir du baccalauréat, la tendance s'inverse (tableau II-46). Ceci confirme les conclusions obtenus précédemment à savoir que, dans le Nord-Pas-de-Calais, l'entrée à l'école est précoce, mais que l'arrêt des études est également précoce.

La part régionale des diplômés décroît en fonction de l'importance du diplôme (tableau II-47). Elle varie entre 7% et 8% pour le brevet.

Tableau II-46 : Densité des diplômés pour 1000 habitants

	NPDC					France				
	1975	1982	1983	1990	1995	1975	1982	1983	1990	1995
Brevet collèges	81,7	76,8	103			82,5	76,3	91,4		
BAC	32,8	38,5	43,5			38,8	43,9	46		
Licence		4,34	5,08				7,83	8,66		
Maîtrise		2,36	3,11				5,55	6,36		
Doctorat		0,57	1,38				1,29	1,23		
Doctorat médecine		2,01	2,5				2,39	2,59		

Source: Académie de Lille

Tableau II-47 : Part régionale de l'évolution des diplômes

(pourcentages)

Années	Brevets	BAC	Licence	Maîtrise	Doctorat	Doctorat médecine
1979	7,66	6,38	4	3,85	2,84	n.d.
1980	7,58	6,21	4,26	3,46		5,83
1982	7,28	6,35	4	3,1	3,19	6,1
1984	8,03	6,56	4,16	4,1	3,37	6,1
1987	7,93	7,13	4,85	4,51	1,82	6,75
1995	8,42	7,59	5,59	4,49	3,41	7,1
1998	7,71	7,69	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.

Source: Rectorat de Lille

La supériorité régionale sur la densité des diplômes du premier cycle secondaire (brevet des collèges) s'estompe lorsqu'on considère la part de diplômés dans la tranche d'âge correspondante. Ce ratio est calculé en supposant qu'un diplôme correspond à un âge théorique donné. Il est le rapport du nombre de diplômés sur les personnes d'âge correspondant. Le tableau II-48 représente ce ratio. Il ressort qu'en dehors de l'année 1984

¹⁵¹ Dossier social du Nord-Pas-de-Calais, 1980, page 77.

¹⁵² Il s'agit du Brevet des collèges, du baccalauréat, de la licence, de la maîtrise et du doctorat.

pour le brevet des collèges et 1996 pour le baccalauréat, le pourcentage régional est toujours inférieur à celui de l'ensemble du pays. Ainsi, pour une même tranche d'âge, il y a relativement plus de diplômés dans le pays que dans la région.

Enfin, il est intéressant de voir le pourcentage de la population de plus de 17 ans ayant un diplôme, en ne considérant que le diplôme le plus élevé de la personne pour éviter le double compte (tableau II-49). On constate que le pourcentage des personnes n'ayant aucun diplôme est plus élevé dans la région. De même, le pourcentage des personnes ayant un diplôme donné est toujours plus faible dans la région.

Tableau II-48 : Évolution de la part des diplômés dans la tranche d'âge correspondante

	Brevet (14-15 ans)			Baccalauréat* (17-18ans)			Licence (21-22 ans)			Maîtrise (22-23 ans)		
	NPDC	France	NPDC/France	NPDC	France	NPDC/France	NPDC	France	NPDC/France	NPDC	France	NPDC/France
1964	28,1	29,9	94	9,2	12,1	76	2,04	2,5	82	n.d.	n.d.	n.d.
1969	33,1	37,9	87	13,2	16,8	79	2,23	3,84	58	1,01	1,64	62
1974	41,9	52	81	13,7	19,3	71	2,64	4,78	55	0,95	1,87	51
1979	50,7	54,5	93	20	25,8	78	2,19	4,6	48	1,54	2,88	53
1984	58,2	57,8	101	24,5	29,3	84	2,9	5,38	54	2,17	3,72	50
1985	59	59,1	100	26,1	30,3	86	2,94	5,72	51	1,94	3,89	50
1986	41	43,5	94	28,9	32,2	90	3,39	5,94	57	2,92	4,57	64
1996	76,9	73,5	105	63	61,3	103	13,94	n.d.	n.d.	9,06	n.d.	n.d.
1998	69,7	73	95	61,1	61,5	99	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.

Source: Rectorat de Lille

Tableau II-49 : Pourcentage de la population de plus de 17 ans ayant le diplôme

	1968		1975		1982		1997*	
	NPDC	France	NPDC	France	NPDC	France	NPDC	France
Aucun diplôme	79,22	75,25	40,8	40	40,9	39,4		
C.E.P.	8,89	9,54	42	39	24,2	21,8		
BEP, BEPC, CAP ou Brevet professionnel	5,53	6,45	10,8	12,2	24,2	24,5		
Baccalauréat	4,74	6,04	3,8	4,6	5	6,4	19,7	26,9
Diplôme supérieur	1,62	2,72	2,6	4,2	5,6	7,8		

Source : INSEE ; * Parmi les 25 ans et plus.

Des éléments développés ci-dessus, on peut retenir les points suivants :

1°) Le taux d'encadrement dans la région est plus faible que dans l'ensemble du pays (le nombre d'élèves par enseignement et par classe est plus élevé) ;

2°) dans la région la scolarité est précoce, mais l'arrêt de celle-ci se fait également souvent de manière précoce ;

3°) la densité des diplômes est proportionnellement plus élevée dans la région jusqu'aux diplômes du premier cycle du second degré et, devient plus faible au delà. La proportion des diplômés sur la tranche d'âge est également plus faible dans la région.

Des efforts ont été accomplis au niveau régional et, les objectifs du quatrième plan qui cherchait à rehausser le taux de scolarisation ont été atteints voir même dépassés. Cependant, le fossé entre la région et l'ensemble du pays reste encore ouvert, maintenant les conditions dans l'enseignement régional en deçà des moyennes nationales.

C. Les loisirs

Il est difficile de mesurer la contribution des loisirs dans l'amélioration des conditions de vie. Comme pour l'enseignement, il se pose le problème du choix des indicateurs. Que choisir entre les dépenses et les recettes, le nombre de licenciés, l'infrastructure ou encore la possession par les ménages des bien de loisir ?

Les difficultés méthodologiques combinées à l'absence des données du nombre de licenciés dans la plupart des fédérations sportives au niveau régional nous a conduit à ne tenir compte que des installations sportives et de loisir, des départs en vacances et des activités de chasse et de pêche¹⁵³.

a) Évolution de l'infrastructure

De 1974 à 1996, les installations sportives ont connu une augmentation dans la région et dans l'ensemble du pays¹⁵⁴. Les taux de croissance annuels régionaux sont respectivement de 5% ; 1,9% et 5,96% pour les piscines, terrains de plein air et les installations couvertes. Pour l'ensemble du pays, ces taux sont de 4,73% ; 3,34 et 7,41%. La croissance annuelle est donc globalement plus élevée dans le pays si on exclut les piscines.

Tableau II-50 : Part régionale des installations sportives et de loisirs

	(pourcentages)						
	Piscines	Terrains de plein air	Installation couvertes	Salles de cinéma	Centres de loisir	permis de chasse	Permis de pêche
1969	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	3,17	4,43
1974	5,07	5,02	7,42	6,05	4,77	3,53	4,75
1982	5,19	4,49	6,65	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.
1984	n.d.	n.d.	n.d.	4,36	6,74	4,12	4,8
1996	n.d.	n.d.	n.d.	5,4	n.d.	4,6	4,8

Source: INSEE

¹⁵³ L'analyse de certains biens de loisir tel que les postes téléviseurs, les livres a été faite dans la première section de ce chapitre et, sera une fois de plus traiter dans le dernier chapitre.

¹⁵⁴ Il s'agit des piscines, des terrains de plein air et des installations couvertes.

Lorsqu'on analyse la part régionale par rapport à l'ensemble du pays, celle-ci est restée relativement stable pour les piscines alors que pour les terrains en plein air et les installations couvertes elles ont sensiblement baissé (tableau II-50).

Le nombre de salles de cinéma a baissé au niveau de la région alors que pour l'ensemble du pays il y a eu une hausse. Le taux de croissance annuel est de - 0,97% pour la région et de 2,37% pour la France entière entre 1974 et 1996. L'évolution du nombre d'entrées a suivi celle des salles : une hausse pour l'ensemble du pays et une baisse pour la région.

La part régionale (France = 100) est décroissante aussi bien pour les salles que (tableau II-50) pour les entrées. Outre les difficultés économiques que connaît la région, cette activité subit également la concurrence d'autres formes de loisirs tels que la télévision et le théâtre.

Le taux de croissance des centres de loisir dans la région (4,77% entre 1974 et 1996) est largement supérieur à celui de l'ensemble du pays (1,21%). La part régionale est passée de 4,77% en 1974 à 6,74% en 1996. Les centres de loisir sont fréquentés en grande partie par les jeunes et adolescents. Nous avons déjà vu que la région Nord-Pas-de-Calais avait une forte natalité et donc une forte proportion de jeunes. Ce qui explique la progression constante de la part régionale.

Comparée à l'ensemble du pays, les densités régionales sont très en deçà de celle de l'ensemble du pays. En effet, en 1982 par exemple, pour 100000 habitants, les densités régionales sont de 4,44 piscines ; 72,49 terrains de plein air ; 27,76 installations couvertes ; alors que ces données sont de 6,19 ; 116,68 et 30,17 pour le pays.

b) Trois activités spécifiques : les vacances, la chasse et la pêche

Nous analysons l'évolution au niveau régional et national de départs en vacances, des permis de chasse et de pêche.

Les taux de départ en vacances d'hiver et d'été ont augmenté aussi bien dans l'ensemble du pays que dans la région. Ils sont toutefois moins élevés dans ce dernier cas (tableau II-51).

Cette faiblesse s'explique par le niveau des revenus et par la taille des ménages régionaux. La population de la région est constituée d'une forte proportion d'ouvriers et d'employés dont les revenus sont bas et dont la taille des ménages est élevée. Ce qui réduit les capacités de départ en vacances.

En 1996, le nombre de permis de chasse a connu une augmentation dans la région par rapport à 1969, alors qu'au niveau national ce nombre est à la baisse. Quant aux permis de pêche, l'année 1996 a connu dans les deux zones une baisse.

Tableau II-51: Taux de départ en vacance

(pourcentages)

Années	Été		Hiver	
	NPDC	France	NPDC	France
1978	41,71	51,7	14,84	20,6
1979	43,12	53,3	14,3	22,1
1980	45,85	53,3	14,9	22,7
1981	46,22	54,3	13,73	23,8
1982	48,4	54,6	14,5	24,6
1983	54,9	55,2	16,2	24,3
1984	50,7	53,9	13,5	26,2
1985	48,4	53,8	14,2	24,9
1992	47,5	55,3	14,8	28,9

Source : INSEE

La part régionale dans les deux cas, bien que croissante reste très faible (tableau II-50). Il en est de même pour les densités. En effet, en 1982, la densité pour 1000 personnes est de 20 permis de chasse dans le Nord-Pas-de-Calais et de 34 pour l'ensemble du pays ; pour la pêche ces chiffres sont respectivement de 27,6 et 41,34. Il y a donc moins de personnes dans la région qui pratiquent ces deux activités comparativement à l'ensemble du pays. Une des explications de la faiblesse de cette densité est probablement le caractère fortement urbain de la population du Nord-Pas-de-Calais ; les chasseurs et/ou pêcheurs étant généralement des ruraux.

Loin d'avoir fait une analyse exhaustive des loisirs, cet bref survol montre clairement la tendance générale et la place des loisirs dans la région. Leur ampleur est limitée par le niveau des revenus et, peut être (!) la qualité des installations dont il n'a pas été possible de vérifier au cours de cette étude.

Partie 2 : Essai d'analyse économétrique des conditions de vie des ménages du Nord-Pas-de-Calais

Dans cette dernière partie, nous faisons une analyse économétrique des conditions de vie des ménages à partir de la fonction de consommation.

A l'aide des coefficients et des tests statistiques, nous développons des techniques et méthodes de comparaison entre la région et l'ensemble du pays.

Le chapitre trois présente outre la méthodologie économétrique et le déroulement des calculs de deux indices synthétique, un ensemble de développement théorique sur la fonction de demande des ménages. Une modélisation de la fonction de consommation (statique et dynamique) est réalisée. Elle prend en compte, aussi bien les stocks de biens, les habitudes acquises par le passé, le taux de chômage ou le revenu antérieur.

Une estimation de l'effet de saturation est réalisée sur les consommations alimentaires par l'utilisation de l'inverse du revenu dans la fonction de consommation.

Enfin, sont également pris en compte les effets d'entraînement de la consommation nationale sur la consommation régionale.

Le deuxième chapitre présente les résultats des estimations statistiques. Après avoir développé les problèmes liés aux données statistiques de notre recherche (section 1), la section 2 analyse les résultats empiriques des estimations des équations.

Chapitre 3: Présentation méthodologique

Cet avant-dernier chapitre a pour but de présenter la méthodologie économétrique, le calcul de certains indicateurs ainsi que la méthode des points de correspondance, qui feront l'objet d'une vérification empirique dans le dernier chapitre.

Notre recherche, concerne l'étude des conditions de vie donc, dans un certain sens, du bien-être. Sur le plan théorique, ces problèmes sont contenus dans la théorie du consommateur dont le point central est la maximisation par ce dernier de sa fonction d'utilité.

Cependant, le problème de notre recherche, quoique étroitement lié à la maximisation de la fonction d'utilité, se situe au-delà de celle-ci. En effet, l'autre question que nous nous posons est celle de savoir, une fois cette maximisation effectuée, quelle place occupe le ménage régional quant à la possession par lui des biens de consommation et des services. Dans les chapitres précédents, nous avons fait la comparaison entre les différentes zones géographiques de certaines données économiques et sociales censées représenter les conditions et niveaux de vie des ménages. Ce constat statistique a révélé un certain nombre de disparités que nous allons confronter aux analyses économétriques, à quelques indicateurs synthétiques et aux résultats de la méthode des points de correspondance.

Ce chapitre va proposer, d'une part, quelques relations entre certaines variables et, d'autre part, quelques tests sur les coefficients de régression. L'analyse concernera la région Nord-Pas-de-Calais et la France entière. Les autres régions, pour des raisons de données et de lourdeurs d'analyse ont été écartées.

Nous allons également présenter deux indicateurs synthétiques définis par le Programme des Nations-Unies pour le Développement (PNUD) et utiliser la méthode des points de correspondance et ceci, toujours dans le souci de répondre à la question principale : la place des ménages du Nord-Pas-de-Calais quant à leur condition et niveau de vie par rapport aux ménages nationaux.

Dans le présent chapitre nous présenterons dans un premier temps les formulations théoriques générales de la fonction de consommation. Ensuite nous développerons certaines formulations testées et enfin les formes retenues pour la vérification empirique ainsi que la

justification du choix des variables seront détaillées¹⁵⁵. Il se terminera par la présentation de deux indicateurs synthétiques et de la méthode des points de correspondance.

Section 1: Aperçu général sur les fonction de demande du consommateur

Avant de présenter la problématique économétrique de la fonction de demande et les formulations retenues pour cette étude, nous résumerons les deux facettes (statique et dynamique) de la théorie du consommateur. Cette présentation qui se veut schématique nous fournira les bases des fonctions de demande du consommateur et, par extension, des ménages.

Depuis les travaux d'ENGEL, relayés entre autres par ceux de KEYNES, la relation entre la consommation et le revenu est quasiment admise par l'ensemble du monde économique, bien qu'interviennent de temps à autre, quelques modifications. Ces modifications concernent généralement la nature des revenus ou, tout simplement, essaient de trouver soit de bonnes estimations du revenu soit des variables substitués. Leurs effets sur la consommation restent positifs.

On peut toutefois faire remarquer que la portée explicative du revenu a des limites. Dans la première partie, nous avons constaté que le revenu était lié à plusieurs caractéristiques du ménage. Ainsi, les revenus les plus élevés étaient liés aux catégories sociales des cadres supérieurs, patrons de l'industrie et du commerce et à certaines tranches d'âge bien définies, alors que les revenus les plus faibles étaient liés aux bas âges, à certaines catégories sociales tels que les inactifs et aux femmes en général. Aussi, « à l'influence du revenu peut se mêler l'influence de toutes les variables auxquelles il est lié, que cette influence s'exerce ou non dans le même sens »¹⁵⁶. Le revenu traduit ainsi une somme d'influences en dehors de la sienne propre, et constitue une variable relativement synthétique des autres caractéristiques du ménage. Il reste qu'il est difficile d'isoler son influence propre.

Les phénomènes de saturation constituent aussi une limite aux effets du revenu sur la consommation surtout alimentaire. En effet, si on considère que les prix relatifs du bien sont

¹⁵⁵ Dans ce chapitre le niveau de consommation stricto-sensu est l'indicateur du niveau de vie. Voir les arguments ayant justifié ce choix dans la section 2

¹⁵⁶ M. KERGOAT POTET, op. cité, page 267.

stables et au-delà d'un certain niveau de revenu, les dépenses de certains biens et services seront indépendantes du niveau du revenu et de sa variation. En analyse longitudinale, ceci se traduit par une absence de réponse de la consommation à la hausse du revenu et, en analyse transversale, par une absence de relations entre disparités de revenus et de consommation.

C'est ENGEL qui a explicitement mis en évidence l'influence du revenu sur la consommation, relation reprise par la suite, par un grand nombre d'économistes. Ces lois que nous avons résumées dans le chapitre 2 sont de deux ordres : elles étudient les relations entre la quantité du bien i et le revenu du ménage ou entre les consommations exprimées en monnaie et le revenu.

Les deux remarques précédentes montrent qu'en dehors du revenu il existe d'autres variables explicatives de la consommation.

Ainsi, à côté du revenu, les prix influencent aussi les décisions de consommation des ménages. Concernant l'influence des prix, la théorie économique évoque deux effets de signes opposés sur des horizons temporels différents. L'effet de fuite devant la monnaie et l'effet de reconstitution d'encaisse réelle.

Le premier effet est la conséquence d'une anticipation de la hausse des prix par les ménages. Pour profiter des prix sur le marché jugés bas par rapport à la hausse envisagée, les ménages augmentent leurs achats d'où un effet positif sur la consommation.

Dans le deuxième effet, les ménages cherchent à reconstituer le pouvoir d'achat de leur encaisse liquide réduisant ainsi leur consommation.

Le premier effet semble transitoire et devrait précéder l'inflation, alors que le second, plus long, vient après la hausse effective des prix.

Une série d'autres variables influencent également les choix de consommation :

Le chômage qui indique une ambiance négative incite les ménages à épargner, d'où un effet négatif sur la consommation. L'influence du patrimoine serait plutôt positive alors que pour le taux d'intérêt les résultats empiriques restent mitigés.

À toutes ces variables on ajoutera également l'autoconsommation, la taille du ménage et sa localisation.

1- Les fondements théoriques de la fonction de demande du consommateur

A. Présentation générale des équations de demande

Nous reprenons ci-dessous les présentations théoriques classiques des fonctions de demande, en distinguant les modèles statiques des modèles dynamiques.

a) Les modèles de type statique

Les fonctions de demande de type statique résultent des relations que l'on peut établir entre une fonction d'utilité donnée et le budget du ménage, ce dernier cherchant à obtenir un maximum de satisfaction.

Considérons q_i et p_i les quantités et les prix du bien i consommé et Y le revenu ou la dépense totale. Soit U la fonction d'utilité du consommateur.

À partir de ces données de base, trois méthodes différentes permettent d'obtenir la fonction de demande : la méthode de substitution, la méthode du multiplicateur de LAGRANGE et la méthode par transcription géométrique.

Les fonctions de demande ainsi définies dépendent des prix et du revenu et doivent respecter les propriétés suivantes :

- 1°) additivité,
- 2°) homogénéité de degré zéro par rapport aux prix et à la dépense totale autrement dit, absence d'illusions monétaires,
- 3°) matrice de SLUTSKY symétrique et définie négative.

b) Formulation dynamique de la fonction de demande

La dynamisation des fonctions de demande repose sur l'idée que les décisions actuelles d'achats des consommateurs sont liées à leurs comportements antérieurs. Cette formulation tient compte outre du temps, des variables retardées, de l'actualisation des richesses et des revenus obtenus dans le passé, mais aussi de la durabilité des biens et donc de l'existence des stocks pour les biens durables ou des habitudes acquises pour les biens fongibles et les

services.

Ainsi, le volume des stocks pour les biens durables influence les quantités demandées. De même, pour les biens fongibles la demande passée fait partie des habitudes de consommation qui déterminent également la demande présente. La prise en compte de tous ces éléments est une manière de dynamiser la fonction de consommation.

Soit t une variable temporelle telle que $t \in \theta = (1, 2, 3, \dots, T)$.

Le modèle statique analysé ci-dessus est fondée sur l'hypothèse implicite que la fonction d'utilité

$$U_t(q_{1t}, \dots, q_{nt}, \dots, q_{nT})$$

est intertemporellement séparable, autrement dit que¹⁵⁷:

$$U = V[v_t(q_{1t}, \dots, q_{nt}), v_T(q_{1T}, \dots, q_{nT})] \quad (\text{III-1})$$

La contrainte du budget intertemporelle sous l'hypothèse qu'il n'existe qu'un seul actif financier et qu'un taux d'intérêt unique pour le prêt ou l'emprunt peut alors s'énoncer de la manière suivante:

$$W_t = \sum_{i=1}^n \sum_{j=t}^T b_j p_{ij} q_{ij} \quad (\text{III-2})$$

où:

W_t = richesse actualisée au début de la période t

p_{ij} = prix anticipés pour la période j

b_j = facteur d'actualisation

$$b_j = \frac{1}{\prod (1+r_s)} \quad (\text{III-3})$$

avec r_s = taux d'intérêt anticipé pour la période s .

La durabilité des biens est alors introduite en remplaçant q_{ij} par le stock de biens s_{ij} ainsi défini :

$$s_{ij} = q_{ij} + (1-b_{0i})s_{ij-1} \quad (\text{III-4})$$

où:

¹⁵⁷ Pour l'essentiel de cette analyse voir collection C139, 1987, pp. 166-167; P. ALLARD « La modélisation de la fonction de consommation des ménages », *Revue d'économie politique*, vol. 102 numéro 5, 1992, page 736.

s_{ij} est le stock de bien i en fin de période j et b_{0i} le taux de dépréciation du stock de bien i .

$$0 \leq b_{0i} < 1$$

en remplaçant dans (VI-1) q_{ij} par sa nouvelle valeur s_{ij} on a:

$$U_t(s_{1t}, \dots, s_{nt}, \dots, s_{nT}) \quad (\text{III-5}),$$

et, en fonction de la séparabilité intertemporelle on aura:

$$U_t = V[v_t(s_{1t}, \dots, s_{nt}), v_T(s_{1T}, \dots, s_{nT})] \quad (\text{III-6})$$

La contrainte budgétaire devient alors

$$W_t = \sum_{i=1}^n \sum_{j=t}^T p'_{ij} s_{ij} \quad (\text{III-7})$$

où $p'_{ij} = b_j p^*_{ij}$ et p^*_{ij} est le coût d'usage du stock de bien i à la période j et où b_j est le coefficient de passage de p^*_{ij} à p'_{ij} . Il représente le coût de détention d'une unité de stock de biens durables pendant la période j . Ce concept combine les éléments de prix, de gain en capital, de charges d'intérêt et de détérioration¹⁵⁸.

Le consommateur doit maximiser la fonction d'utilité (équation III-5) sous la contrainte budgétaire (équation III-7).

Ce qui, de manière générale donne le système suivant de demande ou le stock de biens s_{it} et les quantités q_{it} sont fonctions de la richesse actualisée. Pour les quantités, à cette richesse on doit soustraire l'expression $(1-b_{0i})s_{it-1}$ qui représente la dépréciation du stock au cours de la période précédente.

Ainsi, pour $i = 1, \dots, n$ on a:

$$s_{it} = g_{it}[w_t(b'_{ij})] \quad i = 1, \dots, n \text{ et } j = t, \dots, T \quad (\text{III-8})$$

$$q_{it} = g_{it}[w_t(b'_{ij})] \quad i = 1, \dots, n \text{ et } j = t, \dots, T - (1-b_{0i})s_{it-1} \quad (\text{III-9})$$

Dans le cas particulier où la fonction d'utilité est intertemporellement séparable, la résolution du programme revient à maximiser

$$v_t(s_{1t}, \dots, s_{nt}) \text{ sous la contrainte } \sum p^*_{it} s_{it} = Y'_{it} \quad (\text{III-10})$$

d'où la fonction de demande suivante:

¹⁵⁸ L. BLOCH, G. REBOIS et J.L. BRILET « La repartition de la consommation totale en consommation par produit », *Collection C139*, 1987, page 166.

$$s_{it} = h_{it}[Y'_t, p^*_{it}]_{i=1, \dots, n} \quad \text{et,} \quad (\text{III-11})$$

$$q_{it} = h_{it}[Y'_t, (p^*_{it})_{i=1, \dots, n}] - (1-b_{oi})s_{it-1} \quad (\text{III-12})$$

Le phénomène d'habitude s'introduit de deux manières : soit en considérant s_{ij} comme un stock d'habitudes, b_{oi} représente alors le taux d'oubli des habitudes acquises¹⁵⁹ (voir plus loin les formulations testées - modèle de HOUTHAKKER et TAYLOR); soit en remplaçant dans la fonction d'utilité U_t le stock s_{ij} par une variable¹⁶⁰ z_{ij} définie par :

$$z_{ij} = s_{ij} - a_i s_{ij-1} \quad \text{avec } 0 < a_i < 1$$

Cette équation signifie que si les services rendus par la consommation du bien i , proportionnels aux stocks, sont élevés en fin de période $j-1$, ceux rendus par la consommation à la période j devront l'être d'autant plus pour apporter la même satisfaction. En remplaçant les s_{ij} par les z_{ij} et en adoptant la même démarche que précédemment les auteurs obtiennent les fonctions de demande dans lesquelles les p'_{ij} ont été recalculés.

Avant de présenter les différentes formes structurelles et les équations estimées, nous allons brièvement présenter ci-dessous les formes générales de fonctions utilisées pour exprimer la demande de consommation ainsi que les notions de propensions marginales à consommer et d'élasticités.

B- Les différentes formes de fonctions utilisées

Il existe plusieurs formes de fonctions qui décrivent les différentes relations entre le revenu et les quantités demandées autrement dit la consommation. Nous présentons ici cinq d'entre elles, avant de voir plus loin en détail les différentes formes testées. Nous omettons de manière volontaire l'influence des prix, qui sera introduite plus loin, lors de la présentation des formes testées. En posant C_t la consommation totale et Y_t le revenu total et/ou dépense totale, on aura les formes suivantes :

¹⁵⁹ M.S. HOUTHAKKER et L.D. TAYLOR *Consumer's demand in the United State 1929-1970*, ed. Harvar University press.

¹⁶⁰ J. MUELLBAEUR, et P. PASHARDES « Test of dynamic specification and homogeneity in demand systems », *Working paper*, 1982.

a) la forme linéaire

Appelée également équation Keynésienne, elle constitue la forme la plus courante. Sa formulation est la suivante :

$$C_t = \alpha + \beta Y_t$$

En analyse longitudinale, cette forme d'équation indique qu'il n'y a pas de phénomène de saturation. Son usage pour des études temporelles n'est dès lors pas conseillé, alors qu'en analyse transversale elle peut être très utile.

Le coefficient β représente, comme nous le verrons ci-dessous la propension marginale à consommer. Il devrait être positif. En effet, plus le revenu est élevé, plus grande devrait être la consommation.

α est une constante, un signe positif signifie qu'il y a une consommation incompressible quelle que soit la valeur du revenu à priori quand il est nul ; alors qu'un signe négatif signifie que la consommation ne démarre qu'après un certain niveau de revenu en l'occurrence lorsqu'il dépasse la valeur α/β .

b) la forme logarithmique¹⁶¹

À l'inverse de la forme linéaire, la forme logarithmique est beaucoup utilisée dans les études longitudinales sur la consommation. Cette forme également appelée forme exponentielle, double logarithme ou log-linéaire s'écrit :

$$\text{Log}(C_t) = \alpha + \beta \text{Log}(Y_t)$$

β représente l'élasticité revenu. En supposant $\beta > 0$, la dérivée est toujours positive et égale à $\beta e^c/Y$. De même, la dérivée seconde étant négative ($-\beta e^c/Y^2 - \beta e^c/Y$), il n'y a pas de point d'inflexion. Suivant que β est inférieur ou égal à 1, la courbe sera tournée vers le haut ($\beta > 1$) ou vers le bas ($\beta < 1$) alors qu'au point $C=Y=0$ les courbes ne sont pas définies. Ce qui, peut se comprendre aisément. En effet, il est impossible que dans une économie la consommation et/ou le revenu soit nul.

¹⁶¹ Cette forme est également appelée log-log ou log-linéaire. En effet, si on pose $C_t = A Y_t^\beta$, en prenant le logarithme de part et d'autre, on trouve : $\text{Log} C_t = \text{Log} A + \beta \text{Log} Y_t = \alpha + \beta \text{Log} Y_t$.

c) La forme semi-logarithmique

Sa forme structurelle est la suivante :

$$C_t = \alpha + \beta \text{Log}(Y_t)$$

À l'image de la forme linéaire, il n'y a pas ici de phénomène de saturation. On suppose que β est supérieur à zéro, la dérivée première est alors toujours positive (β/Y_t) et la dérivée seconde négative.

Les remarques analogues à celles de la forme linéaire peuvent être faites quant à la signification économique du coefficient α . Pour le cas spécifique où il est négatif, la consommation du bien ne commence que si Y est supérieur à $e^{-\alpha/\beta}$.

Cette forme d'équation montre, en analyse transversale, qu'à de fortes disparités des revenus correspondent de faibles disparités de consommation.

d) la forme logarithme inverse

Elle est définie par l'équation suivante :

$$\text{Log}(C_t) = \alpha + \beta/Y_t$$

Cette fonction admet une asymptote horizontale. En effet, lorsque le revenu s'élève, $\text{Log}(C_t)$ tend vers α puisque β/Y_t tend vers zéro ; donc C_t tend vers e^α . Il y a ici, un phénomène de saturation totale et, quel que soit le montant du revenu, la consommation n'atteindra jamais la valeur limite de e^α .

La valeur du coefficient α sera par conséquent toujours positive sinon nous serons en présence d'un non sens économique : consommation négative. Nous admettons ici que si le revenu croît, la consommation croît. Le coefficient β doit donc être négatif.

La dérivée première étant positive [$\beta^2 e^{(\alpha-\beta/Y)}/Y^2$], la fonction sera croissante. La dérivée seconde [$2\beta e^{(\alpha+\beta/Y)}/Y^3 + \beta^2 e^{(\alpha+\beta/Y)}/Y^4$] s'annule pour $Y = -\beta/2$. La courbe présente un point d'inflexion ($e^{(\alpha-2)}$; $-\beta/2$) et, la fonction est donc de forme sigmoïde avec un seul point d'inflexion.

e) La forme hyperbolique

De la forme $C_t = \alpha + \beta/Y_t$, elle admet une asymptote $C_t = \alpha$. Comme pour la forme

logarithme inverse, lorsque le revenu augmente, β/Y_t tend vers zéro. Pour les mêmes raisons, que la fonction logarithme inverse, α devrait être positif et β négatif. On assiste également ici à un phénomène de saturation totale. Lorsque α est négatif, la consommation du bien ne démarre que si la valeur du revenu est supérieure à β/α .

C- Notions de propension marginale et d'élasticité

Ces deux notions sont d'une grande importance pour notre recherche. Elles nous permettront de faire des comparaisons entre les ménages régionaux et nationaux.

a) La propension marginale à consommer.

La propension marginale à consommer mesure l'accroissement de la consommation par rapport à la variation d'une unité de revenu.

Si on postule que la consommation C est fonction du revenu Y et des prix P [$C = f(Y, P)$], la propension marginale à consommer est égale à: $\Delta C/\Delta Y$

La propension ci-dessus est une propension totale c'est-à-dire calculée sur la consommation totale.

Cette définition est statique et suppose que l'adaptation de la consommation aux variations du revenu est instantanée. Dans les faits, la consommation ne s'adapte pas instantanément. Ainsi, si on suppose une variation du revenu l'année t , la consommation va se modifier progressivement suivant des délais d'adaptation plus ou moins longs.

La propension à court terme va mesurer l'effet immédiat

$$\delta C/\delta Y$$

alors que la propension à long terme mesure l'effet dynamique total après un délai suffisamment grand pour que toutes les adaptations aient pu se réaliser

$$\delta C_{t+\Delta t}/\delta Y.$$

On démontre que lorsque la fonction de demande ne comporte pas de termes retardés, la propension à long terme est égale à la propension à court terme.

b) l'élasticité

L'élasticité revenu constitue à l'image de la propension marginale à consommer une autre mesure de la liaison entre la consommation et le revenu. Le concept d'élasticité est plus fréquemment utilisé que celui de la propension. En effet, son indépendance par rapport aux unités ayant servi à mesurer les variables facilite les comparaisons. Depuis MARCHALL, écrit A. PICHOT, l'habitude s'est répandue de raisonner plutôt en terme d'élasticité¹⁶².

Une élasticité est un rapport des accroissements relatifs de la consommation totale et/ou d'un bien sur le revenu totale ou la dépense total. Si on considère l'élasticité-revenu de la consommation totale, on a:

$$e_t = (\Delta C_t / C_t) / (\Delta Y_t / Y_t) = (\Delta C_t / \Delta Y_t) (Y_t / C_t)$$

En considérant une fonction continue, le rapport $\Delta C / \Delta Y$ correspond à la dérivée première de la fonction $C = f(Y)$.

À partir de la formule ci-dessus, nous pouvons déduire les valeurs des élasticités des fonctions présentées précédemment :

Fonction linéaire : $e_t = \beta Y_t / C_t$

Fonction logarithmique : $e_t = \beta$

Fonction semi-logarithmique : $e_t = \beta / C_t$

Fonction logarithme inverse : $e_t = -\beta Y_t$

Fonction hyperbolique : $e_t = -\beta / C_t Y_t$

Comme on peut le constater, la valeur de l'élasticité varie en chaque point de la courbe à l'exception de la fonction logarithmique qui a une élasticité constante. En général, cette élasticité décroît quand le revenu et/ou la consommation augmente, en dehors de la fonction linéaire pour laquelle l'élasticité peut augmenter si le revenu croît plus vite que la consommation et, de la fonction logarithmique qui a une élasticité constante.

À l'image des propensions à consommer, on peut distinguer deux élasticités : une de court terme et l'autre de long terme qui sont identiques lorsque la fonction ne comporte pas de termes retardés.

¹⁶² A. PICHOT Comptabilité nationale et planification, éd. Cujas, 1968, Page 59.

Ces deux formes d'élasticités n'ont pas la même signification¹⁶³.

L'élasticité revenu statique décrit comment des disparités de niveau de vie (revenu) entre deux ménages à un même instant entraînent des disparités de leur consommation. En effet, à partir de la loi de comportement d'ENGEL, les enquêtes de consommation permettent de comparer les consommations de deux ménages ayant des revenus différents ou égaux.

L'élasticité-revenu dynamique par contre décrit comment une variation de niveau de vie (en moyenne sur l'ensemble de la population) entraîne une variation de la consommation moyenne de la population. Cette forme d'élasticité permet d'établir une typologie des biens :

- les biens inférieurs pour lesquels l'élasticité est négative et dont la consommation baisse lorsque le revenu augmente.
- les biens normaux dont l'élasticité est comprise entre 0 et 1 et pour lesquels la consommation augmente quand le revenu augmente mais dans une proportion moindre et,
- les biens supérieurs ou biens de luxe dont l'élasticité est supérieure à 1. Leur augmentation est supérieure à celle du revenu.

L'élasticité temporelle s'interprète en termes d'effets de variations des revenus moyens sur la consommation d'un ensemble. L'élasticité transversale elle, s'interprète en termes d'écart de revenus et de consommation entre ménages. Ces deux élasticités ne sont pas comparables entre elles, mais, permettent cependant de réaliser des comparaisons entre des entités géographiques différentes.

2. Les formulations testées

Dans cette section, nous allons résumer des modèles qui ont fait l'objet de vérifications empiriques particulièrement en ce qui concerne les modèles dynamiques. Concernant les modèles statiques, nous nous contenterons de présenter leur formulation.

¹⁶³ D. DARMON « La consommation des ménages à moyen terme », *Archives et documents*, n° 92, p. 282 ; G. ROTTIER « La consommation des ménages à moyen terme », *consommation*, n°3, 1959.

A- Modèles statiques ou sans effet d'inertie

La caractéristique première de ces modèles c'est qu'ils ne font pas intervenir de variables retardées.

L'équation de base de ces modèles se formule de la façon suivante :

$$C_t = A_0 + A_1 Y_t + A_2 P_t + \varepsilon_t \quad (\text{III-13})$$

où:

C_t = consommation pour la période t en année

Y_t = revenu ou dépense annuel pour l'année t.

P_t = prix relatif du bien considéré pour l'année t

A_0, A_1, A_2 paramètres structuraux

Comme nous l'avons analysé précédemment, ces modèles sont linéaires, logarithmiques, semi-logarithmique, logarithme inverse ou hyperbolique.

B- Les modèles dynamiques

La littérature économique nous offre un certain nombre de modèles dynamiques de la fonction de demande des ménages. Nous présentons ici trois d'entre eux, non pas qu'ils soient les seuls mais tout simplement parce qu'ils sont à notre avis parmi les mieux « élaborés » et plus à même d'analyser les conditions de vie des ménages.

Nous présenterons donc successivement le modèle de HOUTHAKKER et TAYLOR, celui de FRIEDMAN et enfin celui de STONE et ROWE¹⁶⁴.

a) Le modèle de HOUTHAKKER et TAYLOR

Dans leur modèle, HOUTHAKKER et TAYLOR tiennent compte des comportements antérieurs des ménages. Ils estiment que le comportement de consommation d'une période n'est pas uniquement déterminé par le jeu des variables qui décrivent cette période. Aussi,

¹⁶⁴ Pour plus de détails sur ces modèles voir également : INSEE collection C139, C64-65; Archives et Documents n°92.

définissent-ils une variable d'état S représentative de tous ces comportements.

Cette variable d'état représente le stock disponible en début de période pour les biens durables (machines à laver le linge, automobile...) et, pour les biens non durables et les services, elle traduit un effet d'habitude acquise avec l'ensemble des consommations passées.

Sa forme structurelle est une formulation dynamique linéaire. En admettant que seule la dépense totale et les prix influencent la consommation, l'équation de base s'énonce :

$$C_t = a_1 + a_2 S_t^0 + a_3 X_t + a_4 P_t + \varepsilon_t \quad (\text{III-14})$$

avec:

C_t = consommation d'un bien déterminé pendant la période t

S_t^0 = variable d'état au début de la période t

X_t = dépenses réelles totales au cours de la période t

P_t = prix relatif du bien au cours de la période t

a_1, a_2, a_3, a_4 paramètres structuraux

ε_t = erreurs aléatoires

On attend dans cette équation que le paramètre a_3 soit positif. Il représente en fait la propension marginale à consommer. Le paramètre a_2 devrait être négatif pour les biens durables (effet de stock). En effet, lorsque le stock final est important, HOUTHAKKER et TAYLOR postulent que la consommation devrait être faible. Par contre, pour les autres biens et les services, a_2 sera positif (effet d'habitude). Les auteurs pensent que pour ce dernier cas, il n'est pas impossible d'obtenir un effet de compensation par une valeur négative de a_2 .

Il est admis que la consommation d'un bien est une fonction décroissante de son prix. Le paramètre a_4 devrait donc être négatif.

La forme structurelle ci-dessus ne se prête pas directement à l'analyse économétrique. Une transformation de celle-ci s'avère donc nécessaire.

Nous allons, dans cette présentation considérer deux cas : dans le premier cas, les prix seront exclus et, dans le deuxième cas on tiendra compte de l'effet prix.

a.1. Le modèle sans les prix

La forme structurelle s'écrit :

$$C_t = a_1 + a_2 S_t^0 + a_3 X_t + \varepsilon_t \quad (\text{III-15})$$

Nous sommes en présence d'un modèle dit faible ou « soft model ». En effet, la variable d'état S_t^0 n'est pas mesurable. HOUTHAKKER et TAYLOR vont l'exprimer en fonction des consommations passées.

Ils posent que:

$$\Delta S_t^0 = S_t^0 - S_{t-1}^0 = C_{t-1} - b_0 S_{t-1}^0 \quad (\text{III-16})$$

Cette expression s'analyse de la manière suivante :

S'il s'agit d'un bien durable, cette égalité décompose l'augmentation nette du stock pendant la période (t-1) en acquisition nouvelle C_{t-1} et en dépréciation $b_0 S_{t-1}^0$. Le coefficient b_0 représente un taux de dépréciation du stock¹⁶⁵.

Dans les autres cas (bien non durables, services) l'expression reste la même mais le paramètre b_0 s'interprète alors comme un taux d'oubli des habitudes acquises. S'il est égal à zéro, les habitudes des périodes précédentes sont reportées intégralement à la période présente.

Les équations III-15 et III-16 vont permettre d'exprimer la fonction de consommation.

En effet, en prenant la différence première de l'équation III-15 on obtient:

$$C_t - C_{t-1} = a_2 (S_t^0 - S_{t-1}^0) + a_3 (X_t - X_{t-1})$$

$$\Delta C_t = a_2 \Delta S_t^0 + a_3 \Delta X_t$$

En remplaçant ΔS_t^0 par son expression de III-16 il vient que

$$\Delta C_t = a_2 C_{t-1} - a_2 b_0 S_{t-1}^0 + a_3 \Delta X_t \quad (\text{III-17})$$

La forme retardée de l'équation VI-15 donne:

$$C_{t-1} = a_1 + a_2 S_{t-1}^0 + a_3 X_{t-1}$$

En tirant $a_2 S_{t-1}^0$ de cette forme retardée et en le remplaçant dans l'équation III-17 on a finalement

$$\Delta C_t = a_1 b_0 + (a_2 - b_0) C_{t-1} + a_3 b_0 X_{t-1} + a_3 \Delta X_t,$$

ce qui donne:

$$C_t = A_0 + A_1 C_{t-1} + A_2 \Delta X_t + A_3 X_{t-1} \quad (\text{III-18})$$

¹⁶⁵ D. DARMON, op. cité, page 289.

L'équation (III-18) ainsi trouvée permet d'estimer les équations III-15 et III-16 de la forme structurelle. Les relations suivantes relient les coefficients estimés des paramètres structuraux¹⁶⁶.

$$\begin{aligned}
 A_0 &= a_1 b_0 & a_1 &= A_0 A_2 / A_3 \\
 A_1 &= 1 + a_2 - b_0 & a_2 &= A_1 - 1 + A_3 / A_2 \\
 A_2 &= a_3 & a_3 &= A_2 \\
 A_3 &= a_3 b_0 & b_0 &= A_3 / A_2
 \end{aligned}
 \tag{III-19}$$

a.2) La prise en compte des prix relatifs

La prise en compte des prix nous ramène à la forme structurelle III-14. En remplaçant l'équation III-15 par l'équation III-14 et en utilisant les transformations effectuées précédemment on arrive à la forme finale suivante :

$$C_t = A_0 + A_1 C_{t-1} + A_2 \Delta X_t + A_3 X_{t-1} + A_4 \Delta P_t + A_5 P_{t-1} \tag{III-20}$$

On constate qu'il y a ici sur-identification du modèle, la forme structurelle possède en effet 5 paramètres (a_1, a_2, a_3, a_4 et b_0) alors que la forme d'estimation en possède 6 (A_0, A_1, A_2, A_3, A_4 et A_5).

Les formules de passage des coefficients sont les suivantes¹⁶⁷:

$$\begin{aligned}
 A_0 &= a_1 b_0 & a_1 &= A_0 A_2 / A_3 = A_0 A_4 / A_5 \\
 A_1 &= 1 + a_2 - b_0 & a_2 &= A_1 - 1 + A_3 / A_2 = A_1 - 1 + A_5 / A_4 \\
 A_2 &= a_3 & a_3 &= A_2 \\
 A_3 &= a_3 b_0 & b_0 &= A_3 / A_2 = A_3 / A_2 \\
 A_4 &= a_4 & a_4 &= A_4 \\
 A_5 &= a_4 b_0 & b_0 &= A_5 / A_4 = A_3 / A_2
 \end{aligned}
 \tag{III-21}$$

L'équation III-20 ne correspond à la formulation économétrique des formes structurelles III-14 et III-16 que si la contrainte

$$A_5 A_2 = A_3 A_4$$

est respectée.

Du point de vue économique, cela signifie que les propensions à consommer de court terme (a_3, a_4) et de long terme [$a_3 b_0 / (b_0 - a_2), a_4 b_0 / (b_0 - a_2)$] par rapport à la consommation et au

¹⁶⁶ Collection C139, page 168, Archives et document n°92 page 290, collection M22 page 6.

¹⁶⁷ Voir aussi : L. BLOCH, G. REBOIS et J.L. BRILET, op. cité, page 168 ; D. DARMON, op. cité page 290,

prix sont dans les mêmes proportions $b_0/(b_0-a_2)$. Ce qui, à priori, n'a pas lieu d'être¹⁶⁸.

Dans notre travail, cette condition a été abandonnée. Ceci risque de faire que l'équation III-20 ne représente plus en réalité la forme d'estimation réelle du modèle structurel des équations III-14 et III-16. En pratique, on considère que l'équation III-20 correspond au modèle sans prix. Les variables Δp et p_{-1} sont alors introduites de façon empirique.

Cet arrangement méthodologique posé, l'interprétation des coefficients de l'équation testée avec les prix est la même que celle de l'équation sans les prix ; a_4 par exemple est la propension marginale à consommer de cours terme par rapport au prix relatif. De même, le coefficient $b_0 = A_3/A_4$ sera un taux de dépréciation ou d'oubli. Enfin, les coefficients A_2 et A_4 , $A_3/(1-A_1)$ et $A_5/(1-A_1)$ sont respectivement les propensions marginales à consommer de court terme et de long terme par rapport à la consommation totale et au prix.

b) Le modèle de Friedman

Ce modèle part de la théorie du revenu permanent. Pour Friedman, le revenu aussi bien que la consommation se décomposent en une partie dite permanente et en une partie transitoire. Seules les composantes permanentes du revenu et de la consommation seraient liées. Pour Friedman, la consommation permanente est l'expression d'un degré de niveau de vie défini par le revenu normal (ou permanent).

Il postule une relation linéaire entre la consommation et le revenu. La forme structurelle de l'équation de consommation d'un bien i est donnée par :

$$q^*_i = a_1 + a_2 Y^* \quad (\text{III-22})$$

où :

q^*_i est la composante permanente de la consommation du bien i

Y^* = est la composante permanente du revenu Y

Les valeurs permanentes Y^* et q^* du revenu et de la consommation ne sont pas mesurables. Aussi, faudrait-il les définir. Comme les ménages n'intègrent que progressivement les variations observées de leurs revenus réels Y dans leur niveau de vie Y^* (consommation), FRIEDMAN intègre cette hypothèse dans son modèle.

¹⁶⁸ D. DARMON, op. cité, page 293.

Partant d'un revenu normal de la période précédente Y^*_{-1} , les ménages font varier leur estimation de niveau de vie en tenant compte du revenu perçu au cours de la période.

$$Y^* - Y^*_{-1} = b_1(Y - Y^*_{-1}) \quad (\text{III-23})$$

avec $0 < b_1 < 1$ et Y revenu réel

$$Y^* - (1 - b_1) Y^*_{-1} = b_1 Y \quad (\text{III-24})$$

La résolution de cette équation donne :

$$Y^* = b_1 \sum_{i=0}^{\infty} (1 - b_1)^i Y_{-i} \quad (\text{III-25})$$

Le revenu normal représente ainsi une moyenne pondérée appelée lissage exponentielle des revenus perçus par le ménage au cours de la période donnée.

Le même raisonnement donne les équations suivantes pour la consommation :

$$q^* - q^*_{-1} = b_2(q - q^*_{-1}) \quad (\text{III-26})$$

et par la suite

$$q^* - (1 - b_2) q^*_{-1} = b_2 q \quad (\text{III-27})$$

$$\text{d'où: } q^* = b_2 \sum_{i=0}^{\infty} (1 - b_2)^i q_{-i} \quad (\text{III-28})$$

Ainsi, comme pour le revenu la consommation permanente du bien i est également définie par un lissage exponentiel des consommations passées.

Les équations III-22, III-24 et III-27 constituent la forme structurelle du modèle de FRIEDMAN.

L'auteur utilise comme indicateur du niveau de vie la consommation totale (C) à la place du revenu. Les trois équations ci-dessus de la forme structurelle s'écrivent alors:

$$q^*_i = a_1 + a_2 C^* \quad (\text{III-22'})$$

$$C^* - (1 - b_1) C^*_{-1} = b_1 C \quad (\text{III-24'})$$

$$q^* - (1 - b_2) q^*_{-1} = b_2 q \quad (\text{III-27'})$$

En soustrayant de l'équation III-22' son expression décalée d'une période et multipliée par $(1 - b_1)$ et en utilisant l'expression de C^* dans l'équation III-24', il s'ensuit que :

$$q^* - (1-b_1)q^*_{-1} = b_1 a_1 + a_2 b_1 C \quad (\text{III-29})$$

La consommation permanente du bien i peut s'exprimer par sa valeur de la période précédente et la consommation totale présente. L'élimination de q^* se fait en soustrayant de III-29 son expression décalée d'une période et multipliée par $(1-b_2)$ et en utilisant III-27'. En développant l'équation ainsi trouvée on aura:

$$\Delta q = a_1 b_2 - b_2 q_{-1} + a_2 \Delta C + a_2 b_2 C_{-1}$$

$$\text{d'où: } q = A_0 + A_1 q_{-1} + A_2 \Delta C + A_3 C_{-1} \quad (\text{III-30})$$

La consommation présente du bien i est donc déterminée par sa consommation de l'année précédente, la consommation totale actuelle et la consommation totale de l'année précédente. Cette dernière équation se ramène à la forme sans prix de l'équation de HOUTHAKKER et TAYLOR.

c. Le modèle de STONE et ROWE

Ce modèle a été conçu pour expliquer la demande de biens durables. Son application aux biens et aux services est une exception. Dans la présentation qui suit, nous ne considérons que les biens durables et ne tiendrons pas compte de l'effet prix¹⁶⁹.

Pour STONE et ROWE, la demande d'un bien Q au cours d'une période est la somme de deux composantes ayant deux fonctions différentes : une demande de remplacement U due à l'usure et, une demande d'investissement V correspondant à l'accroissement net du stock.

$$Q = U + V \quad (\text{III-31})$$

La demande de remplacement est fonction de la dépréciation du stock et de l'usure de la quantité acquise au cours de la période.

$$U = S_{-1}/m_1 + Q/m_2 \quad (\text{III-32})$$

où S_{-1} est le stock détenu à la fin de la période précédente et $1/m_1$ et $1/m_2$ des coefficients de dépréciation avec $1/m_1$ coefficient annuel et $1/m_2$ moyenne pondérée d'un coefficient de dépréciation instantanée par la quantité achetée à chaque instant.

$$1 < m_1 < m_2$$

La demande statique d'investissement est égale à l'accroissement net du stock pendant

¹⁶⁹ Pour un développement plus détaillé, voir Collection M22 pages 48-50.

la période

$$V = S - S_{-1} \quad (\text{III-33})$$

D'après STONE et ROWE, il s'agit d'un effort des consommateurs pour combler l'écart entre un stock d'équilibre qu'ils désireraient S^e (l'exposant e indique l'équilibre) et le stock possédé à la fin de la période.

$$V = r(S^e - S_{-1}) \quad 0 < r < 1 \quad (\text{III-34})$$

La valeur de r est fonction de la dépréciation du bien. Plus le bien se déprécie, plus la valeur de r sera proche de 1. Elle est égale à 1 pour les biens fongibles.

À l'équilibre, il ne subsiste que la demande de remplacement due à la dépréciation. Si on note Q^e , S^e les quantités d'équilibre, cette demande est alors donnée par l'équation suivante:

$$Q^e = S^e/m_1 + Q^e/m_2,$$

d'où :

$$Q^e = m_2 S^e / m_1 (m_2 - 1) = k S^e \quad (\text{III-35})$$

Pour STONE et ROWE, si toutes choses restaient égales comme par ailleurs, la demande serait invariante dans le temps ; ce qui n'est pas le cas. Dès lors, ils postulent que la demande d'équilibre Q^e est fonction du niveau de vie, mesuré par la dépense totale (D).

$$Q^e = a + bD \quad (\text{III-36})$$

Des équations III-31 à III-33 on tire que :

$$Q = \frac{m_2}{m_1(m_2-1)} [m_1 S - (m_1-1)S_{-1}] = k[m_1 S - (m_1-1)S_{-1}]$$

En utilisant les différences premières on a :

$$\Delta Q = \frac{m_2}{m_1(m_2-1)} [m_1 \Delta S - (m_1-1) \Delta S_{-1}] \quad (\text{III-37})$$

Et, en considérant les résultats des équations III-34 et III-35, il s'ensuit que :

$$\Delta Q = r[m_1 Q^e - (m_1-1)Q_{-1}^e] - rQ_{-1}$$

Enfin, en remplaçant Q^e par son expression de (VI-36) on aboutit à :

$$\Delta Q = ra + rb[m_1 D - (m_1-1)D_{-1}] - rQ_{-1}$$

d'où :

$$Q = ra + (1-r)Q_{-1} + rbm_1 \Delta D + rbD_{-1}$$

$$\text{soit } Q = A_0 + A_1 Q_{-1} + A_2 \Delta D + A_3 D_{-1} \quad (\text{III-38})$$

avec $0 \leq A_1 < 1$; $(A_2, A_3) < 0$; $A_3 \leq A_2$

On retrouve ici également une équation d'estimation identique à celle du modèle de HOUTHAKKER et TAYLOR.

La présentation sommaire de ces trois modèles dynamiques nous montre que le niveau de vie mesuré par les quantités consommées dépend de la dépense totale, de la dépense totale de la période précédente, de la consommation totale de la période précédente, des prix de la période et de la période précédente. Partant de ces travaux, nous allons présenter ci-dessous les formulations retenues pour notre recherche.

Section 2 : Équations économétriques et indicateurs du niveau de vie

1. La méthodologie économétrique

Dans la première partie, la présentation des données statistiques nous a révélé quelques disparités. Ces disparités ont été mesurées en valeurs absolues ou relatives. La deuxième partie va transcrire sur le plan économétrique ces inégalités afin d'infirmar ou de confirmer les conclusions prises ou envisagées dans la première partie.

A. Choix des variables

Outre leur degré d'importance sur l'explication des conditions et niveau de vie, le choix des variables a été dicté par l'existence ou non des données statistiques sur la période étudiée.

Les études économétriques du niveau de vie tournent autour de la consommation stricto sensu. Dans cette deuxième partie, nous utiliserons celle-ci comme mesure du niveau de vie.

En effet, plus qu'en toute autre période, la couverture des besoins physiologiques, voire de standing, est le premier objectif de tous les individus. Le pouvoir d'achat et par la suite le niveau de vie, y sont principalement liés. De plus, la consommation en général est la

fin de l'activité économique au double sens du terme, terminaison et finalité. C'est donc un lieu où se révèlent les distinctions sociales, les fragmentations et les dérives et où, par conséquent, il est possible de détecter l'ossature ainsi que les changements d'une société. De plus, la consommation est différente de la dépense. Elle comprend l'autoconsommation, les avantages en nature, les loyers fictifs, les sommes remboursées par la sécurité sociale ; mais, n'inclut pas la valeur ajoutée domestique. Elle représente ainsi la valeur des biens et services, marchands et non marchands utilisées pour la satisfaction directe des besoins humains individuels. C'est à ce titre que, dans cette partie économétrique, nous avons privilégié cette variable et allons l'utiliser comme indicateur du niveau de vie.

La prise en compte de diverses consommations permettra de comparer le niveau de vie atteint par les ménages du Nord-Pas-de-Calais avec celui de l'ensemble du pays, les coefficients nationaux constituant alors le niveau de référence à atteindre ou à dépasser.

La consommation des ménages ne peut se réaliser sans leur revenu disponible. Nous retiendrons naturellement celui-ci.

Les ménages, outre leur consommation présente, ont en leur possession des biens dits durables. Ces derniers, dans une certaine mesure influencent la consommation. Si on prend l'exemple d'un bien durable donné, il est logique de penser qu'un ménage ne possédant pas ce bien va chercher à l'acquérir et ceci en réduisant soit sa consommation, soit son épargne. La possession des biens durables sera également retenue.

Enfin, nous tiendrons également compte du taux de chômage. Le taux de chômage influence la consommation des ménages. S'il est très élevé, les ménages vont chercher à réduire leur consommation en prévision d'une éventuelle entrée au chômage alors que s'il est bas, les ménages vont davantage consommer, la crainte du chômage étant réduite.

B. Formulations empiriques des équations de base

a) L'influence statique du revenu et des biens durables

Dans un premier niveau, nous établirons à partir d'un modèle statique, un lien économétrique entre la consommation alimentaire de certains produits avec le revenu des

ménages et la possession de certains biens durables par ceux-ci.

L'idée est la suivante : la consommation alimentaire des ménages est liée à leur revenu. Plus leur revenu est élevé, plus grande devrait être leur consommation. Mais, outre leurs besoins alimentaires, les ménages ont également d'autres besoins dont ceux d'équipement en biens durables (automobiles, lave-linge, réfrigérateurs...). Cette variable sera exprimée sous forme de pourcentage de ménages qui possèdent un bien durable donné. Nous pensons qu'une région développée a des ménages ayant « l'ensemble minimum » de ces biens.

Nous postulons que :

$$C_t = a_1 + b_1 Y_t + \varepsilon_t \quad (\text{III-39})$$

$$D_t = a_2 + b_2 Y_t + \varepsilon_t \quad (\text{III-40})$$

$$C_t = a_3 + b_3 Y_t + b_4 D_t + \varepsilon_t \quad (\text{III-41})$$

C_t = Consommation alimentaire totale (ou par produit)¹⁷⁰ par ménage au cours de la période t (en année);

D_t = Pourcentage de ménages ayant un bien durable¹⁷¹ au cours de la période t (en année);

Y_t = Revenu disponible par ménage au cours de la période t ;

a_1 , a_2 et a_3 sont des constantes;

b_1 , b_2 , b_3 et b_4 sont des paramètres structuraux

ε_t , erreurs aléatoires indépendantes.

Chaque équation sera vérifiée au niveau régional et national.

L'équation III-39 permettra de voir quelle est la part du revenu que les ménages réservent à la consommation alimentaire d'un bien donné. L'équation III-40 indiquera la variation de la proportion des ménages possédant un bien durable donné pour une variation du revenu.

Sur le plan théorique, ces deux équations découlent d'une part de la formulation keynésienne qui veut que la consommation soit fonction du revenu. Dans ses analyses, KEYNES considère que « la consommation globale est la consommation de l'ensemble des

¹⁷⁰ Les biens alimentaires considérés dans l'étude sont : les céréales, le corps gras, la viande, la boisson, les repas à l'extérieur et l'énergie.

¹⁷¹ Les biens durables considérés sont : l'automobile, le lave-vaisselle et le lave-linge.

ménages qui est supposée dépendre de leur revenu »¹⁷². Et, d'autre part elles tiennent compte des lois d'ENGEL. En effet, la possession d'un revenu élevé est une condition première, si on exclut l'autoconsommation, à une augmentation de la consommation. De même, la hausse du revenu va, suivant les biens consommés influencer les coefficients b_1 et b_2 dans le sens des conclusions d'ENGEL.

Enfin, l'équation III-41 indiquera l'effet simultané du revenu et de la possession par les ménages de biens durables sur la consommation alimentaire. Cette dernière relation peut paraître « lâche ». Elle se justifie pour des ménages au revenu moyen ou très bas, qui doivent épargner longtemps pour acquérir ces biens. Ces derniers réduisent la consommation alimentaire des ménages jusqu'à leur acquisition.

On peut craindre pour l'équation III-41 une corrélation entre les variables D et Y, dans la mesure où dans l'équation III-40, D est fonction de Y. Mais, comme l'affirment M. FANTON, M. MOUILLART et D. STRAUSS-KAHN parlant des modèles de consommation français qui sont "confrontés au dilemme qui oppose une spécification théorique rigoureuse quitte à se satisfaire d'estimations statistiquement médiocres d'une part, à une qualité de représentation satisfaisante au prix d'un certain laxisme théorique d'autre part, ces modèles semblent avoir opté pour la seconde solution¹⁷³, nous ferons fi de cette réflexion, les vérifications empiriques présentant une faible corrélation.

Ainsi posées, les équations III-39, III-40 et III-41 permettront de comparer :

- 1) Les propensions marginales à consommer et/ou élasticités de certains biens alimentaires entre la région et l'ensemble du pays ;
- 2) La variation en fonction du revenu de la proportion de ménages possédant certains biens durables ;
- 3) L'influence respectivement du revenu et du pourcentage des ménages possédant certains biens durables¹⁷⁴ sur la consommation de quelques biens alimentaires.

¹⁷² A. LUZI et R. TOPOL Initiation à la macro-économie, équilibre de courte période, éd. Hachette, 1995, p. 20

¹⁷³ M. FANTON, M. MOUILLART et D. STRAUSS-KAHN « Une étude comparative des méthodes économétriques françaises de la consommation globale des ménages, prévision et analyse économiques », *Cahiers du Gama*, vol. 4, numéro 2, 1983, page 56.

¹⁷⁴ Lors de la vérification empirique, l'analyse sera également faite sur l'influence simultanée du revenu disponible et du taux de chômage.

En effet, d'après les lois d'ENGEL, si un ménage est riche (bonnes conditions de vie), la proportion de son revenu consacrée à l'achat des produits alimentaires sera faible. Celle consacrée aux biens de luxe et aux loisirs sera élevée. De même, il semble logique qu'un ménage au niveau de vie élevé possède un certain nombre de biens durables. Donc, moins élevé devrait être la proportion du revenu consacrée à l'achat de ces biens.

Ainsi, plus une région est développée¹⁷⁵, moins grande devrait être l'influence du revenu ou de sa variation sur la consommation alimentaire et sur le pourcentage des ménages ayant des biens durables. Cette affirmation est liée au fait que la consommation tend à être saturée au-delà d'un certain niveau de revenu. Une hausse du revenu n'entraîne plus une augmentation significative de la consommation. Ce qui implique que les coefficients b_1 et b_2 sont faibles mais positifs pour une région développée c'est-à-dire celle où les conditions de vie sont jugées « bonnes ». Elles devraient être plus élevées pour une région aux conditions de vie « moins bonnes ».

L'analyse de ces deux coefficients donne quelques éléments de comparaison entre la région et le pays tout entier.

À ce niveau, nous réaliserons un double test :

Le test de STUDENT sur les coefficients régionaux et nationaux des équations III-39 et III-40. Il nous permettra de voir si les coefficients b_1 et b_2 pour la région sont significativement différents de ceux du pays.

Ces résultats seront confirmés ou infirmés par un deuxième test sur les mêmes coefficients. Nous utiliserons alors la régression sur les différences entre les données nationales et régionales équations III-42 et III-43.

$$C^* = C_t - C_r = a_3 + b_3(Y_t - Y_r) + \varepsilon_t \quad (\text{III-42})$$

$$D^* = D_t - D_r = a_4 + b_4(Y_t - Y_r) + \varepsilon \quad (\text{III-43})$$

(l'indice r représente la région, alors que les données nationales sont sans indice).

En faisant la régression sur la différence entre les données nationales et régionales, on aboutit à des statistiques-t dont, si les valeurs trouvées sont significativement différentes de

¹⁷⁵ Le terme développé fait allusion à une région où les conditions de vie sont meilleures. Il introduit la notion de comparaison, la norme étant constituée des moyennes nationales.

zéro les coefficients nationaux et régionaux seront significativement différents. La différence entre la consommation régionale et nationale peut donc être considérée comme due à la différence de leur revenu.

L'intuition que révèle l'équation III-41 est la suivante. Outre le fait que la propension à consommer les biens alimentaires devrait être faible pour une région ayant les conditions de vie meilleures, mais le lien entre la consommation alimentaire et le pourcentage des ménages possédant certains biens durables devrait l'être également. En effet, les ménages dans une région développée (conditions de vie meilleures), sont censés avoir un équipement en biens durables significatif de telle sorte que leur acquisition n'est plus une préoccupation majeure. À long terme leur influence sur les biens alimentaires est négligeable. Toutefois, on devrait s'attendre à une relation positive car plus les ménages possèdent de biens durables, plus la part du revenu réservée à l'achat de ces biens est remplacée du moins en partie par l'achat des biens alimentaires.

L'interprétation des coefficients sera ici plus nuancée et dépendra du produit considéré. Nous avons déjà signalé que cette relation est « lâche ». S'il est peu vraisemblable de penser que la possession d'une télévision ou d'un lave-linge influence la consommation de céréales, il est cependant possible de concevoir que certaines consommations sont corrélées à la possession de certains biens durables. Ainsi, la consommation totale et la consommation totale alimentaire peuvent dépendre de la possession d'une voiture, voire d'un lave-linge ou d'un lave-vaisselle. De même, les repas à l'extérieur et les consommations de boisson, prise souvent dans des cafés, peuvent être liées à la possession ou non d'une voiture et, celle de l'énergie liée à la possession de lave-linge ou de lave-vaisselle.

Plus un bien est nouveau, ou moins il est d'usage courant, moins il sera utilisé par des ménages moins fortunés. Son influence dans la consommation d'une région moins fortunée ne sera donc pas très élevée contrairement à une région plus fortunée. Par contre, plus un bien devient courant, plus son influence sera moins élevée dans une région aux conditions de vie meilleures alors qu'il sera plus élevée pour une région dont les conditions de vie sont moins bonnes.

La vérification empirique analysera également l'influence simultanée du revenu et du

taux de chômage sur les différentes consommations. Il est clair que plus de chômage entraîne moins de consommation et le coefficient du taux de chômage devrait être négatif mais plus élevé (en valeur absolue) pour une région moins développée.

En fonction des résultats de ces équations, on confirmera ou infirmera l'hypothèse d'une disparité des niveaux de vie entre la région et le pays.

Nous avons, lors de la présentation des différentes équations, analysé la forme hyperbolique. Cette forme représente bien la fonction de consommation alimentaire. Elle montre que plus le revenu est élevé, plus la consommation alimentaire tend vers une limite, sans l'atteindre. Il y aurait donc saturation comme le préconise la théorie économique. Nous terminerons donc ce premier niveau d'analyse économétrique, par l'utilisation de la fonction hyperbolique. Ceci nous permettra de voir le niveau de saturation pour les biens alimentaires.

Nous postulons que:

$$C_t = a + b/Y_t \quad (\text{III-43'})$$

La valeur de a nous permettra d'analyser le degré de saturation. En supposant que b est négatif comme nous l'avons postulé plus haut, le coefficient a sera davantage élevé que les conditions de vie dans la région seront meilleures¹⁷⁶. Par contre, le coefficient b devrait avoir une valeur absolue plus élevée dans une région où les conditions de vie seront moins bonnes. En effet, si on prend le cas extrême où b est proche de zéro, toute augmentation de revenu n'entraînera plus une hausse de la consommation ou très peu. On sait d'après ENGEL qu'une variation de revenu pour un ménage ayant au départ un revenu élevé ne conduit pas à une forte variation de sa consommation¹⁷⁷.

Dans un deuxième temps, nous tenterons une vérification économétrique plus générale par l'utilisation d'un modèle dynamique. Pour ce faire, nous partirons du modèle de consommation de HOUTHAKKER et TAYLOR.

b) La prise en compte des habitudes antérieures

Nous avons présenté dans la section précédente trois modèles dynamiques

¹⁷⁶ Ceci est fonction des biens. Pour certains, une baisse du niveau de saturation est un signe d'amélioration des conditions de vie (alcool, matière grasse,...).

¹⁷⁷ Ceci est fonction des biens. Cette assertion devrait surtout être vérifiée pour les biens alimentaires

(HOUTHAKKER et TAYLOR, FRIEDMAN, ROWE et STONE). Nous avons également montré que les formes réduites (équation d'estimation) des modèles de FRIEDMAN et de STONE et ROWE se ramenaient à celle du modèle de HOUTHAKKER et TAYLOR. De plus, les comparaisons entre les trois modèles sur le comportement des consommateurs et les différents paramètres (habitude de consommation, existence de stock, consommation courante) se rejoignent pour l'essentiel. Le modèle de HOUTHAKKER et TAYLOR constitue toutefois une synthèse des deux autres, ainsi que l'écrit A. FOUQUET : « Le modèle de HOUTHAKKER et TAYLOR apparaît être une synthèse des deux autres approches, puisqu'il spécifie dans une seule équation générale le comportement expliqué et défini avec plus de détails dans les deux autres modèles »¹⁷⁸. Nous partirons, dans cette deuxième approche de ce modèle.

Notons avant de présenter notre démarche que l'effet prix ne sera pas examiné pour deux raisons:

1°) à niveau de revenu égal, nous considérons toutes choses étant égales que la réaction à la variation des prix est analogue quel que soit le ménage. Dans la mesure où notre but est de comparer le niveau régional et national, l'effet prix sera donc de peu d'intérêt. L'important étant de voir la part des revenus consacrés à la consommation de tel ou tel bien. Suivant que cette proportion est plus élevée sur les biens de luxe, les loisirs ou les biens de consommation courante, et, compte tenu de la classification opérée par ENGEL, la comparaison sera faite entre la région et le pays ; et,

2°) Les statistiques des prix en notre possession ne sont pas régionalisées.

À la démarche de HOUTHAKKER et TAYLOR, qui veut que les consommations présentes des ménages dépendent de leurs revenus ainsi que des comportements antérieurs, nous adjoignons les variables énumérées dans la section précédente et particulièrement le niveau d'instruction et le nombre de personnes au chômage. La disponibilité des données a fait que la forme structurelle ne tienne compte que du taux de chômage.

Il agit doublement. D'abord de manière directe sur la consommation des personnes concernées, ensuite de manière indirecte sur le reste de la population par la psychose qu'il crée

¹⁷⁸ A. FOUQUET « Modèle de projection de la demande des ménages », *Collection M22*, 1973, page 54.

ainsi que par l'incertitude et la volatilité des emplois occupés. Une situation accrue de chômage est donc défavorable à la consommation. À taux de chômage égal, une région aura des conditions de vie meilleures si à une variation équivalente de ce taux, correspond une variation de la consommation plus faible par rapport aux autres régions. Autrement dit, la psychose que crée la variation de chômage sur celle de la consommation est moins forte dans un milieu où les conditions de vie sont bonnes car les ménages se sentent relativement plus en sécurité que dans un milieu où celles-ci sont précaires, la probabilité de retrouver un emploi étant plus élevée.

Une région développée est donc censée avoir un taux de chômage relativement limité de telle sorte que l'influence de ce dernier sur la consommation reste modérée.

Enfin, nous estimons que le chômage suscite une épargne de précaution qui réduit par conséquent le niveau de consommation¹⁷⁹.

Notre formulation partira de la forme structurelle proposée par HOUTHAKKER et TAYLOR dans laquelle nous remplacerons les prix par le taux de chômage.

Si on note TCH, le taux de chômage, en reprenant la structure de l'équation III-14 et en remplaçant la variable X_t par Y_t (revenu disponible des ménages), on aura :

$$C_t = a_1 + a_2 S_t^0 + a_3 Y_t + a_4 TCH_t + \varepsilon_t \quad (\text{III-44})$$

Avec S_t^0 tel que définit dans l'équation III-16 et suivant les démonstrations présentées dans la section précédente on trouve l'équation d'estimation suivante :

$$C_t = A_0 + A_1 C_{t-1} + A_2 \Delta Y_t + A_3 Y_{t-1} + A_4 \Delta TCH_t + A_5 TCH_{t-1} \quad (\text{III-45}).$$

C'est cette dernière équation qui sera testée. Elle présente quelques avantages supplémentaires par rapport aux équations III-39 à III-43' :

1) Elle permet de voir quelle est l'influence de la consommation, du revenu et du taux de chômage immédiatement antérieurs sur la consommation présente, ce qui n'était pas possible à l'aide des équations III-39 à III-43'.

2) Elle permet également l'obtention des paramètres structuraux a_1 , a_2 , a_3 , a_4 et b_0 des équations III-14, III-15, III-16 et III-44. Leur signification est d'une grande importance pour le

¹⁷⁹ Voir : P. ALLARD op. cité page 736; P. VILLA « La fonction de consommation sur longue période en France », *Revue économique*, vol. 47 n° 1, 1996, page 142.

comportement des consommateurs. On admet généralement que les fonctions de consommation semi-agrégées ont les mêmes caractéristiques que les lois de demande à l'échelle micro-économique¹⁸⁰.

3) Enfin, elle indique l'effet de la variation du chômage et du revenu sur la consommation.

Le calcul des coefficients structurels se fera d'une part avec la formulation sans le chômage pour voir l'effet spécifique du revenu et de la consommation antérieure et d'autre part avec la formulation globale incluant le chômage.

Les formules des paramètres structurels sans le chômage sont identiques à celles du modèle sans prix de HOUTHAKKER et TAYLOR ; celles avec chômage seront identiques au modèle avec les prix.

La signification des paramètres ainsi trouvés est la suivante (voir aussi dans la section précédente, B. a) le modèle de HOUTHAKKER et TAYLOR) :

Le paramètre b_0 est un taux de dépréciation des stocks (biens durables) ou un taux d'oubli des habitudes acquises (biens non durables). Plus il est bas, moins les stocks se déprécient et moins les ménages oublient les habitudes acquises. Lorsqu'il est nul, cela signifie qu'il n'y a pas de dépréciation de stocks ou qu'il y a un report total des habitudes de consommations antérieures. À l'inverse, s'il est différent de zéro, il y a dépréciation de stocks ou oubli des habitudes. L'importance de la dépréciation et de l'oubli dépendra de la valeur de b_0 . Cette dernière devrait être plus faible pour les ménages ayant de bonnes conditions de vie.

Il est vraisemblable que dans une région développée donc aux conditions de vie meilleures, la dépréciation aussi bien que l'oubli ne devraient pas être importants. Ils devraient être plus faibles que dans une région moins développée à cause d'une meilleure organisation de conservation des produits et de l'adoption de certaines normes et habitudes standards et de « bon goût ».

Le paramètre a_2 traduit un effet de stock (biens durables) ou d'habitudes (biens non durables). Pour les biens durables, a_2 devrait être négatif (ou faible) si le stock initial est élevé (bonnes conditions de vie), pour les autres biens a_2 devrait être positif et plus élevé pour les

¹⁸⁰ E. MALINVAUD., SOLARI(1970), cité dans c64-65 page 206.

ménages ayant de bonnes conditions de vie. En effet, on postule que les stocks de biens dans une région développée sont plus élevés que dans une région « moins nantie ».

Enfin, le paramètre a_3 correspond à la propension marginale à consommer de courte période. On démontre que la propension marginale de longue période est égale à $A_3/(1-A_1)$ soit en considérant les paramètres de l'équation structurelle $a_3b_0/(b_0-a_2)$. La propension marginale de court terme devrait être plus élevée en région sous-équipée pour les biens fongibles, alors que pour les biens durables il sera moins élevé.

La prise en compte du chômage ne change pas la signification des paramètres ci-dessus présentés. Le coefficient a_4 indiquera alors la sensibilité à court terme de la consommation par rapport à la variation du chômage. À long terme, cette sensibilité est de $A_5/(1-A_1)$ soit en utilisant les paramètres structuraux $a_4b_0/(b_0-a_2)$.

La sensibilité à court terme de la consommation par rapport au chômage devrait être moins élevée dans une région où les conditions de vie sont meilleures.

Les paramètres structuraux ainsi que ceux obtenus par l'estimation permettront de faire des comparaisons entre les différentes zones géographiques sur le degré de dépréciation des stocks initiaux ou de taux d'oubli, sur les effets de stocks et d'habitudes et sur les propensions marginales de courtes et de longues périodes. Ce qui complétera l'analyse des équations III-39 à III-43'.

c) L'influence des variables nationales

Enfin, dans un troisième temps, nous mesurons l'influence sur la consommation régionale des éléments extérieurs à la région. En particulier, nous chercherons à analyser l'effet d'une variation de la consommation nationale sur la consommation de la région.

Soient C_r et C respectivement les consommations régionales et nationales, nous postulons que :

$$C_{rt} = \alpha C_t + \beta Y_{rt} + \varepsilon_t \quad (\text{III-46})$$

où Y_{rt} est le revenu régional et ε_t le terme d'erreur.

La région n'étant pas une entité close, nous estimons que les variables extérieures et notamment nationales influencent également la consommation régionale. En particulier la

consommation nationale peut avoir des effets d'entraînement sur celle de la région.

Si les conditions de vie sont identiques entre la région et le pays, l'évolution de la consommation régionale devrait être proche de celle de l'ensemble du pays donc, α devrait être proche de 1. Par contre, si le niveau régional est différent de celui du pays, α devrait être significativement différent de 1. Le test de STUDENT nous permettra de vérifier ces hypothèses.

Un coefficient supérieur à 1 indique, toute chose étant égale qu'une augmentation de la consommation nationale entraîne une augmentation plus élevée de la consommation régionale. La consommation régionale peut être considérée comme inférieure à celle du pays ; la région cherchant ainsi à rattraper son retard.

De même, un coefficient inférieur à 1 montre qu'une hausse nationale n'entraîne qu'une faible augmentation au niveau régionale.

Enfin, un coefficient négatif signifie que les deux consommations évolue en sens inverse. La consommation nationale ne joue pas le rôle de catalyseur à la consommation régionale.

2. Les indicateurs synthétiques du niveau de vie

Pour compléter, et l'analyse économétrique ci-dessus, et les résultats sur les constats statistiques développés dans la première partie, nous présentons deux indicateurs qualitatifs du niveau de vie, élaborés par le Programme des Nations Unies pour le Développement (PNUD) et, la méthode des points de correspondance.

D'autres indicateurs synthétiques ont été élaborés. C'est ainsi que, Pour faire des comparaisons internationales, l'Institut de Recherche des Nations-Unies d'une part et l'OVERSEAS COUNCIL d'autre part ont mis au point, chacun de son côté, des indices de la qualité matériel de la vie¹⁸¹. Nous les avons écartés car, les indices du PNUD font une synthèse de tous les autres.

¹⁸¹ Voir :J. M. DUPASQUIER « La mesure du niveau de vie », *Économie et humanisme*, numéro 221, 1975, page 68.

A. Présentation et méthode de calcul

À côté des indicateurs classiques, le PNUD définit de manière permanente de nouveaux indicateurs. Ici, nous retiendrons l'Indicateur du Développement Humain (IDH) et l'Indicateur de la Pauvreté Humaine (IPH), que nous appliquerons au cas spécifique du Nord-Pas-de-Calais et de l'ensemble du Pays.

Ces deux indicateurs ne font certes pas l'unanimité. Cependant, ils ont l'avantage d'être synthétique en englobant plusieurs autres variables. De plus, tout le long de notre recherche nous avons beaucoup composé avec des indices purement quantitatifs. Ces deux indicateurs, tout en tenant compte des données quantitatives, sont plutôt de tendance qualitative, sinon ordinale.

a) L'Indicateur du Développement Humain (IDH).

L'Indicateur du Développement Humain est un indicateur composite qui cherche à refléter trois aspects du développement économique et social à savoir l'espérance de vie, le degré d'éducation et l'accès aux ressources. Il donne non point les quantités détenues par telle ou telle zone géographique mais permet plutôt d'obtenir un ordre de grandeur du niveau de vie atteint.

Son mode de calcul tient compte de quatre variables : l'espérance de vie à la naissance, le taux d'alphabétisation des adultes, la moyenne d'années d'études et le produit intérieur brut par habitant ajusté et exprimé en parité du pouvoir d'achat (PPA).

Le Programme des Nations Unies pour le Développement (PNUD) fixe également des coefficients pour chacun de ces indicateurs. Il propose que le produit intérieur brut ajusté et l'espérance de vie à la naissance pèsent chacun pour un tiers. L'autre tiers est détenu à raison de 2/9 et 1/9 respectivement par le taux d'alphabétisation des adultes et la moyenne d'années d'études.

Des valeurs minimales et maximales sont également fixées pour chacune des variables. Elles sont de 25 ans et 85 ans, 0% et 100%, 0% et 100% et 100 PPA et 40000 PPA respectivement pour l'espérance de vie, l'alphabétisation des adultes, le taux de scolarisation et

le produit intérieur brut par habitant en parité du pouvoir d'achat. Chacun des indicateurs qui entre dans le calcul de l'IDH est calculé suivant la formule suivante :

$$I = \frac{\text{valeur réelle} - \text{valeur minimale}}{\text{valeur maximale} - \text{valeur minimale}}$$

Pour le revenu, on tient compte d'un seuil fixé à l'avance qui est le revenu mondial moyen (y^*). Ce revenu a été fixé à 5835 dollars en PPA en 1994. Lorsque le revenu diffère de ce seuil, on l'ajuste en appliquant la formule suivante :

$$\text{si: } 0 < y < y^*: f(y) = y$$

$$\text{si: } y^* < y < 2y^*: f(y) = y^* + 2(y - y^*)^{1/2}$$

$$\text{si: } 2y^* < y < 3y^*: f(y) = y^* + 2(y^*)^{1/2} + 3(y - 3y^*)^{1/3}$$

$$\text{si: } (n-1)y^* < y < ny^*: f(y) = y^* + 2(y^*)^{1/2} + 3(y - 2y^*)^{1/3} + n((y - (n-1)y^*)^{1/n})$$

Cette formule implique que l'utilité marginale est décroissante; plus le produit intérieur brut augmente, moins l'utilité marginale est forte.

L'Indicateur du Développement Humain est la moyenne arithmétique des trois indicateurs. Plus il est élevé, plus la région ou le pays est développé et, meilleures seront les conditions de vie.

b) L'Indicateur de la Pauvreté Humaine (IPH).

L'Indicateur de la Pauvreté Humaine, créée en 1997 est fondée sur trois éléments : l'espérance de vie, le niveau d'éducation et les conditions de vie.

Le niveau d'éducation est mesuré par le taux d'analphabètes. Le niveau de vie concentre les trois variables suivantes : l'accès au service de santé, l'accès à l'eau potable et la part des enfants de moins de cinq ans, victimes de mal nutrition.

Aussi, la pauvreté humaine est ici définie comme une absence d'opportunité, à l'opposé de la pauvreté monétaire qui, elle, fixe un seuil monétaire au dessous duquel on est considéré comme pauvre.

La formule de calcul de l'Indicateur de la Pauvreté Humaine contient : le pourcentage de personnes risquant de mourir avant quarante ans (p_1), le pourcentage d'adultes analphabètes (p_2) et le pourcentage de personnes manquant de conditions de vie décentes au

plan de l'économie générale (p_3). Cette dernière variable est composite. Elle comprend le pourcentage d'adultes privés d'accès à l'eau potable (p_{31}), celui des personnes privées d'accès au service de santé (p_{32}) et celui des enfants de moins de cinq ans souffrant de mal nutrition (p_{33}). P_3 sera la moyenne arithmétique de p_{31} , p_{32} et p_{33} .

L'Indicateur de la Pauvreté Humaine est égal à : $IPH = (1/3(P_1^3 + P_2^3 + P_3^3))^{1/3}$.

Un indice élevé est le signe d'une forte dose de pauvreté et donc de mauvaise condition de vie.

B. La méthode des points de correspondance.

Cette méthode a été élaborée par l'Institut de Recherche des Nations Unies pour le Développement Social¹⁸². Il s'agit d'une méthode transversale qui compare pour un instant donné les niveaux de vie entre différentes catégories sociales ou entre plusieurs entités géographiques.

La méthode des points de correspondance est une méthode empirique, matérialisée par un diagramme.

Les zones géographiques (ou les catégories sociales) que l'on veut comparées les niveaux de vie étant choisies ainsi que les indicateurs sociaux, la méthode peut être décrite de la manière suivante :

Chaque indicateur est placé à la base d'un segment de droite vertical dont les sommets porteront les valeurs maximales et minimales de l'indice. Les valeurs qui améliorent le niveau de vie étant placées du même côté (en haut ou en bas) pour tous les indicateurs. Ainsi, si on considère par exemple le taux de départ en vacance et le nombre de personnes par pièce, le taux le plus élevé de départ en vacance sera du même côté que le nombre de personnes par pièce le plus bas ; car les deux valeurs sont censées améliorer les conditions de vie. Les points pour chaque zone sont reliés entre eux, d'où le terme de points de correspondance. Les comparaisons et analyses se feront à partir de ce schéma qui fournit une image synthétique et analytique du niveau de vie examiné à partir des indices ainsi considérés.

¹⁸² J. PAVLEVSKI « L'analyse du niveau de vie. La méthode des points de correspondance », *Annales et prévisions*, tome XII, 1-2, 1971, page 815.

Il faut noter que cette méthode, bien que, pratique, renferme un certain nombre d'imperfections.

1°) tous les indicateurs sont placés sur un même pied d'égalité. Or, nous savons que parmi ceux-ci, certains plus que d'autres ont un poids plus important ;

2°) il s'agit d'une méthode ordinale mettant en ordre les degrés de satisfaction d'une zone géographique par rapport à une autre.

3°) cette méthode ne décèle pas les causalités entre indicateur du niveau de vie autant qu'elle n'explique pas les raisons des diverses corrélations.

Malgré ces imperfections, cette méthode nous donne un aperçu sur le niveau de vie. Prise isolément, son efficacité est très limitée. Mais, combinée à d'autres méthodes comme c'est le cas pour cette recherche, les résultats ici obtenus confirmeront ou infirmeront ceux des autres méthodes et nous permettront de tirer quelques conclusions.

Ainsi, c'est par la conjugaison des résultats de toutes ces méthodes que pourra sortir une conclusion acceptable sur la comparaison entre le niveau de vie des ménages de la région et de l'ensemble du pays.

Chapitre 4: Vérifications empiriques

Ce chapitre présente les résultats de l'analyse économétrique. La première section développe les problèmes ayant trait à la collecte des données. La deuxième section détaille l'ensemble des résultats obtenus.

Section 1: Les données

Dans toute étude longitudinale, le problème de données se pose toujours. Celui-ci est encore plus évident quant il s'agit d'une étude incluant les régions qui, pour la comptabilité nationale, ne sont pas considérées comme des entités closes.

Certaines de ces difficultés ont été présentées dans les chapitres antérieurs, en particulier sur les revenus et sur la consommation.

Les données concernant les analyses économétriques ont posé plus de problèmes. En effet, il fallait ici avoir des séries longues, homogènes et ininterrompues, ce qui, à l'échelle régionale est très difficile.

La consommation¹⁸³ sera subdivisée en quatre sous-variables : la consommation totale de l'ensemble des ménages, la consommation alimentaire totale, la consommation alimentaire par produit et la consommation d'énergie à usage domestique.

Les données sur la consommation totale sont obtenues grâce à une enquête de l'INSEE auprès des ménages. Les résultats obtenus sont d'abord généralisés pour l'ensemble du pays, puis régionalisés¹⁸⁴. Après 1973, ces enquêtes ne sont plus organisées annuellement. Depuis, deux enquêtes ont été réalisées, une en 1989 et une deuxième en 1995.

Les équations de la vérification empirique qui auront pour variables expliquées la consommation totale vont concerner uniquement la période 1962-1973.

Les enquêtes annuelles, réalisées sur des échantillons plus faibles, se sont poursuivies sur la consommation alimentaire totale. Les données en notre possession couvrent la période 1965-1996. Toute fois, elles ne sont pas continues et on observe quelques vides pour certaines années à partir de 1985. La vérification empirique couvrira plutôt la période 1965-1985. Les données sont exprimées en francs courants par ménage.

La consommation d'énergie et la consommation alimentaire par produit sont connues

¹⁸³ comme présenté dans la méthodologie, la consommation sera la variable endogène.

¹⁸⁴ Voir chapitre 3.

pour les mêmes périodes. Les données sur la consommation d'énergie sont exprimées en KWH et concernent l'énergie à usage domestique.

Les variables endogènes retenues seront de trois ordres : la consommation totale, la consommation totale alimentaire et la consommation par type de produit dont les repas à l'extérieur¹⁸⁵ et l'énergie.

Outre les revenus, le groupe des variables exogènes comprendra le taux de chômage, le pourcentage des ménages possédant un bien durable donné ainsi que les variables retardées dont celles des variables endogènes.

Les données sur les revenus, en tenant compte de toutes les difficultés de mesure présentées dans le chapitre 2, sont connus jusqu'en 1996. Nous avons retenu le revenu disponible brut et le revenu disponible brut par ménage. Ce dernier sera privilégié. Il représente le revenu exact détenu en moyenne par le ménage et donc la ressource par excellence si on exclut le patrimoine détenu, mais dont les statistiques n'ont pas été disponibles sur la période. Le revenu va, dans notre recherche, dicter les différentes dépenses réalisées par le ménage et en soi sera la variable prépondérante. Le revenu disponible totale ne sera utilisé que dans l'équation de la consommation totale sur la période 1962-1973.

Les données sur le taux de chômage¹⁸⁶ sont connues sur la période 1965-1996.

Comme toutes ces variables ne sont pas connues sur l'ensemble de la période, les équations seront assujetties à cette contrainte. Nous avons été obligé afin de faire une analyse globale, de tenir compte de toute les variantes et de présenter les équations en fonction de la disponibilité des données.

Concernant l'élaboration des indicateurs synthétiques et l'analyse des points de correspondance, la collecte était plus aisée. En effet, il s'agit ici des données ponctuelles qui, généralement sont plus facile à obtenir; l'essentiel étant de choisir l'année pour laquelle les données sont disponibles.

La vérification empirique par les points de correspondance va concerner 12 variables. Il s'agit en grande partie des variables non monétaires et qui, pour la plupart ne sont pas connues de manière continue¹⁸⁷.

S'agissant des indicateurs synthétiques, nous avons retenu deux indicateurs : l'Indicateur du Développement Humain et l'Indicateur de Pauvreté Humaine tous deux

¹⁸⁵ Ce sont les repas consommés hors du domicile : restaurants, cantines, ...

¹⁸⁶ Il s'agit du taux de chômage au sens du BIT.

¹⁸⁷ Il s'agit du taux d'équipement en téléphone, en chaîne hifi, en ordinateur, en micro-onde, en bateau, en magnétoscope, du taux de départ en vacance d'été et d'hiver, des dépenses d'hygiène et de santé en valeur, du

élaborés par le Programme des Nations-Unies pour le Développement.

Outre les méthodes de calcul proposés par le PNUD, nous avons, au cas où les données étaient disponibles, conservé les mêmes variables¹⁸⁸. Ce qui, le cas échéant, pourra permettre au cours des recherches ultérieures de faire des rapprochements avec les résultats obtenus pour les autres zones géographiques.

Section 2: Les résultats

1. Les résultats économétriques

Nous présentons ci-dessous les équations de demande des ménages (ici représentées par leur consommation) en fonction d'un certain nombre de variables exogènes.

A. Les critères de choix des équations

Plusieurs éléments ont permis de faire le choix des équations.

Il a été tenu compte des considérations statistiques et économétriques, c'est-à-dire des éléments permettant d'affirmer ou d'infirmer la validité économétrique (statistiques t et F, DURBIN-WATSON, R^2 , ...).

L'objectif de notre recherche étant de faire des comparaisons entre les ménages régionaux et nationaux, il a été préféré que les formes de fonction retenues soient identiques pour les deux entités géographiques.

Pour la série des équations III-39, III-40, III-41 et III-46 (chapitre 3), le choix devrait se faire entre la forme logarithmique et non logarithmique. Dans le cas où les deux formes présentaient une validité économétrique identique, la forme logarithmique était préférée parce qu'elle donne directement les élasticités. L'utilisation de la méthode du pseudo- R^2 confirmait généralement ces choix¹⁸⁹. Les équations présentant une valeur du DURBIN-WATSON inférieure à la limite minimale sont sujettes à l'autocorrélation des erreurs ; de même, celles dont la valeur est comprise entre la valeur maximale et minimale sont soumises au doute. Elles ont toutes été réestimées par la méthode de COCHRANE-ORCUTT pour corriger

nombre de personnes par pièce, du pourcentage alimentaire dans la dépense totale et du confort global dans les résidences principale.

¹⁸⁸ Voir cahier français n° 286, pages 81 à 86.

¹⁸⁹ Pour une description de la méthode du pseudo- R^2 , voir entre autres A. RYS et N. VANEËCLOO

l'autocorrélation. Nous avons dans l'ensemble retenu un processus autorégressif du premier ordre,

$$e_t = \rho e_{t-1} + u_t$$

où e_t représente l'erreur à la période t et ρ le coefficient de corrélation dont la valeur absolue est inférieure à 1.

Les équations qui ont des variables ayant une statistique- t inférieure à 2 ont été réestimées sans ces dernières variables. Dans le cas où les résultats statistiques étaient meilleurs, la nouvelle estimation était retenue. Dans le cas contraire, nous avons conservé la première estimation, afin de ne pas tomber dans l'obsession de la « significativité »¹⁹⁰.

B . Analyse des formes statiques

Elle ne tient pas compte des variables retardées et cherche à analyser les coefficients des différentes variables explicatives de la consommation. La confrontation des paramètres nationaux et régionaux nous a donné quelques éléments de comparaison entre la région et l'ensemble du pays.

a) L'influence du revenu disponible brut

Nous retenons ici comme unique variable explicative de la consommation, le revenu disponible des ménages. Cette série d'équations dégage la sensibilité de la consommation et/ou du pourcentage des ménages ayant le bien durable par rapport au revenu disponible.

La série des équations IV-1 à IV-22 (tableau IV-1) donne les résultats de cette influence. Les chiffres entre parenthèses représentent les statistique- t .

On constate de manière globale que le revenu explique la consommation totale pour le Nord-Pas-de-Calais et l'ensemble du pays. Les coefficients pour la région et le pays sont identiques et respectivement de 0,82 et 0,81. En ce qui concerne la consommation alimentaire totale, la différence semble importante. Les équations IV-3 et IV-4 montrent que l'élasticité du revenu par rapport à la consommation alimentaire totale est de 0,75 pour le NPDC et 0,25

Économétrie. Théorie et application, éd. Nathan, 1998, pp 42-43.

¹⁹⁰ La « significativité » est l'obsession qu'ont les économètres à vouloir à tout prix que la variable soit significative (statistique $t \geq 2$). Dans les séries chronologiques, on est souvent pris avec le problème de quasi colinéarité entre les variables explicatives de sorte que la variance des coefficients est numériquement élevée et donc que les tests basés sur la statistique F sont peu puissants, c'est-à-dire que la probabilité d'accepter que le coefficient soit égal à zéro alors que cette hypothèse est fautive est élevée. Voir P. FORTIN « L'économétrie », note de recherche, numéro 14758, Université Laval, 1981.

pour l'ensemble du pays.

Ces résultats sont confirmés, et par les équations par produits consommés (série des équations IV-5 à IV-16) et par les équations du pourcentage des ménages ayant des biens durables (équations IV-17 à IV-22). En effet, toutes les élasticités et/ou propensions marginales à consommées sont plus élevées pour la région. La seule exception ne concerne que l'énergie domestique.

Ce résultat économétrique est intéressant. Il signifie que les ménages régionaux dépensent une proportion plus élevée de leur revenu pour les consommations alimentaires et les biens durables par rapport à leurs homologues nationaux. Au niveau de la consommation totale, ces proportions sont équivalentes. L'arbitrage se fait entre les consommations de première nécessité et les autres. Les ménages régionaux, confrontés aux « problèmes de budget » satisfont en priorité leur consommation alimentaire et, le cas échéant de certains biens durables ; réservant le reste (proportion plus faible) aux biens de luxe et aux loisirs. Par contre, les ménages nationaux consacraient une proportion plus élevée de leur revenu aux loisirs et/ou certains biens, éventuellement de luxe.

L'exception de la consommation d'énergie est difficile à interpréter.

On peut penser que des activités de loisirs (jeu vidéo, cinéma, voyage, ...), certains biens de luxe, les biens moins facilement accessibles en zone rurale tels que les voitures électriques ; etc., plus utilisées dans certaines autres régions que le Nord, nécessitent un surcroît d'énergie obligeant ainsi les ménages nationaux à un usage plus élevé, les contraignant ainsi à utiliser une proportion de leur revenu plus élevée pour satisfaire ces besoins.

L'équation IV-21 sur le lave-vaisselle montre que dans la région, ce bien est encore considéré comme un bien supérieur ($\text{élasticité} = 1,44 > 1$), alors que pour l'ensemble du pays ce bien est normal ($\text{élasticité} = 0,98 < 1$).

Ce résultat nous rapproche de l'hypothèse des « moindres conditions de vie » dans la région. Toutefois, il doit être analysé avec prudence, comme pour l'ensemble des résultats qui vont suivre.

En effet, on constate d'une part que les tests de STUDENT entre les coefficients régionaux et nationaux (tableau IV-2) ne sont pas tous significatifs. Certains coefficients régionaux ne sont donc pas significativement différents des coefficients nationaux (consommation totale, de corps gras, pourcentage de ménage possédant le lave-linge). Pour ces biens, les ménages régionaux dépenseraient donc une proportion de leur revenu équivalente à celle des ménages nationaux.

Tableau IV-1: Résultats des estimations sur l'influence du revenu disponible

Variables Endogènes	Zone géographique	Revenu disponible	Constante	R2	F-Statistique	DW	ρ	Numéro équations
Consommation Totale (forme linéaire) 1965-1973	NPDC	0,82 (55)	0,685 (1,4)	0,99	3014,6	2,3		IV-1
	France	0,81 (144,4)	12,5 (4,6)	0,99	20851	2,03		IV-2
Consommation alimentaire (forme logarithmique) 1965-1985	NPDC	0,75 (16,7)	1,25 (2,5)	0,99	871,5	2,3	0,6 (2,8)	IV-3
	France	0,25 (1,84)	7,73 (2,85)	0,99	656	1,5	0,96 (19)	IV-4
Repas à l'extérieur (forme logarithmique) 1966-1985	NPDC	0,99 (23,9)	-3,81 (-8,3)	0,97	572,3	2,23		IV-5
	France	0,81 (12,6)	-1,4 (-1,9)	0,97	298	1,9	0,47 (2,02)	IV-6
Céréale (forme logarithmique) 1965-85	NPDC	0,78 (12,4)	-1,6 (-2,2)	0,98 8	787	2,24	0,63 (3,23)	IV-7
	France	0,28 (2,12)	5,13 (1,8)	0,98 4	870,3	1,6	0,97 (21,4)	IV-8
Corps gras (forme logarithmique) 1965-85	NPDC	0,37 (13,55)	2,66 (8,66)	0,96	505,5	1,75	0,333 (1,6)	IV-9
	France	0,34 (24)	2,62 (17)	0,98	539	1,94	0,26 (1,15)	IV-10
Viande (forme logarithmique) 1965-85	NPDC	0,73 (54,19)	0,3 (1,94)	0,99	2044,2	2,16	0,14 (0,61)	IV-11
	France	0,58 (16,7)	2,01 (5,13)	0,99	999,2	1,71	0,62 (2)	IV-12
Boisson (forme logarithmique) 1965-85	NPDC	0,63 (43,4)	0,78 (4,8)	0,98	624	1,86	-0,2 (-0,9)	IV-13
	France	0,48 (20)	2,1 (7,9)	0,98	559,7	1,7	0,4 (1,74)	IV-14
Énergie (forme linéaire) 1962-85	NPDC	0,023 (3,5)	1243,4 (0,6)	0,99	1866,4	2,5	0,9 (0,71)	IV-15
	France	0,43 (13,1)	11381 (3,1)	0,99	1391	2,24	0,72 (4,5)	IV-16
% de ménage ayant une automobile (forme logarithmique) 1965-85	NPDC	0,2 (3,35)	1,9 (2,7)	0,97	304,2	2,5	0,7 (5,4)	IV-17
	France	0,05 (1,3)	3,7 (8,12)	0,98 8	846	2,4	0,9 (13,2)	IV-18
% de ménage ayant un lave-linge (forme logarithmique) 1965-85	NPDC	0,09 (3,1)	3,43 (10,1)	0,96	208	2,2	0,7 (4,5)	IV-19
	France	0,05 (1,9)	3,83 (10,6)	0,99	4669	1,5	0,9 (46)	IV-20
% de ménage ayant un lave-vaisselle (forme logarithmique) 1965-85	NPDC	1,44 (20,55)	-14,28 (-17,75)	0,97	422,31	1,92		IV-21
	France	0,98 (31)	-8,63 (-23,59)	0,98 7	942,24	1,89		IV-22

Les séries d'équations du tableau IV-3 et IV-4 sur l'alimentation montrent que l'élasticité régionale du revenu par rapport à la consommation alimentaire est différente de celle de l'ensemble du pays. Aux explications présentées ci-dessus, il faudrait ajouter l'influence de l'autoconsommation. Elle est plus élevée dans l'ensemble du pays que dans la région. Ceci pourrait expliquer le fait que la différence de consommation alimentaire ne soit

pas expliquée par la différence de revenu (équation IV-24). L'autoconsommation pourrait expliquer une partie de cette différence.

Tableau IV-2: Résultats des tests de STUDENT

Equations concernées	Tests de Student $H_0: a_r = a$ contre $H_1: a_r \neq a$ a_r = coefficient Régional, a = coefficient National
Consommation totale $a_r = 0,82$; $a = 0,81$	T calculée = 0,67
Consommation alimentaire totale $a_r = 0,75$; $a = 0,25$	T calculée = 11,11
- Repas à l'extérieur $a_r = 0,93$; $a = 0,81$	T calculée = 4,39
- Consommation de céréale $a_r = 0,78$; $a = 0,28$	T calculée = 7,94
- Consommation de corps gras $a_r = 0,37$; $a = 0,34$	T calculée = 0,11
- Consommation de viande $a_r = 0,73$; $a = 0,58$	T calculée = 11,54
- Consommation de boisson $a_r = 0,63$; $a = 0,48$	T calculée = 10
- Consommation d'énergie $a_r = 0,023$; $a = 0,43$	T calculée = -67,83
- % de ménage ayant l'automobile $a_r = 0,2$; $a = 0,05$	T calculée = 2,54
- % de ménage ayant le lave-linge $a_r = 0,09$; $a = 0,05$	T calculée = 1,37
- % de ménage ayant le lave-vaisselle $a_r = 1,44$; $a = 0,98$	T calculée = 6,57

D'autres part, les équations du tableau IV-3 montrent que le surplus ou le déficit des consommations régionales sur celles de l'ensemble du pays ne sont toujours pas tous expliquées par le revenu disponible (statistique t ou F inférieures aux valeurs données par les tables STUDENT ou de FISHERS). D'autres variables influenceraient cette différence. Il pourrait s'agir entre autres de la composition de la famille, de l'âge des membres du ménage, du climat, des habitudes de consommation¹⁹¹, etc...

b) L'influence du revenu et du pourcentage des ménages ayant quelques biens durables

Autant le lien entre consommation et revenu est accepté par la quasi totalité du monde économique, autant la relation entre la consommation et le pourcentage des ménages possédant un bien durable donné est davantage sujet à caution. Nous avons dans notre méthodologie justifier ce choix, en dépit de l'existence probable de corrélation entre les variables exogènes.

¹⁹¹ Le problème de l'âge a été soulevé dans le chapitre 2, lors du calcul des unités de consommation qui prenaient en compte l'âge des membres du ménage. Les habitudes de consommation posent le problème de mesure. Mais, c'est un fait que ces dernières influencent énormément le niveau de consommation par les choix de consommation qu'elles imposent.

Pour la vérification empirique de cette relation, nous avons retenu trois biens durables: l'automobile, le lave-linge et le lave-vaisselle. Ce choix est lié à la disponibilité des données. Nous estimons également que ces biens sont caractéristiques et représentatifs du mode de consommation dominant. De même, nous estimons que l'automobile, le lave-linge et le lave-vaisselle influencent davantage la consommation. À cause d'une part des économies d'échelle éventuelles que ces biens peuvent faire bénéficier à leurs propriétaires (économies sur les frais de transport, les coûts d'entretien, ...) et, d'autre part, par les services qu'ils rendent. Et, d'autre part, par les coûts qu'ils peuvent occasionnés.

Tableau IV-3: Résultats des estimations sur les différences entre consommation et revenus national et régional

Variables endogènes	Différence du revenu disponible.	constante	R2	Fst	DW	ρ	Numéro équation
Différence des consommations Totales	-0,06 (-20)	-37,6 (-1,84)	0,97	402	2,23		IV-23
différence des consommation alimentaires totales	-0,025 (-1,14)	-651,11 (-5,2)	0,015	1,31	1,6		IV-24
Différence des repas extérieurs	0,023 (1,12)	583,3 (3,63)	0,46	8,86	2,55	0,56 (2,39)	IV-25
Différence des consommations de céréale	0,005 (1,33)	27,9 (1,01)	0,15	2,7	1,7		IV-26
Différence des consommation de matière grasse	-0,002 (-0,5)	-337,5 (-6,7)	0,62	17,1	1,4	0,77 (4,8)	IV-27
Différence de consommations De viande	0,00075 (0,12)	26,3 (0,74)	insignifiant	0,014	1,7		IV-28
Différence des consommations de boisson	-0,07 (-6,5)	-1029 (-17)	0,68	43,25	1,6		IV-29
Différence des consommations d'énergie	0,009 (0,05)	128766 (1,57)	0,98	683	1,65	0,96 (34)	IV-30
Différence du % de ménage ayant l'automobile	0,00006 (0,5)	4,2 (1,57)	0,66	20	2,34	0,82 (6,6)	IV-31
Différence du % de ménage ayant le lave-linge	-0,00013 (-1,42)	0,17 (0,025)	0,97	314,6	2	0,91 (25,9)	IV-32

Finalement, la relation de la possession de ces biens par les ménages avec la consommation de ces derniers paraît indéterminée. Les équations empiriques détermineront la relation réelle.

Tous les trois biens durables ne seront pas utilisés sur toutes les équations simultanément. Pour des raisons de concordances de données et de réelles influences, l'un ou l'autre des biens a été écarté. Nous avons également écarté le poste téléviseur. Ce produit est entré dans la quasi totalité des ménages et nous estimons que son influence sur les décisions de consommation est grandement réduite. De même, nous avons estimé que, outre le revenu, seule l'automobile a une influence nette sur les repas à l'extérieur. Enfin, seules ont été retenues comme variable endogènes la consommation totale, la consommation totale alimentaire, les repas à l'extérieur, la consommation de boisson et la consommation d'énergie. Ces variables représentent significativement la demande domestique des ménages.

Les équations IV-34 à IV-43 (tableau IV-4) présentent cette série de relations. Les biens durables considérés ici ne sont pas simultanément significatifs pour le pays et la région, En dehors de la consommation de boisson. Tantôt c'est l'équation régionale qui est significative, alors que celle de l'ensemble du pays ne l'est pas (IV-34 et IV-35); tantôt, c'est le contraire (IV-36 et IV-37). À cette remarque s'ajoute le fait que certains coefficients sont de signe opposé entre l'équation régionale et nationale. Tout ceci ne nous permet pas de faire des comparaisons crédibles entre les deux zones géographiques pour ces équations.

La consommation de boisson (équation IV-40 et IV-41) qui est la seule relation significative pour la région et l'ensemble du pays, indique que la possession d'une voiture augmenterait la consommation de boisson. Cette augmentation serait plus élevée dans la région. Nous consentons que la consommation d'alcool est plus importante dans les milieux défavorisés donc à « faible niveau de vie ». Ce qui laisserait croire, au regard de cette équation que les conditions de vie sont moins bonnes dans la région.

Tableau IV-4: Résultats des estimations sur l'influence du revenu disponible et du pourcentage des ménages ayant quelques biens durables

Variables Endogènes	Zone Géographique	Revenu Disponible	% de ménage ayant une automobile	% de ménages ayant un lave-linge	% de ménages ayant un lave-vaisselle	Constante	R ²	Fst	DW	p	N° équation
Consommation Totale (1972-73 (forme linéaire)	NPDC	0,001 (13,82)	-0,44 (-2,89)	0,3 (1,59)		-12,47 (-1,33)	0,99	812,4	3,1		IV-34
	France	0,019 (11,44)	-2,43 (-0,72)	2,43 (0,93)		-20 (-0,25)	0,99	1965	2,7		IV-35
Consommation alimentaire totale 1965-85 (forme logarithmique)	NPDC	0,89 (19,9)	-0,26 (-0,8)	-0,9 (-1,23)		4,66 (2,2)	0,99	1037	2,2		IV-36
	France	0,54 (9,5)	0,55 (4,8)	-2,4 (-5,2)		-5,31 (-3)	0,99	646	1,7		IV-37
repas à l'extérieur 1965-85 (forme logarithmique)	NPDC	1,1 (7,2)	-0,23 (-0,42)			-3,5 (-4,5)	0,97	273,3	2,3		IV-38
	France	0,24 (1,2)	4,38 (2,7)			-13,51 (-2,8)	0,98	273	2,4	0,6 (3,4)	IV-39
Boisson 1966-85 (forme logarithmique)	NPDC	0,01 (8,28)	26,19 (2,98)			-186,72 (-0,5)	0,97	369,6	1,8		IV-40
	France	0,0096 (14,26)	15,74 (3,58)			-90,25 (-0,39)	0,99	1103	1,7		IV-41
Énergie 1965-85 (forme linéaire)	NPDC	0,031 (7,33)		38,22 (1,15)	-51,26 (-1,7)	-2540,67 (-0,95)	0,99	374,2	1,8		IV-42
	France	0,16 (1,18)		-92,13 (-20)	1924,42 (1,76)	18856,42 (0,66)	0,99	355,9	1,4		IV-43

c) Influence du revenu et du taux de chômage

La vérification empirique, de la formulation statique, de l'influence simultanée du revenu disponible par ménage et du taux de chômage, montre que, pour toutes les équations retenues, le taux de chômage n'est pas significatif (tableau IV-5 série d'équationS IV-44 à IV-59). Le chômage, autant dans la région, que dans l'ensemble du pays, semble ne pas influencer sur les diverses consommations.

Ce résultat est conforme aux conclusions d'un certain nombre d'études antérieures¹⁹².

Ce manque de significativité nous interdit toutes formes d'interprétations utiles quant à la comparaison des niveaux de vie entre la région et le pays à partir des coefficients du taux de chômage.

Toutefois, signalons que, malgré le manque de significativité, l'élasticité de la consommation (et/ou propension) par rapport au taux de chômage est négatif et conforme à nos propositions méthodologiques et donc à la théorie économique. Il est plus élevé (en valeur absolue) dans la région pour l'essentiel des consommations. Ce qui peut laisser penser que les conditions de vie pour les ménages régionaux seraient moins bonnes.

Les équations sur la consommation de céréale et de boisson pour l'ensemble du pays, ainsi que de viande et d'énergie pour les deux zones ont des coefficients du chômage positifs. Ceci pose un problème. L'augmentation de chômage conduit à une hausse de ces consommations, ce qui, théoriquement est difficile à soutenir. Notons en prime et, nous l'avons dit plus haut, que dans les équations, le chômage n'est pas significatif, ce qui peut expliquer le signe positif de ces coefficients. De plus, le céréale et l'énergie sont des biens de première nécessité et, on peut postuler que le niveau de chômage n'influence que très peu leur consommation. En ce qui concerne les boissons, il faut noter que c'est dans les milieux défavorisés que la consommation d'alcool est plus répandue. Aussi, le chômage pourrait être un élément qui inciterait à la consommation d'alcool.

¹⁹² P. VILLA op. cité. Dans cet article, il conclut que le taux de chômage est secondaire dans la constitution d'une épargne forcée ou de précaution.

Tableau IV-5 : Résultats des estimations sur l'influence du revenu disponible et du taux de chômage

Variables endogènes	Zone géographique	Revenu disponible	Taux de chômage	Constante	R ²	Fst	DW	ρ	Numéro équation
Consommation Totale (forme logarithmique) 1962-73	NPDC	1,13 (19,1)	-0,025 (-0,7)	-8,3 (-14)	0,99	676	2,6		IV-44
	France	1,15 (23,5)	-0,0021 (-0,07)	-5,5 (-11,3)	0,99	2644,2	2,33		IV-45
Consommation Alimentaire totale (forme linéaire) 1965-85	NPDC	0,16 (4,65)	-47,5 (-0,12)	3362,03 (6,2)	0,99	871,2	2,02	0,23 (0,9)	IV-46
	France	0,14 (4,3)	2,4 (0,005)	4242 (8,4)	0,99	966	1,1	0,5 (2,3)	IV-47
repas à l'extérieur (forme linéaire) 1965-85	NPDC	0,13 (1,22)	78,8 (0,62)	108,2 (0,66)	0,95	202	2,6		IV-48
	France	0,02 (2,2)	92 (0,65)	217 (1,6)	0,985	403,3	1,88	0,5 (2,01)	IV-49
Céréale (forme linéaire) 1965-85	NPDC	0,01 (4,5)	-0,6 (-0,02)	257 (5,5)	0,99	845	1,97	0,04 (0,2)	IV-50
	France	0,01 (2,86)	70,8 (1,43)	357,2 (4)	0,99	828,1	1,88	0,7 (3,35)	IV-51
Corps gras (forme linéaire) 1965-85	NPDC	0,01 (2,6)	-40,4 (-1,14)	523 (9)	0,94	100,3	1,48	0,4 (1,2)	IV-52
	France	0,004 (2,8)	-11,7 (-0,6)	378,3 (10,6)	0,97	245	2,03	0,7 (3,6)	IV-53
Viande (forme linéaire) 1965-85	NPDC	0,05 (3,8)	3,71 (0,03)	1197 (5,7)	0,99	743	1,98	0,3 (1,12)	IV-54
	France	0,04 (4,6)	124,4 (0,98)	1666,1 (18)	0,99	1729,3	1,89	0,3 (1,33)	IV-55
Boisson (forme linéaire) 1965-85	NPDC	0,03 (2,9)	-133,2 (-1,01)	787 (4,2)	0,96	150	1,99	0,17 (0,6)	IV-56
	France	0,01 (2,1)	56,1 (0,9)	777 (15)	0,986	466	1,96	0,4 (1,7)	IV-57
Énergie (forme linéaire) 1965-85	NPDC	0,03 (4,4)	13,3 (0,2)	557 (1,7)	0,99	838,2	2,4	0,8 (4,4)	IV-58
	France	0,32 (2,7)	1925 (1,02)	11838 (5,5)	0,99	714	2,13	0,5 (2,7)	IV-59

d) L'influence de l'inverse du revenu

Cette influence est représentée par les équations IV-60 à IV-73 (tableau IV-6). Elle nous permet de faire la comparaison des niveaux de vie à partir du niveau présumé de saturation. On constate que seule les équations sur la consommation totale, les corps gras, la consommation de viande et la consommation de boisson dans le Nord sont significatives et conformes à nos propositions méthodologiques.

Les équations IV-60 et IV-61 qui représentent la consommation totale montrent que la valeur de la saturation représentée par la constante est plus élevée dans le pays, signe que les conditions de vie seraient meilleures (voir section 3, paragraphe 2 du chapitre 3). De même, si on regarde les équations IV-66 et IV-67 (corps gras), on constate que la valeur de la saturation est plus faible dans le pays, ce qui est un signe de mieux être¹⁹³. Ces conclusions sont également vérifiées pour la viande et la boisson, bien que dans ce dernier cas, l'équation nationale ne soit pas significative.

Tableau IV-6: Résultats des estimations sur l'influence de l'inverse du revenu disponible

Variables Endogènes	Zone géographique	inverse du revenu disponible	Constante	R2	Fst	DW	ρ	Numéro équation
Consommation Totale. (forme Linéaire) 1962-1973	NPDC	-1347099 (-4)	73,4 (9,7)	0,98	210	1,75	0,73 (6,7)	IV-60
	France	-15293452 (-6,1)	169,5 (15)	0,99	578	1,1	0,74 (11)	IV-61
Consommation Alimentaire Totale (forme linéaire) 1965-85	NPDC	289212295 (0,76)	58653 (1,3)	0,978	440,3	1,6	0,96 (29,1)	IV-62
	France	139359526 (1,3)	65913,8 (1,2)	0,985	630	1,35	1 (37)	IV-63
Céréale (forme Linéaire) 1965-85	NPDC	29648697 (0,7)	4207 (1,5)	0,97	294	1,7	0,96 (27)	IV-64
	France	14623821 (1,7)	-126534,4 (-0,05)	0,99	960	1,6	1 (42)	IV-65
Corps gras (forme Linéaire) 1965-85	NPDC	-23406882 (-2,7)	13331 (13)	0,93	121	16	0,73 (4,5)	IV-66
	France	-12673906 (-3,3)	846,4 (20,3)	0,97	297	1,45	0,8 (8)	IV-67
Viande (forme linéaire) 1965-85	NPDC	-272857218 (-1,9)	9198 (10,3)	0,97	334,3	1,13	0,8 (7)	IV-68
	France	-107312094 (-8,2)	7511,2 (18,3)	0,77	67,15	0,12		IV-69
Boisson (forme linéaire) 1965-85	NPDC	-96665716 (-3,3)	4327,1 (11)	0,94	160,2	2,6	0,71(4,4)	IV-70
	France	10370527 (1)	4166,8 (1,95)	0,98	465	1,33	0,96 (33,3)	IV-71
Energie (forme linéaire) 1965-85	NPDC	6585561,5 (0,11)	7397,6 (1,8)	0,985	639	1,4	0,96 (26,33)	IV-72
	France	323333906 (1,1)	182045,3 (1,5)	0,988	807,3	1,5	0,97 (41)	IV-73

Cette série d'équations semble donc montrer, à partir du degré de saturation que les conditions de vie sont relativement meilleures dans l'ensemble du pays comparativement à la

¹⁹³ Au chapitre 3, nous avons démontré que le degré de saturation est fonction du bien. Son niveau élevé est, pour certains biens un signe de mieux être et pour d'autres un signe de mauvaises conditions de vie.

région.

L'analyse de la forme statique des fonctions de consommation ne nous permet pas de tirer des conclusions solides sur la comparaison entre les conditions de vie des ménages du Nord-Pas-de-Calais et de l'ensemble du pays.

Toutefois, quelques « soupçons » vont dans le sens que les conditions de vie des ménages du nord seraient en dessous de celles de leurs homologues nationaux.

C'est ainsi que l'expression de la consommation en fonction du revenu disponible nous a montré que les ménages nationaux pourraient être mieux lotis que ceux du Nord. L'influence du taux de chômage, bien que non significative montre que son élasticité est souvent plus élevée dans la région. Enfin, nous avons démontré, que la différence de consommation entre le pays et la région en ce qui concerne la consommation totale pourrait être due à la différence de revenu (équation IV-23).

C. Les formulations dynamiques

La conception classique indique qu'une équation est dynamique lorsque la variable endogène retardée est considérée comme variable exogène. Dans les formulations qui suivent, seront pris en compte, outre la variable endogène retardée, la variation des variables exogènes considérée ainsi que leur valeur retardée.

Deux formes ont été testées : le modèle sans chômage et le modèle avec chômage.

a) Le modèle sans chômage

Les résultats montrent que, pour le Nord-Pas-de-Calais, la consommation immédiatement antérieure n'est pas significative dans tous les cas, sauf pour l'énergie, équation IV-86 (tableau IV-7). Alors que pour l'ensemble du pays, cette variable est significative en dehors de la consommation totale (équation IV-75). Le fait que la consommation actuelle dépende de la consommation passée est une caractéristique de « bonnes conditions de vie ». L'exception au niveau national sur la consommation totale est sans doute due, d'une part aux biens de luxes et à leur caractère spécifique. Ils ne se renouvellent pas en permanence. Et, d'autre part à notre échantillon qui, sur la consommation totale, semble trop court.

Le revenu immédiatement antérieur ainsi que la variation du revenu n'influencent pas la consommation totale du Nord, alors qu'ils sont significatifs pour la consommation

alimentaire.

Tableau IV-7: Résultats des estimations de la formulation dynamique (formulation sans chômage)

Variables endogènes	Zone géographique.	Variables endogènes retardées	Variation du RDB	RDB retardé	Constante	R ²	Fst	DW	Numéro équation
Consommation totale (forme linéaire) 1962-73	NPDC	0,54 (0,85)	0,0005 (1,1)	0,0006 (1,004)	-2,64 (-2,5)	0,99	556	1,9	IV-74
	France	-0,141 (-0,23)	0,021 (3,48)	0,023 (2,03)	-63 (-2,231)	0,99	2692,22	2,3	IV-75
Consommation alimentaire totale (forme linéaire) 1965-85	NPDC	0,2 (0,76)	0,17 (4,4)	0,12 (3)	2704,8 (3,03)	0,99	875	2,1	IV-76
	France	0,54 (2,99)	0,08 (3,5)	0,07 (2,71)	2076,4 (2,7)	0,99	1408,5	1,92	IV-77
Repas à l'extérieur (forme linéaire) 1966-85	NPDC	-0,15 (-0,5)	0,008 (0,5)	0,025 (4,2)	49,43 (0,5)	0,95	127	2,04	IV-78
	France	0,5 (3,64)	0,001 (0,31)	0,014 (4,2)	160 (3,3)	0,99	1231,4	2	IV-79
Corps gras (forme linéaire) 1965-85	NPDC	0,31 (1,3)	0,013 (4,73)	0,002 (2,18)	374 (2,8)	0,96	150	2,3	IV-80
	France	0,53 (3,98)	0,0073 (7,7)	0,0011 (2,6)	169 (3,45)	0,98 8	560,6	1,84	IV-81
Viande (forme linéaire) 1965-85	NPDC	0,01 (0,03)	0,07 (5,41)	0,05 (3,56)	1112 (3,7)	0,99	905	2,3	IV-82
	France	0,52 (2,32)	0,029 (4,45)	0,022 (2,29)	840,6 (2,45)	0,99	2215,11	1,65	IV-83
Boisson (forme linéaire) 1965-85	NPDC	0,03 (0,1)	0,04 (2,5)	0,02 (2,7)	855,5 (3,04)	0,96	150	2,27	IV-84
	France	0,63 (2,5)	0,006 (1,5)	0,005 (1,62)	301,4 (1,7)	0,98 7	515	1,85	IV-85
Énergie (forme linéaire) 1965-85	NPDC	0,94 (6,59)	0,016 (2,16)	0,0023 (0,55)	81,29 (1,86)	0,99	1213	2,47	IV-86
	France	0,93 (6,32)	0,13 (1,31)	0,047 (0,72)	1945,8 (1,64)	0,99	1356	2,4	IV-87

Ce résultat est intéressant. Il montre que les ménages régionaux, satisfont en priorité leurs besoins alimentaires à tel point qu'une variation de revenu et le revenu antérieur n'affectent que leur consommation alimentaire.

Au niveau national par contre, on voit que la variation du revenu disponible affecte autant la consommation totale que la consommation alimentaire.

Les consommations des différents produits semblent être bien expliquées tant par leur valeurs antérieures que par la variation du revenu disponible et le revenu précédent à l'exception des repas à l'extérieur. Ces derniers ne sont fonction que du revenu antérieur dans la région alors que dans l'ensemble du pays ils sont expliqués par leurs valeurs antérieures et celles du revenu précédent.

La corrélation des repas à l'extérieur avec leurs valeurs précédentes peut être interprétée comme un signe de mieux être. Cela veut dire que les ménages ont acquis l'habitude de manger à l'extérieur, habitude qu'ils reproduisent d'une année à l'autre et, ceci ne peut se perpétuer que si les moyens financiers détenus par les ménages le leur permettent. Ce

qui donnerait aux ménages nationaux une longueur d'avance quant à leur niveau de vie.

Dans le tableau IV-8, ont été calculés les paramètres structuraux des équations III-15 et III-16 de la forme structurelle tels que définis par HOUTHAKKER et TAYLOR (chapitre 3).

Dans la méthodologie, on a postulé que le coefficient b_0 représente le taux de dépréciation des stocks ou d'oubli des habitudes. Plus il est élevé, plus les stocks se déprécient et plus les habitudes acquises sont oubliées.

La dépréciation des stocks seraient moins importante dans le pays. En effet, le coefficient b_0 est plus faible pour l'ensemble du pays que pour la région (consommation totale). Par contre, les ménages nationaux oublieraient plus facilement les habitudes acquises (le coefficient b_0 est plus élevé pour les biens fongibles : consommation alimentaire, consommation d'énergie et repas à l'extérieur).

TABLEAU IV-8: Résultats des coefficients des équations IV-15 et IV-16 (formulation sans chômage)

	Consommation totale		Consommation alimentaire		Consommation d'énergie		repas à l'extérieur	
	NPDC	France	NPDC	France	NPDC	France	NPDC	France
a_1	-2,2	-62	3831,8	2373,03	5655	5382	15,82	11,42
a_2	0,74	0,033	-0,09	0,415	-0,856	0,292	1,975	13,5
a_3	0,0005	0,02	0,17	0,08	0,016	0,13	0,008	0,0013
b_0	1,2	1	0,71	0,875	0,144	0,362	3,125	14

La lecture de ce coefficient nous indique que les conditions de vie seraient bonnes dans le pays au regard de la consommation totale alors que pour les biens fongibles ces conditions seraient mieux dans la région. M. KERGOAT POTET a démontré que la disparité sur les biens non alimentaires exprimait mieux les inégalités des niveaux de vie entre des zones géographiques différentes¹⁹⁴. Si on tient compte de ce résultat, on peut alors penser qu'ici, les conditions de vie sont meilleures dans le pays.

Pour a_2 , il était dit que, plus le stock de biens durables est important (région mieux équipée), plus a_2 était négatif ou tout au moins plus faible ; alors que pour les biens non durables il devrait être davantage positif. Une région ayant des conditions de vie meilleures qu'une autre aurait donc le coefficient a_2 plus faible pour des biens durables et plus élevé pour des biens fongibles.

Le tableau IV-8 montre que a_2 est plus faible en France pour la consommation totale

¹⁹⁴ M. KERGOAT POTET op. cité, page 11.

mais supérieur à celui de la région pour la consommation alimentaire, l'énergie et les repas à l'extérieur. Ce qui nous conduit à penser que les conditions de vie devraient être meilleures dans l'ensemble du pays que dans la région (au regard de ce coefficient).

Tableau IV-9: Élasticités et propensions marginales à consommer

	Élasticités				Propension marginale à consommer de long terme	
	Court terme		Long terme			
	NPDC	France	NPDC	France	NPDC	France
Consommation totale	0,529	0,968	1,35	1,1	0,0013	0,02
Consommation alimentaire	0,85	0,41	0,75	0,756	0,15	0,15
Repas à l'extérieur	0,38	0,047	1,033	1,005	0,012	0,02
Énergie	0,48	0,222	1,25	2,54	0,0383	0,671

La propension à consommer de court terme a_3 est moins élevée dans la région pour la consommation totale, la consommation d'énergie et les repas à l'extérieur, alors qu'elle est plus élevée pour la consommation alimentaire.

Dans la méthodologie, il était précisé que la propension à court terme devrait être plus faible dans une région à bas niveau de vie pour les biens durables et plus élevée pour les biens fongibles. La consommation totale englobe autant les biens fongibles que les biens durables. Ces derniers ont, sans nul doute, influencé la propension à court terme de la consommation totale de l'ensemble du pays en la rehaussant. La propension à court terme de l'énergie est plus élevée dans le pays. Nous assimilons l'énergie à un bien durable, à cause de son caractère permanent et omniprésent dans l'activité humaine. Ainsi, la propension à court terme montre que les conditions de vie seraient meilleures au niveau national que dans la région.

Le tableau IV-9 présente les élasticités de certaines consommations. Elles ont été calculées aux points moyens.

On remarque qu'à court terme les élasticités régionales sont plus élevées pour la consommation alimentaire, les repas à l'extérieur et l'énergie, alors qu'elles sont plus élevées dans l'ensemble du pays pour la consommation totale. Une augmentation du revenu de 1% par exemple, conduirait donc à une hausse de la consommation alimentaire de 0,85% dans la région et de 0,41% dans le pays. Ceci montre que les conditions de vie dans la région sont en dessous de celles de l'ensemble du pays. En effet, en analyse transversale, l'élasticité détermine l'impact d'une disparité de revenu sur les disparités de consommation. Pour une hausse égale de revenu, les ménages régionaux augmentent plus fortement leur consommation alimentaire ; autrement dit, beaucoup de besoins n'étaient pas encore satisfaits, et la hausse de revenu a donc permis de les combler. Par contre, en ce concerne la consommation totale, la

hausse est plus faible, l'essentiel de l'effort étant dirigé vers les besoins alimentaires. Ce qui est l'inverse des ménages nationaux dont l'élasticité est plus élevée pour la consommation totale et sûrement celle des autres biens qu'alimentaires.

La hiérarchisation de l'élasticité à long terme entre la région et le pays est difficile à établir. En dehors de la consommation alimentaire totale où les deux élasticités sont égales, les trois autres élasticités ici calculées alternent entre la région et le pays. L'élasticité temporelle décrivant comment une variation de revenu entraîne une variation de consommation moyenne, cette variation est généralement supérieure à 1% pour les deux zones, en dehors de l'énergie où elle dépasse les 2,5% pour le pays.

b) Le modèle avec chômage

La prise en compte du chômage montre que pour la plupart des équations, les variables, individuellement, ne sont pas généralement significatives (tableau IV-10). Particulièrement, on constate que la variation du chômage et le chômage de la période précédente n'influencent pas les différentes consommations.

Toutefois, afin de ne point tomber dans la significativité, nous pouvons, à partir de ces équations faire quelques remarques.

Sachant qu'une variation positive de chômage implique généralement une baisse de la consommation considérée, celle-ci est toujours plus forte dans la région (paramètre lié à la variation de chômage dans la région plus élevé en valeur absolue que celui du pays).

Le chômage de la période précédente a tendance à faire augmenter la consommation totale et alimentaire dont la consommation de viande. Il s'agit là des minimums vitaux qui, par conséquent, sont incompressibles et, ne devraient pas être fortement influencés par le niveau de chômage.

L'analyse de la série des équations des biens durables semble confirmer le raisonnement ci-dessus (série d'équations IV-104 à IV-109). en effet, ces équations montrent que les coefficients du chômage et de sa variation sont tous négatifs, à l'exception de ceux du taux de chômage à la période précédente pour l'automobile et de la variation du taux de chômage pour le lave-vaisselle, respectivement pour la région et pour l'ensemble du pays (équations IV-104 et IV-109). Notons que ces deux variables ne sont pas significatives.

Ceci implique qu'une hausse du chômage réduit le pourcentage des ménages qui cherchent à acquérir ces biens. En effet, à l'inverse des biens de consommation de première nécessité, les ménages peuvent, pour leur existence, se passer des biens durables. Ce qui fait qu'une intensification du chômage diminue significativement leur acquisition. Cette réduction

est, pour l'essentiel plus élevée dans la région. Celle-ci serait donc plus affectée par une hausse de chômage et, aurait par conséquent des conditions de vie moins bonnes.

Les paramètres structuraux des équations IV-15 et IV-44 (tableau IV-11) de la forme avec chômage, donnent des résultats, dans leur tendance générale, proches de ceux de la forme sans chômage.

Cependant, certains coefficients (b_0 pour la consommations totale et a_1 , a_2 et b_0 pour la consommation d'énergie) en diffèrent ; probablement à cause de la non significativité de la plupart des variables.

Les paramètres de la variation de chômage, a_4 ne sont pas significativement différents de zéro pour la quasi totalité des équations. Ce qui ne nous permet pas de faire une interprétation utile à partir de ses valeurs¹⁹⁵.

¹⁹⁵ Cette remarque vaut également pour les propensions marginales à consommer de long terme, particulièrement par rapport au chômage.

Tableau IV-10 Résultats des estimations des équations dynamiques (formulations avec chômage)

Variable endogène	Zone géographique	Variable Endogène retardée	Variation du revenu disponible	Retardée	Variation du Revenu disponible de chômage	Variation du taux de chômage de la période précédente	Constante	R ²	Fst	DW	Numéro d'équations
Consommation Totale 1965-1973 (forme linéaire)	NPDC	1,4 (4)	-0,0005 (-1,7)	-0,0001 (-0,31)	-1,23 (-2,9)	0,08 (0,13)	-4,6 (-6,2)	0,99	1180,4	2	IV-88
Consommation alimentaire totale 1965-85 (forme linéaire)	France	-0,15 (-0,4)	0,013 (3,2)	0,02 (3)	-10,9 (-1,4)	17,7 (1,6)	-82,15 (-3,4)	0,99	3242,6	2,2	IV-89
Consommation alimentaire totale 1965-85 (forme linéaire)	NPDC	0,2 (0,7)	0,2 (3,3)	0,1 (1,43)	-26 (-0,1)	355 (0,7)	3082 (3)	0,989	491,03	2,1	IV-90
Consommation alimentaire totale 1965-85 (forme linéaire)	France	0,56 (2,9)	0,08 (2,3)	0,04 (0,8)	-271 (-0,6)	348,2 (0,5)	2122,4 (2,7)	0,99	717,2	2,3	IV-91
repas à l'extérieur 1966-85 (forme linéaire)	NPDC	-0,2 (-0,6)	0,004 (0,22)	0,013 (0,9)	58,8 (0,42)	136 (0,77)	190,4 (0,9)	0,95	69,1	2	IV-92
repas à l'extérieur 1966-85 (forme linéaire)	France	0,5 (3,58)	0,001 (0,29)	0,01 (1,22)	-38,1 (-8,43)	59,55 (0,49)	173,63 (2,9)	0,99	775,65	2,1	IV-93
Céréales 1965-85 (forme linéaire)	NPDC	-0,089 (-0,33)	0,0093 (2,06)	0,013 (2,75)	-6,7 (-0,19)	20,21 (0,45)	315,75 (3,24)	0,99	533,32	1,87	IV-94
Céréales 1965-85 (forme linéaire)	France	0,63 (5,3)	0,0035 (1,44)	0,0065 (2,2)	2,68 (0,083)	-9,42 (-0,21)	141,5 (5,3)	0,99	1588,2	2,7	IV-95
Corps gras 1965-85 (forme linéaire)	NPDC	0,23 (0,82)	0,016 (4,18)	0,0064 (1,41)	-33,61 (-1,097)	-37,04 (-0,87)	380,1 (2,78)	0,97	86,05	2,2	IV-96
Corps gras 1965-85 (forme linéaire)	France	0,5 (3,47)	0,006 (4,87)	0,00061 (0,44)	16,74 (0,975)	8,98 (0,38)	182,3 (3,27)	0,99	316,14	2,05	IV-97
Viande 1965-85 (forme linéaire)	NPDC	0,03 (0,1)	0,07 (3,72)	0,03 (1,4)	-1,2 (-0,01)	156,4 (1)	1263 (3,9)	0,99	537	2,2	IV-98
Viande 1965-85 (forme linéaire)	France	0,5 (1,17)	0,024 (2,56)	0,014 (1,1)	70 (0,57)	131 (0,79)	901,81 (2,45)	0,99	1217	1,6	IV-99

Variable Endogène	Zone géographique	Variable endogène retardée	Variation du revenu disponible	Revenu disponible Retardée	Variation du taux de chômage	taux de chômage de la période précédente	Constante	R ²	Fst	DW	Numéro D'équations
Boisson 1965-85 (forme linéaire)	NPDC	-0,052 (-0,13)	0,05 (2,5)	0,04 (1,7)	-127,7 (-0,95)	-152,2 (-0,83)	761,2 (2,5)	0,97	84,55	2,2	IV-100
	France	0,57 (2,16)	0,0026 (0,53)	-0,001 (-0,24)	41,34 (0,62)	110,96 (1,22)	384,84 (1,96)	0,99	300,3	1,8	IV-101
Énergie 1965-85 (forme linéaire)	NPDC	0,85 (4,82)	0,02 (2,22)	0,014 (1,5)	-45,3 (-0,62)	-102,72 (-1,12)	15,4 (0,13)	0,99	540	2,6	IV-102
	France	0,8 (3,7)	0,13 (1)	0,07 (0,41)	346,5 (0,18)	682 (0,26)	3825 (1,7)	0,99	521	2,3	IV-103
% de ménages ayant une automobile (forme linéaire)	NPDC	0,86 (6,55)	0,0002 (1,29)	-0,000035 (-0,22)	-1,54 (-1,27)	0,52 (0,31)	8,81 (1,84)	0,96	98,85	3,1	IV-104
	France	0,89 (13,62)	0,0000649 (1,29)	0,0000249 (0,45)	-0,95 (-1,38)	-0,28 (-0,31)	7,46 (2,17)	0,99	412,57	2,8	IV-105
% de ménages ayant un lave-linge 1966-85 (forme linéaire)	NPDC	0,87 (6,56)	0,00012 (1,03)	0,0000617 (0,57)	-0,85 (-0,99)	-0,61 (-0,54)	10,15 (1,12)	0,95	69,04	2,5	IV-106
	France	0,99 (39,89)	0,0000336 (0,9)	0,000056 (1,38)	-0,16 (-0,32)	-1,24 (-1,82)	3,25 (2,57)	0,99	2458,6 5	2,3	IV-107
% de ménages ayant un lave-vaisselle 1974-85 (forme linéaire)	NPDC	-0,045 (-0,09)	0,00025 (1,99)	0,00025 (1,49)	-1,54 (-1,66)	-1,57 (-1,005)	-5,94 (-1,34)	0,95	43,97	2	IV-108
	France	0,72 (1,97)	0,0000202 (0,4)	0,00004 (0,65)	0,24 (0,41)	-0,52 (-0,07)	1,36 (1,76)	0,99	233,64	2,6	IV-109

Tableau IV-11: Résultats des coefficients structurels des équations IV-14 et IV-15 (formulation avec chômage)

	Consommation totale		Consommation alimentaire		Consommation d'énergie		Repas à l'extérieur	
	NPDC	France	NPDC	France	NPDC	France	NPDC	France
a ₁	-23	-53	61,64	4245	22	7103,57	58	54
a ₂	0,6	0,388	-0,3	0,06	0,55	0,34	2,05	2,8
a ₃	0,0005	0,013	0,2	0,08	0,02	0,13	0,004	0,003
a ₄	-1,23	-10,9	-26	-271,1	-45,3	346,5	58,8	-67,7
b ₀	0,2	1,54	0,5	0,5	0,5	3,33	3,2	3,3

Les résultats de l'élasticité à court terme par rapport au revenu, de la formulation avec chômage sont presque identiques à ceux de la forme sans chômage, exception faite de l'élasticité de la consommation totale pour le Nord-Pas-de-Calais qui est négative (tableau IV-12). Quant à l'élasticité à court terme par rapport au chômage, on constate qu'elle est généralement négative.

L'élasticité à long terme est généralement positive. La non significativité des équations en est probablement la cause, ce qui limite nos interprétations.

Tableau IV-12: Élasticité revenu et élasticité chômage

	Élasticité revenu				Élasticité chômage			
	Court terme		Long terme		Court terme		Long terme	
	NPDC	France	NPDC	France	NPDC	France	NPDC	France
Consommation totale	-0,48	0,7	0,257	1,139	-0,069	-0,029	-0,011	0,0009
Consommation alimentaire	0,8	0,41	0,569	0,512	-0,01	-0,0805	0,165	0,235
Repas à l'extérieur	0,19	0,1	0,538	0,783	0,21	-0,142	0,404	0,247
Énergie	0,596	0,223	2,78	0,524	-0,1	0,0345	-1,52	0,31

Des analyses statiques et dynamiques il ressort que :

- 1°) les ménages de la région dépensent une proportion plus élevée de leur revenu pour la consommation alimentaire ;
- 2° la consommation des biens durables n'influence que faiblement celle des biens alimentaires ;
- 3°) le chômage influence plus la consommation régionale que nationale ;
- 4°) le niveau de saturation semble indiquer qu'il est plus élevé dans le pays pour les biens dont l'augmentation de consommation est signe d'amélioration du niveau de vie et plus faible pour les biens dont une consommation élevée peut être considéré comme signe de mauvaise condition de vie ;
- 5°) La variation de revenu affecte plus la consommation alimentaire des ménages régionaux alors qu'au niveau national, elle influence plutôt celle des biens durables.

Tout ceci semble indiquer que les conditions de vie seraient globalement « moins bonnes » dans la région.

Il est intéressant de signaler que l'ordre d'importance de chaque variable exogène n'est pas toujours le même entre la région et l'ensemble du pays. En effet, le tableau IV-12' donne les résultats des coefficients béta¹⁹⁶ pour certaines équations. Dans le pays et la région, les variables exogènes considérées n'ont pas la même importance. Si on prend les équations IV-90 et IV-91 par exemple, on constate que pour la région les variables explicatives par ordre d'importance sont le revenu disponible retardé, le taux de chômage retardé, la variable endogène retardée et enfin la variation du revenu disponible et du chômage. Dans le pays, la variable qui viendrait en tête serait la variable endogène retardée, puis le revenu disponible retardé, le taux de chômage retardé, la variation du revenu et du chômage.

Cette différence dans l'ordre d'intervention des variables peut être une source pouvant expliquer les disparités des conditions de vie. Il est certes ici difficile de saisir le degré de cette influence. Nous nous contentons ici de le signaler.

¹⁹⁶ Ces coefficients donnent l'ordre d'importance de chaque variable exogène dans une équation.

Tableau IV-12' : coefficients Béta¹⁹⁷

Variable Endogène	Zone Géographique	Revenu disponible	% de ménages ayant l'auto	% de ménages ayant le lave-linge	variable endogène retardée	variation du revenu disponible	Revenu disponible retardée	taux de chômage retardée	variation du taux de chômage
Consommation Totale 1962-1973 (IV-34 et IV-35)	NPDC	1,21	-0,368	0,146					
	France	0,91	-0,096	0,173					
Consommation alimentaire tot. 1965-85 (IV-36 et IV-37)	NPDC	1,224	-0,104	0,187					
	France	0,853	0,138	-1,435					
Consommation alimentaire tot. 1965-85 (IV-76 et IV-77)	NPDC				0,184	0,108	0,702		
	France				0,506	0,063	0,441		
Consommation alimentaire tot. 1965-85 (IV-90 et IV-91)	NPDC				0,184	0,101	0,532	0,191	-22
	France				0,524	0,063	0,277	0,145	-0,015

¹⁹⁷ $\beta = \alpha_i \cdot \sigma_{xi} / \sigma_{yi}$ avec α_i le coefficient estimé, σ_{xi} l'écart-type de la variable exogène et σ_{yi} l'écart-type de la variable endogène.

D. L'influence des variables nationales

L'influence de la consommation nationale est donnée par la série d'équations IV-110 à IV-117 (tableau IV-13). Seul le coefficient de la consommation totale nationale n'est pas significativement différent de zéro (statistique $t=0,91$). Les autres équations, ont des statistiques- t allant de 1,3 (IV-113) à 17,7 (IV-117). Pour ces équations, les coefficients sont tous significatifs pour un risque d'erreur égal à 10%.

La sensibilité de la consommation régionale par rapport à la consommation nationale pour l'alimentation totale, les céréales, les repas à l'extérieur et l'énergie est inférieure à 1. Autrement dit, une hausse de la consommation nationale entraîne une hausse plus faible au niveau régional.

Les tests de STUDENT¹⁹⁸ montrent que les coefficients de l'équivalent national de la consommation totale et des repas à l'extérieur ne sont pas significativement différents de 1. L'augmentation de la consommation nationale de 100 par exemple, entraînerait une hausse équivalente pour la région. Par contre, en ce qui concerne les céréales et l'énergie, ces coefficients sont différents de 1. La hausse de la consommation de céréale et d'énergie serait donc inférieure à 100 pour une augmentation de la consommation nationale de 100. Les équations IV-7 et IV-8 montrent que l'élasticité du revenu par rapport à la consommation est plus élevée dans la région. De même, le tableau IV-2 indique que ces coefficients sont significativement différents. Enfin, les moyennes par ménage pour les deux biens sont généralement plus élevées dans la région.

Les consommations des corps gras, de viande et de boisson ont des coefficients supérieurs à 1. Ici également, le test de STUDENT montre que les coefficients nationaux de la consommation des corps gras et de viande ne sont pas significativement différents de 1 (les statistiques- t calculées sont respectivement de 0,006 et 0,57). Seule la consommation de boisson aurait un coefficient significativement différent de 1 (la statistique- t calculée est de 6,28). Une hausse de la consommation nationale conduirait à une hausse plus importante dans la région.

Malgré toutes les imperfections qui peuvent subsister sur les données, cette série d'équations nous apprend que la consommation régionale est corrélée positivement à la consommation nationale. Cette corrélation qui ne constitue pas nécessairement une causalité,

¹⁹⁸ les statistiques- t calculées sont respectivement de -1,37; -0,6; -3,9 et -235,15 pour la consommation totale

prouve tout au moins que les différentes consommations régionales évoluent dans le même sens que les consommations nationales. Une corrélation négative aurait montré que, la consommation dans la région évolue en sens inverse. Ce qui aurait posé quelques problèmes d'interprétation. En effet, malgré les disparités sur les revenus et les patrimoines, on sait tout de même que la sociologie, la psychologie et les habitudes des ménages nordistes, loin s'en faut, ne sont pas opposées à celles de l'ensemble du pays.

Tableau IV-13: Résultats des estimations de l'influence du revenu régionale et des consommations nationales sur les consommations régionales (forme linéaire)

Variabes endogènes	revenu disponible régional	équivalent nationale de la variable endogène	Constante	R ²	F _{st}	DW	Numéro d'équation
Consommation totale régionale 1962-1973	0,52 (1,6)	0,025 (0,91)	0,877 (1,91)	0,99	1481,7	1,51	IV-110
Consommation alimentaire totale régionale 1965-85	0,07 (1,39)	0,55 (1,68)	1834,7 (1,91)	0,99	1727,2	1,46	IV-111
Repas à l'extérieur 1965-85	-0,0001 (-0,009)	0,74 (1,72)	75 (0,83)	0,96	233	2,26	IV-112
céréale 1965-85	0,01 (3,64)	0,25 (1,3)	205,4 (4,2)	0,99	1619,2	1,89	IV-113
corps gras 1965-85	0,001 (1,41)	1,002 (3,35)	219,4 (2,1)	0,95	235	1,15	IV-114
viande 1965-85	-0,01 (-0,6)	1,19 (3,6)	-219,8 (-0,56)	0,99	2085,4	1,86	IV-115
Boisson 1965-85	0,0042 (0,41)	1,4 (2,2)	54 (0,14)	0,97	313	1,7	IV-116
Energie 1965-85	-0,005 (-2,44)	0,07 (17,7)	-113,2 (-4,12)	0,99	10564	1,77	IV-117

La prise en compte du revenu régional dans la série d'équations IV-110 à IV-117 peut, dans une certaine mesure, réduire l'influence de l'effet des consommations nationales sur les consommations régionales. Nous avons donc directement fait la régression des consommations régionales sur les consommations nationales pour analyser « l'effet pur » de l'influence des variables nationale.

Ces régressions sont représentées dans le tableau IV-14. On voit nettement que l'influence des variables nationales, donc leur effet d'entraînement est beaucoup plus marquée : toutes les statistiques-t sont positives et largement significatives.

Les équations sur la consommation de boisson et de l'énergie ont des constantes négatives. Elles posent un problème d'interprétation. En effet, ceci signifie que la consommation régionale est en dessous de zéro dès lors que la consommation nationale est nulle.

Nous avons réestimé ces deux équations sans tenir compte de la constante¹⁹⁹. Les

alimentaire, les repas à l'extérieur, les céréales et l'énergie.

¹⁹⁹ Les résultats de l'estimation sont les suivants : $CB_N = 1.59 \cdot CB$ $R^2 = 0.969$ $DW = 1.57$
(67.86)

$CE_N = 0.059 \cdot CE$ $R^2 = 0.998$ $DW = 0.72$
(223.78)

résultats trouvés sont meilleurs même si l'effet que la consommation régionale soit nulle dès lors que celle du pays le devient n'a pas, à notre niveau une interprétation économique adéquate.

Tableau IV-14: Résultats des estimations sur l'influence directe des consommations nationales(forme linéaire)

Variables endogènes	équivalent nationale de la variable endogène	constante	R2	Fst	DW	Numéro d'équation
Consommation totale régionale 1962-1973	0,067 (58,809)	1,242 (2,336)	0,99	2587,5	0,61	IV-118
Consommation alimentaire totale régionale 1965-85	1,004 (57,378)	557,225 (2,01)	0,99	3292,28	1,5	IV-119
Repas à l'extérieur 1965-85	0,74 (23,479)	59,2 (0,78)	0,96	551,29	2,25	IV-120
céréale 1965-85	0,948 (44,2883)	50,666 (1,6)	0,99	1961,454	1,4	IV-121
corps gras 1965-85	1,416 (21,0855)	81,21 (1,97)	0,96	444,6	1,02	IV-122
viande 1965-85	0,994 (65,73)	4,086 (0,05)	0,99	4320,43	1,75	IV-123
Boisson 1965-85	1,665 (25,499)	-139,12 (-1,24)	0,97	650,2	1,72	IV-124
Energie 1965-85	0,06 (129,464)	-66,687 (-3)	0,99	16760,9	1,06	IV-125

2. Les autres résultats empiriques

A. Résultats des indicateurs synthétiques

a) L'Indicateur du Développement Humain (IDH)

Le calcul empirique de l'IDH a porté sur l'année 1994. Le taux de scolarisation utilisé est celui des jeunes de 14 ans. Nous n'avons pas pu avoir les données sur le taux d'analphabétisation. Le taux de scolarité des jeunes de 14 ans est donc entré pour 1/3 au même titre que l'espérance de vie à la naissance et le PIB par habitant en parité du pouvoir d'achat (méthodes de calcul, voir chapitre 3).

Pour l'année 1994 l'Indice de Développement Humain (IDH) a été de 0,92 pour le Nord-Pas-de-Calais et de 0,94 pour l'ensemble du pays.

Ces résultats montrent que l'indice national est supérieur à celui de la région. Les conditions de vie seraient donc meilleures pour l'ensemble du pays.

L'Indice de Développement Humain, comme nous l'avons notifié dans la méthodologie ne fait pas l'unanimité. Aussi, l'ajustement du produit intérieur brut qui repose sur l'utilité marginale décroissante est discutable. De même, les choix des variables et de l'année de base peut être considéré comme subjectif. Une modification des variables considérées ou de

l'année peut changer radicalement les résultats. Enfin, comme on peut vite s'en apercevoir, il s'agit de moyennes qui peuvent masquer de fortes disparités.

Malgré toutes ces remarques, l'Indice de Développement Humain nous donne une assez bonne approximation sur l'échelle de grandeur des conditions et niveau de vie²⁰⁰.

b) L'Indicateur de la Pauvreté Humaine (IPH)

L'impossibilité d'avoir exactement les mêmes données que celles proposées par le Programme des Nations-Unies pour le Développement nous a contraint de modifier la composition de l'Indice de la Pauvreté Humaine, en substituant certaines variables par des variables plus ou moins équivalentes.

Nous avons ramené le taux de personnes risquant de mourir avant l'âge de 40 ans à l'âge de 20 ans. Le pourcentage d'adultes analphabètes a été remplacé par le taux de personnes n'ayant pas le baccalauréat pour une génération. Le pourcentage de ménage n'ayant pas de baignoires ni de douches a pris la place du pourcentage d'adultes privé d'eau potable. Le pourcentage de personnes privé d'accès aux services de santé a été remplacé par le pourcentage de personnes des communes n'ayant pas de maternité. Enfin, le pourcentage d'enfants de moins de 5 ans souffrant de malnutrition a été remplacé par le taux de mortalité infantile.

Toutes ces modifications montrent que l'Indice de la Pauvreté Humaine ici calculé n'a plus exactement le même contenu que celui proposé par le PNUD. Cependant, l'idée de base reste la même : mesurer le degré de pauvreté. Toutes les variables ici retenues indiquent que, une hausse se traduit par un accroissement de la pauvreté et donc une baisse du niveau de vie.

L'année de base considérée est 1995. Exception faite pour le pourcentage de personnes des communes n'ayant pas une maternité pour lequel les seules données disponibles sont celles de 1988. Cette variation dans les années de référence est regrettable, mais, les services de l'INSEE n'ont pas, à notre connaissance, évalué cette variable depuis cette date. Toutefois, on remarquera que la comparaison que l'on peut se faire en partant de ces données ne souffre pas trop de cette lacune, puisque le changement a dû se faire dans le même sens et dans des proportions approximativement identiques pour la région et le pays.

Les calculs ont montré que l'Indice de la Pauvreté Humaine sont de 13,5 pour le Nord-

²⁰⁰ En comparant la France, la région Nord-Pas-de-Calais, la Grèce et le Gabon, On remarque que le niveau de vie en France serait plus élevé qu'en Grèce, que la Grèce et le Nord-Pas-de-Calais serait à un niveau identique et que le Gabon viendrait loin derrière la France, la Grèce et le Nord-Pas-de-Calais. Ce qui, à notre avis n'est pas loin de la réalité. L'indice, pour l'année 1994, est de 0.92 pour la Grèce et de 0.56 pour le Gabon. Voir Cahier français numéro 286 page 83.

Pas-de-Calais et de 13 pour la France.

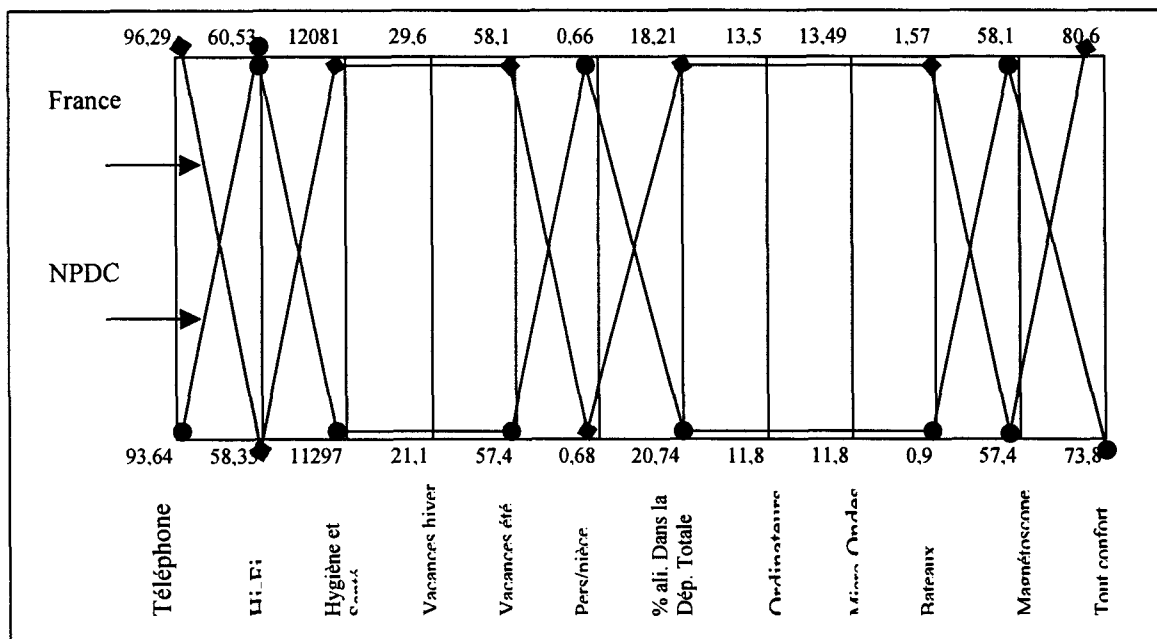
Comme pour l'Indice du Développement Humain, l'Indice de la Pauvreté Humaine montre que la pauvreté est légèrement plus importante dans la région, confirmant la thèse des « moindres conditions » de vie dans le Nord-Pas-de-Calais. Ici également, on peut objecter sur le choix des variables composant l'IPH. Ce choix a été subjectif et rien ne dit qu'en changeant de variables on puisse avoir les mêmes résultats, bien que les tentatives que nous avons réalisées à ce sujet n'aient pas changer cette tendance.

B. Résultats sur la méthode des points de correspondance

Le graphique IV-1 représente les points de correspondance des indices retenus pour le Nord-Pas-de-Calais et la France entière.

Les valeurs des indices qui sont censées représenter un niveau de vie meilleur ont été placées d'un même coté (en haut). Les valeurs représentant un niveau de vie inférieur sont placées en bas. Les données sont celles de 1995, sauf le taux de départ en vacance (1994) et le nombre de personnes par pièce (1990). Cette variation d'année de référence, comme nous l'avons dit plus haut pour les indices IDH et IPH, ne gêne pas trop notre comparaison.

Graphique IV-1: Points de correspondance de certaines variables



Le graphique des points de correspondance montre nettement que les données

nationales sont supérieures à celles de la région. Sur douze indices retenus, trois seulement mettent le Nord-Pas-de-Calais devant : le taux d'équipement en chaîne hifi, le nombre de personnes par pièce et le taux d'équipement en magnétoscope. Pour le reste des indices, la France devance la région. L'analyse sur les points de correspondance complète tout ce que nous avons fait tout le long de cette recherche et nous apprend que les conditions de vie par cette méthode seraient moins bonnes dans la région.

Conclusion générale

Cette recherche avait pour but l'étude comparative de l'évolution des conditions et niveaux de vie des ménages de la région Nord-Pas-de-Calais avec ceux de l'ensemble du pays.

Au terme de cette recherche, il nous faut formuler une réponse à la principale question énoncée dans l'introduction qui se résume au sens et à l'importance de l'évolution des écarts des indicateurs des conditions et niveaux de vie entre la région et le pays.

Pour répondre à cette question, nous avons préconisé deux niveaux d'analyse. Dans un premier temps, nous avons réalisé une analyse diachronique et synchronique de ces indicateurs et, dans un deuxième temps, nous avons utilisé la méthode économétrique.

Le premier niveau d'analyse nous a révélé la faillite des trois piliers traditionnels de l'économie régionale. Ces faillites ont conduit la région à des reconversions économiques. Malgré (ou peut-être à cause de) ces reconversions, la création d'entreprises est demeurée inférieure à la moyenne nationale. Les entreprises régionales sont de moins en moins concentrées même si, en 1990, 25 entreprises au moins avaient encore plus de 1100 travailleurs. L'emploi global a diminué entre 1954 et 1997. Le degré d'autonomie régional a baissé en nombre d'entreprises ayant le siège social dans la région alors qu'il a augmenté si on considère le nombre de travailleurs employés par les entreprises à siège social régional. De même, le poids de la région dans la création de richesse a diminué de manière continue.

Les conclusions sur les revenus sont plus mitigées. En effet, si les revenus moyens globaux régionaux sont généralement inférieurs aux revenus nationaux, l'analyse à des niveaux plus fins (par professions, par zone géographique, par activité, par sexe, ...) a été plus nuancée.

Ainsi, les revenus par profession révèlent que les cadres et les patrons de l'industrie et du commerce ont des revenus moyens plus élevés dans la région. De même, la prise en compte du revenu moyen par habitant, ménage et unité de consommation donne des résultats plus contrastés.

L'analyse de l'évolution des salaires confirme celle des revenus globaux. Dans leur globalité, les salaires nets moyens sont plus faibles dans la région. Mais, les analyses par âge, professions, activités, ... ont donné dans un certain nombre de cas et pour certaines années, des résultats en faveur de la région.

L'excédent brut d'exploitation agricole et non agricole moyen, respectivement par agriculteur et par entreprise est plus élevée dans la région.

L'étude a montré également que les transferts sociaux sont toujours positifs dans le Nord-Pas-de-Calais, ce qui permet au revenu disponible d'être supérieur au revenu primaire.

Aussi, avons-nous emprunté notre conclusion sur le revenu à S. DORMARD lorsqu'il écrit que : « Malgré leur caractère quelque peu parcellaire et les doutes que l'on peut avoir, dans certains cas, sur leur fiabilité, les données disponibles (sur les revenus) montrent une aggravation continue du retard de la région Nord-Pas-de-Calais en matière de revenu, par rapport non seulement à la France entière mais aussi à l'ensemble des régions depuis plusieurs décennies et dont elle n'arrive pas à sortir réellement. Les transferts massifs dont elle bénéficie depuis une vingtaine d'années ont permis d'atténuer les effets de la politique de reconversion sur une partie de la population, ils n'ont pu cependant empêcher le déclin général »²⁰¹.

Les conditions de vie matérielle, analysées à partir des différentes consommations, du logement, de son confort et de l'équipement des ménages ont, de manière globale montré que les ménages de la région accusaient un retard sur ceux de l'ensemble du pays. Toutefois, le différentiel entre la région et le pays varie en fonction du secteur, des subdivisions et des types de bien et, généralement se réduit avec le temps.

Les résultats des consommations alimentaires par ménage, par habitant et par unité de consommation varient suivant les années. Plus élevées dans la région au départ, ils sont en 1989 inférieurs à la moyenne nationale. Les consommations non alimentaires totales sont par contre généralement toujours plus élevées dans le pays. Ces résultats sont moins nets lorsqu'il s'agit des consommations par produit.

À partir de la propension moyenne à consommer et des coefficients budgétaires, nous avons démontré que comparativement à l'ensemble du pays, la région utilisait une part plus élevée de son revenu à l'achat des biens de première nécessité, signe d'un moindre développement, donc de moins bonnes conditions de vie.

L'analyse du logement a révélé que le degré de confort de l'ensemble du parc est moins élevé dans la région. Cependant, les résidences principales sont plus spacieuses et le peuplement plus normal que dans l'ensemble du pays. Il y a, dans la région, relativement plus de propriétaires occupants. Enfin, la différence d'équipement varie suivant les biens.

Les densités du personnel sanitaire et enseignant sont plus faibles dans la région. Il en est de même pour les permis de chasse et de pêche ainsi que pour les diplômes, excepté ceux du premier degré (brevet des collèges).

²⁰¹ S. DORMARD op. cité, page 15.

Les infrastructures régionales de santé, de l'enseignement et des loisirs accusent également un retard sur celles de l'ensemble du pays.

Le deuxième niveau d'analyse, utilisant la méthode économétrique a confirmé le contraste des résultats de la première méthode.

Au niveau de la formulation statique, les coefficients des équations de la consommation sur le revenu sont toujours plus élevés dans la région. Mais un certain nombre de ces coefficients ne sont pas significativement différents de ceux de l'ensemble du pays. Donc, que les conditions de vie mesurées à partir des ces biens ne seraient pas différentes dans les deux cas. De même, les différences de consommation ne sont toujours pas expliquées par les différences de revenus.

L'utilisation du modèle dynamique de HOUTHAKKER et TAYLOR a montré que globalement, les conditions de vie sont meilleures dans l'ensemble du pays que dans le Nord-Pas-de-Calais.

La prise en compte du chômage confirme les résultats de la formulation statique, en ce sens que, le chômage n'influencerait pas, sinon très faiblement, la consommation. Alors qu'à première vue, on devrait s'attendre au contraire.

Enfin, l'étude montre, du moins une corrélation, sinon une causalité positive des consommations nationales sur les consommations régionales. La consommation de boisson et d'énergie ont posé quelques problèmes d'interprétation. En effet, la constante était négative. Ces deux équations ont été réestimées sans la constante. Les résultats ont été largement significatifs ; mais, semblaient alors dire que la relation était parfaite, c'est-à-dire qu'une absence de consommation nationale entraînerait une consommation régionale nulle.

Enfin, la méthode des points de correspondance et les indices ont montré que les conditions de vie étaient globalement moins bonnes dans la région.

L'interprétation de ces résultats impose une analyse critique à cause, d'une part, des erreurs éventuelles sur les données et la période assez courte de notre échantillon et, d'autre part, d'un grand nombre d'autres variables qui n'ont pas été prises en compte soit par manque de données, soit à cause de la non mesurabilité de celles-ci. C'est ainsi que des variables telles que les voies de communications, le climat, les habitudes de consommation, la situation géographique, ... n'ont pas été intégrées dans l'analyse.

Le problème du nombre considérable de variables pouvant mesurer les conditions de vie soulevé dans l'introduction n'a pas été totalement résolu. Du moins, avons nous pris en compte un échantillon de variables représentatif, qui nous a permis de balayer la quasi totalité des aspects des conditions et niveaux de vie.

Cette recherche n'a pas la prétention d'avoir fait tout le tour des formes d'analyses des conditions et niveaux de vie. D'autres méthodes d'analyses auraient pu être envisagées. C'est le cas de la prise en compte des fonctions d'utilité des consommateurs et des courbes d'indifférences, de la méthode shift share, des problèmes de repartition,, du crédit, Nous n'avons pas utilisé ces dernières méthodes qui, éventuellement, seront intégrées dans des recherches ultérieures.

De même, les aspects structurels ainsi que l'analyse des disparités zonales dans la région n'ont pas été traités. C'est également là des champs d'analyse à explorer pour de recherches futures. S. DORMARD fait un aperçu enrichissant des disparités zonales qui mériterait un approfondissement²⁰². L'annexe 3 en présente quelques données.

Enfin, une analyse englobant l'ensemble des pays de l'Union Européenne permettrait de mieux situer ces pays qui, désormais, décideront ensemble de leur politique de développement et s'attelleront à réduire les disparités des conditions et niveaux de vie de leur population.

BIBLIOGRAPHIE

- ACCARDO J. et MONTEIL Ph.** (1995) « Le patrimoine au décès en 1988 », INSEE-*Résultats*, série consommation-Mode de vie, numéro 71.
- ADDA J.** (1995) « Allocation intertemporelle de la consommation, développements récents. » *Economie et Prévisions*, numéro 121, pages 1-18.
- AGBOVON E. et MERLEN R.** (1995a) « Moins d'un contribuable nordiste sur deux acquitte un impôt sur le revenu », *Profils de l'économie du Nord-Pas-de-Calais*, numéro 9, pp.9-14.
- AGBOVON E. et MERLEN R.** (1995b) « Impôts de solidarité sur la fortune : une forte contribution du Nord-Pas-de-Calais », *Profils de l'économie du Nord-Pas-de-Calais*, numéro 9, pages,15-19.
- ALASSEUR R., FOURASTIÉ J., GUILHEM J. et FOURASTIÉ J.** (1970) Pour l'élaboration d'indices du coût de la vie en France de 1910 à 1965, éd. *Armand colin*, paris V
- ALLARD P.** (1992a) « Le comportement d'épargne des ménages », *Revue française d'économie*, 2 vol VI, pages 177-232.
- ALLARD P.** (1992b) « La modélisation de la fonction de consommation des ménages », *Revue d'économie politique*, vol.102, numéro 5, pageS 727-765.
- AMAND-MADELIN Virginie** (1992) « Les utilisations de la comptabilité régionale : le point de vue des producteurs » dans : la comptabilité nationale pourquoi faire ? page 157-171, éd. *Économica*, Paris.
- ANTON P. BARTEN** (1977) « The system of consumer demand function approach : a review », *Econometrica*, vol. 45, n°1.
- ARKHIPOFF O.** (1976) « Peut-on mesurer le bien-être national », *collection C*, numéro 41.
- AUFRANT M. et PICARD H.** (1988) « La parité du pouvoir d'achat ; instrument nécessaire à la comparaison des PIB », *Problèmes économiques*, numéro 2073.
- BABEAU A. et LEBART L.** (1984) « les conditions de vie et les aspirations des français », *Futurible*, numéro 76 pages 37-51.
- BARGE M. et PAYEN J.F.** (1981) « Vieillesse et salaire : une optique individuelle », *Économie et Statistiques*, numéro 139.
- BARGE M. et PAYEN J.F.** (1982) « Niveau et évolution des salaires individuels : composantes permanentes composantes transitoires », *Annales de l'INSEE*, numéro 45, pp. 3-

²⁰² S. DORMARD, op. cité page 13.

44.

BARTEN A. (1977) « Systems of consumer demand functions approach : a review », *Économetrika*, vol. 41, numéro 1.

BATTIAU M. (1976) « Les industries textiles du Nord-Pas-de-Calais : Études d'une concentration géographique d'entreprises et de sa remise en cause », thèse de doctorat, tome 1 et tome 2, Lille.

BAUDELLOT C. (1981) « Bas salaire : État transitoire ou permanent ? » *Économie et Statistiques*, numéro 131.

BAUDELLOT C. (1984) « Les carrières salariales », *Données sociales*, INSEE.

BAUDELLOT C. et CHOQUET O. (1981) « Du salaire au niveau de vie », *Économie et Statistiques*, numéro 139, pages 17-28.

BAYET A. et JULHES M. (1996) « Séries longues sur les salaires », *INSEE-Résultats*, série Emploi revenu, numéro 105.

BECKER G.S. (1964) Human capital. A theoretical and empirical analysis, with special reference to education, ed. columbia university press New-York and London.

BEGG D., FISCHER S., DORNBUCH R., BERNIER B., CROUHY-VEYRAC L., DE LAVERGNE P., MARUANI L. et VEDIE H.L. (1989) *Macroeconomie*, éd. Mcgraw-Hill, Paris.

BIANCARELLI Jacques, PARINI P. et SERRADJI C. (1978) *Aménager les campagnes*, éd. du Moniteur, Paris.

BLANC P. et DONNELIER J.C. (1986) « Les revenus des ménages par région en 1983 », *INSEE première* numéro 61.

BLOCH L., REBOIS G. et BRILLET J.L. (1987) « DMS4 Modèle Dynamique Multisectoriel : les ménages », *INSEE collection C139*, pages 135-182.

BONNIEUX F. et RAINELLI P. (1986) « Convergence ou cumul des inégalités régionales : les enseignements du courants néo-classique », *Revue d'économie régionale et urbaine*, numéro 2, pages 199-217.

BOROWSKI D., BOUTHEVILLAIN C., DOZ C., MALGRANGE P. et ROBIN P. (1991) « Vingt ans de prévisions macroéconomiques : une évaluation sur données françaises », *Économie et Prévision*, numéro 99, pages 43-65.

BOUCHER M. (1979) « Éditorial », *Cahier français* numéro 190, page 1.

BOUMAHDI R., DIEDERICHS L. et PLASSARD J.M. (1994) « Les densités de bacheliers en France : une analyse économétrique des disparités régionales », *Revue d'économie régionale et urbaine*, numéro 5.

- BROUSSE H.** (1949) le niveau de vie en France, éd. PUF, Paris.
- BROWN A. et DEATON A** (1972) « Surveys in applied economics : Models of consumer Behaviour », *Economic journal*, vol. 82, numéro 328.
- BRUNHES B.** (1991) Présentation de la comptabilité nationale française, éd. Dunod, Paris.
- BRUTEL CH. et MARIOTTE H.** (1997) « Les salaires régionaux et départementaux en 1995 », *INSEE première*, numéro 556.
- BRUTEL CH.** (1998) « Le resserrement des revenus des ménages entre les régions de 1982 à 1995 », *INSEE première*, numéro 617.
- BRUYELLE P.** (1981) L'organisation urbaine de la région Nord-Pas-de-Calais, tome 1 et 2, thèse de doctorat, Lille.
- BUREAU D'INFORMATIONS ET DE PRÉVISIONS ÉCONOMIQUES** (1984) L'économie de la France en l'an 2000, Ed. Économica.
- CANCEILL G.** (1983) « L'enquête sur les revenus fiscaux des ménages en 1979 », *Courrier des statistiques*, numéro 28.
- CAHUC P.** (1990) « La théorie des négociations salariales : une revue de la littérature » *Économie et prévisions*, numéro 92-93.
- CALISTI L.** (1985) « 1945-1985; protection sociale : quel avenir ? », *La revue de l'économie Sociale*.
- CAMPAGNE N. CONTENIN D. et ROINEAU CH.** (1996) « Les revenus fiscaux des ménages en 1990 », *INSEE première*, Série Emploi-Revenu, numéro 103.
- CASIEZ Marie-Anne** (1981) « Sécurité sociale et transferts intra-régionaux : une application à la région Nord-Pas-de-Calais », DEA de politique Économique et Sociale, sous la direction de Serge DORMARD, Université de Lille 1.
- CASTILLE D. et VAMBRE P.** (1995) « Le nouveau paysage industriel du Nord-Pas-de-Calais », *Profils de l'économie du Nord-Pas-de-Calais*, numéro 35.
- CECCONI O.** (1971) « le concept de niveau de vie dans la science économique », *Économie et humanisme*, numéro 202.
- Centre Interuniversitaire de Recherche en Science Humaine** (1975) « Une région en Mutation : le Nord-Pas-de-Calais, aspects économiques et sociaux », *Communication au colloque tenu au CIRSH du 30 au 31 mai 1975*, publication universitaire de Lille III.
- CHARLER H. et LANGE B.** (1992) « Les Comptes Régionaux et leur utilisation dans la CEE », dans: la comptabilité nationale pourquoi faire ? page 193-198, éd. *économica* Paris.
- CHASSARD Yves et CONCIALDI Pierre** (1989) Les revenus en France, éd. La Découverte, Paris.

- CHOFFEL PH.** (1986) « Les évolutions individuelles de salaires 1976-1980 », *Données sociales*, INSEE.
- CLANCHÉ F.** (1995a), « Le confort des logements dessine aussi l'espace social », *Économie et statistique*, numéro 288-289.
- CLANCHÉ F.** (1995b), « La reprise du locatif privé », *Économie et statistique*, numéro 288-289.
- CLARK C.** (1960) Les conditions du progrès économique, éd. PUF, 505 p.
- CLÉMENT L., DESTANDAU S. et ENEAU D.** « Le budget des ménages en 1995 », *INSEE Résultats*, série Consommation-Mode de vie, numéro 90.
- COMBE P.** (1956) « Niveau de vie et progrès technique en France depuis 1860 », éd. PUF, Paris VI.
- COMMISSARIAT GÉNÉRAL AU PLAN** (1991) « Dictionnaire des sources statistiques sur le RMI ».
- CORNUEL D. et DURIEZ B.** (1983) Le miracle urbain, éd. Antropos, Paris.
- COTIS J. Ph. et LOUFIR A.** (1990) « Formation des salaires, chômage d'équilibre et incidence des cotisations sur le coût du travail », *Économie et prévisions*, numéro 92-93.
- COURBIS R.** (1985) « Le comportement d'indexation des salaires s'est-il modifié depuis 1982 ? », *Prévisions et Analyse Économique, Cahiers du Gama*, volume 6, numéro 3.
- DAN R.** (1990) « Les revenus dans le Nord-Pas-de-Calais en 1984 », *Profils de l'économie du Nord-Pas-de-Calais*, numéro 1, pages 9-14.
- DARMON D.** (1983) « la consommation des ménages à moyen terme », *Archives et documents*, numéro 92, INSEE.
- DARMON D., HOURRIEZ J.M. et L'HARDY PH.** (1991) « Consommation : l'effet du vieillissement », *Économie et statistiques*, numéro 243.
- DARMON D. et L'HARDY PH.** (1986) « santé et loisirs au premier plan », *Économie et statistiques*, numéro 190, pages 71-78.
- DAYAL R. and DAYAL N.** (1977) « Trade creation and trade diversion : new concepts, new methods of measurement », *Weltwirtschaftliches arch.*, vol.113(1), pages 125-169
- DEHOUX D.** (1984) « La consommation », *Cahiers Français*, numéro 216, pages 4-10.
- DEHOUX D et GRAFMEYER Y.**(1984) « Les disparités de consommation » *Cahiers Français*, numéro 216, pages 11-15.
- DE LA GRANDVILLE O.** (1995) « Principes d'économie » (Tome 2-Macroéconomie), éd. Economica, Paris.
- DELEBECQUE B.** (1975) « Le Produit régional - Essai d'application à la Région du Nord »,

Thèse de Doctorat, Lille, 521 pages.

DELEBECQUE B. (1978) « Le Produit régional », *Revue d'économie régionale et urbaine*, numéro 1, 1978, pages 76-94.

DELEBECQUE B. (1985) « Le schéma directeur pour le Nord-Pas-de-Calais... 15 ans plus tard », *LEPUR*.

DENIER G. (1987) « La politique de réhabilitation du logement : Bilan économique et financier », Lille 1.

DEPARDIEU D. (1981) « Où rechercher les disparités de salaire ? » *Économie et statistiques* numéro 130.

DESSAINT J. (1991) « Logement et épargne », *Économie et prévision*, numéro 99.

DESSE J. (1969) « Consommation individuelle et consommation collective, premier essai de mesure », *Consommation*, numéro 2.

DESSE J. et FOULON A. (1971) « La consommation élargie », *Consommation*, numéro 3.

DONNELIER J.C., MALIVERNY J. et MONTLOUIS E. (1987) « L'appareil productif régional de 1975 à 1984. Une analyse des valeurs ajoutées », *Collection de l'INSEE*, série R64.

DONNELIER J.C. et BLANC P. (1988) « Les comptes régionaux des ménages 1981-1984 », *Les collections de l'INSEE, série R*, numéro 67.

DORMANT B. (1999) Introduction à l'économétrie, éd. *Montchrestien*, Paris.

DORMARD S. (1984) « Les prévisions régionales de l'emploi. Méthodologie et application à la Région Nord - Pas-de-Calais », *Lepur*.

DORMARD S. (1999a) « L'évolution des revenus dans le Nord-Pas-de-Calais depuis le premier choc pétrolier », *communication à la sixième journée de l'Ifrési*.

DORMARD S. (1999b) « L'évaluation de l'impact des politiques de développement régionales : techniques et résultats », *Revue d'économie régionale et urbaine*, numéro 1, pages 135-158.

DORMARD S. (1999c) « Évolution de l'emploi, gains de productivité et spécialisation régionale : développement et application de la méthode structurelle », XXXVème Colloque de l'ASRDIF, Innovation et Économie Générale, Hyère, 1-3 septembre.

DOZ C. et MALGRANGE P. (1992) « Modèle VAR et prévisions à court terme », *Économie et Prévisions*, numéro 106, pages 109-122.

DUPASQUIER J.M. (1975) « La mesure du niveau de vie », *Économie et humanisme*, numéro 221.

DUCHESNE G. (1999) « Les déterminants des disparités spatiales en matière de création

d'entreprises : approche théorique et application aux zones d'emplois françaises », *Thèse de doctorat*, Lille1.

FANTON M., MOUILLART M. et STRAUSS-KAHN D. (1983) « Une étude comparative des méthodes économétriques françaises de la consommation globale des ménages, prévisions et analyses économiques », *Cahiers du GAMA*, Vol. 4, numéro 2.

FORTIN P. (1981) « L'économétrie », *note de recherche* numéro 14758, Université Laval, Québec.

FOUQUET A. (1973) « Modèle de projection de la demande des ménages », *collection M22, INSEE*.

FOUQUET A., CHARPIN J.M., GUILLAUME H., MUET P.A. et VALLET D. (1976) « DMS, modèle de prévision à moyen terme », *Économie et Statistiques*, numéro 79 page 33.

FOUQUET A., CHARPIN J.M. et GUILLAUME H. (1978) « DMS, modèle dynamique multisectoriel », *collection c64-65 INSEE*.

FOURASTIÉ Jacqueline (1970) « »

FOURASTIÉ Jean (1962) *Machinisme et bien être, niveau de vie et genre de vie de 1700 à nos jours*, éd. de Minuit, Paris.

FOURASTIÉ Jean et FOURASTIÉ Jacqueline (1983) « Sur les inégalités de revenus et de salaires en France », *Revue d'économie politique*, vol. 93, pages 882-893.

FERGUSON C.E. et GOULD J.P. (1982), *Théorie micro-économique*, éd. *Économica*, Paris.

GANNAGÉ E. (1962) *Économie du développement*, éd. PUF, Paris, 352 p.

GARAGNON J. (1987) « La comptabilité régionale : objectif, travaux actuels, perspectives », *Courriers de statistiques*, numéro 44.

GARCETTE P. (1985) *le Nord-Pas-de-Calais de 1975 à 1985*, éd. Socedit.

GENDARME M. (1954) « La région du Nord. Essai d'analyse économique », *Librairie Armand Colin*, Paris.

GEORGE G., JUDGE R., CARTER HILL, WILLIAM E., GRIFFITHS, HELMUT LÜTKEPOHL and TSOUNG-CHAO LEE (1988) *Introduction to the theory and practice of econometric*, ed. John Wiley & sons, INC.

GILLIS M., PERKINS D. H., ROEMER M. et SNODGRASS D.R. (1990) *Économie du développement*, éd. De Boeck-Wesmael, s.a. Bruxelles.

GILLET M. (1975) *La qualité de la vie dans le Nord-Pas-de-Calais au 20ème siècle*, éd. Universitaire.

GLAUDE M. et MOUTARDIER M. (1982) « les budgets des ménages », *Économie et*

statistiques, numéro 140 page 21.

GODINEAU Xavier (1992) « Les comptes régionalisés des administrations publiques Centrales. Un instrument à promouvoir », dans : la comptabilité nationale pourquoi faire ? page 173-181, éd. *Économica*, Paris.

GORDON Robert J., CARRIER CHARLET A. et POTTIER James (1984) *Macroéconomie*, éd. *Gaëtan Morin Chicoutimi*.

GUILLOTIN Y. et BIGARD A. (1982) « La mobilité hiérarchique des salaires en 1967-1982 », *Économie et prévisions*, numéro 102-103.

HATCHUEL G. (1985) « Transferts sociaux et redistribution », *CREDOC*.

HAUTCOEUR Jean Claude (1979) « Les salaires dans la région Nord-Pas-de-Calais en 1975 et actualisation au 1.10.1978 », *Profils de l'économie Nord-Pas-de-Calais*, numéro 2.

HAUTCOEUR Jean Claude (1980) « Disparités et évolution des salaires dans le Nord-Pas-de-Calais », *Profils de l'économie du Nord-Pas-de-Calais*, numéro 2.

HAUTCOEUR Jean Claude (1981) « Salaires et conditions d'emploi », *Profils de l'économie Nord-Pas-de-Calais*, numéro 2.

HAUTCOEUR Jean Claude (1982) « Les disparités de salaires dans les bassins d'emploi », *Profils de l'économie du Nord-Pas-de-Calais*, numéro 1.

HAUTCOEUR Jean Claude (1983) « Les revenus par zones dans le Nord-Pas-de-Calais », INSEE.

HAUTCOEUR Jean Claude (1999) « Diagnostic socio-économique sur les zones d'emplois », les dossiers du profils, numéro 56.

HENDERSON D.W. (1974) « Les indicateurs sociaux, exposé analytique et cadre de Recherche », *Conseil économique du Canada*, Ottawa.

HERPIN N. et VERGER D. (1991) *La consommation*, éd. *La découverte*, Paris

HOUTHAKKER H.S. et TAYLOR L.D. (1970) *Consumer's demand in the United State 1929-1970*, ed. *Harvard University Press*.

HIRSCHLEIFER J. (1976) *Price theory and applications*, ed. *Prentice Hall*.

HUGOUNENG R. et DESCALS J.S. (1991) « Effets redistributifs de la contribution sociale généralisée », *Économie et prévision*, numéro 98-2.

INSEE (1971) « L'ancien et le nouveau système de comptabilité nationale, comparaison chiffrée sur l'année 1971 ».

INSEE (1976) « Système élargi de comptabilité nationale », *Collection C*, numéro 44-45.

INSEE (1990) *Indicateurs régionaux sur les formations et les emplois*, *Imprimerie du Conseil Régional du Nord-Pas-de-Calais*.

- INSEE (1999) « Les ménages du Nord-Pas-de-Calais et leur logement en 1996 »; *Les dossiers du profils*, numéro 55.
- INSEE - Observatoire de l'Habitat et de l'Aménagement (1996) « Le logement dans le Nord-Pas-de-Calais en 1992 ».
- INSEE - Observatoire de l'Habitat et de l'Aménagement (1996) « Les ménages du Nord-Pas-de-Calais et leur logement en 1992 ».
- JAROUSSE J.P. et MINGAT A. (1986) « Un réexamen du modèle de gains de MINCER », *Revue économique* numéro 6, pages 999-1029.
- JOHNSTON J. et DiNARDO J. (1997) *Méthodes économétriques*, éd. *Économica*, Paris.
- JOLIF J.Y. (1964) « Besoins humains et destin de l'homme », *Économie et humanisme*, numéro 154, supplément annuel.
- JOLY B. (1994) « Le salaire moyen dans le secteur privé : 8900 francs par mois en 1992 dans la région », *Profil de l'économie du Nord-Pas-de-Calais*, numéro 3 page 11.
- JUSTER F. TH. (1973) « La mesure des performances économiques et sociales », *Annales et prévision, futuribles*.
- KEMPF H. (1990) « Externalités et contrats salariaux », *Économie et prévisions*, numéro 92-93.
- KENDE P. (1975) « Vers une évaluation de la consommation réelle des ménages », *Consommation*, numéro 2.
- KEMPF H. (1995) *Macro-économie*, éd. *Dalloz* Paris.
- KERGOAT POTET Micheline (1982) « Analyse des conditions de vie et de la consommation dans un espace régional : l'exemple des ménages bretons », Thèse pour le doctorat ès Sciences Économiques, Rennes I, 412 pages.
- LEGOFF-MARTIN E. (1981) « Les inégalités de revenus entre zones du Nord-Pas-de-Calais - Approche méthodologique et premiers résultats », *Profils de l'économie du Nord-Pas-de-Calais*, numéro 4.
- LEGRAND M. M. et MACRAKIS B. (1991a) « Beaucoup de maisons individuelles, mais un manque de confort », *Profils de l'économie Nord-Pas-de-Calais* numéro 3-4.
- LEGRAND M. M. et MACRAKIS B. (1991b) « Moins de décohabitation et moins de constructions neuves », *Profils de l'économie Nord-Pas-de-Calais*, numéro 3-4.
- LENDREVIE J., LINDON D. et LAUFER R. (1976) *les politiques de marketing*, éd. *Dalloz* Paris.
- L'HARDY PH. (1982) « Le taux d'épargne des ménages depuis 1970 », *Économie et statistiques*, numéro 140.

- L'HARDY PH.** (1984) « la consommation des ménages, 1960-1990 », *Futuribles*, numéro 76, pages 15-36, Paris.
- L'HARDY PH. et TROGNON A.** (1980) « le mythe du nouveau consommateur », *Économie et statistiques* numéro 123.
- LHERITIER J.L.** (1983) « Les déterminants du salaire », *Données sociales*, INSEE.
- LHERITIER J.L.** (1989) « Les salaires dans le Nord-Pas-de-Calais en 1986 : des disparités importantes », *Profils de l'économie du Nord-Pas-de-Calais*, numéro 1, pp.3-12.
- LINDON D.** (1985) *Le marketing politique*, éd. Dalloz.
- LOLLIVIER S. et PAYEN J.F.** (1990a) « Salaire : la valeur de l'expérience », *Données Sociales*, INSEE.
- LOLLIVIER S. et PAYEN J.F.** (1990b) « L'hétérogénéité des carrières individuelles mesurée sur données de panel », *Économie et prévision*, numéro 92-93.
- LORI L.** (1972), « Les comptes régionaux des ménages de 1962 à 1967 », *Collection R8 INSEE*.
- LORI L.** (1973) « Les comptes régionaux des ménages de 1968 à 1969 », *Collection R11, INSEE*.
- LOUIS J.** (1976) « Aide publique et développement économique », *Économie et statistiques*, numéro 80.
- LOUVOT C.** (1993) « Le nombre de ménage augmentera de moins en moins vite. Une projection à l'horizon 2020 », *Économie et statistiques*, numéro 267.
- LUZI A. et TOPOL R.** (1995) *Initiation à la macro-économie, équilibre de courte période*, éd. Hachette, Paris.
- MABILE S.** (1983) « Les disparités régionales de salaires se réduisent », *Économie et Statistiques*, numéro 153.
- MADDALA G.S.** (1977) *Econometrics*, ed. McGRAW-HILL BOOK COMPANY, New-York..
- MAILLET P.** (1976) *L'économétrie*, éd. PUF, Paris.
- MALINVAUD E.** (1986) « Jusqu'où la rigueur salariale devrait-elle aller ? une exploration théorique de la question », *Revue économique*, numéro 2.
- MARCHAND O.** (1989) « Emploi, offre de travail et chômage dans les principaux pays développés. Les effets de la crise », *Économie et statistiques*, numéro 220, page 35.
- MARESCHAL P.** (1981) « 66 indicateurs sociaux par région et département », *INSEE*.
- MARY S. et TURPIN E.** (1981) « Les salaires », dans *panorama économique des régions françaises*, pages 197-222; *collection série R42-43*, INSEE.
- MARTIN M.E.** (1975) « Les disparités de revenu entre catégories sociales en 1975 »,

Économie et statistiques, numéro 139.

MARTIN M.E. (1998) « Les ressources des ménages par catégorie socioprofessionnelle en 1975 », *Économie et statistiques*, numéro 117.

MASSON A. et STRAUSS-KAHN D. (1978) « Croissance et inégalité des fortunes de 1949 à 1975 », *Économie et statistiques*, numéro 98.

MATA J. E. (1988) « Évolution des conditions de vie dans le Nord-Pas-de-Calais », mémoire de DEA, sous la direction de S. DORMARD Lille 1.

MAUREL F. (1989) « Modèles à correction d'erreur : l'apport de la théorie de la cointégration », *Économie et Prévisions*, numéro 88-89, pages 105-125.

MERLEN R. (1994) « 1982-1990 : Érosion de la puissance économique du Nord-Pas-de-Calais », *Profils de l'économie du Nord-Pas-de-Calais*, numéro 2.

MINCER J. (1958) « Investment in human capital and personal income distribution », *Journal of political economy*, 4.

MINCER J. (1974) *Schooling, experience and earning*, New-York/Londres columbia university press.

Ministère de l'Économie, des Finances et de l'Industrie (1998) « Résultats 96-97 de l'ISF », *Les notes bleues de Bercy*, 1-15 septembre.

Ministère de l'Éducation Nationale, de la Recherche et de la Technologie (1998) « Géographie de l'école ».

Ministère de l'Équipement, des transports et du logement (1998) *Le compte du logement (rapport à la commission des comptes du logements)*, éd. *Économica*, Paris

MOREL B. (1984) « Les modes de protections sociales en cas de maladie », *Services Statistiques des Études et d'Information du Ministère des affaires sociales et de la Solidarité nationale*.

MORIS David MORIS (1979) *Measuring the condition of world's poor. The physical quality of life*, Pergamon Press.

MOUGEOT M. (1980) « Analyse factorielle et régionalisation ou l'irréductibilité des particularismes régionaux », *Revue d'économie urbaine et régionale*, numéro 4.

MUELLBAUER J. et PASHARDES P. (1982) « Test of dynamic specification and homogeneity in demand systems », *Working paper*.

MURARD Numa (1993) *La protection sociale*, éd. *La Découverte*, Paris.

MURRAY R. (1991) « Vers une reconstruction de la théorie de l'utilité et du bien-être », dans *Économistes et charlatans* éd. *Les belles lettres*, Paris.

NASSE PH. (1970) « analyse des effets de substitution dans un système complet de fonctions

de demande » *Annales de l'INSEE*, numéro 5.

NEGRE Michel (1992) « Des Comptes Régionaux des Administrations de Sécurité Sociale aux tableaux régionaux et locaux de la protection Sociale », dans : la comptabilité nationale pourquoi faire? page 183-192, éd. Economica, Paris.

NERLOVE M. (1960) « The market demand for durable goods : a comment », *Econometrica*, vol.28, numéro 1.

NOVOLLET B. (1973) « La logique de la consommation », *Les cahiers français*, numéro 162.

Observatoire des Migrations dans la Région du Nord-Pas-de-Calais (1981) « L'immigration dans le Nord-Pas-de-Calais ».

Observatoire Régional de l'Habitat et de l'Aménagement (1994) « L'habitat en région Nord-Pas-de-Calais, le livre blanc des enjeux et perspectives ».

OCDE (1976) Les mesures du bien-être social, Paris.

OCDE (1982) La liste OCDE des indicateurs sociaux, Paris.

OCDE (1988) L'avenir de la protection sociale, Paris.

OCDE (1985) Dépenses sociales 1960-1990. Problèmes de croissance et maîtrise, Paris.

PARIS D. (1993) La mutation inachevée. Mutation économique et changement spatial dans le Nord-Pas-de-Calais, éd. *l'Harmattan*, Paris.

PAVLEVSKI Jovan (1971) « L'analyse du niveau de vie. La méthode des points de correspondance », *Analyse et Prévisions*, tome XII 1-2.

PEREAUX J.C. (1994) « La dynamisation des prix et des salaires : contrats échelonnés et anticipations rationnelles », *Économie et Prévision*, numéro 112.

PERROT M. (1981) « L'évolution récente du pouvoir d'achat des salaires », *Économie et Statistiques*, numéro 129.

PERROT A., REYNAUD B. et MORIN P. (1990) « La formation des salaires : de la loi du marché aux stratégies des acteurs. Présentation générale », *Économie et prévision* numéro 92-93.

PICHOT A. (1968) Comptabilité nationale et planification, éd. *Cujas*, Paris.

PIERRARD P. (1978) Histoire du Nord, éd. *Hachette littérature*.

PIETRESZEWSKI et OLSZAK E. (1988) « la population du NPDC, passé présent et avenir », Lille 1.

PIRIOU J.P. (1987) L'indice des prix, éd. *La découverte*, Paris.

PIRIOU J.P. (1994) La comptabilité nationale, éd. *La Découverte*, Paris.

PLASSARD J.M. et TAHAR G. (1990) « Théorie du salaire d'efficience et disparités non

compensatrices : évaluation à partir de l'enquête Fqp », *Économie et Prévisions*, numéro 92-93, 1/2.

PLATELLE H., GROSHENS M.C. et DHERENT C. (1986) *Les pays du Nord*, éd. Bonneton.

PORET P. (1990), « Les salaires dans les grands pays de l'OCDE au cours des années quatre vingt », *Économie et statistique*, numéro 235.

PORTIER F. (1994) « Les ajustements des prix et des salaires : enjeux théoriques et mesures statistiques », *Économie et Statistique*, numéro 273.

RALLE P. et TOUJAS-BERNATE J. (avril 1990) « les salaires désindexés : une réalité depuis 1983 », *INSEE première* numéro 59.

RENAUD B. (1990) « Les modes de rémunération et le rapport salarial », *Économie et Prévisions*, numéro 92-93.

RENAUD B. (1994) *Les théories du salaires*, éd. La Découverte, Paris.

RENUCCI-ARNAUD D. (1979) « Le niveau de vie des retraités ouvriers, essai d'analyse », thèse de doctorat, Nice 1.

RYS A. et VANEECLOO N. (1998) *Économétrie - Théorie et application*, éd. Nathan, Paris.

SACHTER H (1996) « Les mutations économiques dans le Nord-Pas-de-Calais : Une approche régulation apporte-t-elle des éléments nouveaux ? », *Communication aux journées sur le Nord-Pas-de-Calais : Changement régional et dynamique des territoires*, Lille.

SACHTER H (1999) « Le Nord-Pas-de-Calais : 283000 emplois industriels sans districts », XXXVème Colloque de l'ASRDIF, Innovation et Économie Générale, Hyère, 1-3 septembre.

SPANOS A. (1989) « Early empirical findings on the consumption function, stylized facts or fictions : a retrospective view », *Oxford university press (oxford economic paper)*, numéro 41 pages 150-169.

SOFER C. (1990) « La répartition des emplois par sexe : capital humain ou discrimination », *Économie et Prévisions*, numéro 92-93, 1/2.

THOMAS J.J. (1989) « The early econometric history of the consumption function », *Oxford economic papers* n°41 page 131-149.

THUMERELLE J.P. (1982) *La population de la région Nord Pas de Calais études géographiques*, tome 1 et 2, Lille 1.

TRABLOLD-NUBLER Harold (1994) « La mesure du niveau de développement : l'évaluation des Nations-Unies », *Problèmes économiques*, numéro 2374.

TRANNOY A. et LUGAND C. (1992) « L'évolution de l'inégalité des salaires due aux différences de qualification: une étude d'entreprises françaises, de 1976 à 1987 », *Économie et*

Prévisions, numéro 102-103, 1/2.

TURLOT M. F. (1967) « Les élasticités de consommation des ménages de Yaoundé », *Études et conjoncture*, numéro 12.

VAN PARIJS PH. (1987) « De l'efficience à la liberté, l'économie du bien être face au défi libertarien », *Économie Appliquée*, tome XLI, numéro 3, pages 451-478.

VANGREVELINGHEN G. (1968) « », *Études et conjoncture*, Numéro.

VANGREVELINGHEN G. (1969) « les niveaux de vie en France, 1956-1965 », *Économie et statistiques* n° 1.

VIAU P. (1964) « Besoin humain et économie opulente », *Économie et humanisme*, numéro 154, supplément annuel.

VILLA P. (1996) « La fonction de consommation sur longue période en France », *Revue économique*, vol.47, numéro 1, pages 11-142.

VILLENEUVE A. (1978) « Les revenus primaires en 1975 », *Économie et statistiques*, numéro 103.

VINCENAU M. (1994) « la croissance des régions de 1982 à 1991 », *INSEE première*, numéro 292.

VINCENAU M., VAILLARD M. et BRASSEUR J. (1993) « les comptes régionaux des ménages (1982-1990) », *INSEE*.

VINCENAU M., VAILLARD M. et BRASSEUR J. (1993) « régions : les revenus des ménages de 1982 à 1990 », *INSEE première*, numéro 249.

WAGNER J. (1990) « Le test de fonctions de gain : résultats pour cinq pays », *Économie et Prévisions* numéro 92-93, 1/2.

WILLIAM E., GRIFFITHS, CARTER HILL R. and GEORGE, G. JUDGE (1992) *Learning and practicing econometrics*, ed. *john wiley & Sons, INC.*

UNCAF-CREDOC. (1967) *Les conditions de vie des familles*, Paris.

REVUES ET PERIODIQUES

CAHIERS FRANÇAIS, numéros 151, 254, 286.

CAHIERS DU GAMA, numéro 2, volume 4, 1983.

Courrier Statistique, numéro 38.

Économie et Statistiques, numéros 79, 101, 135, 140, 190, 243, 248.

Eurostat, Annuaire des statistiques régionales 1981, 1983.

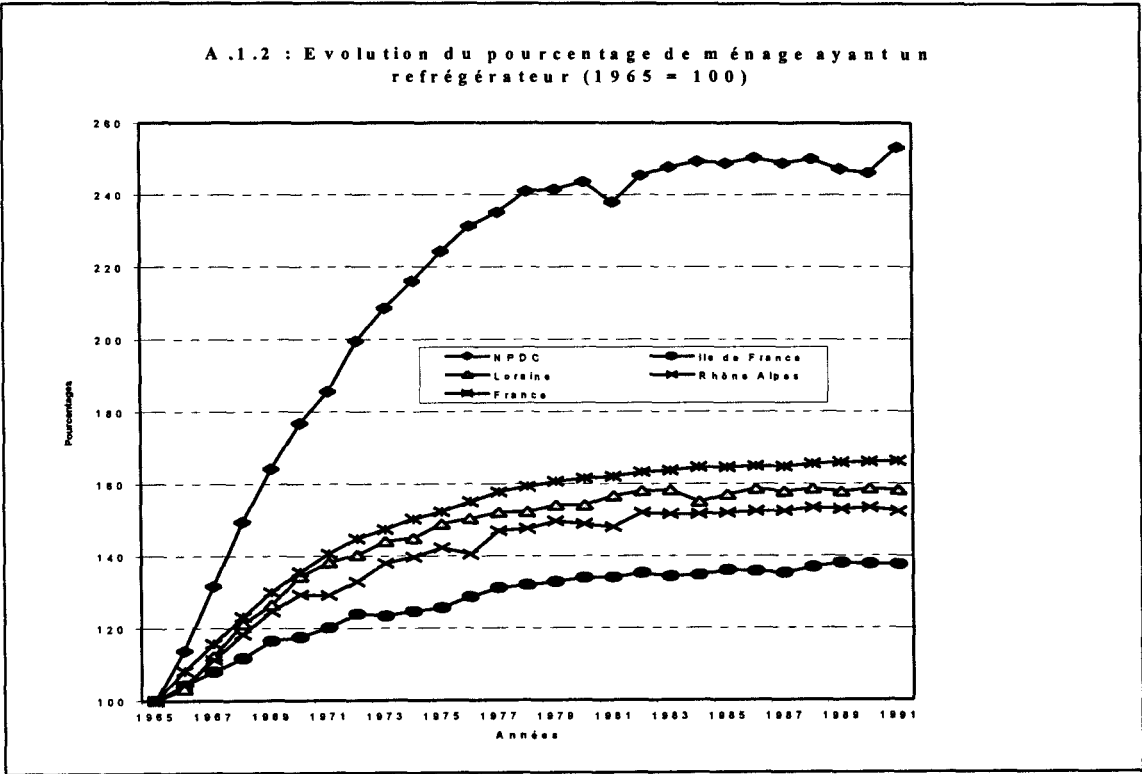
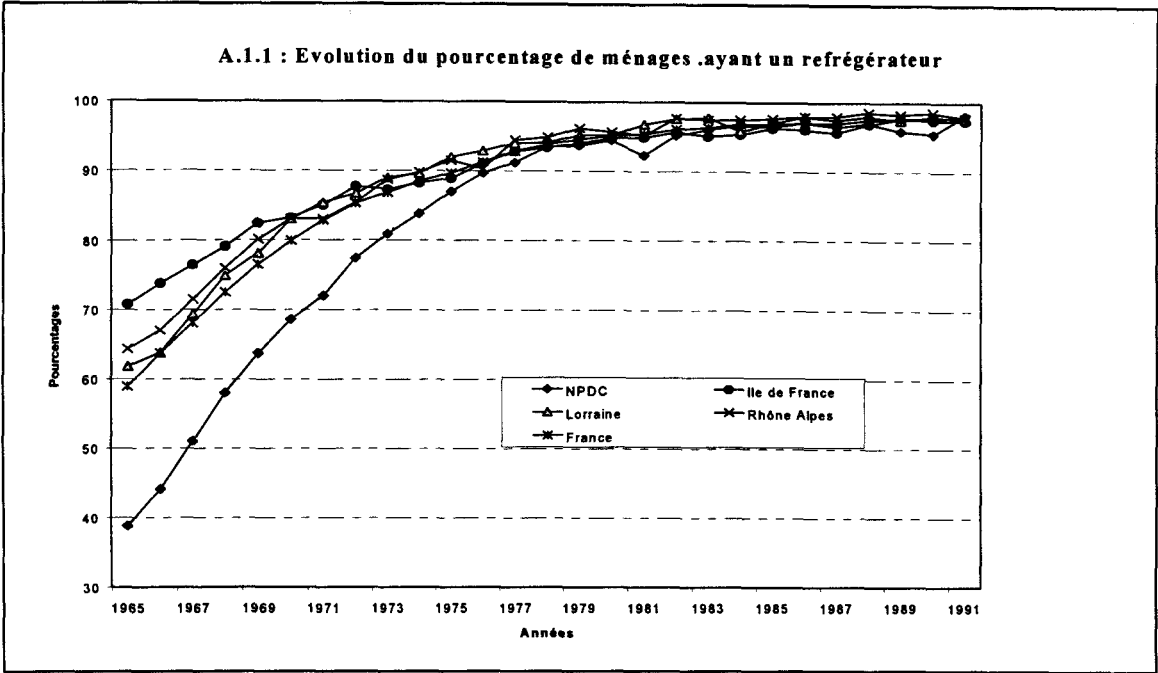
Eurostat, Transport, communications, tourisme 1980.

INSEE, Annales 26-27 avril - septembre 1977.

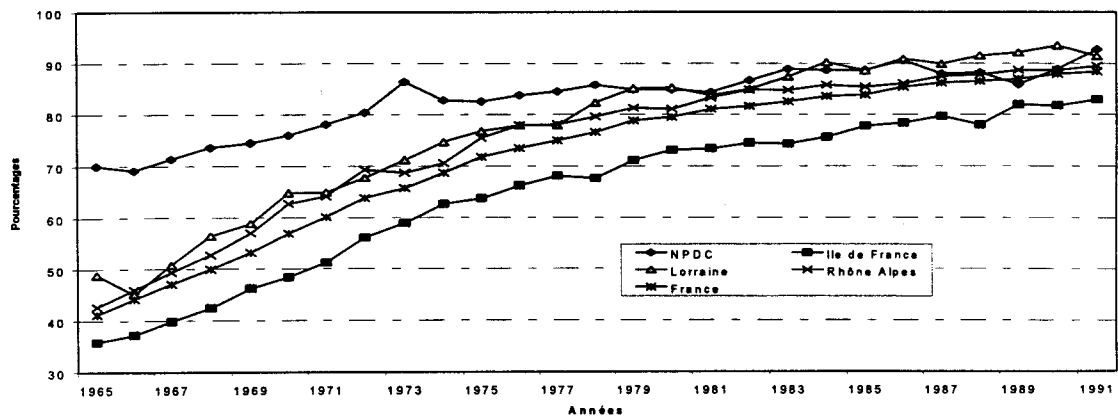
- INSEE, Annuaire statistique de la Lorraine, éd. 1993.
- INSEE, Archives et documents numéros 92, 180, 210.
- INSEE, Données économiques et sociales, Provence-Alpes-Côte-d'Azur, éd. 1984, 1992
- INSEE, Dossier social 1977, 1980, 1984.
- INSEE, Dossier social du Nord-Pas-de-Calais 1980, 1987.
- INSEE, Dossier du profils n°30, ..., 56.
- INSEE, INSEE première, numéros 61 avril 1986, 79 décembre 1986, 42 octobre 1989, 94 juillet 1990, 249 mars 1993.
- INSEE, Profils de l'économie du Nord-Pas-de-Calais 1985, 1987, 1988, 1991,...,1999.
- INSEE, La France et ses régions, éd. 1990, 1993.
- INSEE, Les revenus par zone, 1983.
- INSEE, Petit Mémento pour une grande région.
- INSEE, Rétrospective démographique Rhône-Alpes 1960-1989, n°47 juin 1992.
- INSEE, les femmes, coutumes et caractères 1991.
- INSEE, Femmes en chiffre.
- INSEE, Femme du Nord-Pas-de-Calais, des chiffres... des faits, 1993.
- INSEE, Statistiques et études, Midi-Pyréné, numéro 2, 1987.
- INSEE, Collection de l'INSEE série C, numéro 39, 140-141.
- INSEE, Collection de l'INSEE série M, numéro 109, 122,...
- INSEE, Collection de l'INSEE série R, numéros 44, 67, ...
- INSEE, Tableaux économiques de la région du Nord, 1967, 1992 tome 1 et 2, 1995, 1998
- INSEE, Tableau économique de l'Île-de-France : 1982, 1990.
- INSEE, Tableaux de l'économie Rhône-Alpes 1991.
- INSEE, Tableaux de l'économie de la Lorraine, 1991.
- INSEE, Tableaux de l'économie française, 1991-1992, ..., 2000
- INSEE, Annuaire statistiques régionaux, Direction régionale de Lille 1951 et suivants
- Lettre de la région Nord-Pas-de-Calais**, 1974, 1979.
- Revue d'économie régionale et urbaine**, numéro 5, 1965 ; 4 , 1986 ; 5, 1987 ; 5, 1988.

ANNEXES

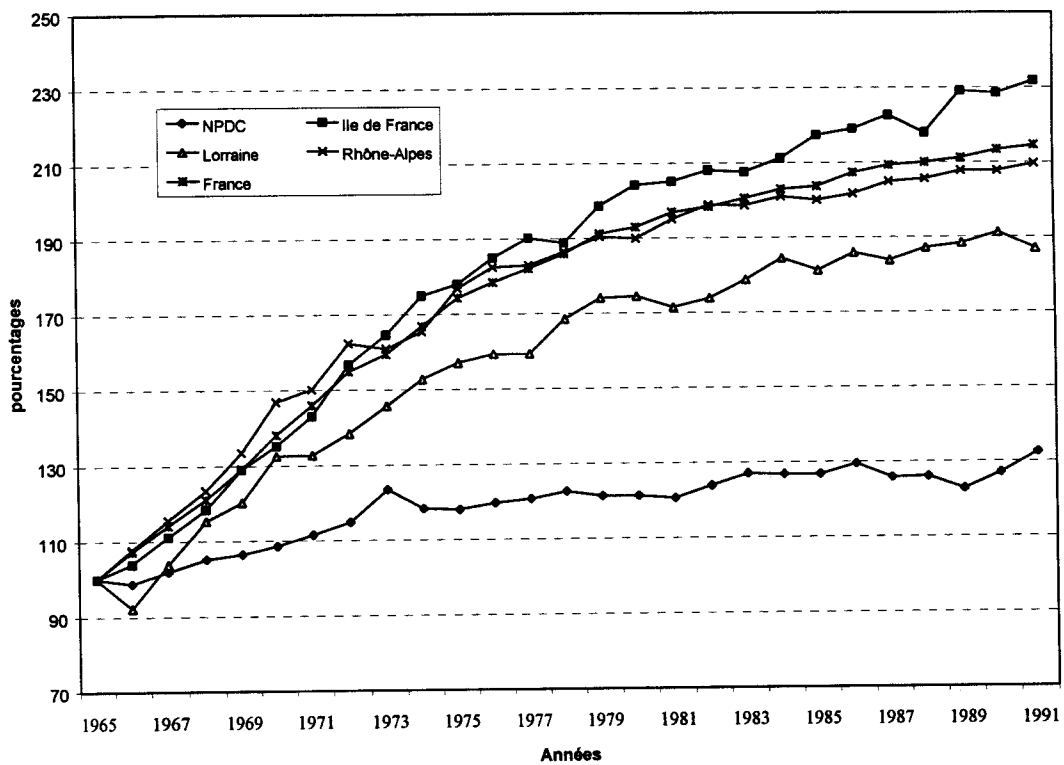
Annexes 1 : Courbes d'évolution du pourcentage de ménages ayant un bien donné



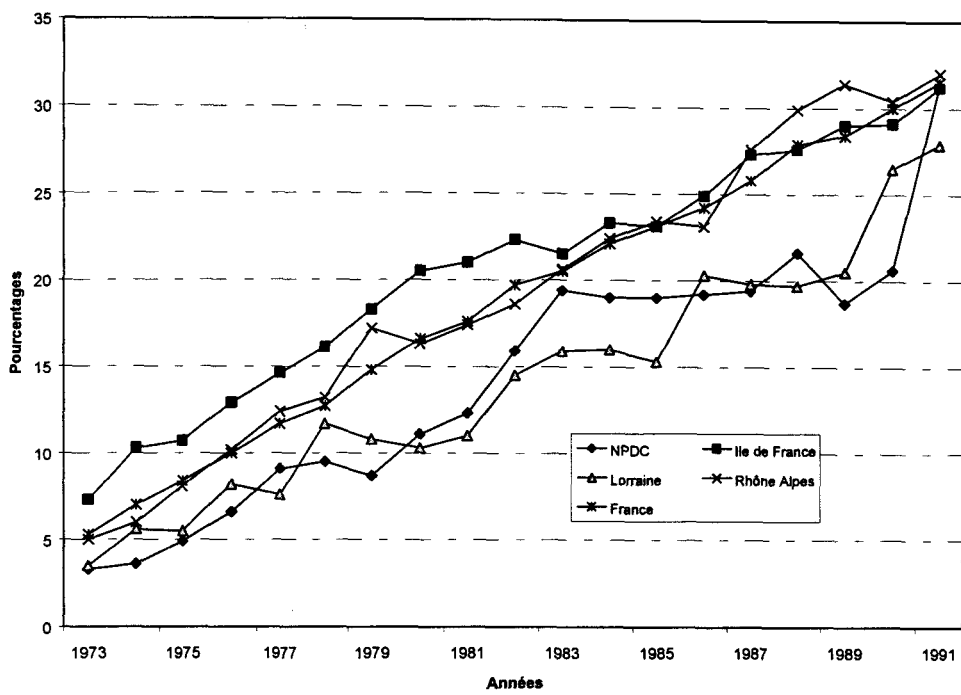
A.1.3. : Evolution du pourcentage de ménages ayant un lave-linge



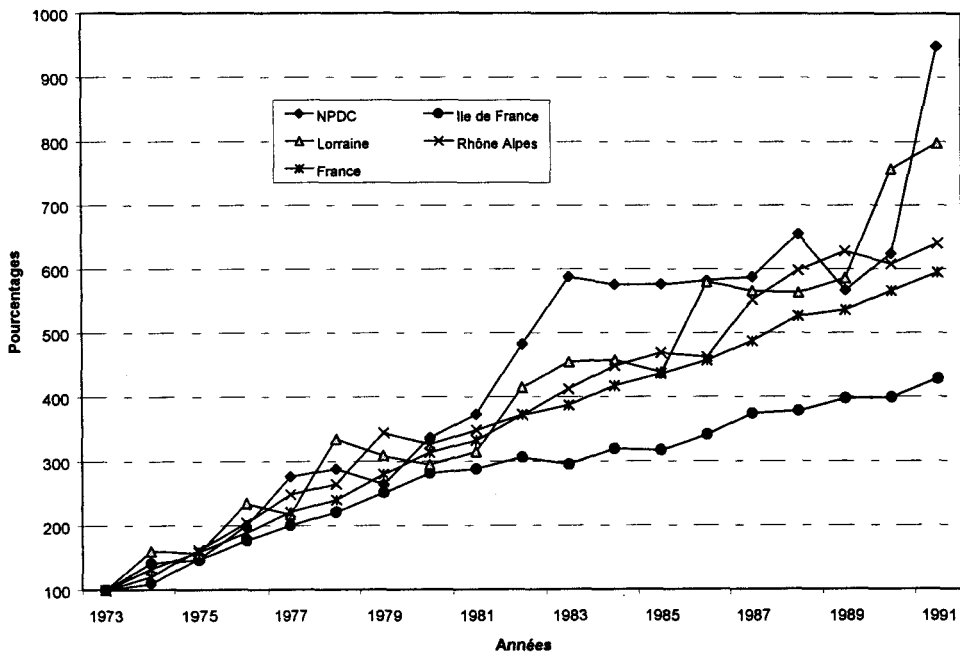
A.1.4. : Evolution du pourcentage de ménages ayant le lave-linge (1965 = 100)



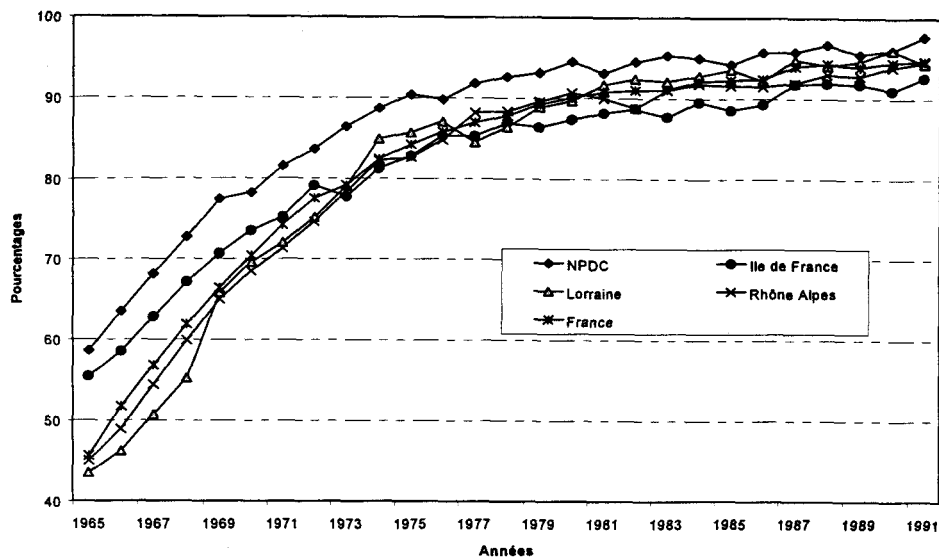
A.1.5 : Evolution du pourcentage de ménage ayant un lave-vaisselle



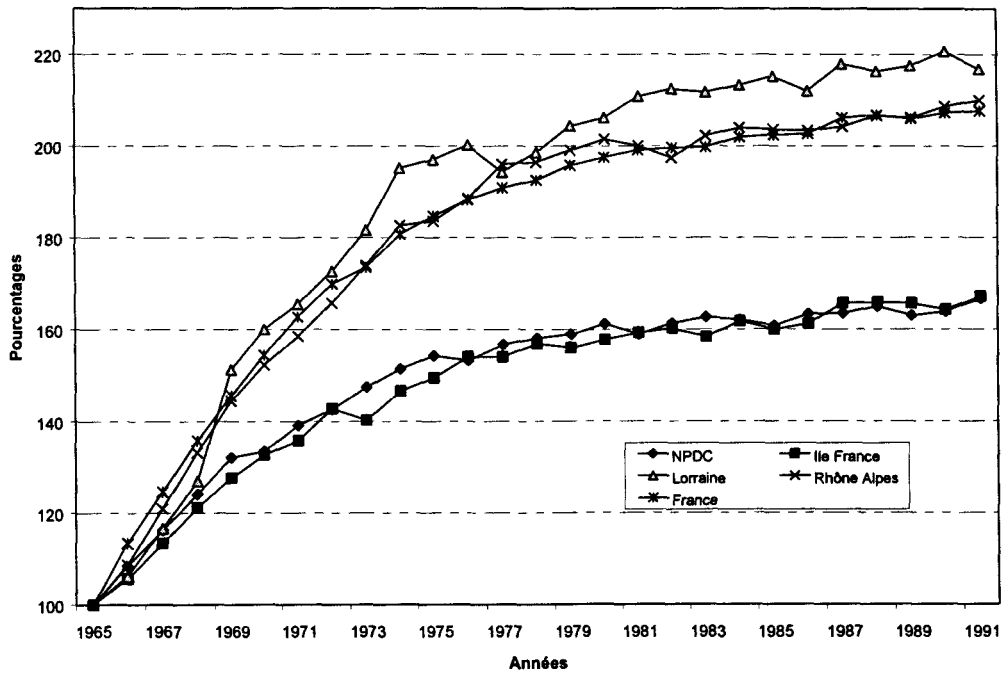
A.1.6 : Evolution du pourcentage de ménages ayant un lave-vaisselle (1973 = 100)



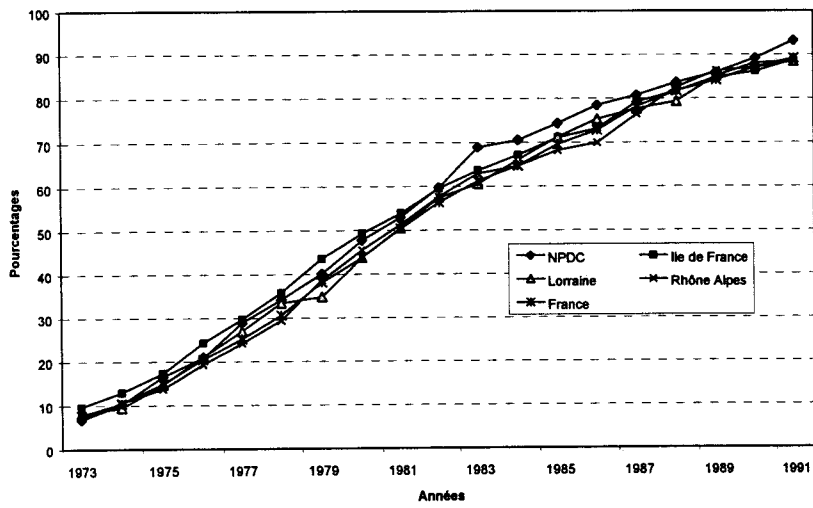
A.1.7. : Evolution du pourcentage des ménages ayant un poste téléviseur en noir et blanc



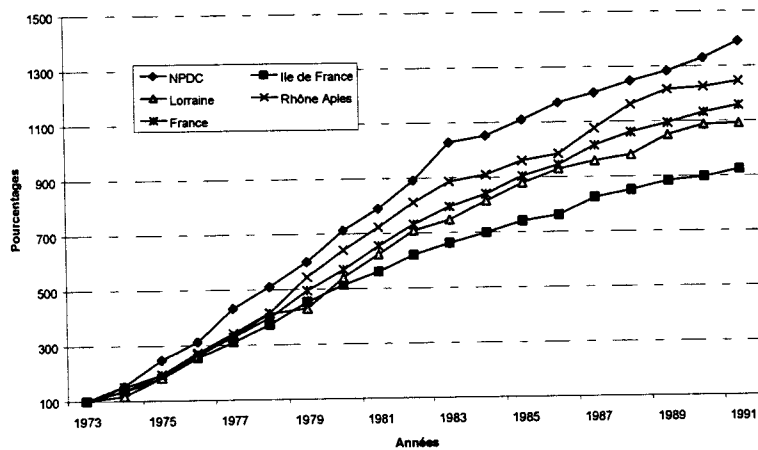
A.1.8. : Evolution du pourcentage de ménages ayant un poste téléviseur en noir et blanc(1965 = 100)



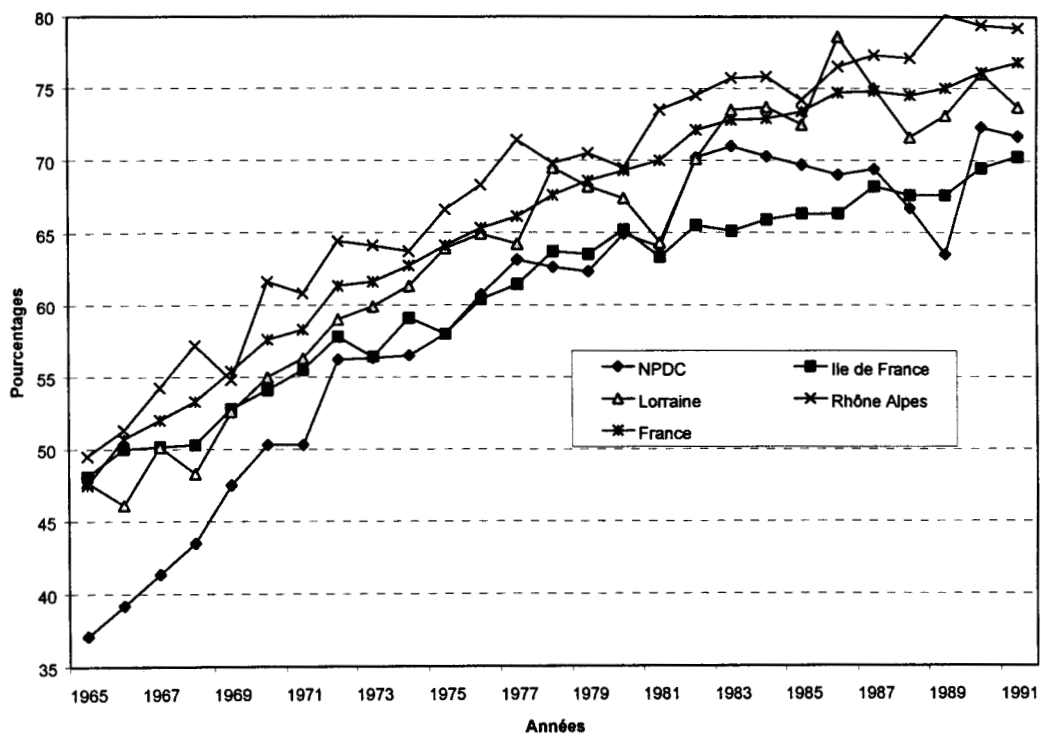
A.1.9. : Evolution du pourcentage des ménages ayant une télévision en couleur



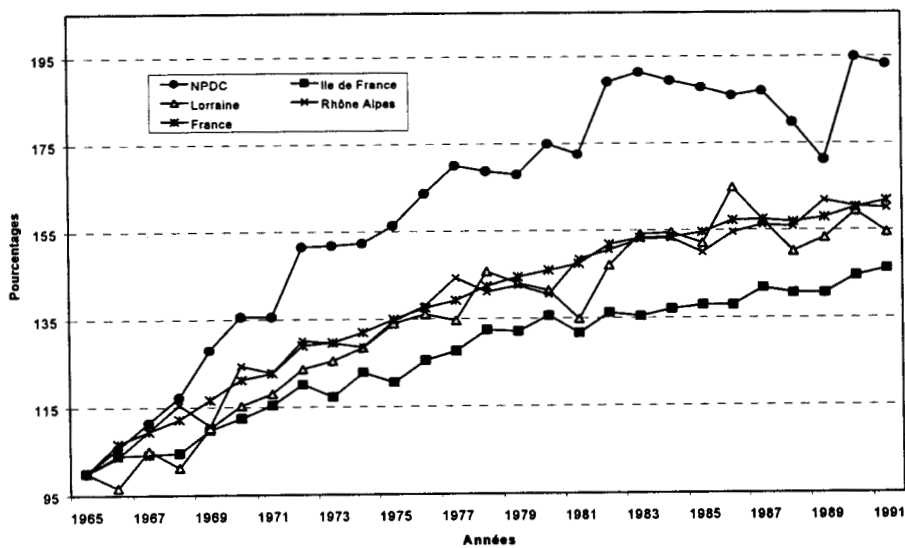
A.1.10. : Evolution du pourcentage de ménages ayant une télévision en couleur (1973=100)



A.1.11. : Evolution du pourcentage de ménage ayant une automobile



A.1.12. : Evolution du pourcentage de ménages ayant une automobile (1965 = 100)



Annexe 2 : Effet de structure et effet résiduel : méthodologie²⁰³

Soit w et W respectivement, les salaires moyens dans le Nord-Pas-de-Calais et en France. Supposons que nous voulions isoler l'effet de structure dû à la répartition sectorielle des emplois dans la région. On notera e_i l'emploi régional dans le secteur i ($i = 1, 2, \dots, m$), E_i l'emploi dans ce secteur au niveau national et w_i et W_i respectivement, les salaires moyens dans le secteur i dans la région et en France. E et e l'emploi total au niveau national et régional

On a :

$$w = \sum_i (e_i/e) * w_i \quad \text{et} \quad W = \sum_i (E_i/E) * W_i$$

L'effet de structure (ou effet structurel) ES est mesuré par la différence entre le salaire fictif de la région, calculé en appliquant à la structure d'emploi régionale les salaires moyens nationaux des différents secteurs d'activité, et le salaire moyen national. Il s'écrit :

$$ES = \sum (e_i/e) * W_i - W = \sum (e_i/e - E_i/E) w_i$$

L'effet structurel est nul lorsque la région a la même structure d'emploi que la France entière. Il sera positif si la région concentre relativement plus d'activité distribuant des salaires moyens élevés en France. Il sera, à l'inverse, négatif si le Nord-Pas-de-Calais regroupe relativement plus d'activités à faibles salaires.

L'effet propre représente l'écart entre le salaire moyen régional et le salaire moyen national non pris en compte par l'effet structurel. On peut l'écrire sous la forme :

$$EP = (w - W) - ES$$

$$\text{Soit : } EP = \sum (e_i/e (w_i - W_i))$$

L'effet propre est positif lorsque la région concentre relativement plus de secteurs ou d'activités versant des salaires plus élevés qu'ailleurs. Il sera négatif dans le cas où ce sont les activités les moins rémunératrices qui sont les plus présentes dans la région.

Annexe 3 : Les revenus nets moyens dans les zones du Nord-Pas-de-Calais

Zones d'emploi	Indices (région = 100)		
	1975	1985	1995
Roubaix-Tourcoing	107,7	109,8	107,6
Lille	110,7	114,1	116,9
Dunkerque	102,1	104	102,1
Flandre-Lys	98,3	99,5	104,5
Douais	95,9	94,3	94,3
Valenciennois	95,8	91,5	90
Cambresis	97,1	97,6	97,2
Sambre-Avesois	97,4	92,4	89,6
Artois-Ternois	100,4	103,3	105,7
Lens-Hénin	90,2	85,8	83,1
Béthune-Bruay	89,2	92,3	93,4
Saint-Omer	98,1	96,6	101,7
Calais	97,9	95,8	95
Boulonnais	101,5	95,4	97,4
Berck-Montreuil	95,3	101,2	99,4
Total	100	100	100

Source: INSEE

²⁰³ S. DORMARD, op. cité, page 14

Annexe 4 : Niveau de confort selon le statut d'occupation dans le Nord-Pas-de-Calais en 1996 (en pourcentage des résidences principales)

	Sans confort	Confort insuffisant	Confort acceptable	tout confort
Propriétaires	2,9	5,5	14,1	77,5
Locataires	3,7	3,7	17,3	75,2
Autres statuts	7,6	12,2	32,4	47,8
Ensemble	3,7	5,5	17,1	73,8

Source : INSEE

Annexe 5: Évolution de la population scolaire et du corps enseignant (public)

Annexe 5.1 : Évolution de la population scolaire

	1994			1999		
	1 er degré	2 ème degré	Supérieur	1 er degré	2 ème degré	supérieur
NPDC	541233	460942	139592	498876	447189	150931
France	6561705	5617404	2071147	6337282	5466398	2117044

Source : Rectorat de Lille

Annexe 5.2. : Évolution des enseignants (public)

	1993				1998			
	1 er degré	2 ème degré	Supérieur	Professionnelle	1 er degré	2 ème degré	Supérieur	Professionnelle
NPDC	22761	29463	2901	2733	22141	31000	4181	2355
France	312928	384962	53000	32209	315227	411624	65468	33428
NPDC/France	7,27	7,65	5,47	8,44	7,02	7,53	6,39	7,04

Liste des tableaux

Chapitre 1.

Tableau I-1 : Part des établissements par secteur.....	22
Tableau I-2 : Degré de concentration dans l'industrie du Nord-Pas-de-Calais.....	22
Tableau I-3 : Les 25 plus grands établissements industriels du Nord-Pas-de-Calais.....	23
Tableau I-4 : Taux de croissance de la population active ayant un emploi.....	25
Tableau I-5 : Degré d'autonomie.....	26
Tableau I-6 : Taux de croissance du produit intérieur.....	29
Tableau I-7 : Part des branches dans le produit intérieur brut.....	32
Tableau I-8 : Part des valeurs ajoutées des ménages dans le produit intérieur brut.....	35
Tableau I-9 : Part des valeurs ajoutées régionales des ménages (France = 100).....	35
Tableau I-10 : Taux de croissance du revenu global brut.....	40
Tableau I-11 : Taux de croissance du revenu disponible brut par période.....	42
Tableau I-12 : Revenu primaire et transferts nets en 1982 et 1988.....	44
Tableau I-13 : Évolution du revenu disponible brut (par habitant, ménage et U.C.....	46
Tableau I-14 : Valeurs relatives de la différence du RDB entre les autres zones et le NPDC.....	47
Tableau I-15 : Évolution du revenu moyen par ménage.....	49
Tableau I-16 : Évolution du revenu moyen selon les PCS.....	50
Tableau I-17 : Indice régional du Nord-Pas-de-Calais pour certaines PCS (France = 100)....	51
Tableau I-18 : Revenu moyen selon la taille de l'unité urbaine.....	52
Tableau I-19 : Différence entre le NPC et la France du Revenu moyen selon la taille de l'unité urbaine.....	53
Tableau I-20 : Part dans le RDB des salaires, excédent brut et prestations sociales.....	58
Tableau I-21 : Taux de croissance annuel du salaire net par période.....	59
Tableau I-22 : Indice des écarts du salaire moyen du NPDC avec les autres régions.....	63
Tableau I-23 : Évolution du salaire moyen suivant l'âge.....	65
Tableau I-24 : Indice des écarts du salaire moyen par âge du NPDC avec les autres régions...	67
Tableau I-25 : Évolution du salaire moyen d'une cohorte sur dix ans.....	69
Tableau I-26 : Salaires nets moyens par professions et catégories socioprofessionnelles.....	71
Tableau I-27 : Écarts entre les salaires moyens nationaux et ceux du NPC suivant les PCS...	72
Tableau I-28 : Indice des écarts du salaire moyen suivant les activités.....	73
Tableau I-29 : Salaires moyens de quelques activités suivant la nomenclature à 40 postes....	74

Tableau I-30 : Taux de croissance annuel de l'excédent brut d'exploitation par période.....	76
Tableau I-31 : EBE agricole et non agricole par agriculteur et par entrepreneur individuel	79
Tableau I-32 : Transferts sociaux : les principales composantes.....	82
Tableau I-33 : Taux de croissance annuel des prestations sociales par période.....	85
Tableau I-34 : Part des prestations familiales dans les prestations sociales.....	87
Tableau I-35 : Pouvoir d'achat des prestations familiales.....	88
Tableau I-36 : Part des prestations sociales dans le revenu global brut.....	88
Tableau I-37 : Évolution du nombre de ménages bénéficiant du RMI.....	89
Tableau I-38 : Part dans le revenu primaire des prélèvements (impôt sur le revenu plus prélèvement.....	90
Tableau I-39 : Part dans le revenu disponible des prélèvements (impôts sur le revenu plus cotisations)	91

Chapitre 2.

Tableau II-1 : Indice régional de la consommation totale.....	99
Tableau II-2 : Évolution de la consommation totale par ménage, par unité de consommation et par habitant.....	100
Tableau II-3 : Évolution de la consommation alimentaire par ménage, par unité de consommation et par habitant.....	101
Tableau II-4 : Autoconsommation par ménage et pourcentage de ménages pouvant Autoconsommer.....	102
Tableau II-5 : Consommation alimentaire et non alimentaire (prix constant 1965).....	102
Tableau II-6 : Évolution des consommations totales non alimentaires par ménage (prix courant)	105
Tableau II-7 : Évolution de certaines consommations non alimentaires par ménage.....	105
Tableau II-8 : Évolution des coefficients budgétaires alimentaires.....	108
Tableau II-9 : Évolution des coefficients budgétaires par produit et groupe de produits.....	109
Tableau II-10 : Coefficients budgétaires détaillés de boisson du Nord-Pas-de-Calais.....	110
Tableau II-11 : Taux d'épargne en 1962 et 1989.....	113
Tableau II-12 : Part régionale de l'épargne.....	113
Tableau II-13 : Résidences principales selon le statut d'occupation.....	115
Tableau II-14 : Résidences principales selon le statut d'occupation par PCS.....	116
Tableau II-15 : Statut d'occupation suivant la commune en 1982.....	116
Tableau II-16 : Évolution du parc de logement.....	118

Tableau II-17 : Taux de croissance annuel des différents types de logements.....	118
Tableau II-18 : Vétusté du parc de logement : Résidences principales achevées avant 1871 aux différents recensements.....	121
Tableau II-19 : Nombre de demande de logements.....	121
Tableau II-20 : Solde migratoire du Nord-Pas-de-Calais.....	121
Tableau II-21 : Part régionale du Nord-Pas-de-Calais des différentes résidences.....	122
Tableau II-22 : Proportions de résidences principales équipées en éléments de confort.....	124
Tableau II-23 : Nombre de points de retard du Nord-Pas-de-Calais par rapport à l'ensemble du pays en éléments de confort des résidences principales.....	124
Tableau II-24 : Part régionale du Nord-Pas-de-Calais par rapport à la France des résidences possédant et ne possédant pas l'élément de confort.....	126
Tableau II-25 : Nombre total de logements ayant l'élément de confort entre 1982 et 1990 (construits ou réhabilités) et nombre de constructions équipées de l'élément de confort au cours de la période.....	127
Tableau II-26 : Nombres de logements équipés compte tenu de logements neufs équipés au cours de la période 1982-1990, moyenne annuelle et nombre théorique d'années nécessaires à partir de 1990 pour que tous les logements non équipés le soient.....	127
Tableau II-27 : Proportions de résidences principales équipées par PCS en 1990 par rapport à l'ensemble de la catégorie (entre parenthèse la part régionale dans le secteur).	128
Tableau II-28 : Indices de peuplement.....	130
Tableau II-29 : Nombre moyen de pièces par logement.....	130
Tableau II-30 : Nombre moyen de personnes par logement, de personnes par pièce et de pièces par logement suivant les PCS en 1990.....	131
Tableau II-31 : Répartition des résidences principales suivant le nombre de pièces du Logement.....	131
Tableau II-32 : Répartition des résidences principales suivant le nombre de personnes et nombre de personnes par ménage.....	133
Tableau II-33 : Points de différence entre l'équipement des ménages nationaux et celui des ménages du Nord-Pas-de-Calais.....	134
Tableau II-34 : Évolution des taux de nuptialité et de divortialité.....	137
Tableau II-35 : Indicateurs de fécondité.....	139
Tableau II-36 : Évolution des taux de mortalité et de natalité.....	139
Tableau II-37 : Part régionale de l'excédent naturel du Nord-Pas-de-Calais.....	140

Tableau II-38 : Espérance de vie aux différents âges.....	141
Tableau II-39 : Évolution des établissements hospitaliers.....	142
Tableau II-40 : Nombre de lits pour 1000 habitants.....	142
Tableau II-41 : Taux de croissance annuel des professions médicales.....	143
Tableau II-42 : Densité des professions médicales pour 10000 habitants.....	144
Tableau II-43 : Part régionale des établissements scolaires et de la population scolaire.....	146
Tableau II-44 : Évolution du nombre d'élèves par classe et par enseignant.....	147
Tableau II-45 : Retard scolaire : Évolution de la répartition des élèves selon leur situation par rapport à l'âge normal (public plus privé)	148
Tableau II-46 : Densité des diplômes pour 1000 habitants.....	149
Tableau II-47 : Part régionale de l'évolution des diplômes.....	149
Tableau II-48 : Évolution de la part des diplômés dans la tranche d'âge correspondante.....	149
Tableau II-49 : Pourcentage de la population de plus de 17 ans ayant le diplôme.....	149
Tableau II-50 : Part régionale des installations sportives et de loisirs.....	151
Tableau II-51 : Taux de départ en vacance.....	152

Chapitre 4.

Tableau IV-1 : Résultats des estimations sur l'influence du revenu disponible.....	196
Tableau IV-2 : Résultats des tests de STUDENT.....	197
Tableau IV-3 : Résultats des estimations sur les différences entre consommation et revenu national et régional.....	198
Tableau IV-4 : Résultats des estimations sur l'influence du revenu disponible et du pourcentage des ménages ayant quelques biens durables.....	200
Tableau IV-5 : Résultats des estimations sur l'influence du revenu disponible et du taux de Chômage.....	202
Tableau IV-6 : Résultats des estimations sur l'influence de l'inverse du revenu disponible...	203
Tableau IV-7 : Résultats des estimations de la formulation dynamique (formulation sans chômage)	205
Tableau IV-8 : Résultats des coefficients des équations IV-15 et IV-16 (formulation sans chômage)	206
Tableau IV-9 : Élasticité et propensions marginales à consommer.....	207
Tableau IV-10 : Résultats des estimations des équations dynamiques (formulations avec chômage)	210
Tableau IV-11 : Résultats des coefficients structurels des équations IV-14 et IV-15	

(formulations avec chômage)	212
Tableau IV-12 : Élasticité revenu et élasticité chômage.....	212
Tableau IV-12' : Coefficient Béta.....	214
Tableau IV-13 : Résultats des estimations de l'influence du revenu régionale et des consommations nationales sur les consommations régionales.....	215
Tableau IV-14 : Résultats des estimations sur l'influence directe des consommations nationales.....	217

Liste des graphiques

Chapitre 1.

Graphique I-1 : Évolution de la création d'entreprises (1985 = 100)	20
Graphique I-2 : Évolution de la population active ayant un emploi salarié.....	24
Graphique I-3 : Évolution des écarts du PIB par tête entre la France et le NPDC.....	29
Graphique I-4 : Évolution du produit intérieur brut par emploi.....	30
Graphique I-5 : Poids du Nord-Pas-de-Calais dans les agrégats nationaux.....	31
Graphique I-6 : Évolution du pouvoir d'achat du revenu global brut (1962 = 100).....	39
Graphique I-7 : Poids du revenu du Nord-Pas-de-Calais dans les quatre autres régions.....	41
Graphique I-8 : Évolution du revenu disponible régional (France =100).....	43
Graphique I-9 : Évolution du rapport revenu disponible sur revenu global.....	45
Graphique I-10 : Évolution du pouvoir d'achat des salaires nets (1962 = 100).....	60
Graphique I-11 : Évolution du pouvoir d'achat de l'excédent brut d'exploitation des entreprises Individuelles.....	78
Graphique I-12 : Évolution du pouvoir d'achat des prestations sociales (1962 =100).....	85
Graphique I-13 : Parts régionales des prestations sociales (France = 100).....	87

Chapitre 2.

Graphique II-1 : Évolution de la consommation totale des ménages (1962 = 100).....	96
Graphique II-2 : Évolution du poids de la consommation totale dans le revenu disponible...	99
Graphique II-3 : Évolution de la part régionale de quelques professions de santé.....	144

Chapitre 4.

Graphique IV-1 :Points de correspondance de certaines variables.....	219
--	-----

Table des matières

Introduction générale	4
Partie I : Restructuration de l'économie du Nord-Pas-de-Calais et conditions de vie des ménages	15
Chapitre 1 : Des structures de production aux revenus	15
Section 1 : Regards sur les transformations de l'appareil productif du Nord-Pas-de-Calais	16
1. Aperçu sur l'évolution de l'économie régionale	16
A. L'ascension	17
a) Le textile	17
b) Le charbon	18
c) La métallurgie	18
B. La montée des activités annexes	18
a) Les raisons du déclin	19
b) Les politiques de reconversion	20
C. La dépendance régionale	21
a) Degré de concentration des entreprises régionales	21
b) L'emploi	24
c) Degré d'autonomie	25
2. La création de richesse dans le Nord-Pas-de-Calais	27
A. La région et le produit nationale	28
a) Évolution du produit intérieur	28
b) Le poids des secteurs dans le produit régional	31
B. La participation des ménages	34
Section 2 : Capacité d'acquisition des biens et des services	36
1. Le revenu des ménages	37
A. Choix méthodologiques de l'estimation des revenus	37
B. Du revenu global au revenu disponible	38
a) Le revenu global	38
b) Le revenu disponible	42
C. Revenus moyens suivant certaines caractéristiques du ménage	48
a) Les revenus moyens	48
b) Les revenus moyens suivant les professions et catégories socioprofessionnelles	49

c) Les revenus moyens suivant l'unité urbaine.....	51
d) Degré de concentration du revenu et patrimoine des ménages.....	53
2. Les différentes composantes du revenu.....	54
A. Les salaires.....	54
a) Revu synoptique des théories sur le salaire.....	55
b) Salaire net et salaire moyen.....	56
b.1. Les salaires nets.....	57
b.2. Le salaire annuel moyen.....	59
c) Salaire moyen suivant certaines caractéristiques du ménage.....	63
c.1. l'âge.....	63
c.2. Les professions.....	69
c.3. L'activité.....	71
B. L'excédent brut d'exploitation.....	74
C. Les revenus de nivellement.....	79
a) Les transferts nets.....	80
b) Les prestations sociales.....	82
b.1. Quelles places pour les prestations sociales et les prestations maladies ?.....	85
b.2. Le revenu minimum d'insertion.....	87
Chapitre 2 : Les conditions de vie des ménages du Nord-Pas-de-Calais	92
Section 1 : Consommation des ménages et conditions de logement	92
1. Un indicateur incontournable : la consommation des ménages.....	93
A. Les différentes consommations.....	95
a) La consommation totale.....	95
b) La consommation alimentaire.....	100
b.1. La consommation alimentaire totale.....	101
b.2. La consommation alimentaire par produit.....	102
c) La consommation non alimentaire.....	104
c.1. La consommation non alimentaire totale.....	104
c.2. Les consommations non alimentaires par produit.....	106
B. Les coefficients budgétaires.....	107
a) Les coefficients d'ensemble.....	108
b) Les coefficients budgétaires par produit.....	109
C. L'épargne.....	111

a) L'épargne peut-elle mesurer les conditions et niveau de vie ?.....	111
b) L'évolution de l'épargne.....	112
2. Les conditions de logement de la population régionale.....	114
A. Le statut d'occupation.....	114
a) Le statut d'occupation suivant les professions et catégories socioprofessionnelles.....	115
b) Le statut d'occupation suivant les communes.....	116
B. Évolution canonique du parc de logement.....	117
C. Analyse du niveau de vie à partir des résidences principales.....	122
a) Les caractéristiques de confort.....	123
b) Les professions et catégories socioprofessionnelles et le confort.....	127
c) Le peuplement.....	129
D. L'équipement des ménages.....	133
Section 2 : Regards sur quelques autres indicateurs de la qualité et des conditions de vie	136
1. Indicateurs sociodémographiques.....	136
A. La nuptialité.....	136
B. Le mouvement naturel.....	138
a) Indicateurs de natalité et de mortalité.....	138
b) L'espérance de vie.....	140
2. Les indicateurs à caractère social.....	141
A. Le secteur sanitaire.....	141
a) L'infrastructure hospitalière.....	141
b) Densité des professions médicales.....	142
B. L'enseignement.....	144
a) Les supports matériels et humains.....	145
b) Les indicateurs de résultats.....	147
b.1. Les retards scolaires.....	147
b.2. Degré d'instruction.....	148
C. Les loisirs.....	150
a) Évolutions de l'infrastructure de loisir.....	151
b) Deux activités spécifiques : la chasse et la pêche.....	152

Partie 2 : Essai d'analyse économétrique des conditions et niveau de vie des ménages du Nord-Pas-de-Calais.....154

Chapitre 3 : Présentation méthodologique155

Section 1 : Aperçu général sur les fonctions de demande du consommateur.....156

1. Les fondements théoriques de la fonction de demande du consommateur.....158

A. Présentation générale des équations de demande.....158

a) Les modèles de type statique.....158

b) Formulation dynamique de la fonction de demande.....158

B. Les différentes formes de fonctions utilisées.....161

a) la forme linéaire.....162

b) La forme logarithmique.....162

c) La forme semi-logarithmique.....163

d) La forme logarithme inverse.....163

e) La forme hyperbolique.....163

C. Notions de propensions marginales et d'élasticité.....164

a) La propension marginale à consommer.....164

b) L'élasticité.....165

2. Les formulations testées.....166

A. Modèles statiques ou sans effet d'inertie.....167

B. Les modèles dynamiques.....167

a) Le modèle de Houthakker et Taylor.....167

a.1. Le modèle sans prix168

a.2. La prise en compte des prix.....170

b) Le modèle de Friedman.....171

c) Le modèle de Stone et Rowe.....173

Section 2 : Équations économétriques et indicateurs du niveau de vie175

1. La méthodologie économétrique.....175

A. Choix des variables.....175

B. Formulations empiriques des équations de base.....176

a) L'influence statique du revenu et des biens durables.....176

b) La prise en compte des habitudes acquises.....181

c) L'influence des variables nationales.....	185
2. Deux indicateurs synthétiques du niveau de vie	186
A. Présentation et méthodes de calcul.....	187
a) L'Indice du Développement Humain (IDH)	187
b) L'indice de la Pauvreté Humaine.....	188
B. La méthode des points de correspondance.....	189
 Chapitre 4 : Vérifications empiriques	191
Section 1 : Les données utilisées	191
Section 2 : Les résultats	193
1. Les résultats économétriques.....	193
A. Critères de choix des équations.....	193
B. Analyses des formes statiques.....	194
a) L'influence du revenu disponible brut.....	194
b) L'influence du revenu et du pourcentage des ménages ayant quelques biens durables.....	197
c) L'influence du revenu et du taux de chômage.....	201
d) L'influence de l'inverse du revenu.....	203
C. Les formulation dynamiques.....	203
a) Le modèle sans chômage.....	204
b) Le modèle avec Chômage.....	208
D. Les effets d'entraînement des variables nationales.....	214
2. Les autres résultats empiriques.....	216
A. Résultats des indicateurs synthétiques.....	216
a) Les résultats de l'Indicateur du Développement Humain.....	216
b) Les résultats de l'Indicateur de la Pauvreté Humaine.....	217
B. Résultats de la méthode des points de correspondance	218
Conclusion générale	220
Bibliographie	224
Annexes	238
Liste des tableaux et graphiques	247
Liste des graphiques	251
Table des matières	252



Résumé

Cette recherche fait une analyse comparative de l'évolution des conditions et niveaux de vie des ménages entre le Nord-Pas-de-Calais d'une part et l'ensemble du pays et quatre autres régions (Île-de-France, Lorraine, Provence-Alpes-Côte-d'Azur et Rhône-Alpes) d'autre part.

Pour ce faire, deux niveaux d'analyse ont été préconisés. Dans un premier temps nous avons réalisé une analyse diachronique et synchronique des indicateurs des conditions et niveaux de vie. Dans un deuxième temps, nous avons fait une analyse économétrique sur les données du Nord-Pas-de-Calais et de l'ensemble du pays. Dans ce dernier cas, nous avons utilisé le modèle de HOUTHAKKER et TAYLOR aussi bien sous sa forme statique que sous sa forme dynamique. Les différentes consommations ont constitué nos variables endogènes alors que le revenu disponible, le taux de chômage et leurs variations, les variables endogènes retardées, mais également les variables nationales, ont constitué la matrice de nos variables exogènes.

Les résultats obtenus reflètent la difficulté même d'appréhender les conditions et niveaux de vie du fait de la multitude des variables y afférents et leur caractère très changeant et lié autant aux mœurs, à la culture qu'au milieu géographique.

La première partie a montré que globalement les conditions de vie étaient moins bonnes dans la région, mais, cette conclusion est contrastée dès lors que l'analyse devient plus fine. La deuxième partie tout en complétant et en confirmant les résultats de la première a dévoilé l'influence des consommations nationales sur les consommations régionales.

Abstract

This research is a comparative analysis about the conditions and the standard of living of households in France. First, this analysis does compare the Nord-Pas-de-Calais area and those four regions: Ile-de-France, Lorraine, Provence-Alpes-Côte-d'Azur and Rhône-Alpes. Second, it does also compare the Nord-Pas-de-Calais area and the whole country.

To achieve such study, two levels of analysis have been required. First, we have realised a diachronic and synchronic analysis of the conditions and of living standards of households indicators. Second, we have done an econometric analysis of the Nord-Pas-de-Calais region and France data. In this case, we have used the Houthakker and Taylor model on two levels: statistic and dynamic. The different goods bought by the people were the vector of our endogenous variables. The outcome available, the unemployment rate and their variations, the delayed endogenous variables and the national variables were also part of our exogeneous variables matrix.

The results obtained have showed the difficulty to apprehend the people's conditions and standards of living because we had to deal with too many variables involved. Those variables were also very changing for three reasons: area, culture and customs.

The first part showed that, globally, the conditions of life were not so good in this particular region. But this conclusion is not so obvious as soon as we go deeper in our analysis of data. The second part is a complement and a confirmation of the results from the first part. This second part has also showed the influence of national consumptions on the regional consumptions.

Mots clés : Nord-Pas-de-Calais - Conditions de vie - Niveaux de vie - Indicateurs économiques - Mutations économiques - Économétrie.